

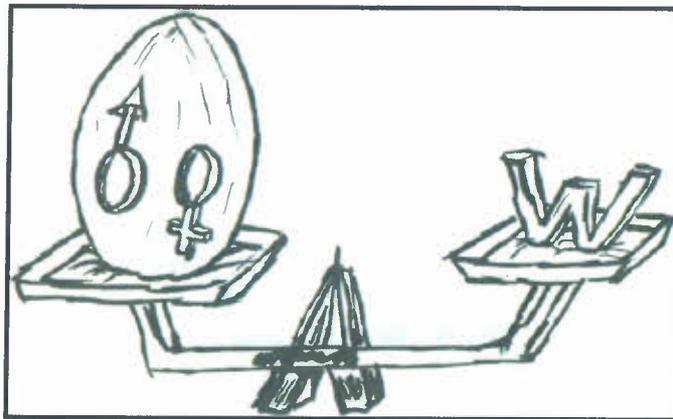
UNIVERSITE DE NANTES

UFR DE MEDECINE

ECOLE DE SAGE-FEMME

Diplôme d'Etat de Sage-Femme

**« Une vie de travail, mais une  
vie de maman aussi »**



Mémoire présenté et soutenu par

Elise Moreau

Née le 4 Juillet 1989

Directrice de mémoire : Mme Anne-Chantal Hardy

Année universitaire 2007- 2013

## **Merci,**

*A Mme Hardy, sociologue, pour son encadrement, ses conseils avisés et ses lectures.*

*A Mme Hervo, sage-femme enseignante, pour ses commentaires constructifs, son écoute et sa disponibilité.*

*A Sophie, Patricia, Anita, Caroline, Gwénaëlle et Aurélie pour avoir accepté de livrer leur témoignage.*

*Aux sages-femmes enseignantes et aux sages-femmes rencontrées lors de mes stages pour m'avoir transmis leur passion.*

*A Yvette, qui a consacré du temps à la relecture grâce à son amour de la langue française.*

*Merci particulièrement à mes parents, ma sœur et mon frère pour avoir tout mis en œuvre pour me soutenir durant ces 6 années et pour m'avoir transmis leurs valeurs qui me sont chères.*

*Merci, à mes amis et à Aurélien pour avoir été ma bouffée d'oxygène quand cela était nécessaire.*

# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>I. Les femmes entre production et reproduction</b> .....	<b>2</b>
<b>1 L'évolution de la place des femmes dans la société française</b> .....	<b>2</b>
1.1 Une émancipation par le travail .....	2
1.2 ... par le choix de donner ou non la vie .....	4
1.3 ... par l'éducation .....	4
<b>2 Les femmes dans notre société actuelle</b> .....	<b>5</b>
2.1 Une persistance des inégalités de sexe .....	6
2.2 Le cumul des rôles : concilier la maternité et l'activité professionnelle.....	7
2.3 Etre une femme, enceinte et travailleuse .....	8
2.4 Discriminations et risques au travail.....	8
2.5 Quels aménagements prévus ?.....	10
2.6 Le congé maternité .....	11
2.7 Envisager une reprise ou non du travail après l'accouchement .....	12
<b>3 Réorganisation des rôles parentaux</b> .....	<b>16</b>
<b>II. Maternité et travail : paroles de mères</b> .....	<b>18</b>
<b>1 L'élaboration de l'étude</b> .....	<b>18</b>
1.1 L'émergence de la réflexion .....	18
1.2 Méthodologie.....	19
1.3 Les difficultés rencontrées.....	20
1.4 L'Echantillon .....	21
<b>2 La distinction entre vie privée et vie professionnelle : la conciliation en dehors de la grossesse</b> .....	<b>22</b>
2.1 Notion de temps et d'espace : entre dépendance et autonomie .....	22
2.2 Le rapport au travail .....	24
2.3 Diviser les tâches domestiques pour mieux concilier travail et maternité ? .....	26
<b>3 L'intégration de la grossesse à l'activité professionnelle</b> .....	<b>28</b>
3.1 La programmation de la grossesse.....	28
3.2 L'annonce de la grossesse: rompre le mythe de la travailleuse parfaite.....	31
3.3 L'articulation du travail et de la grossesse .....	33
3.4 L'adaptation du milieu de travail à l'état de grossesse.....	37
<b>4 La naissance de l'enfant : une pause professionnelle</b> .....	<b>46</b>
4.1 Le congé maternité : le temps du ré-investissement de la grossesse .....	46

4.2	L'accouchement.....	50
4.3	Après l'accouchement .....	51
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>58</b>
	<b>Lexique.....</b>	
	<b>Bibliographie .....</b>	
	<b>Annexes.....</b>	
A.	<i>Cinq sources de fatigue.....</i>	
B.	<i>Articles du code du travail relatifs aux aménagements possible au travail.....</i>	
C.	<i>Le congé maternité.....</i>	
D.	<i>Complément de libre choix d'activité.....</i>	
E.	<i>Trame d'entretien.....</i>	
F.	<i>Entretiens .....</i>	

# **INTRODUCTION**

Quand l'on aborde la maternité, certains y associent un destin, d'autres y voient plutôt une expérience du genre féminin.

Longtemps, l'identité féminine s'est construite autour de la maternité et du destin biologique des femmes à être mères.

Dans nos sociétés occidentales, nous sommes entourés de femmes qui cumulent des rôles. Elles sont femmes, amantes, mères et travailleuses. C'est sur cette dernière facette que nous avons souhaité nous interroger. Comment l'idéal de la bonne mère entre-t-il en négociation avec les intérêts professionnels ?

Vivre une grossesse dans le milieu professionnel, accentue les inégalités hommes/femmes. Les changements physiologiques font ressortir la féminité de la travailleuse. La conciliation travail/grossesse se révèle parfois difficile.

Nous reviendrons sur l'émancipation des femmes au cours des derniers siècles, afin de comprendre comment la maternité a tenté de s'articuler avec le travail.

C'est au travers de six entretiens sociologiques que nous apporterons des éléments de réponse, afin d'accompagner au mieux ces futures mères.

# ***I. Les femmes entre production et reproduction***

---

## ***1 L'évolution de la place des femmes dans la société française***

---

Depuis les civilisations primitives, maternité et travail sont opposés. De nombreux auteurs se sont intéressés à la condition féminine, Simone de Beauvoir écrit :

*« Les travaux domestiques auxquels elle (la femme) est vouée, parce qu'ils sont les seuls conciliables avec les charges de la maternité, l'enferment dans la répétition et dans l'immanence ; ils se reproduisent de jours en jours sous une forme identique qui se perpétue presque sans changements de siècle en siècle ; ils ne produisent rien de neuf. »<sup>1</sup>*

Le travail des champs est réservé aux hommes. La femme assure la prospérité de la famille à travers la maternité. Son identité tient en son appartenance à son époux, quand le pater familias en a la propriété. Elle ne jouit d'aucun droit.

Le statut de la femme ne connaît pas d'évolution du début du XV<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle. Seules quelques femmes se démarquent par leur engouement pour la littérature et la politique. Certains auteurs se font les défenseurs de l'injustice de l'infériorité vouée aux femmes, Diderot écrit : *« Femmes je vous plains ! »*.

La révolution française n'a pas changé la condition des femmes, elles restent cantonnées au foyer : *« Les femmes appartiennent à la famille non à la société politique, et la nature les a faites pour les soins domestiques et non pour les fonctions publiques. »<sup>2</sup>* écrit Bonald, penseur réactionnaire du XIX<sup>ème</sup> siècle. Citons l'exemple d'Olympe de Gouges qui a participé activement à la révolution et qui a été guillotiné lorsqu'elle a revendiqué des droits pour les femmes.

### **1.1 Une émancipation par le travail ...**

*« C'est par le travail que la femme a conquis sa dignité d'être humain ; mais ce fut une conquête dure et lente »*. (Simone de Beauvoir)

---

<sup>1</sup> DE BEAUVOIR S, *Le Deuxième sexe I*, 1949, Coll. folio essais, Gallimard, p. 114-115

<sup>2</sup> Ibid p.192

L'industrialisation du XIX<sup>ème</sup> siècle constitue une grande révolution pour l'avancée des droits des femmes. L'entrée des femmes dans les usines et dans les manufactures les libère du patriarcat. Cependant, elles restent particulièrement présentes dans les ateliers de filatures et de tissages. Elles deviennent spécialistes des tâches manuelles tandis que les hommes, eux, ont accès aux machines. Ces postes dédiés aux femmes, mettent en avant leur féminité. Ils leur permettent avant tout d'avoir une activité salariée. Dès l'entrée des femmes dans le monde de l'industrie, les législateurs se rendent compte des difficultés de conciliation entre travail et maternité. Des mesures législatives afin de protéger la santé des femmes au travail sont nécessaires. La première loi concernant la protection des femmes au travail est votée en 1874, elle interdit le travail souterrain des femmes et le travail de nuit avant vingt et un an. Puis, en 1892, la première charte du travail féminin est écrite et deux lois se succèdent afin de limiter la journée de travail et de mettre en place un jour de repos hebdomadaire, en 1900 et 1905. Ce n'est qu'en 1907 que les femmes peuvent disposer librement de leurs revenus. En 1909, une loi considère la grossesse et l'accouchement, elle garantit des congés payés aux femmes en couches : les autorisant à prendre huit semaines de suspension de travail, deux semaines avant et quatre semaines après l'accouchement.

La Grande Guerre crée un besoin important de main d'œuvre, ainsi les femmes délaissent leur travail domestique. Elles sortent de leurs fonctions naturelles pour développer des fonctions plus intellectuelles. De nombreuses femmes s'orientent vers des professions libérales ou d'enseignement. En même temps qu'elles s'inscrivent dans le paysage professionnel, le gouvernement en place interdit l'usage de moyens contraceptifs par la loi de 1920. Les femmes sont libres de travailler mais ne peuvent maîtriser leur fécondité.

Suite à la crise des années 30, le chômage augmente et les femmes rentrent dans leurs foyers. Le travail domestique devient un emploi reconnu pour les femmes ayant des enfants. La deuxième guerre mondiale permet aux femmes d'entrer en masse dans les usines, les bureaux et les universités. L'année 1945, marque la reconnaissance de leur émancipation par l'obtention du droit de vote. Cependant, en parallèle, la devise du gouvernement de Vichy, « Travail, Famille, Patrie » témoigne de la politique nataliste de cette période. Elle illustre la pression exercée sur les femmes pour les inciter à faire un maximum d'enfants. Ainsi, le baby-boom des années 50, rappelle les femmes à leur fonction maternelle avec l'augmentation du nombre de mariages, de naissances et la formation de famille nombreuse (3 enfants ou plus). La politique conservationniste de la seconde guerre mondiale renforce les répressions contre l'avortement et la diffusion des moyens de contraceptions. Alors les premiers mouvements féministes émergent pour le droit des femmes.

L'émancipation des femmes à travers le travail continue et elles entrent en masse dans les professions du secteur tertiaire : administratif, banque, tourisme, etc. Le mythe de la

« super femme » se met en place, et les femmes se libèrent. Les Françaises adoptent un cycle de vie plutôt bi-phasique. Elles sont en activité jusqu'à leur premier enfant puis s'arrêtent de travailler et reprennent quand ils sont autonomes. Il faudra une mobilisation sans relâche pour obtenir le droit de choisir le moment de leur maternité.

## 1.2 ... par le choix de donner ou non la vie ...

*« Un des problèmes essentiels qui se posent à propos de la femme, c'est, [...], la conciliation de son rôle reproducteur et de son travail producteur. La raison profonde qui à l'origine de l'histoire voue la femme au travail domestique et lui interdit de prendre part à la construction du monde, c'est son asservissement à la fonction génératrice. »<sup>3</sup>*

(Simone de Beauvoir)

La femme est préposée à son statut de mère reproductrice. En 1941, l'avortement est considéré comme un crime puni par la loi. De nombreuses femmes succombaient suite à un avortement clandestin. Le cadre législatif ne permettait à aucune femme de programmer une grossesse. Conjointement, à leur entrée dans de nouvelles professions elles continuent leur lutte pour la maîtrise de leur fécondité. Le procès de Marie-Louise Giraud, guillotinée pour avoir réalisé 27 avortements clandestins, va renforcer la bataille pour l'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse. Il faudra attendre, 1967 avec le vote de la loi Neuwirth autorisant les femmes à utiliser librement un moyen contraceptif. Cependant, l'accès à la contraception sera restreint jusqu'à l'adoption de la loi de 1975, proposée par Simone Veil, relative au libre accès aux moyens de contraception et à l'autorisation de l'IVG. Cette libéralisation des femmes est une avancée extraordinaire pour la condition féminine, leur permettant d'envisager leur avenir sans une maternité contrainte.

## 1.3 ... par l'éducation

*« La scolarisation des jeunes filles est un phénomène social majeur »* note Françoise Battagliola<sup>4</sup>. En 1975, on compte 22 millions d'actifs dont 8 millions de femmes. L'envolée du chômage en France entraîne une distinction professionnelle entre les femmes à partir de

---

<sup>3</sup> DE BEAUVOIR S, Op.cit. p. 203

<sup>4</sup> BATTAGLIOLA F, *Histoire du travail des femmes*, n°284, Coll. Repères, La Découverte, 2008, p57

1980. Celles qui ont fait de longues études ou qui ont un diplôme continuent de travailler et au contraire les femmes sans diplômes se retrouvent en situation de précarité.

Les filles sont de plus en plus nombreuses à suivre de longues études et à obtenir leur baccalauréat, comme les garçons. En 1980, le taux de réussite au baccalauréat était de 62,5 %<sup>5</sup> pour les garçons et de 64,9% pour les filles. Cependant, les filles sont encore dirigées plutôt vers des filières essentiellement féminines (la littérature, la santé ou bien les services) mais très peu se lancent dans des études techniques ou scientifiques. Depuis une vingtaine d'années, de nouveaux domaines sont ouverts aux femmes : professions médicales, fonctions de cadres. La proportion de femmes cadres a augmenté entre 2003 (35%) et 2010 (39 %) <sup>6</sup>.

La conquête des libertés professionnelles et maternelles fut longue et difficile mais aujourd'hui les femmes s'inscrivent de manière forte dans la société française.

## ***2 Les femmes dans notre société actuelle***

---

Les femmes représentent 13,5<sup>7</sup> millions d'actifs\* parmi les 28,3 millions de personnes ayant un emploi en France en 2010. L'enquête emploi 2009<sup>8</sup>, nous indique que 82% des femmes âgées de 25 à 29 ans étaient en activité. La France se situe dans les pays de l'Union Européenne ayant un pourcentage de femmes actives le plus élevé.

De nos jours, les femmes se répartissent dans 18 catégories de métiers<sup>9</sup> et 12 familles professionnelles\*. Leur répartition est moins diverse que celle des hommes. Pour les hommes on recense 38 catégories de métiers et 20 familles professionnelles\*. Près de la moitié des femmes en activité sont employées :

- de la fonction publique : infirmière, aides-soignantes, agents d'entretien, enseignantes
- d'administratif d'entreprise : secrétaires, conseillères

\* : report au lexique

---

<sup>5</sup> MEN-MESR DEPP, Système d'information Océan et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat, Résultats, diplômes, insertion / Repères et références statistiques - édition 2012.p241

<sup>6</sup> INSEE Regard sur la parité 2012.p108

<sup>7</sup> INSEE, Ibid. p106

<sup>8</sup> INSEE, Enquête Etude de l'Histoire Familiale, 1999

<sup>9</sup> INSEE, « Travail et Emploi » Ibid. p116

- de commerce ou dans le privé: vendeuses, assistantes maternelles

Les femmes ont donc eu accès à des fonctions de responsabilités au fil du temps, mais sous quelles conditions ?

## 2.1 Une persistance des inégalités de sexe

Depuis l'antiquité et dans toutes les civilisations le travail est une affaire de genre, les hommes dominant l'emploi. La division sexuée du travail est universelle. L'accès des femmes au marché du travail n'a pas diminué les inégalités hommes/femmes. Il y a toujours existé une différence de salaire entre les hommes et les femmes. En 1949, Simone de Beauvoir, tente d'apporter une explication à cela « *il ne s'agit pas pour l'ouvrière de subvenir à la totalité de ses besoins, elle est amenée à accepter une rémunération très inférieure à celle qu'exige un homme* »<sup>10</sup>. Elle nous fait part d'une enquête « *menée en 1889-1893, pour une journée de travail égale à celle de l'homme, l'ouvrière n'obtenait que la moitié de la paye masculine* ».

Cette inégalité persiste jusqu'en 1983. La loi dite « Roudy » vient garantir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes en termes de rémunération, d'accès à l'emploi, de formation et de promotion. En 2001, la loi Génisson, sur l'égalité professionnelle a réaffirmé la volonté de favoriser l'égalité entre les genres. Depuis 2002 et dernièrement en 2010, les législateurs mettent en place des mesures visant à la mixité et à l'égalité professionnelle en réduisant entre autre les écarts de rémunération entre salariés. Par exemple, un cadre français gagne 5 fois plus à 50 ans qu'à 20 ans, tandis qu'une femme ne gagne que 2.7 fois plus<sup>11</sup>. La prise en compte des facteurs socio-économiques peut expliquer cet écart de salaire comme l'arrêt des femmes pour élever leurs enfants.

Ces différents textes montrent la volonté des pouvoirs publics pour donner la possibilité aux parents de réaliser à la fois leur désir d'enfants et leur carrière professionnelle.

### *Une ségrégation verticale,*

C'est dans le déroulement de carrière que les écarts se creusent entre les genres. Une sorte de barrière, pouvant être illustrée par un plafond, mais invisible ainsi assimilé au verre,

---

<sup>10</sup> DE BEAUVOIR S, Op.cit. p.201

<sup>11</sup> GUIONNET C et NEVEU E, *Féminins/Masculins*, Sociologie du genre, Coll. U, Armand Colin, 2009. p.188

empêche les femmes d'accéder aux postes à hautes responsabilités. L'emploi féminin demeure non reconnu malgré l'ascension de certaines femmes à des postes plus rémunérés.

Les femmes sont devenues autonomes sur le plan financier et professionnel mais de nombreuses inégalités restent encore à effacer.

## **2.2 Le cumul des rôles : concilier la maternité et l'activité professionnelle**

De nos jours, la très grande majorité des femmes exerce une profession entre 25 et 49 ans, qu'elles aient des enfants ou qu'elles soient célibataires. Comme les hommes, les femmes ont ainsi des trajectoires professionnelles continues, elles ne s'interrompent plus avec la parentalité. On constate donc un changement radical du rapport à l'emploi.

Le modèle historique de choix entre travail et famille, a fait place au modèle d'alternance : travail-maternité-travail qui est maintenant remplacé par celui du cumul : travail et maternité. Aujourd'hui, il apparaît évident de travailler quand on a des enfants, alors que l'on a vu, qu'il y a quarante ans il était normal de s'arrêter pour élever ses enfants. Il s'agit réellement d'un basculement des normes sociales vers l'autonomie féminine.

Une construction du couple plus tardive peut expliquer cette nouvelle organisation. C'est à partir des années 1940, que les femmes ont retardé l'âge d'arrivée de leur premier enfant. Pour celles nées dans les années quarante, deux ans s'écoulaient entre la formation de leur union et l'arrivée de leur premier enfant. Vingt ans après, cette durée est passée de deux à quatre ans. Pour les générations nées dans les années soixante, la formation de l'union et l'arrivée du premier enfant sont fortement différenciées et ce de façon plus marquée pour les femmes plus diplômées.<sup>12</sup> La vie commune joue un rôle important avant la mise en route du d'un enfant. Les mères peu diplômées ayant eu quatre enfants ou plus, ont vécu en moyenne 1,3 an en couple avant l'arrivée de leur premier enfant, contre trois ans pour celles qui ont un seul enfant.<sup>13</sup> La maternité pèse sur l'emploi des Femmes Françaises : plus elles ont d'enfants et moins elles participent au marché du travail.

---

<sup>12</sup> BARRE C, VANDERSCHULDEN M. INSEE, Enquête Etude de l'Histoire Familiale, 1999, Insee Résultats Société n° 33 Août 2004.

<sup>13</sup> ROBERT-BOBEE I, « Les femmes les plus diplômées vivent plus longtemps en couple avant d'avoir un premier enfant », division Enquêtes et études démographiques, INSEE, n°956-AVRIL 2004

Catherine HAKIM, sociologue met en évidence trois catégories de femmes: les home-centred, les adaptives et les work-centred<sup>14</sup>. Le rapport au travail est différent pour les trois types de femmes :

- Les premières (20% des femmes) ont pour priorité la vie de famille et les enfants, elles préfèrent ne pas travailler.
- Les secondes (60% des femmes) veulent combiner travail et famille avec des carrières plus instables, elles veulent travailler mais sans être totalement impliquées dans une carrière professionnelle.
- Les dernières, (20% des femmes), sont axées sur leur emploi ou activités équivalentes de la scène publique. Elles sont totalement impliquées dans leur travail.

Le rapport au travail est très hétérogène et nous le verrons avec l'analyse de nos entretiens. Cependant, les femmes tentent de concilier vie professionnelle et vie familiale.

### **2.3 Etre une femme, enceinte et travailleuse**

Nous venons de voir comment les femmes sont arrivées à prendre une place au sein du monde professionnel. Centrons-nous maintenant sur les femmes enceintes.

En 2010, 62,7 %<sup>15</sup> des femmes enceintes avaient un emploi à la fin de leur grossesse, ce pourcentage était de 61% en 2003. On note donc une nette progression de l'activité des femmes enceintes\*. En 2010, 70,2%<sup>16</sup> des femmes ont exercé un emploi même de courte durée au cours de leur grossesse. Mais les femmes enceintes subissent, encore aujourd'hui, des inégalités d'accès à l'emploi.

### **2.4 Discriminations\* et risques au travail**

Les femmes enceintes : un groupe social mis à part... ? La HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discrimination et pour l'Egalité) est le défenseur des droits des usagers. Elle recense les réclamations suite à des discriminations liées à l'état de grossesse. En 2011, elles représentaient 5 % des réclamations totales (388 réclamations sur 8183). Le refus d'emploi

---

<sup>14</sup> BADINTER E, *Le Conflit : la femme et la mère*, Le livre de poche, Flammarion, 2010. p.31

<sup>15</sup> INSEE, « Travail et Emploi », Op.cit. p15

<sup>16</sup> INSEE, « Travail et Emploi », Op.cit. p16

pour état de grossesse est le motif le plus souvent retrouvé. Mais selon l'article L1225-1 du code du travail les femmes enceintes sont protégées de leur emploi :

*« L'employeur ne doit pas prendre en considération l'état de grossesse d'une femme pour refuser de l'embaucher, pour rompre son contrat de travail au cours d'une période d'essai ou, sous réserve d'une affectation temporaire réalisée dans le cadre des dispositions des articles L. 1225-7, L. 1225-9 et L. 1225-12, pour prononcer une mutation d'emploi. Il lui est en conséquence interdit de rechercher ou de faire rechercher toutes informations concernant l'état de grossesse de l'intéressée. »*

En France, la HALDE a édité un ensemble de conseils pour une grossesse sans discrimination à l'usage des femmes enceintes<sup>17</sup>.

Les femmes enceintes doivent être protégées des discriminations mais aussi des risques liés à son activité professionnelle.

L'environnement professionnel peut se montrer inadapté à la poursuite d'une grossesse dans des conditions optimales. Les risques sont à évaluer pour l'enfant à naître et pour la mère. L'exposition à des produits chimiques augmente le risque tératogène pour l'enfant. La pénibilité des conditions de travail (long trajet en voiture, station debout prolongée, port de charges lourdes, etc.) peut entraîner un risque de prématurité. Une étude réalisée en 1984, par Nicole Mamelle et ses collaborateurs<sup>18</sup>, a mis en évidence 5 sources de fatigue professionnelle : la posture, le travail sur machine, la charge physique, la charge mentale et le milieu de travail (Annexe A). Ces facteurs permettent de calculer un score de fatigue lors de l'évaluation du risque d'accouchement prématuré. L'accumulation de risques augmente la menace d'accouchement prématuré\*. Ils concluent qu'une diminution de la fatigue professionnelle entraînerait une baisse d'un cinquième des naissances d'enfants prématurés. Quand les risques pour la femme enceinte ou pour l'enfant sont trop importants, l'employeur a pour obligation de mettre tout en œuvre pour garantir l'emploi.

---

<sup>17</sup> Consultable sur : [http://halde.defenseurdesdroits.fr/IMG/pdf/Depliant\\_grossesse.pdf](http://halde.defenseurdesdroits.fr/IMG/pdf/Depliant_grossesse.pdf)

<sup>18</sup> Mamelle et Coll. Consultable sur :

[http://www.ilo.org/safework\\_bookshelf/french?content&nd=857170092](http://www.ilo.org/safework_bookshelf/french?content&nd=857170092)

## 2.5 Quels aménagements prévus ?

Le code du travail en vigueur au 16 novembre 2010, prévoit des réaménagements de poste pour la femme enceinte lorsque cela est nécessaire. L'ensemble des articles L1225-12; 10; 29<sup>19</sup>, du code du travail garantit la protection de la femme enceinte (Annexe B).

L'employeur a pour mission d'être un acteur du maintien de la salariée au travail. En effet, des conventions collectives\* peuvent être mises en place au sein des entreprises afin d'améliorer la conciliation travail/grossesse. Nous verrons dans l'analyse des entretiens, qu'une seule femme interrogée a bénéficié d'aménagements de ses conditions de travail. Par exemple: une réduction des horaires à partir du 5ème mois de grossesse.

Au travers de la mise en application de ces dispositions légales, la femme enceinte est assurée de pouvoir poursuivre sa grossesse et son activité professionnelle, dans un contexte sécurisant pour elle et son enfant.

Quand des aménagements de poste ne sont pas envisageables au sein de l'entreprise, et que les conditions de travail sont relativement pénibles pour la femme enceinte ou qu'il existe un risque pour l'enfant à naître, la solution est la prescription d'un arrêt de travail. Seul un professionnel de santé : médecin traitant, médecin du travail, gynécologue ou sage-femme, est en mesure d'évaluer l'état de santé de la femme enceinte. C'est après un interrogatoire orienté sur ses difficultés de travail, sur d'éventuelles pathologies obstétricales, et avec l'appui d'un examen clinique, qu'il peut prescrire un arrêt de travail. La durée est laissée à l'appréciation du médecin. Cette mise au repos peut se faire à n'importe quel terme de la grossesse.

Le code de la sécurité sociale, limite la prescription des arrêts de travail par une sage-femme, selon les articles L.321-1, D.331-1 et D.331-2 du code de la sécurité sociale. La sage-femme peut prescrire un arrêt de travail de quinze jours seulement et ne peut faire l'objet d'un renouvellement.

Le congé pathologique est à différencier de l'arrêt de travail, il est de 14 jours consécutifs, et est indemnisé comme le congé maternité. Il est défini dans le code du travail par l'article L1225-21 :

---

<sup>19</sup> Consultable sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCCArticle.do?cidTexte=KALITEXT000024401967&idArticle=KALIARTI000024401977&dateTexte=20110727&categorieLien=cid>

*« Lorsqu'un état pathologique est attesté par un certificat médical comme résultant de la grossesse ou de l'accouchement, le congé de maternité est augmenté de la durée de cet état pathologique dans la limite de deux semaines avant la date présumée de l'accouchement et de quatre semaines après la date de celui-ci. »*

Il doit être prescrit par un médecin en cas de grossesse pathologique. Selon un rapport de la DRESS<sup>20</sup> en 2004, 70% des mères interrogées, au sein de leur étude, se sont vues accorder un congé pathologique, alors que 20% des grossesses sont pathologiques. D'après l'enquête périnatale de 2010, on remarque que les trois-quarts des femmes qui ont travaillé pendant leur grossesse avaient un CDI\* ou un statut de fonctionnaire. Ainsi 78,5 % des femmes ont arrêté de travailler à 32 semaines ou avant, c'est-à-dire avant la limite correspondant au début du congé maternité pour un premier ou un deuxième enfant. Il en ressort que *« ces arrêts avant le début du congé usuel ont eu tendance à augmenter par rapport à 2003, où ils concernaient 76,0 % des femmes. »*. L'arrêt de travail est synonyme de pause professionnelle. Il entraîne chez certaines femmes des états de stress liés: à l'alitement, à la menace d'un accouchement prématuré, du fait qu'elles ne se sentent pas prêtes pour accueillir maintenant leur enfant.

Les femmes ne sont pas forcément informées de l'ensemble de leurs droits au travail. Il existe dans le carnet de maternité des fiches expliquant les obligations de l'employeur, les droits des femmes enceintes, les indemnités pendant un arrêt ou pendant le congé maternité. Développer son utilisation auprès des femmes serait un moyen de faciliter leurs démarches en cas de situation difficile.

## **2.6 Le congé maternité**

La femme enceinte a droit à un congé maternité pré et post natal, sa durée diffère en fonction de nombre d'enfants à charge (Annexe C). Des indemnités journalières sont versées à la salariées pendant toute la durée du congé. Elle doit être affiliée à l'assurance maladie depuis au moins 10 mois et justifier d'avoir travaillé au moins 200H durant les trois derniers mois. On retrouve sur le site de la Caisse d'Assurance maladie les dispositions d'attributions des indemnités<sup>21</sup> : *« L'indemnité journalière versée pendant le congé maternité est égale au gain journalier de base, calculé sur la moyenne des salaires. »*

*Montant maximum de l'indemnité journalière maternité au 01/01/2012 :*

<sup>20</sup> PENET S, DREES, Etudes et résultats, « Le congé de maternité », résultats issus de L'enquête « Congés autour de la naissance », réalisée en 2004, N° 531, octobre 2006, p.2

<sup>21</sup> Consultable sur : <http://www.ameli.fr/employeurs/vos-demarches/conges/le-conge-maternite/indemnite-journalieres.php>

*78,39 € par jour dans les départements de la Moselle (57), du Bas-Rhin (67) et du Haut-Rhin (68).*

*80,04 € par jour dans les autres départements. »*

Les indemnités sont versées tous les 14 jours.

Le rapport de la DRESS <sup>22</sup> nous indique que les femmes, de leur étude, qui ont rajouté leur congé annuel à la suite de leur congé maternité : soit pour rester plus longtemps avec leur enfant soit pour solder leur congé annuel. Il en ressort qu'au final « *au total, seules 12 % des mères actives occupées dont c'est le premier ou le deuxième enfant, et 16 % de celles qui ont au moins trois enfants ont pris un congé strictement égal à la durée légale* »

Le congé maternité légal décidé par l'Union Européenne est de 14 semaines. Selon l'étude Congés maternité de la DRESS, 2004, 84 %<sup>23</sup> des mères déclarent que le congé de maternité devrait durer plus longtemps. Une proposition d'allongement de ce congé a été déposée en 2010 au Parlement européen pour passer à 20 semaines de congés afin d'harmoniser les pratiques au sein des pays de l'Union Européenne, mais elle n'a pas été adoptée par le conseil de l'Union pour des raisons essentiellement économiques.

L'activité professionnelle doit s'interrompre pour laisser pleinement la place à la naissance et à l'arrivée de l'enfant. Le congé maternité dure dix semaines au plus court après l'accouchement, la question d'une reprise ou non de l'activité professionnelle se pose rapidement.

## **2.7 Envisager une reprise ou non du travail après l'accouchement**

Selon l'étude de la DRESS<sup>24</sup> en 2004, les femmes gardent contact avec le milieu professionnel et reprennent leur emploi assez tôt après l'accouchement : « *certaines (12 %) reprennent progressivement leur travail avant la fin du congé de maternité, 77 % d'entre elles répondent positivement à la question « Pendant votre congé avez-vous eu des contacts professionnels avec vos collègues ? »*. Il en ressort que les mères ouvrières ou employées ont eu moins de contact professionnels que les mères cadres ou libérales. La déconnection avec le milieu professionnel n'est pas tout à fait complète en fonction du poste occupé. Les relations

---

<sup>22</sup> PENET S, DREES, Etudes et résultats, « Le congé de maternité », N° 531, octobre 2006, p4

<sup>23</sup> PENET S, Op.cit.p7.

<sup>24</sup> PENET S, Op.cit.p6.

avec les collègues qu'elles soient amicales ou plutôt professionnelles induisent ou non la persistance du lien avec le milieu professionnel. La reprise du travail peut se faire de manière plus douce en diminuant le temps de travail.

### *Temps partiel : choisi ou subi ?*

En 2010, une femme sur trois travaille à temps partiel.<sup>25</sup> Il est plus fréquent dans les emplois moins qualifiés : 17% des cadres, 37% des employées et 30% des ouvrières. Le temps de travail est une caractéristique qui différencie le travail masculin et féminin. Une femme salariée sur quatre occupe un emploi à temps partiel. Cependant de nombreuses femmes travaillant à temps partiel désirent travailler plus. Les horaires de travail sont souvent atypiques : elles travaillent généralement entre 15h et 29 heures par semaine. Le choix d'un temps partiel est la stratégie développée par les femmes pour leur permettre d'articuler travail et prise en charge de leurs enfants.

Au fil des naissances, les mères modifient leur temps de travail avec une tendance à la diminution, une modification de leur poste ou un changement de l'activité. Une étude de l'INED, en 2006, nous montre que les interruptions d'activités sont de plus en plus fréquentes : 37% suite à une première grossesse, 47% à la deuxième grossesse, 70% à la troisième grossesse. Le temps partiel est considéré comme un moyen de conciliation vie familiale et vie professionnelle mais il apparaît parfois comme un emploi précaire.

Certaines femmes font le choix de rester auprès de leurs enfants après la naissance. Leur projet professionnel n'est pas forcément écarté mais il est en suspens le temps du congé parental.

### *Congé parental*

Le congé parental d'éducation (CPE) a été créé par la loi du 2 juillet 1977. Il est codifié aux articles L.122-28-1 à L.122-28-7 du Code du travail.

Le congé parental indemnisé est accordé jusqu'aux trois ans de l'enfant. Un groupe de travail sur le rapport de la famille (2005) a comparé le congé parental français et celui des pays scandinaves qui ont une certaine expérience dans ce domaine. Ils indiquent que la présence permanente de la mère auprès de l'enfant est particulièrement importante durant la première année de son existence et moins pour la deuxième année.

Les politiques familiales françaises en vigueur ont tenté de mettre en place des aides familiales pour l'éducation des jeunes enfants. L'Aide Parentale d'Education (APE) a été créée en 1985 et est destinée à l'un ou l'autre des parents de trois enfants dont l'un a moins de trois ans. En 1994, la loi sur la famille élargit les droits de l'APE aux familles de deux

---

<sup>25</sup> INSEE « Travail et emploi », Ibid p.112

enfants. Elle donne droit à un versement d'une allocation aux personnes qui souhaitent se consacrer à l'éducation de leur enfant. Pour en bénéficier il faut pouvoir justifier d'une période d'activité de deux ans au cours des cinq années précédant la naissance. En revanche aucune condition de ressources n'est nécessaire. De nombreuses mères en bénéficient et cessent alors leur activité. Depuis 2004, l'APE est devenue le Complément de Libre Choix d'Activité (CLCA) dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE). Elle peut désormais être perçue dans le cas d'une activité à temps partiel et dès le premier enfant pour une durée maximale de six mois. De plus, VANOVERMEIR S<sup>26</sup> rapporte que « *Plus les situations d'emploi initiales sont précaires, moins les parents reprennent une activité professionnelle après la sortie du dispositif.* » On peut expliquer cela par un calcul des indemnités reçues pendant le congé parental, parfois plus avantageux comparé à un salaire au SMIC\*. De nombreux foyers effectuent ce calcul pour prendre ou non un congé parental. (Annexe D).

L'objectif d'un congé parental est de faciliter la prise en charge du nourrisson et non pas de retarder le retour à l'emploi de la femme. Dominique Méda, philosophe et sociologue française, propose de mettre en place un congé « *petite enfance* »<sup>27</sup>, analogue au congé parental existant, « *mais bien rémunéré et égalitaire entre le père et la mère* ». Elle propose un congé de 42 semaines pris à la suite du congé maternité, et la moitié de ce temps serait consacré à la mère et l'autre moitié au père. Elle l'imagine mieux rémunéré, par exemple « *à hauteur de 80% du salaire* ». Ce type de congé permettrait aux mères allaitantes de pouvoir continuer plus longtemps et d'impliquer un peu plus les pères demandeurs auprès de leur enfant dès les premiers mois.

---

<sup>26</sup> VANOVERMEIR S, « Une majorité des bénéficiaires du CLCA à taux plein retravaillent quelques mois après être sortis du dispositif », Femmes et hommes, Regards sur la parité, Insee Références, édition 2012

<sup>27</sup> MEDA D, PERIVIER H, *Le Deuxième âge de l'émancipation, la société, les femmes et l'emploi*, La République des idées, éditions SEUIL.2007, p.92-93

### 3 Réorganisation des rôles parentaux

---

Une grossesse vient bouleverser l'équilibre mis en place au sein du couple construit à deux. Levi Strauss, anthropologue et ethnologue, a décrit trois piliers fondateurs de toute société dont la répartition des tâches au sein du couple.

La naissance d'un enfant au sein du couple entraîne de nombreux changements ; qu'en est-il des bouleversements professionnels et personnels des pères ? Les changements opérés sont très différents entre les pères et les mères, 39% des mères qui travaillent déclarent que leur activité a été modifiée par la naissance de l'enfant. Ce n'est le cas que de 6% des pères<sup>28</sup>. Le nombre d'enfants joue un rôle important dans la poursuite ou non d'une activité professionnelle pour les femmes, tandis qu'il n'a que peu d'impact sur la situation professionnelle des pères. Les changements ne touchent pas les parents de la même manière : 54% des femmes quittent leur emploi contre seulement 7% des hommes; les réductions de temps de travail concernent 22% des femmes et 6% des hommes. Ainsi ce sont les mères qui réduisent leur temps de travail. Cependant les pères opèrent plus souvent des modifications d'horaires sans diminution du temps de travail. Au sein du couple, la femme est l'actrice principale des réaménagements professionnels. Christine GUIONNET et Erik NEVEU écrivent dans leur ouvrage, la *Sociologie du genre*, à propos de l'implication des pères au sein du foyer :

*« En général, plus le nombre d'enfants augmente, plus les hommes s'investissent dans les engagements professionnels et réduisent le temps consacré à la maison, et plus, au contraire, les femmes font l'inverse »*<sup>29</sup>.

Une étude épidémiologique a fait état de la progression du partage des tâches domestiques auprès de français entre 1999 et 2010<sup>30</sup>. Les auteurs notent une diminution des tâches domestiques pour les femmes en 2010 : 4 heures par jour y sont consacrées c'est 30 minutes de moins qu'en 1999. Ceci est valable pour les mères de moins de 3 enfants (+ 8 minutes chez des mères de plus de trois enfants). Le temps de travail et celui pour les loisirs a augmenté en 11 ans. Les pères de famille ayant moins de 3 enfants consacrent plus de temps aux tâches domestiques. Ils remarquent que plus le couple a d'enfants et plus la répartition est inégale. Les pères consacrent 9 minutes de plus aux tâches domestiques qu'en 1999. La

---

<sup>28</sup> PAILH A, SOLAZ A, « *Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes* », Population et Société n°426, septembre 2006.

<sup>29</sup> GUIONNET C, NEVEU E, Op.cit. p.192

<sup>30</sup> RICROCH L, Dossier, *En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, ...*; Regards sur la parité, édition 2012, p70-80

progression de participation des femmes au marché du travail ne semble donc pas se traduire par un partage plus égalitaire des tâches domestiques entre les sexes. L'étude de la DRESS, témoigne de la volonté des femmes à obtenir une égalité dans la répartition des tâches domestiques au sein du couple : « 42 % des mères ouvrières estiment que le rôle premier de la mère est de s'occuper de son enfant contre 28 % des mères cadres, plus nombreuses (35 %) à considérer que le père doit occuper une place aussi importante que la mère auprès de son enfant, alors que seules 29 % des mères ouvrières mettent en avant ce rôle paternel. »<sup>31</sup> L'hétérogénéité des femmes révèle que la répartition des tâches au sein du couple semble être en lien avec la profession de la mère.

Le mythe d'Hermès et Hestia, symbole de la division sexuelle du travail, semble aboli (Hestia, gardienne du foyer, et les hommes à Hermès, sortant explorer le monde extérieur et rapportant au foyer son tribut sous forme de salaire). La maîtrise de la fécondité a permis une libéralisation des femmes et elles ont pu s'investir dans le milieu professionnel. La législation a favorisé une conciliation entre maternité et travail. De plus, les professionnels de santé sont avec les employeurs des acteurs garants de la protection de la femme enceinte dans son environnement de travail. Les temps de pause professionnelle sont des périodes privilégiées pour se consacrer à l'arrivée et à l'accueil de l'enfant. Les pères semblent avoir une place au sein de cette conciliation travail/grossesse.

---

<sup>31</sup> PENET S, Ibid. p7

## ***II. Maternité et travail : paroles de mères***

---

### ***1 L'élaboration de l'étude***

---

#### **1.1 L'émergence de la réflexion**

La profession de sage-femme est diversifiée, elle ne se restreint pas à la réalisation d'actes médicaux. C'est un métier dédié aux femmes, à leur écoute et à leur accompagnement du début de la grossesse jusqu'à la naissance et même après. C'est en assistant à des consultations de suivi de grossesse ou en salle d'accouchement que nous avons perçu l'importance de prendre en charge la femme dans sa globalité. Combien de fois avons-nous entendu « *Les femmes ne sont pas qu'un ventre* ». En effet, elles se présentent à nous (professionnels de santé) avec leur histoire, nous sommes là pour les écouter et les prendre en charge le mieux possible. Leur profession est parfois oubliée mais des conditions de travail difficiles peuvent être un motif de consultation des femmes.

Il s'agit pour notre étude de recueillir le discours de quelques femmes, ayant des parcours professionnels différents et d'analyser leur expérience concernant la conciliation travail/grossesse.

#### Problématiques :

Comment les mères distinguent-elles leur vie privée de leur vie professionnelle?

Comment intègrent-elles leur grossesse au sein de leur activité professionnelle?

Comment vivent-elles cette pause professionnelle?

Dans quelle mesure les pères sont-ils inclus dans ces processus?

#### Hypothèses :

Le travail est identitaire.

Le travail conditionne la programmation de la grossesse.

La profession influence le vécu de la grossesse.

Le père a un rôle déterminant dans la réussite de la conciliation travail/grossesse, par son accompagnement.

## 1.2 Méthodologie

L'étude de la conciliation travail/grossesse répond au vaste domaine des sciences humaines. Il nous semblait plus approprié de réaliser un mémoire de type sociologique. Pour mener à bien cette étude qualitative, nous avons pris le parti de réaliser des entretiens semi-directifs (Annexe E). Ce type d'entretien permet de ne pas restreindre le discours de l'interviewée dans des questions prédéfinies. Il lui laisse la possibilité de développer et d'orienter ses propos sur les différents thèmes. La possibilité de mettre en place des questionnaires avait été abordée mais la contrainte de temps ne nous le permettait pas de faire les deux. Après réflexion, nous avons choisi de garder seulement des entretiens. Il s'agissait d'analyser les propos des différents témoignages des femmes et non pas de réaliser une étude statistique. Le nombre d'entretiens réalisés a permis d'analyser au mieux le discours livré par les mères. Nous ne pouvons pas en tirer de conclusions générales. Nous avons pu cependant mettre en évidence des comportements permettant d'éclairer notre réflexion.

Après accord de Mme Philippe, cadre du service de suites de couches de la maternité du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nantes, nous avons pu rencontrer des accouchées. Le choix des femmes s'est fait au hasard pour les premières puis nous avons orienté nos choix pour obtenir une diversité professionnelle. La première idée fut de s'intéresser aux femmes ayant travaillé tout au long de leur grossesse, mais devant les difficultés de recrutement nous avons élargi notre panel de femmes. Nous consultons les dossiers des patientes hospitalisées en suites de couches d'avril à octobre 2012. Le seul critère de sélection était la profession exercée par les femmes. La suite du dossier obstétrical n'a pas été prise en compte. La totalité des femmes rencontrées pour une demande d'entretien l'ont accepté. La première rencontre se faisait au CHU. Après exposition du sujet, nous leur proposons de réaliser un entretien quelques semaines plus tard à leur domicile. Cela donnait la possibilité aux mères d'être dans leur environnement, diminuant au maximum notre statut d'étudiante sage-femme. Cette méthode permettait aux femmes d'être plus spontanées et nous pouvions appréhender leur milieu de vie. Une seule femme n'a pas souhaité réaliser l'entretien à son domicile, nous l'avons donc interrogée durant son séjour en suites de couches.

Chaque entretien était enregistré, après accord de l'interviewée, pour faciliter sa retranscription. Nous avons veillé à préserver l'anonymat des mères et de leur entourage en modifiant les noms, prénoms et villes cités. Nous avons réalisé 6 entretiens. (Annexe F)

L'analyse des entretiens nous a permis de faire ressortir trois thèmes particuliers : la distinction entre la vie professionnelle et la vie privée, la difficulté de l'intégration de la grossesse à l'activité professionnelle et la répartition des rôles parentaux.

### **1.3 Les difficultés rencontrées**

La première difficulté a été de nous familiariser dans le domaine de la sociologie. Nos connaissances en sociologie se sont développées au fil de l'étude et de nos lectures. Il a fallu apprivoiser la manière de mener un entretien. Il était difficile de laisser les femmes libres de leurs pensées et de ne pas trop les couper pour revenir à notre trame d'entretien. Au fur et à mesure des entretiens, nous avons appris que le silence pouvait être un atout dans la poursuite du discours.

La seconde difficulté a été le choix des mères. Nous avons convenu de prendre un échantillon de femmes ayant des professions diversifiées, le seul critère retenu était celui d'avoir travaillé au cours de sa grossesse. Le choix était fait au hasard pour les premiers entretiens puis plus orienté de manière à avoir des femmes ayant des professions variées. Nous avons été limités dans le choix de nos interviewées, car il était difficile de pouvoir rencontrer des femmes ayant travaillé jusqu'au bout de leur grossesse. De plus, nous aurions souhaité avoir plus de femmes exerçant des métiers manuels.

Enfin, nous avons rencontré des difficultés dans l'enregistrement d'un entretien, perdant trente minutes d'entretien, nous obligeant à en réaliser un nouveau. Cet incident, nous a permis de constater que cette femme dans deux contextes différents ne réagissait pas de la même manière, la difficulté était de ré-orienter la femme vers notre thématique.

## 1.4 L'Echantillon

<b>Femmes</b>	<b>Age</b>	<b>Niveau d'études</b>	<b>Profession</b>	<b>Conjoint</b>	<b>Statut conjugal</b>	<b>Nombres d'enfants à charges</b>
<b>Sophie</b>	24 ans	Bac Pro Vente	Commerciale	Mécanicien automobile	Mariée depuis 1 an	1
<b>Patricia</b>	33 ans	Bac +8	Enseignante chercheuse	Gérant d'auto-écoles	Concubinage	2
<b>Anita</b>	33 ans	Bac Pro	Assistante scolaire	Tourneur sur commande numérique	Mariée depuis 10 ans	4
<b>Caroline</b>	27 ans	Bac +2	Conseillère d'accueil	Ouvrier	Concubinage	2
<b>Gwénaëlle</b>	36 ans	Bac +6	Architecte libéral	Ingénieur	Concubinage	2
<b>Aurélie</b>	20 ans	Bac Littéraire	Serveuse en restauration rapide	Serveur en restauration rapide	En couple depuis 3 ans, grossesse célibataire, puis projet de vie commune à la naissance	1

## ***2 La distinction entre vie privée et vie professionnelle : la conciliation en dehors de la grossesse***

---

Avant de nous intéresser à l'accommodation entre la grossesse et l'activité professionnelle, voyons de quelles manières les femmes interrogées s'impliquent au sein de leur profession.

Penser les femmes dans leur milieu professionnel avant la grossesse, nous aide à mieux aborder les changements opérés par la suite. Les femmes interviewées s'impliquent de manière totalement différente dans leur activité professionnelle.

### **2.1 Notion de temps et d'espace : entre dépendance et autonomie**

En étudiant les entretiens il semblerait que le temps consacré au travail définisse un état de dépendance ou non à la profession.

Gwénaëlle, architecte en cabinet libéral, Patricia, enseignante chercheuse et Sophie, commerciale, nous font part de leur autonomie dans leur organisation professionnelle :

*« Ce sont des journées 9h-17h chez le client » ; « Et puis quand je rentre à la maison je fais un petit peu d'ordinateur et un peu de téléphone ».* (Sophie)

*« 9h-18h15 en gros. » ; « Mon temps de travail est divisé en deux, j'ai 50% d'enseignement réalisé face aux étudiants et 50% en recherche. Je travaille dans un laboratoire rattaché à l'université. Quand je ne suis pas en enseignement, je suis en recherche. »* (Patricia)

*« J'étais plutôt dans les 55 heures semaine. »* (Gwénaëlle)

La journée de travail est plutôt « à rallonge » et n'entre pas complètement dans le cadre qu'elles tentent de se définir. Sophie minimise la durée du temps de travail qu'elle effectue à son domicile, avec la répétition d'« un peu ». Les horaires ne sont pas fixes, leur autonomie d'organisation leur permet de s'adapter à leur charge de travail quotidienne.

La répartition du temps de travail est plus tranchée chez Anita, assistante scolaire, Aurélie, serveuse en restauration rapide ou Caroline, conseillère d'accueil dans une banque. Toutes les trois sont employées Elles sont plutôt dépendantes de leurs horaires :

« *J'approche les... on va dire les 16h par semaine même un peu plus ça peut aller jusqu'à 20h* » ; « *Je les emmène à l'école, à 11heures je vais au travail, je débauche il est 16h15 et je vais les prendre à l'école.* » (Anita)

« *En décalé avec des coupures* » (Aurélie)

« *8h45* » - « *18h* » (Caroline)

Leurs horaires sont établis à l'avance et ils sont fixes. Elles expriment toutes une dépendance temporelle et spatiale à leur emploi. La précarisation de l'emploi ressort au cours du discours d'Anita et d'Aurélie, toutes deux employées à temps partiel.

Au regard de la répartition du temps de travail des différentes femmes, nous pouvons définir deux groupes : un premier englobant les femmes autonome dans leur travail : Gwénaëlle, Patricia et Sophie. Le deuxième englobe les femmes qui ont une certaine dépendance dans leur travail : Anita, Aurélie et Caroline. Nous allons nous servir de cette construction pour analyser leur conciliation entre leur activité professionnelle et leur grossesse.

La notion d'autonomie mise en évidence dans le premier groupe, se retrouve dans leur manière de disposer des lieux. L'enchevêtrement entre les lieux de vie familiale et ceux professionnels, accentue le fait qu'elles s'organisent librement, jusqu'à intégrer complètement leur travail à leur sphère privée :

« *En fait on n'a pas vraiment de bureau, notre bureau c'est notre voiture et puis notre chez nous.* » (Sophie)

« *Le pire pour elle (sa secrétaire) c'était quand j'ai été 15 jours à l'hôpital, un jour elle venait avec les dossiers. Il y avait mon père, on était en rendez-vous de concours donc on bouclait les dossiers et elles (les auxiliaires de puéricultures) ne comprenaient pas, il y avait le bébé à côté, moi au clavier et mon père. J'ai accouché hier mais ce n'est pas grave, il y a des choses qui n'attendent pas quoi ! Et puis bébé il dort donc il n'en pâtit pas.* » (Gwénaëlle)

Le lieu de travail mute pour s'adapter aux besoins des deux femmes. Alors la distinction vie privée / vie professionnelle se révèle être plus difficile à faire. Ces femmes tentent de trouver une organisation optimale entre le temps consacré au travail et celui restant pour la vie familiale. Le rapport qu'elles ont construit avec leur profession au fil de leur parcours professionnel est-il une explication de cette difficile répartition ?

## 2.2 Le rapport au travail

*Identitaire...*

Le parcours professionnel et scolaire a été évoqué avec chaque femme, il semblerait que le lien avec leur profession se façonne en parti par un engagement plus ou moins long dans des études. En témoignent les premières phrases de présentation de chaque interviewée en début d'entretien : la même question a été posée aux femmes : *« Je vous laisse vous présenter, votre âge, votre situation, votre profession »* :

*« Je m'appelle Gwénaëlle, je suis architecte urbaniste. »* (Gwénaëlle)

*« On est 4 dans la famille. Moi je suis enseignant chercheur à la faculté de Pharmacie »* (Patricia)

Gwénaëlle et Patricia, décline leur identité en amenant assez tôt leur profession. Plus tard, le récit de leur parcours scolaire, nous laisse à penser que l'investissement personnel dans la réussite de leurs études a forgé leur identité. Les femmes plus détachées de leur travail, vont se présenter, lors des entretiens en mettant en avant leur statut de mère :

*« Je m'appelle Caroline, j'ai 27 ans. Deuxième bébé, deuxième grossesse. »* (Caroline)

*« J'ai 20 ans. Je m'appelle Aurélie. Je suis tombée enceinte à 19 ans, un peu jeune, ... »* (Aurélie)

*« On est mariés depuis 10 ans. On a notre 4<sup>ème</sup> enfant sur 10 ans [...] Moi je travaille dans une école »* (Anita)

Déjà, les deux typologies se dessinent, pour le groupe de femmes autonomes la création de leur identité passe par le travail et l'autre groupe s'identifie plutôt avant tout comme une mère.

L'histoire familiale ressort dans l'identification de Gwénaëlle à son métier. Pour elle, être architecte est une vocation. Son père, architecte aussi, lui a transmis sa passion, et ils travaillent maintenant ensemble :

*« En 2004, on a monté une nouvelle agence avec mon père. Il avait auparavant une agence et on a monté une agence ensemble. Donc aujourd'hui, je suis gérante de l'agence. On s'est associés pour créer une agence ensemble. Mais effectivement avec son bagage, ses connaissances etc., lui c'est le sage qui suit l'agence et moi je cours. »*

L'association professionnelle en famille limite la distinction vie privée/ vie professionnelle.

### *Alimentaire...*

Les femmes faisant parties du groupe des dépendantes exposent, comme on l'a vu précédemment, d'abord leur situation familiale puis leur statut professionnel. Le travail est pour elles principalement une source de revenu ou un moyen de garder un lien social: il est alimentaire.

*« Je n'ai jamais eu d'ambition. Pour moi : il faut travailler pour avoir un salaire à la fin du mois ». (Aurélié)*

*« J'ai un petit pécule, ce n'est pas énorme mais ça arrondit les fin de mois et puis ça me permet de sortir. » (Anita)*

Anita, nous fait penser par comparaison, aux femmes exposées en première partie, son revenu n'est pas forcément destiné à subvenir aux besoins de tout le foyer.

### *Domestique...*

Avoir un travail à l'extérieur de la maison permet d'avoir, « *Une vie de maman mais une vie de travail aussi* », c'est ainsi que le conçoit Anita, assistante scolaire à temps partiel et maman de quatre enfants en bas âge. Elle distingue son emploi où elle a un rôle de femme active et son travail à la maison, où elle a un « *rôle de maman à plein temps* ». Ce jeu dans deux tableaux fonctionne relativement bien et ses deux « *vies* » s'enchaînent au cours de la journée. L'emploi rémunéré apparaît alors comme un deuxième travail, comme si être mère était son premier travail, un travail domestique et volontaire mais qu'elle cumule avec un deuxième emploi, celui d'assistante scolaire. Ce dernier est nécessaire pour avoir une vie sociale « *c'est plus pour que moi j'aie une activité, pour que je me sorte, que j'aie des collègues* ».

La corrélation entre l'âge et la vision du travail ressort dans le récit du parcours professionnel d'Anita. En effet, lors de sa première grossesse, un deuxième revenu était essentiel pour leur couple qui débutait dans la vie active :

*« J'avais besoin d'argent, il fallait que je travaille » ; « J'ai demandé à travailler à 7 mois de grossesse, donc j'ai travaillé jusqu'au bout pratiquement pour avoir une paye pour lui acheter sa chambre et tout ça ».*

Le rapport au travail ainsi que le rapport à l'argent évolue en fonction des besoins et des revenus du foyer. Anita le montre dans son discours, nous parlant d'un travail alimentaire au début de sa vie professionnelle et dix ans plus tard, elle nous parle de son activité comme une distraction. Pour Anita, dix ans après leur premier enfant, l'emploi lui apporte « *un petit pécule, ce n'est pas énorme mais ça arrondit les fins de mois et puis ça me permet de sortir* ». L'équilibre semble avoir été trouvé en considérant son travail comme un plaisir, sans contraintes n'ayant même « *pas l'impression de travailler finalement* » elle ajoute « *C'est plutôt agréable comme métier. Ce n'est pas contraignant* ».

La distinction vie privée / vie professionnelle semble dépendre du rapport établi entre les femmes et leur profession : à la fois dans la répartition de leur temps de travail mais aussi dans l'espace réservé au travail. La conciliation entre l'activité professionnelle et la vie de famille se joue aussi dans la répartition des rôles au sein du couple.

### **2.3 Diviser les tâches domestiques pour mieux concilier travail et maternité ?**

La répartition des tâches au sein des couples est très hétérogène. Nous n'avons interrogé que des femmes donc nous nous contentons de relever leur vision de leur organisation à la maison, seul Fred, le mari d'Anita était présent une partie de l'entretien et a donc pu exprimer son point de vue à ce sujet.

Chez les dépendantes, les choses semblent organisées, elles ont des horaires fixes et leur conjoint aussi, ainsi un réel partage des tâches est envisageable : « *Ils vont aux tournois ensemble, ils font leur trucs, ils partent tous les samedis, en journée continue avec les sandwiches. Et moi je gère un peu plus la danse pour les filles. Chacun a son activité.* » (Anita) Fred est ouvrier et éducateur de rugby alors la répartition des tâches autour des activités sportives est la plus simple à mettre en place pour leur couple.

Chez les autonomes, les conjoints semblent peu présents, tous relativement absorbés par leur activité professionnelle : « *Yvan (gérant d'une auto-école), lui c'est un peu plus en fonction de la clientèle, c'est un peu plus variable et c'est souvent plus tard que moi.* » (Patricia)

Les conjoints de Patricia et de Gwénaëlle ont des horaires atypiques, Fabrice le conjoint de Gwénaëlle est ingénieur. La répartition des rôles est moins évidente dans ces cas-là.

Le travail se révèle être un aspect fort de leur identité, source de revenu ou domestique, les femmes interrogées tentent de distinguer vie privée et vie professionnelle par la gestion de leur temps. La participation des conjoints aux tâches ménagères semblerait faciliter cette articulation. Cependant leur investissement dépend fortement de leurs responsabilités professionnelles toutefois les pères ayant des horaires fixes consacrent plus de temps aux tâches domestiques que ceux ayant des horaires plus atypiques. De quelle manière la grossesse va-t-elle venir s'intégrer à cet équilibre mis en place ?

### 3 L'intégration de la grossesse à l'activité professionnelle

---

#### 3.1 La programmation de la grossesse

Après avoir exposé le lien entre les femmes et leur profession, une question se pose concernant la mise en route d'une grossesse : la situation professionnelle conditionne-t-elle la maternité ?

*La maternité avant tout*

Certaines femmes ont connu une situation professionnelle précaire, avec des contrats de courtes durées « *j'ai fait des boulots à droite à gauche* » (Caroline), suite à l'arrêt d'une formation : « *Enfin au départ je voulais une vie active mais ce n'était pas le boulot que je voulais, je voulais être comptable* » ; « *j'ai stoppé un peu tout et puis je suis venue* » ; « *une fois que l'on a une vie commune je crois que l'on... on zappe un peu le tour, on se dit on est dans notre petit cocon* » (Anita) ou après une période de chômage « *Pendant un an, j'ai été au chômage* » (Aurélie). La situation passagère a servi de cadre à la mise en route de projets familiaux.

Aurélie nous dit :

« *Moi j'ai fait tout dans le désordre en fait ! J'ai fait le bébé avant d'avoir vraiment la situation professionnelle. Nous, on a toujours eu des enfants très jeunes dans la famille.* »

Il y a-t-il un ordre des choses ?

Le groupe des femmes des dépendantes nous exprime une volonté d'avoir un enfant jeune pour en profiter après :

« *J'ai toujours voulu être maman assez jeune, dans le sens où bien quelque part c'est bête à dire mais je voulais en profiter jeune, je pense que l'on ne vit pas une grossesse pareil quand on a 20 ans que plus tard. Et puis moi avoir une première grossesse à 28 ans ça me paraissait tard en fait. Je n'avais pas envie que ma fille, ait 20 ans quand j'en aurais 50 ou 60* ». (Aurélie)

La notion « d'âge limite » se retrouve aussi dans le discours d'Anita :

« *Et puis en plus je me disais, je ne suis plus très jeune, enfin même si j'ai 33 ans ! Il y en a qui ont leur premier à 33 ans. Moi dans ma tête, je n'étais plus très jeune quoi. Parce que mes enfants je les ai tous eus avant 30 ans et c'était très bien comme ça. Et je m'étais dit*

*comme ça dans 20 ans, j'en aurai 43 et c'était très bien !* ». Cette grossesse plus tardive vient ébranler son schéma de vie « *Moi je m'étais fixé : tous les enfants avant 30 ans* ».

La grossesse apparaît naturellement bien accueillie par ces femmes si elles sont jeunes et disposées à vivre une maternité.

#### *Un enfant sur le tard*

Nathalie LAPEYRE<sup>32</sup>, sociologue du travail, évoque le recul de l'âge du premier enfant :

*« Les femmes prises dans une logique d'études supérieures exigeantes, ne prennent pas en compte leur future situation familiale, quand elles planifient leur carrière, jusqu'à se retrouver plus tard devant le fait accompli ».*

Le projet d'enfant se construit plus ou moins rapidement au sein du couple. Les femmes plus autonomes, ont un projet de vie assez différent des femmes précédentes. Une stabilité financière et une assise professionnelle semblent être des éléments essentiels à la mise en route d'une grossesse.

*« On voulait tous les deux un emploi stable et puis être prêts. »* (Sophie)

*« Oui oui, je voulais terminer mes études et puis trouver un travail, enfin trouver un travail ce n'était pas forcément l'objectif en soi pour avoir un enfant, mais c'était mieux quoi, si je pouvais trouver du travail avant d'avoir mon premier enfant. »* (Patricia)

*« Moi c'était évident que je n'aurais pas d'enfant, je n'en voulais pas à 20 ans. Mon idée c'était, je vis bien, je fais ce que je veux et puis quand le moment sera venu, il y aura le papa enfin tout ce qu'il faut ».* (Gwénaëlle)

Ces trois femmes appartiennent à une génération où les femmes font de plus en plus de longues études, ce qui repousse l'âge du premier enfant. Gwénaëlle a eu son premier enfant à 33 ans et Patricia est dans la moyenne établie car elle a eu son premier enfant à 27 ans. Dans notre échantillon l'âge moyen du premier enfant est de 25,1 ans<sup>33</sup>, légèrement inférieur à la moyenne nationale, car selon l'Insee, il est de 28 ans en 2010<sup>34</sup>. En 1967, les femmes avaient leur premier enfant à 24.2 ans. Trois points, étayés en première partie, peuvent expliquer ce

<sup>32</sup> Nathalie LAPEYRE, Op.cit .p89

<sup>33</sup> Selon nos propres calculs.

<sup>34</sup> DAVIE E « Un premier enfant à 28 ans ». Division Enquêtes et études démographiques, INSEE N° 1419, octobre 2012

recul : la généralisation des études aux filles, la maîtrise de la procréation et une vie de couple plus longue. Ces femmes ont surtout envie de profiter plus longtemps de leur vie à deux. Patricia et Gwénaëlle sont toutes les deux en concubinage depuis plus longtemps que les femmes appartenant au groupe des dépendantes: dix ans pour Gwénaëlle et tout juste un an pour Aurélie.

Gwénaëlle nous fait part de la position de son conjoint concernant son schéma de vie :

*« Fabrice, lui, il voulait des enfants. C'est une des premières choses qu'il a posées quand il m'a rencontrée. J'étais assez choquée d'ailleurs. »* (Gwénaëlle)

Un décalage existe entre les deux compagnons, cette demande vient perturber son schéma à elle *« j'étais choquée »*. Pour lui, évoquer ce projet est important pour continuer la relation. Elle utilise le mot *« posées »*, comme si elle vivait cette demande comme une condition sine qua non. Ils auront un enfant huit ans après leur rencontre.

Nathalie LAPEYRE s'est intéressée aux femmes exerçant une profession libérale, elle écrit : *« que bien souvent leurs ambitions se sont nourries des aspirations maternelles à l'autonomie, ainsi que l'image d'une mère active, que ces dernières véhiculaient »*. Le discours de Gwénaëlle l'illustre :

*« Ma mère m'a toujours dit qu'il fallait profiter de la vie avant d'avoir des enfants ».*

Dans notre échantillon de femme, le début de grossesse n'est pas forcément calculé mais plutôt orienté par un arrêt du contraceptif. Seule Patricia a planifié ses deux accouchements en été pour limiter les répercussions sur sa charge de travail, mais une telle pratique ne dénie-t-elle pas la maternité de toute sa spontanéité ?

*« A chaque fois on s'est arrangé pour que les... enfin on a réussi à ce que l'accouchement tombe en été, comme ça je suis sûre que mes enseignements sont terminés » ; « Ça a marché donc tant mieux, ça n'aurait pas marché bon on aurait fait autrement, mais on avait prévu pour que ça tombe pendant l'été. Parce que j'ai mes enseignements de septembre à mai. »* (Patricia)

Le calendrier de la grossesse de Patricia doit s'accorder sur celui de ses enseignements. Et c'est un vrai succès : elle utilise de manière répétée le mot *« marché »*, c'est la manifestation d'un pari réussi. La grossesse, elle, peut se dérouler pendant l'année en cours mais l'accouchement lui n'est pas concevable pendant l'année scolaire: *« ça a moins de*

*répercussions dans notre profession que si ça tombait en plein milieu d'année* ». Le projet d'enfant se révèle être un frein pour l'activité professionnelle dans ce contexte.

Dès le début de la grossesse, les femmes connaissent leur terme présumé de fin de grossesse, elles savent donc à quelle période elles vont devoir s'absenter du travail pour se consacrer à l'arrivée de l'enfant.

### **3.2 L'annonce de la grossesse: rompre le mythe de la travailleuse parfaite.**

L'annonce de la grossesse à l'employeur peut se montrer délicate dans certaines situations. Néanmoins, la femme enceinte n'est pas obligée de révéler sa grossesse à son employeur à partir du moment où elle ne souhaite pas faire valoir ses droits, comme c'est notifié dans l'article L1225-2, du code du travail :

*« La femme candidate à un emploi ou salariée n'est pas tenue de révéler son état de grossesse, sauf lorsqu'elle demande le bénéfice des dispositions légales relatives à la protection de la femme enceinte ».*

Malgré des mesures de protections mises en place, on remarque que certaines femmes interrogées évoquent une appréhension au moment de l'annonce.

Quelles soient autonomes ou dépendantes, elles ont toutes attendu d'être sûres que la grossesse se poursuivait pour l'annoncer à leur employeur.

*« Première et deuxième grossesses j'ai attendu la première échographie pour leur annoncer »* (Caroline)

*« J'ai demandé au médecin à partir de quand il fallait que je le prévienne, apparemment il n'y avait pas de date obligatoire. »* (Sophie)

La première échographie semble souvent donner l'aval pour annoncer la grossesse à leur employeur.

A l'inverse, d'autres essaient de cacher la grossesse le plus longtemps possible. Gwénaëlle, se sent trahie par son corps :

*« La première je l'ai annoncée à 5 mois, j'étais toute serrée dans mes affaires et tout. Je ne voulais pas » ; « Je les ai annoncées au dernier moment, quand c'était inévitable » ; « Pareil oui, enfin 4 mois et demi car je prenais du ventre facilement et je voulais quand même attendre un peu. À mes parents aussi la première grossesse je l'ai annoncée à 4 mois.*

*Je ne voulais pas me faire de fausses joies et même pour ma mère, si jamais il se passait un truc. »*

Gwénaëlle attend au moins cinq mois, marquée par l'histoire de sa mère, ayant accouché d'un enfant mort-né. Elle évoque sa peur d'une fausse couche ou d'une mort fœtale in-utéro, cet élément explique aussi sa volonté de garder secrète sa grossesse : *« Si je faisais une fausse couche, ça ne regardait personne »*. Par ce choix d'une annonce tardive, elle met en avant une volonté de préserver sa vie privée de sa vie professionnelle.

Pour d'autres, la réaction de l'employeur est positive et la conciliation semble être plus facile :

*« Content pour moi »* (Sophie)

*« Oui, oui pas de soucis »* (Caroline)

De plus, l'avis des collègues est à chaque fois rapporté par les femmes. Ce partage semble être important pour les femmes :

*« Mes collègues de travail étaient super contentes »* (Caroline)

*« Ah oui, oui, mieux que moi. Mon employeur, elle m'a même appelée à la maternité »*  
(Anita)

*« Pour Luzia, ils s'en doutaient tous. Et ils avaient nommé Maria porte-parole pour savoir si j'étais enceinte, donc j'avais répondu à elle. Et puis je ne prenais plus de café, etc... il y a des choses qui m'ont trahie. Et puis ils venaient tous d'avoir leurs enfants donc ils «étaient dans le truc »* (Gwénaëlle)

L'annonce entraîne la sensation d'un bonheur partagé à plusieurs. Et l'expérience d'une grossesse par les autres femmes de l'entreprise, permet de rendre compte de la faisabilité de la maternité.

A l'inverse dans la situation d'Aurélie, sa grossesse n'est pas acceptée par son employeur : *« Pour eux ça ne leur venait même pas à l'esprit qu'une de leurs employées pouvait tomber enceinte, vu que l'on... c'est un emploi..., enfin même si c'est un CDI ce n'est pas un emploi durable »*. (Aurélie) Elle semble réduite à son statut de travailleuse et n'est plus considérée comme une femme potentiellement future mère de famille.

L'annonce de la grossesse est l'instant où les femmes autorisent de partager leur vie privée avec l'extérieur. C'est l'expression d'un changement de statut. Le modèle de la travailleuse s'estompe pour laisser place à celui de la femme enceinte. Comment la grossesse va-t-elle s'intégrer au monde professionnel ?

### 3.3 L'articulation du travail et de la grossesse

Selon leur rapport au travail, les femmes interrogées semblent laisser une place plus ou moins importante à la grossesse.

#### *La grossesse mise au second plan*

Selon le dicton repris par certaines des femmes rencontrées « *La grossesse ce n'est pas une maladie* ». Ces paroles sont, peut être le reflet d'une volonté de rester dans une normalité pour ne pas être mise plus à l'écart. Nous pouvons aussi appuyer cette notion par une enquête réalisée en Australie par Judy Wajcman et Bill Martin (2002), concernant les femmes managers qui « *redoutent que leur maternité implique autant un tournant professionnel à risque qu'un bonheur privé* ». En effet, cette idée ressort du discours des femmes autonomes. Sophie, nous dit : « *Moi dès que l'on me disait ah tu es enceinte : « bah ne touche pas à ça, ne fais pas ça », ça m'agace* » (Sophie). Elle continue ses activités sans vouloir mettre au premier plan sa grossesse. Cela peut s'expliquer par son poste de commerciale, qui exige qu'elle ait une obligation de résultat annuelle. Alors la grossesse engendre pour elle une diminution de son salaire :

*« Quand j'ai appris que j'étais enceinte, on était au mois de septembre, donc on commençait tout juste donc je me suis dit, je vais être vulgaire, mais j'ai « niqué » mon année, enfin je ne vais pas pouvoir faire mes résultats [...] enfin moi pour mon métier on est beaucoup moins motivé parce que on se dit de toute façon « Pourquoi je vais aller frapper à cette porte alors que je ne n'irai pas jusqu'au bout ». J'étais donc moins motivée. C'est différent d'un autre métier, là moi, je suis commissionnaire, avec mes objectifs... »* (Sophie)

La grossesse semble passer aussi au second plan pour Patricia, elle nous dit :

*« Penser pouvoir prendre un peu de temps pendant sa grossesse ce n'est même pas la peine » ; « Avec le travail ce n'est pas évident car je ne suis pas remplacée » ; « On n'est pas remplacé en fait dans nos postes, quand on est en congé maternité » ; « Les congés maternités sont plus compliqués que les grossesses du coup tant que j'étais au travail, la grossesse ça allait » ; « C'est un peu compliqué de tout concilier. On n'est pas dans des professions où tout est forcément évident ». (Patricia)*

L'alliance travail et grossesse est positivée par Patricia, car la grossesse se fait oublier. Ajoutons la notion de temps que Patricia met en avant dans son discours : « *Une grossesse express* » ; « *J'ai même l'impression de ne pas avoir été enceinte, quasiment* » (Patricia). La charge de travail reste la même et les responsabilités qui lui incombent aussi. Patricia se

plonge dans son travail, sans se rendre compte de la durée de la grossesse. Pour Patricia, la première grossesse a pris le temps de s'installer « *J'ai eu le temps de me voir enceinte* ». La deuxième grossesse, elle, se fait oublier. Faire la part des choses entre la grossesse et la charge de travail paraît compliqué.

Gwénaëlle, gérante d'un cabinet d'architecte, n'a pas d'autre choix que celui de continuer à tenir ses responsabilités: « *J'étais crevée, mais ça venait parce que je ne me posais pas ou peu [...] je cumulais quoi. Mais bon j'ai toujours fais dix millions de choses en même temps* » ; « *Moi j'avais plein, plein de rendez-vous que je ne pouvais absolument confier à personne* » (Gwénaëlle) Elle explique son besoin de rester toujours en activité par sa nature hyperactive. Et elle ne peut déléguer l'ensemble de ses responsabilités. Pour Gwénaëlle il s'agit là de résister à la fatigue de la grossesse « *je tenais le coup* ». Gwénaëlle, Patricia et Sophie témoignent d'un engagement professionnel sans limites jusqu'au dernier moment de la grossesse.

Les trois femmes adhèrent aux contraintes professionnelles et leur grossesse passe presque inaperçue. Leur implication pour leur grossesse n'est pas remise en cause.

La grossesse refoulée au second plan, les autonomes semblent mettre en avant que leur conciliation entre travail et grossesse est possible par le fait qu'elles ont eu une grossesse de déroulement normal. Mais où place-t-on la normalité ?

Par l'état de bien-être physique ? « *J'ai été en forme du début jusqu'à la fin* ». (Sophie), ou par le fait de ne pas s'arrêter de travailler ? « *Heureusement que j'ai eu une grossesse normale, parce que si j'avais eu une grossesse où l'on m'avait dit non il faut vous arrêter avant, il y aurait eu quelques problèmes.*» (Patricia)

Tant que la grossesse reste du domaine de la physiologie, les femmes ne l'assimilent pas à une maladie. A partir du moment, où un élément pathologique : fatigue, anémie, douleurs ou une pathologie gravidique apparaît, la grossesse tend à être vécue comme une maladie.

#### *L'apparition de contraintes,*

Le problème du trajet est fréquemment retrouvé dans le discours des femmes et en particulier chez Sophie et Caroline. La voiture est le moyen de transport entre le domicile et le lieu de travail le plus utilisé. Cependant, comme on l'a vu plus haut, elle est pour certaines le lieu de travail :

« On commence à être un peu plus imposante et voilà monter descendre de la voiture, c'est plutôt ça qui est fatigant. » (Sophie)

« Au boulot ça se passait bien, c'était plutôt les trajets en voiture le matin. » (Caroline). Le trajet devient le cœur du problème pendant la grossesse de Caroline, elle renforce cela en le répétant tout au long de son discours « le problème c'est le trajet », « pareil le trajet, toujours le trajet ». Ce n'est donc pas la charge de travail effective mais les contraintes physiques qui sont pénibles. On verra plus loin dans notre analyse qu'elle sera la seule à bénéficier d'aménagements de son poste de travail.

Les contraintes physiques se font aussi ressentir par des conditions de travail inadaptées à l'état de grossesse : port de charges lourdes, horaires en décalé, travail à haute température, etc. Aurélie, serveuse en restauration rapide en témoigne :

« Je restais tout le temps debout en continu, je n'avais pas de pauses, enfin c'est du travail à la chaîne donc je travaillais 4 heures sans m'arrêter. J'étais obligée de réclamer, pour boire un verre d'eau. Je travaillais quand même dans une cuisine où il faisait plus de 40°C, enceinte, plus les nausées car j'étais malade tout ça ... plus la fatigue. »

La fatigue, est un autre élément retrouvé dans le discours d'Anita, elle vient des contraintes familiales. Maman de quatre enfants en bas âge, elle ressent la fatigue non pas au travail « C'est plutôt agréable comme métier. Ce n'est pas contraignant », mais à la maison. La gestion de la vie quotidienne de ses trois enfants rend la grossesse plus difficile à supporter « J'étais vraiment fatiguée, parce que mine de rien ils sont tous grands donc ils ont besoin de manger, de fringues pour aller à l'école... ». De plus, Anita a déménagé à cinq mois de grossesse donc la fatigue s'est fait ressentir plus tôt « c'était super dur, les cartons et les stress, je l'ai super mal vécue à cause de la fatigue ». Les activités de chaque enfant nécessitent une organisation importante « Il y avait tout à faire : le sport le mardi soir, le mercredi la danse pour les filles, enfin bon 4 allers retours [...]. C'était très fatigant ». La fatigue ne vient pas du travail à l'extérieur pour Anita mais du fait qu'elle ait déjà une vie de famille à gérer avant l'arrivée de cet enfant.

### *L'accompagnement par les pères,*

Lorsque les femmes sont seules à gérer la grossesse au sein de leur travail, elles nous font part de la place que les pères tentent de prendre pour apporter leur soutien. Dans le groupe des femmes autonomes, les conjoints sont manifestement moins présents au cours de

la grossesse. Les femmes de notre échantillon mettent en avant les dissimilarités de vécu entre elle et leur conjoint :

*« Je pense que pour eux, c'est aussi une frustration, c'est qu'ils sont trop en retrait de la grossesse, nous on vit tout et eux ils vivent par procuration. »* (Sophie)

Cependant, il est difficile de mettre en évidence des attitudes spécifiques dans les comportements paternels. L'investissement du père dépend essentiellement de sa profession. Deux positions se distinguent:

- ceux qui vont parvenir à libérer un peu de temps pour être présents lors de consultations ou d'échographies :

*« Il a réussi à prendre des journées pour venir avec moi. »* (Caroline)

*« Les échos oui, il m'accompagnait. »* (Gwénaëlle)

Visualiser l'enfant dans le ventre, distinguer ses mouvements ou entendre son cœur battre sont autant de témoignages de sa présence. Ces examens permettent parfois de concrétiser un peu plus la naissance.

- ceux qui seront plus absents:

*« Un peu toute seule, au niveau suivi, il ne m'a pas beaucoup accompagnée on va dire très peu. »* (Patricia)

*« J'ai fait une grossesse célibataire »* (Aurélie)

L'inactivité des pères peut être expliquée par des contraintes de temps (pour Yvan, le conjoint Patricia), gérant d'auto-écoles, ou du fait d'une séparation concernant Bastien, le compagnon d'Aurélie.

Aussi, vivre l'expérience d'une deuxième grossesse permet au conjoint d'adopter une attitude différente de la première grossesse :

*« Il a réussi à prendre des journées pour venir avec moi. Il a réussi à en avoir plus pour le petit que pour la petite. Il n'avait pas le même poste donc du coup il pouvait moins se libérer pendant la première grossesse. »* (Caroline)

*« Parce qu'au niveau du boulot c'est pareil il a évolué, il a plus de travail qu'avant [...] Il venait à chaque échographie, alors que là il n'est pas venu à une seule. »*

*E : Il a pu arriver à temps pour l'accouchement ?*

*P : Oui, oui, ça aurait été le pompon quand même ! Il a pu venir à l'accouchement, heureusement » ; « Il y a même des parents qui lui ont reproché d'avoir assisté à mon accouchement, et de ne pas avoir pu prendre leur fille en leçon de conduite. »* (Patricia)

*« Il a essayé de changer un peu, sauf qu'il est tellement pris par son boulot, c'est bien dense et stressant. » (Gwénaëlle)*

Les obligations professionnelles des pères ne permettent donc pas toujours d'être réellement acteur auprès de leur conjointe au moment de la grossesse. Leur absence ne signifie en rien qu'ils ne soient pas impliqués.

Les femmes perçoivent les problèmes liés à la grossesse. Des adaptations de leur milieu de travail se révèlent alors nécessaires.

### **3.4 L'adaptation du milieu de travail à l'état de grossesse**

La grossesse n'apparaît pas comme un frein à l'activité professionnelle si des aménagements peuvent être opérés. L'article L1225-7 et L 1225-8 du code du travail<sup>35</sup>, permettent à la salariée de bénéficier d'aménagements de ses conditions de travail :

*« La salariée enceinte peut être affectée temporairement dans un autre emploi, à son initiative ou à celle de l'employeur, si son état de santé médicalement constaté l'exige. En cas de désaccord entre l'employeur et la salariée ou lorsque le changement intervient à l'initiative de l'employeur, seul le médecin du travail peut établir la nécessité médicale du changement d'emploi et l'aptitude de la salariée à occuper le nouvel emploi envisagé. L'affectation dans un autre établissement est subordonnée à l'accord de l'intéressée. L'affectation temporaire ne peut excéder la durée de la grossesse et prend fin dès que l'état de santé de la femme lui permet de retrouver son emploi initial. Le changement d'affectation n'entraîne aucune diminution de rémunération. »*

En pratique de quelles manières les femmes rencontrées ont-elles tenté d'aménager leurs conditions de travail?

<sup>35</sup> Article L 1225-7 du code du travail se référant aux changements d'affectation pour raisons médicales : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006900886&cidTexte=LEGITEX T000006072050>

Le groupe des dépendantes est relativement protégé au travail. La convention collective\* nationale de commerces de gros du 23 juin 1970 et étendue en novembre 2010 dans le cadre du plan d'égalité professionnelle des hommes et des femmes, met en place des dispositions pour améliorer les conditions des femmes enceintes :

*« A partir du 5e mois de grossesse, toute salariée sera autorisée à arriver le matin un quart d'heure après et à sortir le soir un quart d'heure avant le reste du personnel, sans perte de salaire. Toutefois, il peut être convenu entre la salariée intéressée et son employeur d'un aménagement différent de cette demi-heure rémunérée (art. 54.1 « Période précédant le congé de maternité » de la convention collective nationale des commerces de gros n° 3044). Les femmes enceintes au forfait annuel en jours s'organiseront pour bénéficier d'une mesure équivalente dans le cadre de l'organisation de leur travail. »<sup>36</sup>*

Le défi pour l'employeur : est soit d'assurer le maintien au travail de la travailleuse enceinte dans des conditions qui respectent sa santé et son bien-être tout comme celui de l'enfant à naître, soit de lui permettre de se retirer momentanément du monde du travail. En effet, certaines entreprises s'engagent à protéger les femmes enceintes au sein de leur société, par l'élaboration de conventions collectives, il s'agit souvent de grandes entreprises :

*« C'est prévu dans les conventions de l'entreprise » ; « On peut retrouver ça sur le site internet de l'entreprise, il y a tout d'inscrit [...] Je n'étais pas du tout perdue et j'ai pris les informations qui m'intéressaient et auxquelles j'avais droit. » ; « Tous les soirs à partir du 4ème mois je suis partie 25 minutes avant ». (Caroline)*

Cette organisation où les aménagements sont dictés par l'entreprise semble favoriser l'entente employée/employeur pendant la grossesse. Le sentiment de confiance est renforcé avec l'employeur. La grossesse apparaît comme reconnue au sein du cercle professionnel :

*« Je n'étais pas du tout stressée pendant mes grossesses » ; « Je suis toujours tombée avec des employeurs où ma grossesse passait avant, je n'ai pas ressenti de stress. C'était zen » ; « Tout s'est fait naturellement mon employeur était au courant, tout ça donc c'est bien. » (Caroline)*

Caroline apparaît être la femme la plus protégée au travail de l'ensemble des femmes rencontrées.

<sup>36</sup> Article 5 concernant les conventions collectives : « Maternité, paternité et parentalité », consultable sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCCArticle.do?cidTexte=KALITEXT000024401967&idArticle=KALIARTI000024401977&dateTexte=20110727&categorieLien=cid>

Quand les femmes ne bénéficient pas de diminution d'horaires elles tentent de réaménager leur poste de travail. Les réaménagements de poste peuvent être envisagés suite à un risque d'exposition du fœtus à un environnement toxique. Le code du travail, article L1225-12 le mentionne. C'est le cas de Patricia qui, lorsqu'elle doit manipuler des produits chimiques toxiques, se fait remplacer par une collègue « *J'ai toujours fait en sorte avec ma supérieure de changer de produits, par exemple on prenait des solvants moins toxiques ou pas neurotoxiques; en tout cas quand j'étais enceinte* ». Elle peut ainsi suivre ses recherches en cours.

Anita évoque son premier emploi lors de la grossesse de son aîné, Kévin. Elle travaillait dans une station-service jusqu'à huit mois de grossesse. Elle avait 23 ans, besoin de finances pour accueillir leur premier enfant en commun au sein du couple, « *J'ai travaillé jusqu'au bout pratiquement pour avoir une paye pour lui acheter sa chambre et tout ça* ». Un changement de poste avait été opéré afin de lui permettre de pouvoir travailler, « *Ils voulaient me mettre à la station mais bon ils m'ont mise à la caisse jusqu'à la fin de la grossesse* ». On comprend bien l'importance économique de ce travail pendant la grossesse pour Anita. Ils sont jeunes et s'installent en ménage donc elle ne se rend pas forcément compte des potentiels risques pour l'enfant à naître, elle nous dit : « *Je ne pensais pas trop au fait que je pouvais accoucher plus tôt ou que ça pouvait ne pas être bon pour le bébé. Quand c'est le premier je ne crois pas que l'on pense à tout ça. [...] Et puis j'avais 23 ans aussi, on ne pensait pas à tous ces risques pour le bébé...* ». La jeunesse, l'inexpérience d'une première grossesse et la nécessité d'avoir un revenu ont conduit Anita à travailler jusqu'à quinze jours avant son accouchement « *J'ai dû arrêter 15 jours avant l'accouchement, même pas. Mais bon en même temps je ne m'en suis pas ressentie, voilà. Donc c'était très bien comme ça. Mais je n'ai jamais refait pareil pour aucun* »

Lorsque la grossesse ne présente pas de caractère pathologique, les femmes peuvent demander à reporter de trois semaines (maximum) la date de début de congé maternité, repoussant d'autant la date de retour au travail. Cet aménagement est codifié par l'article L1225-17<sup>37</sup> du code du travail : « *A la demande de la salariée et sous réserve d'un avis favorable du professionnel de santé qui suit la grossesse, la période de suspension du contrat de travail qui commence avant la date présumée de l'accouchement peut être réduite d'une durée maximale de trois semaines. La période postérieure à la date présumée de l'accouchement est alors augmentée d'autant* ». L'enquête périnatale de 2010, nous rapporte que 5%<sup>38</sup> des femmes salariées ont effectué un report de leur congé maternité après la

<sup>37</sup> Article L1225-17 du code du travail, spécifique au report du congé maternité, consultable sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006195592&cidTexte=LEGITEXT00006072050>

<sup>38</sup> B BLONDEL et M KERMARREC, Op.cit. p17

naissance de l'enfant. Lors de sa première grossesse, Patricia a bénéficié de cet aménagement pour sa première grossesse « *oui, jusqu'à la fin, j'ai même réussi à rallonger d'une semaine, le congé maternité en la retardant d'une semaine, pour avoir une semaine de plus avant de reprendre* ».

L'aménagement des conditions de travail à la grossesse n'est pas retrouvé chez toutes les femmes interrogées. En effet, du fait de leur autonomie, Sophie et Gwénaëlle doivent gérer elle-même leur fatigue et ainsi effectuer des aménagements si nécessaire. Gwénaëlle, architecte, nous en fait part, en évoquant sa première grossesse :

*(La question porte sur un réaménagement de ses habitudes de travail) « Non. Bah non, parce que je tenais le coup, donc non. La grossesse s'est super bien passée, pas malade rien. Et puis même dans le début de la grossesse, on est allé au Chili, on a fait beaucoup de kilomètres. En fin je faisais attention, de ne pas monter au-delà de 4000 mètres. On a quand même fait un super beau voyage. Là pour le coup on était dans le désert, on voulait en profiter. »*

On retrouve la notion de grossesse normale et le désir de profiter probablement d'une liberté remise en cause avec l'arrivée de l'enfant.

L'absence de cadre réglementaire explicite au sein de l'entreprise contraint les femmes à s'autogérer pour pouvoir continuer de travailler. Sophie nous raconte son expérience :

*« J'ai vu avec mon responsable et puis je lui ai expliqué et il m'a dit : « de toute façon dès que tu te sens fatiguée, fais moins de voiture et puis aménage un petit peu, un peu plus de téléphone que de voiture ». Quand je sentais qu'il y avait des jours où j'étais plus fatiguée... » ; « Donc j'ai pu aménager mon temps de travail. »*

Les femmes réussissent à aménager leurs conditions de travail afin de concilier leur activité professionnelle et leur grossesse. Les obligations de la grossesse (consultations, examens biologiques, échographies, ...) s'intègrent-ils plus facilement au milieu de travail ?

*Intégrer les obligations de la grossesse aux obligations professionnelles,*

Il est prévu dans le code du travail, selon l'article L1225-16<sup>39</sup>, une disposition pour se rendre aux examens médicaux obligatoires de la grossesse.

---

<sup>39</sup> Article L1225-16 du code du travail spécifique à l'autorisation d'absence, consultable sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006900896&cidTexte=LEGITEX T000006072050>

*« Ces absences n'entraînent aucune diminution de la rémunération et sont assimilées à une période de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés ainsi que pour les droits légaux ou conventionnels acquis par la salariée au titre de son ancienneté dans l'entreprise. »*

Salariées ou non elles s'organisent toutes pour trouver des arrangements pour assister aux rendez-vous de grossesse.

*« Si ça tombait un jour où je devais travailler, eh bien j'organisais mon emploi du temps, enfin je partais plus tôt et puis j'allais à mon rendez-vous. Enfin ça ne posait pas de soucis. C'est prévu dans les conventions de l'entreprise. Je posais mes rendez-vous et puis après il fallait juste que je prévienne mon employeur que ce jour-là, je partirais un peu plus tôt ou que j'arriverais plus tard ». (Caroline)*

*« J'aménage mon temps de travail comme je le souhaite, du coup les prises de sang, mes consultations je les mettais sur mon temps de travail ». (Patricia)*

*« Du fait de mon métier, les rendez-vous, ce n'était pas compliqué à poser, j'aménageais mon temps de travail ». (Sophie)*

La grossesse semble trouver sa place par les obligations d'examen médicaux. Les femmes se libèrent facilement pour y assister. On note que toutes les femmes interrogées ont été suivies par un médecin généraliste.

#### *La coopération entre collègues,*

L'expérience vécue d'une grossesse par des collègues, permet aux futures mères de se rendre compte de la faisabilité de la conciliation vie privée / vie professionnelle dans leur contexte de travail. Pour Caroline, primipare, cela a été un point d'appui essentiel au cours de sa grossesse :

*« C'est vrai que mes collègues m'ont pas mal aidée et vu que moi c'était ma première grossesse dans l'entreprise, il y a plein de choses que je ne savais pas. Elles m'ont donné pas mal de conseils ». (Caroline)*

On ressent dans le discours de Caroline l'entraide et la transmission des savoirs entre femmes. Elle considère que l'entraide avec ses collègues est naturelle. A l'inverse, Aurélie ne peut se reposer sur ses collègues *« Ils ne m'ont pas aidée »* ; elle explique leur attitude par l'institution *« Non pas plus que ça, parce qu'en plus à la base l'entreprise X c'est chacun pour soi. »*

Les femmes interrogées semblent attachées à la gestion de la répartition de leur charge de travail. Le sentiment de culpabilité se fait sentir chez les femmes plus autonomes:

*« Tout le monde garde sa propre charge de travail, donc on peut difficilement demander aux collègues de nous seconder et de nous remplacer complètement. »* (Sophie)

*« On avait notamment un très gros concours qu'il a pris complètement à sa charge. Ce qui m'angoissait moi, parce que... si à cause de moi, il faisait une crise cardiaque, ça n'allait pas, parce que c'est dense, stressant et angoissant. » ; « J'ai mieux préparé mon arrêt car il y a une fille qui [...] me remplaçait sur l'organisation. Le but c'était que ce ne soit pas mon père qui reprenne tout le bazar ».* (Gwénaëlle) Elle assimile son entreprise à un « bazar » où elle seule s'y retrouve, d'où la difficulté de déléguer. *« Ca c'est sûr on ne peut pas charger la barque des autres. Enfin moi, je culpabilise, ça c'est sûr »* (Patricia). Pour Patricia, il est difficile de déléguer son travail à d'autres collègues, elle appuie ses propos en répétant le mot « sûr ». Caroline est plus nuancée, en effet elle va plutôt considérer cet arrangement entre collègues comme un acte naturel : *« C'est venu comme ça, elle m'a l'a proposé spontanément » ; « Et même moi ça ne m'a pas trop gênée, je me suis dit, car c'est toujours un peu embêtant »* (Caroline) La relation préétablie avec leurs collègues prend alors toute son importance.

Selon le discours des femmes, il semble que le réaménagement des conditions de travail passe par une coopération avec leurs collègues. Certaines femmes sont plus protégées par la mise en application des dispositions légales prévues. La grossesse semble prendre une place seulement à travers les obligations médicales. De quelle manière les professionnels de santé peuvent-ils intervenir dans la protection de la femme enceinte au travail ?

### *L'arrêt de travail,*

Quand la conciliation n'est pas possible, un arrêt de travail s'impose à n'importe quel terme de la grossesse. La grossesse est un moment clé dans la vie d'une femme. Bien souvent, les changements psychologiques et biologiques rendent la conciliation difficile pendant la grossesse. Une mise au repos est alors nécessaire à une poursuite optimale de la grossesse.

Quatre femmes parmi les six interrogées ont été arrêtées au cours de leur grossesse, plus ou moins longtemps avant leur congé maternité. Selon l'enquête périnatale de 2010,

78,2% des femmes s'arrêtent de travailler vers trente-deux semaines d'aménorrhées, c'est-à-dire deux semaines avant le début de leur congé maternité<sup>40</sup>.

Parmi les six femmes interrogées, deux femmes ont bénéficié d'un arrêt de travail précoce :

*« Je devais être enceinte de 6 mois. » ; « De toute façon je ne pouvais plus. J'étais vraiment super fatiguée, parce que mine de rien ils sont tous grands donc ils ont tous besoin de manger, de fringues pour aller à l'école... Et je n'étais pas forcément au mieux de ma forme parce que du coup je n'avais pas spécialement bien pris la nouvelle. Il y a ça aussi, quand on est bien, eh bien on est bien. Quand on prend ça moyen, eh bien on est moyen. »*  
(Anita, assistante scolaire)

*« J'ai été arrêtée très tôt. [...] j'étais enceinte de 3 mois et demi. »* (Aurélie, serveuse en restauration rapide)

La découverte de la grossesse pour toutes les deux a été relativement difficile : Anita n'avait pas ce projet d'un quatrième enfant et Aurélie a vécu une grossesse célibataire.

Le poids de l'autorité médicale ressort dans les récits de toutes les femmes rencontrées:

*« J'ai été arrêtée un petit mois avant la date butoir du début de congé maternité. J'avais des carences en fer, un petit peu de fatigue aussi, ce qui est normal. » ; « Je ne pensais pas que mon médecin allait m'appeler pour me dire ça « tu peux dire à ton patron que demain tu es en arrêt, c'est ta dernière journée » »* (Caroline)

*« Ils m'ont dit [...] « vous êtes arrêtée ». J'ai dit bon très bien. » ; « J'ai été arrêtée deux mois avant que le petit loulou naisse. »* (Gwénaëlle)

Gwénaëlle décrit sa mise en arrêt de travail comme une injonction thérapeutique donnée par des professionnels du corps médical « ils ». Elle ne nous dit pas exactement qui a prescrit l'arrêt de travail mais attache de l'importance au caractère indiscutable de l'annonce. Elle est mise au repos car les médecins ont diagnostiqué une menace d'accouchement prématuré. Accoucher prématurément, Gwénaëlle en a fait l'expérience lors sa première grossesse, donc lors de sa deuxième grossesse elle a été arrêtée relativement tôt en raison de cet antécédent obstétrical. L'angoisse de revivre une naissance d'un enfant prématuré est relativement présente. Elle établit une relation de cause à effet entre son accouchement prématuré pour sa fille aînée et son travail intense, « *Donc évidemment j'ai accouché en avance* ». Elle fait

<sup>40</sup> BLONDEL B et KERMARREC M, Op.cit. p.17

référence aux normes pour se rassurer et ne pas avoir de sentiment de culpabilité « *je crois que c'est dans les stats* ». Nathalie LAPEYRE, lors de ses recherches a remarqué que « *face à un rythme de travail plus effréné, les professions libérales présentent un des plus forts taux de grossesses pathologiques et de naissances prématurées* »<sup>41</sup>.

Devant le risque important d'un accouchement prématuré Aurélie a été hospitalisée dans le service de grossesse à hauts risques à trente semaines d'aménorrhée pendant une semaine. Elle explique son arrêt de travail dès trois mois de grossesse par ses conditions de travail pénibles et sa situation socio-économique difficile : « *J'ai craquée plus la pression du boulot* », elle vit isolée de sa famille et du père de l'enfant. De plus, sa grossesse n'avait pas été reçue de façon positive par son employeur et ensuite l'arrêt de travail précoce vient accentuer la discorde « *Pour eux si j'étais en arrêt c'est que j'avais la flemme, ce n'est pas que je ne pouvais pas travailler mais que je ne voulais pas.* » L'atmosphère de travail semble jouer un rôle important pour les femmes rencontrées. Caroline, elle, a été arrêtée pour anémie. L'indication de mise en arrêt pathologique est objective. Il arrive qu'elle soit discutable et laissée à la seule appréciation du prescripteur. Sophie a bénéficié à un congé pathologique pour une fatigue en fin de grossesse : « *J'ai arrêté le 16 février, oui c'était, ça, 8 semaines avant la date. [...] Si j'ai pris les 15 jours de pathologie.* » Elle nous rapporte les paroles de son médecin : « *Mon médecin m'a dit : « Je trouve ça limite ridicule que ce ne soit pas obligatoire, enfin toutes les femmes le prennent quasiment. » »*

De plus, aucune femme de notre échantillon n'a eu recours à un médecin du travail pour attester, par exemple, de conditions de travail à risques pour la femme ou pour l'enfant à naître. L'arrêt de travail n'est prescrit que par un professionnel médical selon l'état de santé de la femme enceinte : interrogatoire, examen clinique et/ ou examens para cliniques.

La rupture est brutale avec le monde du travail : « *J'ai coupé l'activité d'un coup* » ; « *Ca m'a fait une cassure directe, le lendemain je n'y suis pas retournée et du coup ça fait bizarre* » (Caroline). La sensation de vide est retrouvée chez Anita : « *Là ça m'a fait un gros coup de m'arrêter quand même.* » (Anita) L'annonce de l'arrêt est souvent subite et prend effet immédiatement.

Dans le groupe des autonomes, la coupure est beaucoup moins franche, car les femmes continuent de travailler à la maison et gardent ainsi un lien avec leur activité professionnelle.

---

<sup>41</sup> LAPEYRE N, Op.cit. p90

*« Je n'avais plus trop le droit de me déplacer, donc euh ... et je n'avais pas compris que je n'avais pas le droit de me déplacer en train » ; « ils m'ont dit de rester allongée au moins 6 heures par jour, donc j'ai géré l'agence d'ici. » (Gwénaëlle)*

Elle est contrainte de s'absenter temporairement du cabinet, mais garde un lien avec les travaux en cours depuis son domicile.

L'arrêt de travail créer une coupure avec le monde professionnel il est la solution retrouvée chez quasiment toutes les femmes de notre échantillon. Les professionnels de santé interviennent dans la protection de la femme enceinte en privilégiant le bon déroulement de la grossesse. La mise au repos est plutôt ressentie comme un soulagement pour les femmes dépendantes. De quelle manière la conciliation entre le travail et la grossesse laisse place totalement à la naissance ?

## **4 La naissance de l'enfant : une pause professionnelle**

---

Pour l'ensemble des femmes rencontrées, l'arrivée du congé maternité est vécue comme un soulagement, même si certaines étaient en arrêt de travail un peu avant. Le congé maternité est un droit accordé à toutes les femmes, salariées ou non. Cependant, Gwénaëlle, exerçant une profession libérale a droit un congé limité : 15 jours renouvelables jusqu'à 60 jours.

*« En tant que libérale je n'ai pas le droit, à grand-chose. Vu que j'ai eu 2 mois d'arrêt avant, je n'ai droit à rien là. [...] On a le droit à 44 jours, dont 10 jours avant. »* (Gwénaëlle, architecte installée en cabinet libéral)

Comme on l'a vu dans nos généralités, la durée du congé maternité dépend du nombre d'enfants à charge avant la grossesse et du nombre de nouveau(x) né(s).

### **4.1 Le congé maternité : le temps du ré-investissement de la grossesse**

Pour le groupe des autonomes, c'est enfin le moment où la grossesse prend toute sa place. Les futures mères qui ont travaillé jusqu'au début de leur congé maternité expriment un soulagement de pouvoir enfin s'arrêter de travailler. Elles insistent sur leur empressement de quitter physiquement le lieu de travail :

*« J'avais hâte de m'en aller » ; « J'avais hâte de partir, parce que j'en avais un peu marre, ça ne se passe pas forcément super bien au travail »* (Patricia)

*« J'étais toujours en relation avec le bureau mais je n'étais pas au bureau »* (Gwénaëlle)

*« C'était la voiture qui me fatiguait mais je préférerais être vraiment coupée du travail »* (Sophie)

La coupure physique avec l'entreprise se révèle être essentielle au moment du congé maternité. Pour Gwénaëlle, le changement est essentiellement dans la répartition de l'espace la rupture physique avec son lieu de travail lui permet de se consacrer à sa grossesse. Toutefois, on va voir que toutes les trois, elles préservent un contact avec leurs collaborateurs par échanges téléphoniques ou par mails. Les nouvelles technologies semblent garantes du lien social. Patricia utilise la métaphore de la noyade pour dénoncer l'emprise de la technologie dans son quotidien.

*« Ce n'est pas évident car avec les mails maintenant, j'en ai 30 par jour qui m'arrivent. Si je n'y suis pas tous les jours, je vais me noyer quoi, à la fin je ne vais pas pouvoir. »* (Patricia)

Les nouveaux moyens de communications lui imposent une disponibilité permanente afin de pouvoir répondre immédiatement aux attentes des clients, malgré la fatigue physique liée à la grossesse. Les nouveaux moyens de communication lui ont permis de garder un lien avec son équipe tout en étant à domicile : *« Heureusement avec les plates-formes d'échanges et tout ça c'est beaucoup plus simple. »* (Patricia). Une machine semble lancée et ne s'arrêtera qu'au moment de l'accouchement :

*« On ne peut pas tout stopper, en tout cas pas dans ma profession » ; « j'aurais bien aimé souffler, oui j'aurais bien aimé. »* (Patricia)

Ralentir le rythme de travail en travaillant à la maison est une solution adoptée par les femmes du groupe des autonomes.

Les femmes du groupes des dépendantes ont été mises en arrêt avant le début de leur congé maternité.

*Travailler à domicile pour combler une sensation de vide professionnel...*

Le groupe des autonomes se consacre plus tardivement à la venue de l'enfant. La responsabilité de projets en cours ou la masse de travail à faire les obligent à travailler à leur domicile. Chacune essaie alors d'organiser son temps de travail à la maison pour qu'il n'empiète pas trop sur son temps de repos normalement prévu :

*« Même si je travaillais un petit peu, c'était différent j'allumais mon ordinateur une heure le matin une heure l'après-midi... »* (Sophie)

*« Je bossais tous les matins et l'après-midi je me reposais » ; « Bon évidemment parfois ça ne marchait pas, j'étais obligée de bosser toute la journée. Et là j'angoissais » ;* (Gwénaëlle)

*« Déjà quand je suis en congé maternité on ne me lâche pas la grappe, je ne pose pas mes congés d'été. »* (Patricia)

En tant que commerciale, Sophie a une obligation de résultats donc elle est obligée de continuer à travailler sur des dossiers pour ne pas perdre d'éventuels marchés importants. Ce sont ses clients qui considèrent comme normal qu'elle n'ait plus de lien avec eux :

*« J'ai continué à travailler, beaucoup de clients me disaient bah non vous êtes en arrêt maternité faut tout déconnecter. » (Sophie)*

Mais Sophie souligne l'importance, pour elle, de la continuité de ce lien professionnel :

*« Mais moi ça me permettait de garder un contact avec l'extérieur » ; « Je l'ai fait parce que, parce que je pouvais, je n'avais rien à faire » ; « J'ai toujours gardé contact avec mes clients et puis je n'ai jamais vraiment arrêté de travailler complètement ».*

Elle sous-entend donc qu'elle est parvenue à s'arrêter partiellement mais une déconnection totale n'était pas réalisable.

Le discours de Patricia met en avant une singularité propre à ces femmes qui continuent de travailler à domicile car elles sont plutôt bloquées entre leur droit au congé maternité du fait de leur statut de salarié et tout un ensemble d'obligations liées à leur poste avec plus ou moins de responsabilités.

*« On n'est pas remplacée en fait dans nos postes quand on est en congé maternité » ; « J'ai travaillé chez moi en fait, j'avais des rapports à finir, donc j'ai accouché assez rapidement après la fin du travail. » (Patricia)*

Mais elle attache de l'importance au fait que ses employeurs respectent son congé maternité et limitent donc les sollicitations professionnelles, désignés par « Ils » : *« Mais là ils ont bien compris que j'étais en congé maternité »*. A côté de cela ses obligations liées à l'encadrement ne s'arrêtent pas, elle évoque *« en recherche [...] j'ai deux thésards à encadrer et du coup pour eux ça ne s'arrête pas »*.

Gwénaëlle exprime assez justement toute la difficulté de travailler en autonomie et de devoir déléguer pour un moment l'ensemble de ses tâches : *« Ce n'est pas facile de lâcher prise »*.

### *La préparation de la naissance,*

Pourtant, elles réussissent finalement à se consacrer un peu à la préparation du nid.

Les dépendantes se détachent plus rapidement de leur travail. La déconnection avec le milieu professionnel permet aux femmes de se consacrer pleinement à la préparation de l'arrivée de l'enfant, aux « affaires du petit » comme en parle Caroline. Les centres d'intérêts deviennent axés sur les travaux ou l'élaboration de la valise pour l'accouchement. Caroline

parvient à tout organiser à l'avance et tout est vérifié « *On a toujours l'impression d'oublier quelque chose. J'ai refait ma petite valise : ça : j'ai, ça : j'ai...* ».

Sophie se retrouve aussi dans ce temps consacré à l'arrivée de l'enfant. Et son congé maternité est l'occasion de prendre du temps pour elle. C'est un moment attendu, elle le souligne « *le jour où je serai en arrêt [...] je m'en occuperai* ». Elle conçoit le congé maternité comme un temps pour elle et pour faire d'autres choses.

Pour Patricia, enseignante chercheuse et Gwénaëlle, architecte libérale, la préparation se révèle être plus sommaire car occupées par des dossiers à finaliser :

« *J'ai juste eu le temps de laver les housses, le cosy et j'ai remonté le landau avant de partir à la maternité.* » (Patricia)

« *Sa chambre était prête mais il n'y avait pas les petits ours et tout ça quoi. C'était non. Ça se ferait au fur et à mesure. Et puis lui préparer tout d'avance, non quoi.* » (Gwénaëlle)

Patricia a vécu ses deux congés maternités de manière différente, pour l'un elle a disposé de plus de temps libre pour se consacrer à la préparation de la chambre que pour l'autre où elle a travaillé jusqu'à la naissance, « *j'ai eu quasiment un mois, donc j'ai pris plus de temps, j'avais même eu le temps de préparer la chambre moi-même, faire les peintures* ». Elle évoque son congé de la même manière que sa grossesse : elle a pu en profiter et s'investir au fur et à mesure dans l'arrivée du bébé. Cependant, il arrive un moment où les priorités basculent du côté de la naissance de l'enfant, le réinvestissement de la grossesse : « *J'ai arrêté le 15 mai et pendant une semaine et demie j'étais là à travailler à domicile et après je me suis vraiment consacrée à la préparation de la chambre.* » (Patricia)

Cette période de pause professionnelle perturbe la notion de temps : lorsque les femmes connaissent la date présumée du terme de leur accouchement, alors l'attente paraît parfois longue : « *Ça passe vite mais c'est vrai que le dernier mois c'est le plus long, pas dans la douleur mais à attendre.* » (Caroline). Les femmes interviewées évoquent toutes le besoin de s'occuper, de ne pas rester isolées et dans l'inactivité quelle que soit leur profession.

Le congé maternité est un moment important pour les femmes il est l'occasion de se recentrer sur l'arrivée de l'enfant. Chez les femmes autonomes l'activité professionnelle garde une place non négligeable dans le quotidien de ces femmes. A contrario, les dépendantes font une coupure nette avec leur travail et ainsi profitent pleinement de cette période de repos. Ce temps de pause semble nécessaire pour se projeter vers la naissance de l'enfant.

## 4.2 L'accouchement

Nos entretiens nous montrent que nos deux typologies : autonomes et dépendantes fonctionnent aussi dans l'analyse du récit des accouchements des femmes de notre échantillon.

### *Autonomie au travail et lors de l'accouchement...*

Gwénaëlle et Patricia se sont mises en travail spontanément, elles restent ensuite très active dans la gestion du travail :

*« A un moment donné il fallait bien y aller. Mais j'étais un peu en avance, j'étais à toutes les 8 minutes, des contractions toutes les 8 minutes. Donc je pense que j'étais un petit peu tôt. » ; « J'ai poussé deux ou trois fois et puis il était là » (Patricia)*

*« J'ai perdu les eaux et du coup ils m'ont dit « bon il n'y a personne ce soir, on vous garde ». Je leur ai dit directement qu'il fallait qu'ils me gardent, vous ne pourrez pas me virer ! Je reste ! » (Gwénaëlle)*

Patricia et Gwénaëlle utilisent toutes les deux le pronom « je », n'incluant pas de manière forte le père dans leur récit de l'accouchement. Pour Patricia, la naissance prend le premier rôle sur la charge professionnelle au moment de la mise en travail, « *Le lundi j'ai été prise de contractions* » ; « *j'étais en réunion de travail aussi, en fait mes contractions m'ont prise pendant une réunion de travail, que je faisais ici par Skype.* » (Patricia). La nature reprend sa place.

Il semble que l'univers hospitalier ainsi que l'équipe médicale soit un gage de sécurité, certaines femmes y sont attachées :

*« C'était une césarienne programmée, donc une fois que j'avais la date, c'était encore pire, parce que du coup on se disait : « Bon allez dans 15 jours... dans une semaine » » ; « Pour la deuxième césarienne c'était une anesthésie locale » ; « Bon moi je dors toute seule ici ce soir, je vais manger à 18h30. » (Caroline)*

Caroline a déjà vécue une césarienne programmée, elle sait donc à quoi s'attendre. Cependant, elle est dépendante des règles de l'institution hospitalière. Son conjoint y est contraint aussi : *« Il attendait aux portes du bloc à chaque fois, car au CHU, il n'y a pas le droit d'entrer dans la salle. » (Caroline)*

*« Quand je suis arrivée là-bas, ils m'ont fait une échographie et effectivement elle ne bougeait pas bien la main, et pas bien la tête non plus. On était à 38 semaines + 6 jours, donc ils ont déclenché pour ne pas prendre de risques. Mais le fait de m'avoir déclenchée, vu que j'étais à 4 avant, je m'attendais à avoir beaucoup de temps, (j'ai toujours eu environ 14 heures de travail). Eh bien pas du tout, ils m'ont percé la poche des eaux, en même temps ils m'ont mis le produit dans le bras et 20 minutes après j'accouchais. Ils étaient en train de me piquer la péridurale quand la tête sortait. » (Anita)*

Anita utilise la forme passive désignant la succession d'actes effectués par « ils », probablement à tour de rôle : l'obstétricien, la sage-femme et l'anesthésiste. Anita ne fait aucune distinction dans les différents corps de métier. On ressent la précipitation dans son discours, c'est accentué par l'utilisation du champ lexical de la panique :

*« C'était une horreur » ; « Mon mari n'était pas là » ; « Moi je lui disais de ne pas partir, de rester. Elles ont commencé à vouloir le faire sortir quand j'ai dit : « au secours Fred ».*

Les pères font partie du récit de l'accouchement.

#### **4.3 Après l'accouchement**

Il est intéressant de noter que les femmes autonomes ont fait le choix d'allaiter leur enfant. Cependant, deux femmes parmi les dépendantes ont donné le biberon suite à un échec

d'allaitement. La profession n'a finalement pas d'incidence sur le choix d'alimentation. La conciliation travail/maternité pourrait alors trouver des arrangements ?

Malgré une première expérience difficile, Patricia décide d'allaiter son deuxième enfant, elle compte bien continuer assez longtemps et même après la fin de son congé maternité : « *oui c'est faisable, je pense, mais avec un truc (tire-lait) rapide* » ; « *si je suis bien dans mon allaitement, je n'aurai pas envie d'arrêter tout de suite.* »

*Le congé paternité,*

L'Article L1225-35 et L1225-36<sup>42</sup> du code du travail, ouvre le droit à un congé de paternité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ce texte permet la reconnaissance du statut de père au sein de l'entreprise.

Il semble que les pères aient organisé leur prise de congé : les pères prolongent leurs vacances par le congé paternité :

« *On est allé tout le mois d'août en vacances ensemble. Je n'étais pas toute seule, on était tous les 4 ensemble* ». (Fabrice, le mari de Gwénaëlle)

« *Là (deux jours après la naissance) on sait comment ça se passe donc on se repose plus, même si depuis samedi on se dit le soir mais on n'a fait que ça non ?* ». (Caroline)

Elle utilise le pronom « *on* », marquant l'importance pour elle de vivre ce retour à la maison à deux.

Pour d'autres le congé paternité est juste envisagé :

« *Selon le code du travail on a 3 jours pour après l'accouchement mais il n'a pas osé les demander. Il attend sa période d'essai à la fin du mois et il va demander à les prendre pour 11 jours* » ; « *il va le demander comme ça il pourra passer un peu plus de temps avec sa fille. Et moi je pourrai plus lui déléguer* » ; « *je pourrai réellement lui apprendre des trucs à la maison* ». (Aurélie)

---

<sup>42</sup> Article L1225-35 et 36 du code du travail, spécifique au congé paternité, consultable sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006189423&cidTexte=LEGITEXT00006072050&dateTexte=20081224>

Ce temps assuré pour créer le cocon familial semble attendu par Aurélie. Elle passe du temps avec son enfant donc, pour l'instant, c'est elle qui a le savoir et lui est encore novice. Le congé paternité sera un temps de partage.

Pour le conjoint de Patricia la prise des congés paternité est aussi difficilement envisageable, étant donné qu'il est le gérant de son auto-école :

*« Les 11 jours de paternité pour l'instant il ne sait pas quand il va pouvoir les prendre, il va essayer mais ce n'est pas gagné » ; « Il va cependant prendre des vacances « il aura ses congés d'été, il va quand même prendre des congés d'été,... mais est-ce qu'il va réussir à rajouter 11 jours ?.... ce n'est pas sûr ».*

*Les changements dans la répartition des tâches domestiques :*

Un emploi du temps chargé à cause du travail et des horaires en décalé et l'engagement associatif le mari d'Anita, Fred est *« toujours occupé ! »*.

*« Quand il n'est pas pompier, il est éducateur rugby et quand il n'est pas éducateur rugby il est au travail, sur des 3\*8 heures donc ça tourne matin, nuit, après-midi » ; « il n'a pas beaucoup de temps ».* Le couple fonctionne en complémentarité, bien loin de la condition des mères qui avaient un travail domestique, tel que Simone de Beauvoir nous l'exposait plus haut. La répartition des tâches se fait à la fois dans le domaine domestique mais aussi dans le domaine financier: *« Il m'aide beaucoup à la maison, malgré tout ça » ; « Lui, il est plus à faire son travail et ses activités. Bon en même temps c'est lui qui ramène le plus gros d'argent. A nous deux on arrive à faire tourner la maison ».*

Nous rappelons que lorsque nous avons rencontré les femmes, toutes étaient en congé maternité. La reprise du travail et le mode de garde sont deux thèmes abordés mais non certains dans leur réalisation.

*La Reprise du travail,*

Lorsque le départ en congé maternité ou en arrêt maladie s'est bien déroulé avec l'employeur le retour à l'emploi s'en trouve moins compliqué. Chez les autonomes la reprise du travail est plutôt rapide après la fin du congé maternité, le retour est souvent organisé :

« J'ai prévu d'y retourner tous les lundis matin. Et puis après les matinées je serai dispo ». (Gwénaëlle)

Après une période d'absence physique à son cabinet, Gwénaëlle tient à y retourner physiquement et pour conclure sur des dossiers si besoins, « tous (ses collègues) pensent que je ne fais rien, donc c'est ça qui est rigolo ! Donc je vais les lundis à l'agence comme ça ils me voient, je suis sur place, je règle plein de trucs ». Le discours de Gwénaëlle fait ressortir une autre notion, celle de la place laissée et celle retrouvée : « Et après, par rapport au boulot, le truc c'est que quand on part un certain temps comment revenir dans une équipe et retrouver sa légitimité. Du coup ce n'est pas mal d'être toujours le référent et les gens pensent à vous contacter dès qu'il y a des problématiques épineuses, ça veut dire que j'ai toujours mon rôle aussi. Je m'en vais quelques mois et il faut qu'ils acceptent que quand je reviens je reprenne ma place. » En tant que gérante de son agence, son statut l'oblige à tenir sa place de dirigeante.

Quant à Patricia et Sophie, salariées, elles connaissent dès le début de leur grossesse la date de reprise théorique du travail :

« Le congé classique et sans prendre mes congés de vacances à côté » ; « Je ne sais pas si je vais poser une semaine, je vais reprendre le 10 septembre normalement » (Patricia)

« Eh bien je reprends le 20 juin » (Sophie)

Les conditions de retour au travail semblent plus faciles pour ces femmes qui ont tout organisé avant leur départ.

Chez les dépendantes, on a observé plus une volonté de faire une interruption avec le monde professionnel. Selon une étude de la DRESS : « les femmes qui ont un emploi peu sécurisé et peu qualifié sont davantage susceptibles d'arrêter de travailler après une naissance<sup>43</sup> ».

« Je vais prendre 6 mois et après je verrai » ; « Avoir les enfants ça me fait une bonne coupure. Et ça sera peut-être le moment où je vais évoluer avec un poste avec plus de responsabilités. Je verrai ce qu'ils me proposeront » ; « avant d'y retourner en mars c'est déconnection totale, les enfants et ça va faire du bien ». (Caroline)

---

<sup>43</sup> SAMUEL O, MARTISKAINEN DE KOENIGSWARTER H, VILTER S « Inactivité professionnelle féminine, maternité et santé », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques DREES, Document de travail, SÉRIE ÉTUDES ET RECHERCHE, N° 122, sept 2012 Consultable sur : <http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/14698/1/serieetud122.pdf>

La reprise du travail après 6 mois de congé parental peut aussi être l'occasion d'une perspective d'évolution professionnelle.

Un contexte tendu avec son employeur et la volonté de voir grandir sa fille encourage Aurélie à arrêter de travailler pendant un an : « *J'appréhende même d'aller les voir et de devoir leur dire que je veux arrêter* ». Les deux acteurs se sont quittés en mauvais termes et la situation devient plus complexe : « *Je vais faire une rupture de contrat amiable, bon à mon avis ils ne vont pas accepter et je vais être obligée de démissionner* ». (Aurélie)

### *Le mode de garde*

Finalement le mode garde est l'une des choses à laquelle les parents réfléchissent relativement tôt dans la grossesse. Une fois le congé maternité effectué il faut y repenser avant de reprendre le travail si c'est la solution envisagée. On note des disparités entre nos deux typologies.

Concernant le groupe des autonomes on remarque qu'elles choisissent toutes une nourrice comme mode de garde :

« *Sa nourrice (en parlant de Thomas) le récupèrera le soir, et moi j'aurai les deux au même endroit du coup* ». (Patricia)

« *Il faut que l'on aille la voir d'ailleurs, on avait dit qu'il fallait aller la voir après la naissance, pour que mademoiselle décide aussi et que ça lui plaise !* » (Sophie)

La proximité avec le domicile est un élément mis en avant par les trois femmes :

« *Oui, une nounou qui habite à 500 m de chez nous* ». (Sophie)

« *C'est sur mon trajet de travail* ». (Patricia)

« *Bah malheureusement oui, il retournera chez la nourrice. Mais pareil à 3 mois et demi. Je pense que pour eux c'est mieux aussi. Comme j'allaites c'est mieux* ». (Gwénaëlle)

Chaque femme a organisé et prévu sa reprise du travail et donc le mode de garde qu'elle va adopter. Il n'est pas si facile de trouver une nourrice qui aura des horaires en accord avec ceux des parents. Le coût est aussi un élément qui entre en compte dans le choix d'une nourrice.

## *La question d'un congé parental*

Les femmes du groupe des dépendantes souhaitent rester auprès de leurs enfants pour les voir grandir pendant un an ou deux. A la fin du congé maternité dont la durée varie en fonction du nombre d'enfants, la décision de prolonger cette pause professionnelle par la prise d'un congé parental est ambivalente. Caroline ne sait pas encore si elle va prendre un congé parental, sa décision dépend du mode de garde qu'elle souhaite. Compte tenu de ses horaires et ceux de son conjoint, elle est dans l'obligation de trouver un mode de garde adapté et à proximité de son domicile. La tâche est rude :

*«Il faudra que la personne que je vais choisir, aille chercher Lisa à l'école dans un premier temps et puis que toute la journée elle garde le petit. Donc il faut que j'essaie de trouver quelqu'un qui peut faire les deux ...»; «C'est ça qui m'a posé problème quand j'avais ma nourrice à Pont Rousseau. De rond-point de Rennes à 18h, il fallait que je sois à 18h30 à Pont Rousseau, donc je ne regardais pas trop le compteur... C'est vraiment l'inconvénient des nourrices maintenant alors je ne sais pas après si ça va évoluer ou pas. Maintenant les nourrices et les crèches c'est super tôt le soir, elles arrêtent super tôt donc du coup enfin les personnes qui travaillent assez tard le soir, elles sont obligées de s'organiser autrement quoi.»*

Elle est dans une entreprise qui lui permet de prendre ou non un congé parental. Elle sait qu'elle est protégée au niveau de ses revenus et que son poste lui est conservé. Elle est donc encore indécise:

*«Est-ce que je reste à la maison et je prends un congé parental pendant un an ou pas ?»; « Je suis en pleine réflexion, il faut que je me renseigne au sein de la CAF et voir quelle rémunération je pourrai avoir» [...] «Est-ce que ça vaut le coup ou pas?». (Caroline)* Elle se concentre donc sur son fils qui vient d'arriver. Néanmoins cette recherche de nourrice demande toute une organisation. La solution d'un congé parental d'un an ou de trois ans est possible quand les femmes sont protégées par leur emploi qu'elles le retrouvent par la suite. Cette remarque fait ressortir la notion de rentabilité dans le discours de Caroline, la prise du congé parental ne doit pas mettre en péril la situation financière du foyer.

Aurélié est dans le même cas que Caroline :

*« On dit des gens qu'ils profitent de la société sauf que moi quand je vois qu'avec mon RSA et les allocations je gagne plus à regarder ma fille grandir qu'à aller au travail à X... je pense qu'entre voir son bébé grandir et travailler dans un boulot «de merde» entre guillemets, le choix est vite fait.»; « Je vois qu'elle grandit si vite donc si je n'arrête pas mon travail eh bien quelque part j'aurai le regret de ne pas l'avoir vue grandir.» (Aurélié)*

Elle ne peut pas aménager ses horaires pour concilier sa vie de famille et son travail donc elle choisit de démissionner de son emploi pour consacrer entièrement à sa fille. Aurélie, elle, souhaite reprendre une formation professionnelle au bout d'un congé d'un an.

Anita a déjà fait l'expérience d'un congé parental de trois ans. Elle a donc prévu de renouveler l'expérience: « *Là je prends mes 3 ans, parce que avec 4 voilà* ». Cela lui permettrait « *de pouvoir prendre ses marques, si elle est un peu débordée* » et elle souhaite se consacrer pleinement à ses quatre enfants. Anita est axée sur l'éducation de ses enfants et la protection de son cercle familial, la charge de travail que va représenter de s'occuper de quatre enfants « à temps plein » donc finalement elle ne s'arrête pas forcément de travailler, elle nous dit « *c'est encore du travail tout ça, je me dis que, finalement ce n'est peut-être pas plus mal que j'aie du temps pour eux, je suis une maman avant tout* ». Elle a des perspectives d'avenir, le congé parental n'est qu'une pause dans son parcours professionnel. Anita reprendra son poste d'assistante scolaire dans trois ans avec un projet de comédie musicale.

Chaque femme qui bénéficie d'un congé parental, garde un projet professionnel dans l'avenir.

Il ressort de ces entretiens que les femmes attendent le début de leur congé maternité pour commencer à préparer l'arrivée de l'enfant. Il semble que chez les femmes autonomes, le lien avec le travail reste permanent pendant la pause professionnelle. La reprise du travail se fait rapidement chez Gwénaëlle, Patricia et Sophie. L'hypothèse d'un congé parental est plutôt envisager chez Anita, Aurélie et Caroline.

## **CONCLUSION**

A partir de la construction de deux typologies autour de conciliation travail / grossesse nous avons pu mettre en évidence certains comportements se regroupant. Les femmes évoquant une autonomie dans leur emploi parviennent plus difficilement à distinguer vie professionnelle et vie privée au cours de leur grossesse. Celles définies comme plus dépendantes des règles de leur profession, réussissent à se détacher davantage de leur activité et peuvent ainsi mieux profiter de leur grossesse. Elles ont un lien de dépendance vis-à-vis de leur employeur (horaires), du corps médical et des directives législatives. Ce sont des femmes qui sont relativement plus protégées lors de leur grossesse.

Toutes les femmes que nous avons rencontrées ne s'identifient pas à leur travail, il occupe parfois une place très importante et dans d'autres situations il n'est que superflu quand il est moins apprécié. La grossesse semble plus conciliable avec le travail lorsque les femmes ont davantage d'autonomie dans leur activité.

Notre hypothèse sur le rôle déterminant des pères n'a pas pu être réellement démontrée car nous avons recueilli seulement le témoignage des femmes. Il serait intéressant de s'interroger sur le ressenti des pères lors de la grossesse.

Notre rencontre avec ces femmes, nous a permis de nous rendre compte que chacune tente de faire de son mieux pour articuler sa vie familiale, professionnelle et sociale, il n'y a pas de modèle type. Nous avons confirmé le fait que la grossesse vient perturber la stabilité mise en place au sein du couple, qu'elle soit désirée ou inattendue, elle reste un moment clé dans la vie de ces femmes. Ces dernières tentent d'intégrer leur grossesse à leur vie quotidienne et de trouver une harmonie.

On a remarqué lors de cette étude que très peu de femmes ont bénéficié d'un aménagement de leurs conditions de travail. L'arrêt de travail est le moyen le plus fréquent pour pallier les problèmes dus à la grossesse dans cinq cas sur six. De plus, peu de femmes connaissent la législation de la femme enceinte au travail. La sage-femme est l'interlocuteur privilégié en premier recours pour suivre une grossesse. Ainsi quand la femme évoque des signes de fatigue ou de pénibilité, la connaissance de la profession de la femme au moment de sa prise en charge, peut se révéler primordiale pour l'accompagner au mieux au cours de sa grossesse. Il est important que les femmes ainsi que les professionnels de santé soit informés des risques potentiels et des aménagements possibles à mettre en place. Le réaménagement de

poste et la réduction du temps de travail seraient des solutions pour limiter le temps d'interruption de l'activité professionnelle, plus ou moins bien vécu par les femmes. Il serait intéressant d'interroger les employeurs sur les possibilités d'aménagement des postes des femmes enceintes.

Cette étude ne porte que sur six entretiens particuliers, elle n'apporte que des résultats partiels. Il serait intéressant d'étendre l'étude à une plus grande échelle, en mettant en place un questionnaire afin de toucher plus de professions, proches de nos deux typologies. Ce qui permettrait d'avoir une meilleure idée de la conciliation travail/grossesse des femmes enceintes en France.

Encadrer la physiologie de la grossesse, est une mission de la sage-femme, elle doit aussi prendre en charge le côté humain de ce moment tellement important dans la vie d'une femme.

## *Lexique*

---

**Actif (population active) :** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. (INSEE)

**Famille professionnelle :** ensemble de métiers qui ont un domaine de compétences proches. (CPNE)

**Taux d'activité des femmes enceintes :** le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population de femmes enceintes. (INSEE)

**Discrimination :** fait de séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal. (Dictionnaire le ROBERT)

**Menace d'Accouchement prématuré :** contractions utérines fréquentes et régulières (au moins 3 en 30 minutes), et modifications cervicales significatives (col < 20mm), avant 37 Semaines d'Aménorrhée (SA). (UMVF)

**CDI :** contrat à durée indéterminée. (Dictionnaire le ROBERT)

**SMIC (Le salaire minimum interprofessionnel de croissance) :** salaire horaire minimum légal en France métropolitaine ainsi que dans les départements d'outre-mer (Dom) et dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. (INSEE)

**Allocation de base :** Une personne peut bénéficier de l'allocation de base si elle a un enfant, à sa charge, de moins de 3 ans. (CAF)

**Convention collective :** dans le domaine du droit du travail, c'est un accord conclu entre des employeurs ou une organisation patronale et un ou plusieurs syndicats de salariés dans l'objectif de régler les conditions d'emploi des travailleurs et les garanties sociales qui y sont attachées. (Dictionnaire Juridique Serge Braudo)

# ***Bibliographie***

---

## **Ouvrages**

- BADINTER E, *Le Conflit : la femme et la mère*, Le livre de poche, Flammarion, 2010, 220p
- BATTAGLIOLA F, *Histoire du travail des femmes*, n°284, Coll Repères, La Découverte, 2008, 121p
- DE BEAUVOIR S, *Le Deuxième sexe I*, Coll folio essais, Gallimard, 1949, 408p
- GUIONNET C, NEVEU E, *FEMININS / MASCULIN* », *sociologie du genre*, 2ème édition, collection U, édition Armand Colin, 2009, 426p
- LAFON D, *Grossesse et Travail, Quels sont les risques pour l'enfant à naître ?*, Avis d'experts, INRS, 2010, 561p
- LAPEYRE N, *Les professions face aux enjeux de la féminisation*, Coll Travail et Activité Humaine, Edition Octares, 2004, 200p
- MARUANI M. *Travail et emploi des femmes*, n°287, Coll Repères, La Découverte, 2000,123p
- D MEDA, H PERIVIER, *Le deuxième âge de l'émancipation, La société, les femmes et l'emploi*, La République des idées, édition Seuil, 2007,110p.

## **Articles**

- MALENFANT R. RENEE GRAVEL A., LAPLANTE N.et PLANTE R., « Grossesse et travail : au-delà des facteurs de risques pour la santé », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol.6, n°2, 2011, p. 50-72.
- MALENFANT R, « Cachez ce ventre...La grossesse en milieu de travail », *Lien social et Politique*, n°36, 1996, p.103-110.
- VANDELAC L, « Concilier travail et maternité : une expression piégée ? », *Communication au Colloque de l'ACFAS*, 1994.

### Rapports :

BARRE C, VANDERSCHULDEN M. INSEE, Enquête Etude de l'Histoire Familiale, 1999, Insee Résultats Société n° 33 Août 2004.

BEAUMEL C. PLAT A, Bilan démographique 2011, « la fécondité reste élevée », Divisions enquêtes et études démographiques, INSEE, janvier 2012, n° 1385.

BLONDEL B et KERMARREC M, « Les naissances en 2010 et leur évolution depuis 2003 », Enquête Nationale Périnatale 2010, INSERM, p117.

BRIN H, *Famille, emploi féminin désir d'enfant*. Rapport remis au ministre en charge de la famille. La documentation française.2005.

DARES, « La difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale », Premières Synthèses, décembre 2004-N°50.3.

DAVIE E, « Un premier enfant à 28 ans ». Division Enquêtes et études démographiques, Insee N° 1419 - OCTOBRE 2012.

DRANCOURT N, « L'idée de précarité revisitée », Travail et emploi, n°52, vol.2, 57-70. C. (1992)

HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE, HCF, « Point sur l'évolution de l'accueil des enfants de moins de trois ans », mai 2012.

INSEE « Travail et Emploi », Regard sur la parité 2012.

MEN-MESR DEPP, Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat, Résultats, diplômes, insertion / Repères et références statistiques - édition 2012. p281, consultable sur : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/38/2/DEPP-RERS-2012-resultats-diplomes-insertion\\_223382.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/38/2/DEPP-RERS-2012-resultats-diplomes-insertion_223382.pdf)

PAILHE A., SOLAZ A., « Vie professionnelle et Naissance, la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes ». Population et Société, n°246, septembre 2006.INED.

PENET S., DREES, Etudes et résultats, « Le congé de maternité », résultats issus de L'enquête « Congés autour de la naissance », réalisée en 2004 N° 531 ,octobre 2006, 8p.

ROBERT-BOBEE I., « Les femmes les plus diplômées vivent plus longtemps en couple avant d'avoir un premier enfant », Division Enquêtes et études démographiques, INSEE, n°956-AVRIL 2004, le 7oct 2012.

RICROCH L., « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, ... » Regards sur la parité, édition 2012, p70-80-Dossier

SAMUEL O, MARTISKAINEN DE KOENIGSWARTER H, VILTER S. « Inactivité professionnelle féminine, maternité et santé », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques DREES, Document de travail, SÉRIE ÉTUDES ET RECHERCHE, N° 122 • septembre 2012 Consultable sur : <http://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/14698/1/serieetud122.pdf>

VANOVERMEIR S., « Une majorité des bénéficiaires du CLCA à taux plein retravaillent quelques mois après être sortis du dispositif » Femmes et hommes - Regards sur la parité - Insee Références - édition 2012

### **Sites Internet :**

<http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/depliant-grossesse-discriminations.pdf>

[http://www.ilo.org/safework\\_bookshelf/french?content&nd=857170092](http://www.ilo.org/safework_bookshelf/french?content&nd=857170092)

[http://www.med.univ-rennes1.fr/cngof/publications/maj\\_final\\_39.html](http://www.med.univ-rennes1.fr/cngof/publications/maj_final_39.html)

[http://www.ilo.org/safework\\_bookshelf/french?content&nd=857170092](http://www.ilo.org/safework_bookshelf/french?content&nd=857170092)

[http://www.istnf.fr/\\_admin/Repertoire/Fichier/2009/15-090612031007.pdf](http://www.istnf.fr/_admin/Repertoire/Fichier/2009/15-090612031007.pdf)

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 : Famille Consultable sur : <http://www.senat.fr/rap/111-074-4/111-074-418.html>

<http://europarlement.touteleurope.eu/actualites/details-actualite/actualite/allongement-du-conge-maternite-le-conseil-de-lue-ne-donne-pas-son-aval.html>

<http://www.ameli.fr/employeurs/vos-demarches/conges/le-conge-maternite/indemnite-journalieres.php>

### **Site legifrance.gouv :**

- Article L330-1 spécifique à l'assurance maternité et au congé paternité du code de la sécurité sociale : consultable sur :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=24116D1A958A63E16D69DDCDD6EC36F4.tpdjo06v\\_2?idSectionTA=LEGISCTA000006141618&cidTexte=LEGITEXT000006073189&dateTexte=20121103](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=24116D1A958A63E16D69DDCDD6EC36F4.tpdjo06v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006141618&cidTexte=LEGITEXT000006073189&dateTexte=20121103)

- Article L-1225 28 du code du travail, spécifique aux conditions d'attributions du congé paternité : consultable sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072050&idArticle=LEGIARTI000006900917&dateTexte=&categorieLien=cid>

- Article 5 concernant les conventions collectives : « Maternité, paternité et parentalité », consultable sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCCArticle.do?cidTexte=KALITEXT000024401967&idArticle=KALIARTI000024401977&dateTexte=20110727&categorieLien=cid>

- Article L1225-12, du code du travail : relatif à l'exposition à des risques particulier, consultable sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006900891&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20120222&oldAction=rechCodeArticle>

- Article L1225-17 ; 18 ; 19 du code du travail, spécifique aux congés maternité, consultable sur :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006195592&cidTexte=LEGITEXT000006072050>

## *Annexes*

---

### *Cinq sources de fatigue*

Tableau : Sources identifiées de fatigue professionnelle

<b>Indice de fatigue professionnelle</b>	<b>Indice ÉLEVÉ si:</b>
Posture	Station debout pendant plus de 3 heures par jour
Travail sur machine	Travail à la chaîne sur machine industrielle; travail indépendant sur machine industrielle avec efforts importants
Charge physique	Effort physique continu ou périodique; transport de charges de plus de 10 kg
Charge mentale	Travail monotone; tâches variées nécessitant peu d'attention, sans stimulation
Milieu de travail	Nuisance sonore importante; froid; atmosphère très humide; manipulation de produits chimiques

Source: Mamelle, Laumon et Lazar, 1984

## Articles du code du travail relatifs aux aménagements possible au travail

### Article L1225-12

« L'employeur propose à la salariée qui occupe un poste de travail l'exposant à des risques déterminés par voie réglementaire un autre emploi compatible avec son état. Lorsqu'elle est en état de grossesse médicalement constaté »

### Article L1225-10

« Lorsque l'employeur est dans l'impossibilité de proposer un autre emploi à la salariée travaillant de nuit, il lui fait connaître par écrit, ainsi qu'au médecin du travail, les motifs qui s'opposent à cette affectation.

Le contrat de travail de la salariée est alors suspendu jusqu'à la date du début du congé légal de maternité et éventuellement durant la période complémentaire qui suit la fin de ce congé en application de l'article L. 1225-9.

La salariée bénéficie d'une garantie de rémunération pendant la suspension du contrat de travail, composée de l'allocation journalière prévue à l'article L. 333-1 du code de la sécurité sociale et d'une indemnité complémentaire à la charge de l'employeur, calculée selon les mêmes modalités que celles prévues à l'article L. 1226-1, à l'exception des dispositions relatives à l'ancienneté. »

### Article L1225-29

« Il est interdit d'employer la salariée pendant une période de huit semaines au total avant et après son accouchement. Il est interdit d'employer la salariée dans les six semaines qui suivent son accouchement. »

## Le congé maternité

Type de grossesse et situation familiale		Durée totale du congé	Période prénatale	Période postnatale
Unique	L'assurée ou le foyer a moins de 2 enfants à charge ou nés viables	16 semaines	6 semaines	10 semaines
	L'assurée ou le foyer a déjà la charge d'au moins 2 enfants nés viables	26 semaines	8 semaines <sup>1</sup>	18 semaines
Gémellaire		34 semaines	12 semaines <sup>2</sup>	22 semaines
Triple ou plus		46 semaines	24 semaines	22 semaines

Certaines situations peuvent donner lieu à une prolongation de l'arrêt de travail, par exemple, en cas de prématurité.

1. La période prénatale peut être augmentée de deux semaines. La période postnatale est réduite d'autant.

2. La période prénatale peut être augmentée de quatre semaines. La période postnatale est réduite d'autant.

Tableau issu du carnet de maternité (2006)

Article L1225-17<sup>44</sup> du code du travail :

*« La salariée a le droit de bénéficier d'un congé de maternité pendant une période qui commence six semaines avant la date présumée de l'accouchement et se termine dix semaines après la date de celui-ci. »*

Article L1225-18

*« Lorsque des naissances multiples sont prévues, la période de congé de maternité varie dans les conditions suivantes :*

*1° Pour la naissance de deux enfants, cette période commence douze semaines avant la date présumée de l'accouchement et se termine vingt-deux semaines après la date de l'accouchement. La période de suspension antérieure à la date présumée de l'accouchement peut être augmentée d'une durée maximale de quatre semaines. La période de vingt-deux semaines postérieure à l'accouchement est alors réduite d'autant ;*

*2° Pour la naissance de trois enfants ou plus, cette période commence vingt-quatre semaines avant la date présumée de l'accouchement et se termine vingt-deux semaines après la date de l'accouchement. »*

Article L1225-19

*« Lorsque, avant l'accouchement, la salariée elle-même ou le foyer assume déjà la charge de deux enfants au moins ou lorsque la salariée a déjà mis au monde au moins deux enfants nés viables, le congé de maternité commence huit semaines avant la date présumée de l'accouchement et se termine dix-huit semaines après la date de celui-ci. »*

<sup>44</sup> Article L1225-17 ; 18 ; 19 du code du travail, spécifique aux congés maternité, consultable sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006195592&cidTexte=LEGITEXT00006072050>

## Complément de libre choix d'activité

Données issues de la Caisse d'Assurance Maladie :

*En cas de cessation totale d'activité :*

*383,59 € par mois ; 566,01 € par mois si le couple n'a pas l'allocation de base\* ;*

*En cas d'activité à taux partiel :*

*247,98 € par mois pour une durée de travail inférieure ou égale à un mi-temps et 430,40 € par mois si le couple ne perçoit pas l'allocation de base ;*

*143,05 € par mois pour une durée de travail comprise entre 50 % et 80 % et 325,47 € par mois si le couple ne perçoit pas l'allocation de base.*

## Trame d'entretien

Je ne connais pas du tout l'histoire de votre grossesse, de votre accouchement, et des suites de couches.

### **1 Le contexte**

Pour commencer je vous laisse vous présenter brièvement, votre âge, votre origine, votre statut marital, le nombre d'enfants à votre charge, votre conjoint.

#### **Parcours professionnel :**

Profession exercée

Etudes

Parcours professionnel

Entreprise actuelle

Catégorie professionnelle : libérale, cadre, employée, ouvrière, ...

Contrat de travail : CDI/ CDD

Revenus

Evolution dans l'entreprise

Ancienneté

Poste occupé :

- nombres d'heures de travail par jour et par semaine
- durée du trajet domicile/ travail
- moyen de transport
- tâches à accomplir : port de charges lourdes, station debout, mobilité, contact avec des produits dangereux, déplacement, responsabilités
- répétition du travail
  - Présence de femmes au sein de l'entreprise : nombre, vision des femmes enceintes, convention d'entreprise
  - Adhésion à un syndicat

### **2 Précédente(s) grossesse(s)**

Profession, Vécu, Aménagement des conditions de travail

### **3 La grossesse actuelle**

Grossesse surprise ou désirée

Forme d'influence de l'activité professionnelle sur le moment de la grossesse

Quelle représentation des femmes enceintes au travail : une grossesse antérieure, sœurs, cousines, tantes, mère, amies

Le sujet d'une éventuelle grossesse avait-il été abordé lors de l'entretien d'embauche avec l'employeur ?

- Annonce de la grossesse à l'employeur :

- terme

- réaction de l'employeur, des collègues
- angoisse : peur que la grossesse soit un frein à la carrière professionnelle ?
- Contraintes
- Aménagements

### ***Suivi de grossesse :***

Professionnel de santé

Disponibilité pour se rendre aux rdv de suivi de grossesse : consultations, cours de préparation à la naissance

Utilisation du carnet de maternité : fiche de liaison travail/ grossesse

Rencontre du médecin du travail pendant la grossesse

Maintient au travail : quelles motivations ?

Arrêt de travail :

- quel terme, motif, durée, prescripteur, réaction de l'employeur
  - Hospitalisation : culpabilité
  - Congé pathologique
  - Congé maternité : occupations, temps pour elle, pour lui, pour l'ainé(e)

### ***La place du conjoint :***

Pendant la grossesse : Présence aux cours de PPO, consultations, échographies, implication, soutien

L'accouchement

Le retour à la maison : aide aux tâches domestiques, congés paternité

### ***Place du ou des aînés***

Comportement pendant la grossesse, retour à la maison

**4 Moyens d'informations sur les droits des femmes enceintes au travail :** entreprise, médecine du travail, syndicats, consultations prénatales, lectures

### **5 *Accouchement :***

Terme

Vécu

Mode d'alimentation

### **6 *Reprise du travail***

Planifiée

Congé parental : par elle ou par le père

Congé paternité

Garde de l'enfant

## 1. Le 11 avril 2012, Sophie, Nantes

*Rencontre dans le service de suites de couches du CHU. Installation dans la chambre, assise sur une chaise face à elle, assise sur son lit. On est à J2 de l'accouchement voie basse, Nina dort dans son berceau à côté de nous.*

*Durée : 25 min*

**Elise : Dans un premier temps vous pouvez essayer de vous décrire, c'est-à-dire juste ... c'est votre premier bébé, votre profession, si vous êtes mariée ou non, votre âge.**

Sophie : D'accord, donc, moi je suis mariée depuis tout juste 1 an, ça sera le 30 avril notre anniversaire de mariage, c'est donc notre premier bébé, ... moi je vais avoir 24 ans demain, le papa va avoir 25 ans samedi, on fait tout en avril à la maison. Et puis je suis commerciale... ça fait maintenant 5 ans que je suis commerciale, je vends des fournitures de bureau. Donc commerciale quand on est enceinte, on fait beaucoup de voiture, le médecin dès le début ...

**E : D'accord. On va juste reprendre depuis le début, vos études, votre parcours professionnel, et puis après on va avancer doucement dans la grossesse, d'accord ... ? Comme ça on va tout reprendre chronologiquement.**

S : Donc tout ce que j'ai fait ... ?

**E : Oui rapidement.**

S : C'est très très rapide, j'ai fait un BEP vente, un BAC pro vente et ensuite après les stages que j'ai fais en bac pro vente on m'a gardée...

**E : Et vous avez été embauchée après ?**

S : Exactement

**E : Vous avez été embauchée sur Nantes ?**

S : Sur Nantes oui.

**E : Et vous habitez aussi sur Nantes ?**

S : Oui.

**E : D'accord.**

S : Et on vient d'acheter une maison à Saint-Herblain.

**E : D'accord, plein de projets en cours. Vous êtes donc salariée, vous avez un CDI ?**

S : Oui voilà.

**E : D'accord. Depuis combien de temps êtes-vous dans la même...**

S : 5 ans

**E : 5 ans dans la même entreprise... ?**

S : Dans la même entreprise, ça fait, ça fait maintenant 3 ans.

**E : D'accord ok. Est-ce que vous pouvez m'expliquer votre poste ? Le nombre d'heures que vous travaillez, votre organisation ?**

S : C'est que l'on est très très autonome dans notre métier, on a un secteur géographique qui est assez restreint parce qu'on n'est que sur le 44, donc avec plusieurs commerciaux, donc ce sont des petits secteurs, donc je ne fais pas tant

de route que ça. Et après ce sont des journées, de 9h 17h chez les clients, et puis quand je rentre à la maison je fais un petit peu d'ordinateur, un peu de téléphone.

**E : Donc vous avez un peu de travail à la maison ?**

S : En fait on n'a pas vraiment de bureau, notre bureau c'est notre voiture et puis notre chez nous.

**E : Vous vous organisez comme vous voulez, vous êtes vraiment libre sur votre gestion du temps...**

S : Si un jour on n'a pas envie de voir plus de clients ou d'autres jours on a envie de faire plus de téléphone, on s'organise comme on le souhaite.

**E : D'accord. Donc du coup, vous n'allez pas très loin, donc la distance par rapport à votre domicile ça n'excède pas les 50kms, enfin je ne sais pas...**

S : Non non. C'est vrai que moi j'habite Saint-Herblain, ma maison elle est quasiment au centre de mon secteur géographique, je n'ai pas beaucoup de route à faire, c'est plus descendre, monter de la voiture qui nous prend beaucoup de temps.

**E : D'accord. Donc les tâches les plus dures seraient les déplacements en voiture ? Portez-vous de lourdes charges ? Votre travail est-il répétitif... ?**

S : Non au contraire ! Moi, c'est essentiellement tourné vers des entreprises comme ce sont des fournitures de bureau, par exemple le CHU de Nantes qui en consomme énormément, voilà les clients commandent chez des gens comme nous, de la papeterie en fait. Donc je démarche les entreprises, et puis ...

**E : D'accord. Et par rapport aux femmes dans l'entreprise, y avait-il des collègues qui étaient enceintes ? Comment ça se passe ? Combien y a-t-il de femmes ?**

S : Chez nous c'est une boîte assez importante, on est 300, mais le siège social est à Bourges, dans le centre de la France, et sur l'agence de Nantes on n'est que

7 et on se voit très rarement, donc j'ai des collègues mais sans forcément travailler...

**E : Vous êtes 7 femmes ? Ou êtes-vous 7 à travailler sur Nantes ?**

S : On est 7 au total et on est 4 femmes, qui sont déjà toutes mamans mais qui sont plus âgées que moi.

**E : Donc vous travaillez assez seule, enfin vous gérez votre travail comme vous voulez ...**

S : On ne peut pas dire que j'ai vraiment des collègues que je vois tous les jours.

**E : Est-ce que vous faites partie d'un syndicat, est-ce que vous êtes investie sur ce plan-là ?**

S : Non, du tout.

**E : D'accord. On va maintenant parler de votre grossesse. C'était donc une grossesse prévue...**

S : Oui oui désirée, on a essayé juste avant de se marier, parce qu'il fallait que je rentre dans ma robe quand même ! (*rires*) Donc voilà, on a attendu un petit peu et puis elle est venue assez rapidement.

**E : D'accord. Et puis vous aviez un emploi stable, donc vous n'aviez pas de soucis sur ce plan, ça peut être un élément...**

S : Oui, on voulait tous les deux avoir un emploi stable et puis être prêts.

**E : D'accord. Est-ce que vous aviez des représentations de femmes qui étaient enceintes et qui travaillaient en même temps ? C'est-à-dire vos amies, des femmes de votre famille, des cousines par exemple, qui travaillaient et qui étaient enceintes et vous vous êtes dit comment je ferais moi ?**

S : Euh... Mon opinion par rapport à ça c'est que ... beaucoup de femmes se servent de l'excuse de leur grossesse pour arrêter le travail, à peine elles ont fait le test de grossesse, qu'elles disent : « ah je suis fatiguée, il faut absolument que j'arrête de travailler », voilà, je me suis tout le temps représentée les femmes comme ça et ça m'agace, parce...

**E : On dit que ce n'est pas une maladie...**

S : Voilà, moi dès qu'on me disait « ah tu es enceinte ne touche pas à ça, ne fais pas ça », ça m'agaçait, et quand j'entends des femmes qui après 3 ou 4 mois de grossesse vont voir leur médecin, (les médecins c'est leur métier). Ils ne prennent pas de risques non plus. Mais lorsqu'on est enceinte on dit n'importe quoi à un médecin et on est arrêtée. Je trouve que c'est un petit peu...

**E : Des excès parfois...**

S : Je dis ça parce que je n'ai pas eu une grossesse du tout compliquée, j'ai été en forme du début jusqu'à la fin, après voilà, le jour où j'aurai une grossesse compliquée...

**E : Parfois on est obligée d'être au repos, quand des contractions arrivent trop rapidement...**

S : Mais je pense quand même qu'il y a beaucoup de femmes qui en jouent et puis voilà.

**E : Tout à fait, enfin j'essayerai d'approfondir ce point par mes recherches ... ! D'accord. Lorsque vous avez appris votre grossesse est ce que vous l'avez annoncée à votre employeur, enfin dans quelles circonstances ça s'est passé ?**

S : Oui oui, je l'ai annoncée à mon employeur, j'étais en congé quand j'ai su que j'étais enceinte et à puis à mon retour de congé, j'ai attendu d'être enceinte de 3 mois avant d'en parler.

**E : Oui, en ayant fait la première échographie**

S : Voilà, j'ai demandé au médecin à partir de quand il fallait que je le prévienne, apparemment il n'y avait pas de date obligatoire.

**E : D'accord. Et quelle a été la réaction de votre employeur ?**

S : Très bonne, content pour moi

**E : D'accord. Vous n'aviez pas peur que cette grossesse soit un frein à votre carrière professionnelle, est ce que vous aviez des angoisses particulières ?**

S : Non non. En fait, du fait que je travaille de chez moi. J'ai accouché dimanche, et le vendredi j'étais encore sur mon ordinateur quoi. Donc j'ai toujours gardé le contact avec mes clients et puis je n'ai jamais vraiment arrêté de travailler complètement.

**E : Il n'y a pas eu de rupture finalement avec votre activité, en fait. D'accord. Et est-ce que vous avez réussi à mettre en place des aménagements pour vous soulager au travail ? Est-ce qu'il y a eu des réductions de votre temps de travail par exemple ? Est-ce que des choses ont été mises en place ?**

S : J'ai vu avec mon responsable et puis je lui ai expliqué et il m'a dit : « de toute façon dès que tu te sens fatiguée, fais moins de voiture et puis aménage un petit peu, un peu plus de téléphone que de voiture ». Quand je sentais qu'il y avait des jours où j'étais plus fatiguée...

**E : Vous n'aviez donc pas de soucis pour vous arranger ?**

S : C'était plus à la fin de la grossesse, que l'on commence à être un peu plus imposante, et voilà monter descendre de la voiture, c'est plutôt ça qui est fatigant.

**E : D'accord.**

S : Donc j'ai pu aménager mon temps de travail.

**E : Donc votre grossesse s'est bien déroulée, il n'y a pas eu de soucis particuliers. Vous êtes arrivée à terme ?**

S : Oui, c'était prévu pour demain.

**E : D'accord.**

S : 4 jours de différence.

**E : Qui est-ce qui a suivi votre grossesse sur le plan obstétrical ?**

S : J'ai fait mon suivi au CHU.

**E : D'accord, donc avec les sages-femmes du CHU.**

S : Oui.

**E : Et donc vous avez eu du temps, vous avez réussi à prendre du temps pour venir aux consultations et faire des cours de préparation à la naissance, vous avez réussi à l'organiser avec votre temps de travail ?**

S : Je n'ai pas fait de préparation, en fait j'avais la trouille d'accoucher donc je ne voulais même pas en parler je me suis dit : « Le jour où ça arrivera faudra bien que ça sorte de toute manière » ! Donc non je n'ai pas pris de cours d'accouchement et puis pareil du fait de mon métier les rendez-vous ce n'était pas compliqué à les poser, j'aménageais mon temps de travail donc...

**E : D'accord, vous pouviez prendre une heure ou deux pour être disponible.**

S : Voilà.

**E : D'accord, c'est parfait du coup, car quand il faut réussir à tout concilier ce n'est pas si facile par rapport aux horaires et tout ça...**

S : C'est vrai que moi, ça n'a pas du tout été mon cas.

**E : D'accord. Vous avez utilisé, enfin je ne sais pas si vous avez remarqué dans le carnet maternité, j'ai vu qu'il y avait une petite fiche de liaison entre le médecin du travail et les gens qui suivent votre grossesse. Est-ce que vous avez rencontré le médecin du travail ?**

S : Non, non.

**E : D'accord. Vous n'avez pas eu d'arrêts de travail finalement ?**

S : Si si si, j'ai eu un arrêt de travail, enfin mon congé maternité et puis même si je travaillais un petit peu, c'était différent j'allumais mon ordinateur une heure le matin une heure l'après-midi...

**E : Mais plus de transport et plus de mobilité en voiture, vous étiez donc vraiment soulagée quoi. Vous avez vraiment ressenti que votre arrêt vous a soulagée... ?**

S : Oui et aussi pour penser à moi, et pour préparer, car je n'avais rien préparé avant, je me suis dit c'est le jour où je serai en arrêt que je m'en occuperai et puis voilà prendre du temps pour soi, pour préparer tout à la maison.

**E : D'accord. Quand avez-vous arrêté de travailler ?**

S : J'ai arrêté le 16 février, oui c'était, ça, 8 semaines avant la date.

**E : D'accord. Vous n'avez pas pris les 15 jours avant ?**

S : Si j'ai pris les 15 jours de pathologie.

**E : D'accord. C'est vrai que en fin de grossesse ça fait du bien de s'arrêter...**

S : Il y a beaucoup de médecins... Mon médecin m'a dit : je trouve ça ridicule que ce soit limite pas obligatoire, enfin toutes les femmes le prennent quasiment...

**E : Oui**

S : C'est vrai que moi c'était la voiture qui me fatiguait mais je préférerais être vraiment coupée du travail. Et puis travailler, enfin mes clients sont au courant que je ne suis plus trop là et qu'ils se tournent un peu vers mon assistante.

**E : Et puis vers la fin on n'a plus trop la tête à ce que l'on fait...**

S : Et puis, dans mon domaine c'est encore différent, parce que on travaille sur un exercice, sur des objectifs de chiffres sur une année, donc en fait nous c'est de juin à janvier, enfin oui juillet à juin, et quand j'ai appris que j'étais enceinte on était au mois de septembre, donc on commencerait tout juste donc je me suis dit en gros, je vais être vulgaire, « « mais j'ai niqué mon année » », enfin je ne vais pas pouvoir faire mes résultats. Donc c'est vrai qu'à la fin on est beaucoup, enfin moi pour mon métier on est beaucoup moins motivé parce que on se dit de toute façon « pourquoi je vais aller frapper à cette porte alors que je ne n'irai pas jusqu'au bout ». J'étais donc moins motivée. C'est différent d'un autre métier, là moi, je suis commissionnaire, avec mes objectifs...

**E : D'accord, vos résultats ne sont réalisés que beaucoup plus tard ?**

S : Voilà et c'est vrai que l'on se dit : « je ne vais pas m'épuiser maintenant alors que normalement dans 15 jours je suis plus là ».

**E : Donc ça été bien d'arrêter, de faire une coupure et se dire c'est bon maintenant « je peux penser à bébé ».**

S : Oui.

**E : D'accord. Et votre conjoint que fait-il comme activité ?**

S : Il est mécanicien automobile.

**E : D'accord, donc lui est plus ou moins présent ?**

S : Bah lui, il fait des horaires classiques, 8h 17h.

**E : D'accord. Sur Nantes aussi ?**

S : Sur Saint-Herblain.

**E : D'accord. Donc du coup c'est juste à côté, donc ok. Lui aussi il était présent lors de votre congé maternité, pour vous soutenir quand il voyait que vous étiez plus fatiguée ?**

S : Oui, mais je veux dire ce n'est pas évident pour eux, enfin j'en ai parlé avec pas mal d'hommes qui sont devenus papa il n'y a pas longtemps, un homme n'a pas l'air de comprendre qu'il va être papa tant que le bébé n'est pas là ! Et ils ont du mal à ressentir la fatigue que l'on peut avoir, moi il m'a dit quelque chose après l'accouchement, que je retiendrai toujours parce qu'il a fait un petit malaise à l'accouchement, ils ont dû aller lui donner du sucre dans le couloir et il m'a dit : « plus jamais je me moquerai des femmes, tu as été trop courageuse ! ». Donc c'est là qu'ils se rendent compte que justement pour nous ce n'est pas évident...

**E : C'est un vrai marathon de 9 mois...**

S : Je pense que pour eux c'est peut-être aussi une frustration c'est qu'ils sont trop en retrait de la grossesse, nous, on vit tout et puis eux ils vivent par procuration...

**E : Oui, l'investissement n'est pas le même, enfin ce n'est pas qu'ils ne veulent pas en fait, ils ont vraiment plein de bonne volonté mais c'est vrai que c'est difficile ils ne ressentent pas le bébé bouger, enfin des choses comme ça, ils voient le ventre s'arrondir mais après c'est vraiment différent. Il y a beaucoup de papas, qui se rendent compte que le bébé est là**  
....

S : Que le jour oui, moi c'est beaucoup de papas qui ont été papas y'a pas longtemps, qui m'ont dit : « non mais moi jusqu'au jour où le bébé est sorti je ne comprenais pas trop que j'allais être papa »...

**E : Oui, c'est quelque chose que l'on retrouve assez fréquemment en fait pour un premier bébé parfois plus, après pour un deuxième parfois les choses peuvent être différentes.**

**S : Oui.**

**E : Pour un premier bébé c'est plus compliqué de s'en rendre compte, même les préparatifs, des fois les mamans sont hospitalisées ici, et elles disent : « mais mon mari ne comprend pas qu'il faille tout préparer, qu'il peut arriver à tout moment »...**

**S : Oui, moi c'est ça qui s'est passé, car dans la maison que l'on a achetée, on a refait des travaux, dont la chambre du bébé, et... là mon mari est juste en train de la finir, mais moi ça me stressait j'avais envie, que ça soit prêt que l'on n'ait plus à y penser. Mais il me disait : « ne t'inquiète pas ça sera prêt pour le jour, de toute façon quand tu seras à la maternité le matin j'aurai le temps de le faire ». Mais il ne comprenait pas que moi, ça me stressait intérieurement. Je sais que quand on va rentrer demain ça sera fait mais ... je serais partie tranquille si ça avait été fait il y a 3 semaines, j'aurais pu me dire : « bon voilà, elle peut arriver tout est prêt »...**

**E : Oui. Et vous étiez à la maison donc pour voir l'avancée des travaux mais vous êtes inquiète parce que vous auriez préféré que ce soit terminé avant de partir pour la maternité ?**

**S : Voilà c'est ça !**

**E : Et en plus là vous aviez le temps durant votre congé...il y a souvent ce décalage entre la mère et le père.**

**S : C'est tout le monde apparemment.**

**E : C'est ce qui peut nous rassurer peut-être...**

**S : Comme quoi les femmes sont toutes pareilles et les hommes sont tous pareils.**

**E : Voilà chaque couple fait comme il peut face à l'accouchement. Concernant la reprise du travail, vous comptez reprendre quand ?**

**S : Eh bien je reprends le 20 juin.**

**E : D'accord. Après votre congé maternité, simplement. Avez-vous trouvé un mode de garde ?**

**S : Oui, une nounou qui habite à 500 m de chez nous. Il faut que l'on aille la voir d'ailleurs, on avait dit qu'il fallait aller la voir après la naissance, pour que mademoiselle décide aussi et que ça lui plaise !**

**E : D'accord. Donc du coup tout est organisé**

**S : Voilà, de ce côté-là c'est bon.**

**E : Une dernière question, est-ce que vous avez été informée des droits des femmes enceintes au travail, c'est-à-dire des droits par rapport aux congés, qui vous a informée de tout ça ? Par rapport aux aménagements, est-ce que quelqu'un vous a apporté des informations pendant votre grossesse ?**

**S : Euh...mon médecin traitant qui m'a suivie au tout début avant que je voie les sages-femmes...**

**E : Au moment de la déclaration de la grossesse...**

**S : Voilà, et puis après bah la sécu, enfin la CPAM, la CAF non, j'ai jamais pu les avoir au téléphone eux, non c'est la CPAM qui m'a tout expliqué.**

**E : Ok**

**S : Bon après ce n'était pas sorcier.**

**E : Non en effet quand on n'a pas de demandes particulières ce n'est pas très compliqué. Sinon concernant une prochaine grossesse, vous vous organiseriez de la même façon ?**

S : Oui, oui, enfin ça dépend si je fais toujours le même métier mais, enfin si je n'ai pas changé de métier, oui ça se passera... Après c'est différent avec un deuxième bébé aussi.

**E : En effet lors d'une deuxième grossesse il faut aussi gérer l'ainée.**

S : Là je l'ai fait, enfin j'ai continué à travailler, beaucoup de clients me disaient : « non vous êtes en arrêt maternité faut tout déconnecter », mais moi ça me permettait aussi de m'occuper, parce que toute une journée entière à ne rien faire, comme beaucoup de femmes disent « les carreaux étaient propres ! ». Il faut s'occuper, donc moi ça me permettait de garder un contact avec des gens de l'extérieur parce que...

**E : C'était important pour vous de garder une vie sociale pendant votre congé.**

S : Et de m'occuper, voilà je travaillais un peu le matin, un peu l'après-midi, mais peut-être que je ne le ferai pas si on en a un deuxième parce que j'aurai à m'occuper de Zoé... la grossesse en même temps, donc c'est sûr je ne le ferai peut-être pas. Là je l'ai fait parce que je le pouvais, je n'avais rien à faire.

**E : Votre métier vous plait aussi...**

S : Oui tout à fait aussi.

**E : D'accord.**

S : Voilà mon histoire !

**E : Avez envie de rajouter quelques choses ?**

S : Non non...

**E : Finalement vous avez assez bien réussi à concilier votre grossesse et votre activité professionnelle.**

S : Je pense que c'est vraiment du fait de mon métier aussi, que ça été facile et que j'ai eu une grossesse qui s'est très bien passée. Après c'est sûr qu'il y en a qui ont de gros problèmes de santé pendant leur grossesse et puis un métier où il faut se déplacer, faire de la voiture. J'ai une amie qui travaillait à la Montagne, et qui habite Guémené Panffao, à côté de Derval, donc elle avait trois quarts d'heure aller et retour et son médecin lui a vite dit de s'arrêter...

**E : D'accord.**

S : Et puis elle, elle avait un bleu sur son utérus, apparemment c'était fragilisé il fallait donc qu'elle s'arrête. Mais c'est vrai que chacun à ses particularités qui jouent sur la grossesse.

**E : Tout à fait oui. Tant mieux pour vous que tout se soit bien passé.**

Je vous remercie de m'avoir consacré un peu de votre temps  
Fin de l'enregistrement.

En aparté, elle me raconte le déroulement de son accouchement. Elle est arrivée pour des contractions de début de travail. Ensuite, la dilatation a été régulière, puis elle a désiré avoir une péridurale qui a été efficace et elle a accouché spontanément de Nina.

## 2. Le 14 juin 2012, Patricia, La Haie Fouassière

*Je suis accueillie en soirée par Patricia, installées sur le canapé dans le salon.*

*Patricia allait Jules*

*Thomas, l'aîné joue devant nous au cheval à bascule et autres jouets (ballon de baudruche).*

*Durée : 59 mins*

**Elise : Vous vous souvenez je voulais discuter par rapport au vécu de votre grossesse lorsque vous avez travaillé, lors de votre première ou de votre deuxième grossesse. Pour commencer, je vous laisse vous présenter**

**largement : votre famille, votre mari, votre profession, votre âge, et puis après on pourra essayer de raconter comment vous avez vécu les**

**choses, pendant votre grossesse, votre reprise du travail après votre aîné....**

*Patricia : D'accord donc vous n'avez pas de questions précises. Ça aurait été plus simple pour moi (rires). Alors, on est 4 dans la famille. Moi je suis enseignant chercheur à la faculté de Pharmacie, en chimie analytique et j'effectue ma recherche en toxicologie de l'environnement. Mon conjoint est gérant d'auto-école, moi je travaille sur Nantes et lui travaille sur La Roche-Sur-Yon. Il a ses autos-écoles sur La Roche-Sur-Yon. Après mon âge, ce n'est pas top secret ! (rires) On a 33 ans tous les deux. Thomas je l'ai eu quand j'avais 30 ans. Sinon qu'est-ce que je peux dire d'autre...*

**E : D'accord. Vous êtes originaire de la région ?**

*P : Oui du Maine et Loire, de Beaupréau et Saint Philibert en Mauges. Sinon on habite là depuis 2008. Moi j'ai été embauchée en 2008, à la fac de Nantes, j'ai fait ma thèse dans le même labo, je l'ai fait en 2007 et embauchée en 2008 en CDD et puis en 2009 comme maître de conférences.*

**E : D'accord.** *(Thomas joue à la balle et elle rebondit sur la tête de Jules dans les bras de sa mère, elle réconforte Jules).* **Vous exercez avant dans un autre laboratoire ?**

*P : J'ai fini mes études et j'ai été embauchée dans le même laboratoire.*

**E : D'accord.**

*P : Je n'ai pas changé d'employeur. J'ai seulement fait mes études sur Angers et ma thèse sur Nantes. C'était l'opportunité de la thèse que j'avais à Nantes et pas ailleurs. Après concernant mes grossesses, bah ça c'est bien passé, dans les deux cas. Avec le travail ce n'est pas évident car je ne suis pas remplacée en fait...*

**E : Vous enseignez, et en même temps vous avez votre travail de recherche**

**...**

*P : Mon temps de travail est divisé en deux, j'ai 50% d'enseignement réalisé face aux étudiants et 50% en recherche. Je travaille dans un laboratoire rattaché à l'université. Quand je ne suis pas en enseignement, je suis en recherche. On n'est pas remplacée dans nos postes, quand on est en congé maternité...*

**E : A la fois sur le poste d'enseignant et sur le poste de recherche...**

*P : Donc à chaque fois on s'est arrangé pour que les... enfin on a réussi à ce que l'accouchement tombe en été, comme ça je suis sûre que mes enseignements sont terminés.*

**E : D'accord, donc vous avez fait un calcul à chaque fois...**

*P : Ça a marché donc tant mieux, ça n'aurait pas marché bon on aurait fait autrement, mais on avait prévu pour que ça tombe pendant l'été. Parce que j'ai mes enseignements de septembre à mai.*

**E : D'accord. Et donc pour à Thomas vous aviez souhaité l'avoir après la fin de vos études ?**

P : Oui oui, je voulais terminer mes études et puis trouver un travail, enfin trouver un travail ce n'était pas forcément l'objectif en soi pour avoir un enfant, mais c'était mieux quoi, si je pouvais trouver du travail avant d'avoir mon premier enfant.

**E : D'accord. Et votre conjoint avait son entreprise...**

P : Lui c'est une entreprise familiale, qu'il a reprise depuis 2004, peut-être bien, donc lui ça fait longtemps qu'il est installé.

**E : Ok. Pendant la grossesse de Thomas vous avez travaillé jusqu'à la fin ?**

P : OUI, oui oui jusqu'à la fin, j'ai même réussi à rallonger d'une semaine le congé maternité en le retardant d'une semaine, pour avoir une semaine en plus avant de reprendre. Pour Jules, je n'ai pas, non j'avais hâte de partir, parce que j'en avais un peu marre, ça ne se passait pas forcément super bien au travail. Avec les chefs de services c'est un peu compliqué comme situation en ce moment. Donc j'avais hâte de m'en aller. Je suis partie en congé maternité, le 15 mai et j'ai travaillé chez moi en fait, j'avais des rapports à finir. J'ai accouché assez rapidement après la fin du travail. J'ai quasiment travaillé une semaine et demie ici avant d'être complètement tranquille et je ne suis pas tout le temps tranquille, là j'ai du travail à faire.

**E : On vous sollicite tout le temps, à la fois pour les recherches et pour les enseignements ?**

P : Non plus pour l'enseignement, très peu, car tout est quasiment passé, là ce sont les deuxièmes sessions. En revanche, quelquesfois je peux être amenée à faire des sujets, des trucs comme ça, mais c'est vraiment très ponctuel. Mais là ils ont bien compris que j'étais en congé maternité. Mais en recherche, j'ai des stagiaires, j'ai deux thésards à encadrer, donc du coup pour eux ça ne s'arrête pas.

**E : Ils sont tout le temps en demandes envers vous...**

P : Oui, il y a des appels d'offres auxquels on répond dont les dates limites tombent en ce moment. Donc c'est pareil, j'ai différentes choses à répondre par rapport à ça ...

**E : Et vous ne pouvez pas déléguer ce genre de choses ?**

P : J'essaie mais ce n'est pas évident. Là j'ai une de mes collègues qui essaie de me remplacer dans toutes nos différentes tâches de recherches car on travaille dans la même équipe, mais bon ce n'est pas forcément évident. D'habitude on est deux à faire un travail que là, elle est toute seule à faire.

**E : D'accord. Vos collègues ont bien accepté votre grossesse ?**

P : Oui oui, ça il n'y a pas de problème. Mais c'est plutôt mes supérieurs, enfin côté enseignement ça été à cette grossesse-là. Durant la grossesse de Thomas mes collègues m'avaient plus sollicité mais là ma supérieure a bien essayé de faire attention. Côté recherche, ils s'en fichent un peu, que l'on soit en congé mater ou pas, s'il y a des choses à faire, il faut les faire. (*Thomas joue au cheval à bascule*) Enfin c'est un peu compliqué les congés maternités sont plus compliqués que les grossesses ; du coup, tant que j'étais au travail, la grossesse ça allait...

**E : Votre grossesse s'est bien déroulée ?**

P : Oui oui, je n'ai jamais eu de problème, à par l'œdème, mais c'est tout.

**E : Et vous aviez accouché à terme pour Thomas.**

P : Oui, à 6 jours, 40 semaines d'aménorrhée à peu près...

**E : L'accouchement s'était bien passé ?**

P : L'accouchement était long et je pense qu'il y a beaucoup moins long que ça, mais moi j'avais trouvé ça plutôt long ! (*rites*)

**E : Ah comment ça s'est passé ?**

P : *(ton plus grave, souvenir douloureux)* J'avais perdu la poche des eaux, vers 2-3 heures du matin, et le bébé est arrivé à 13h le lendemain, enfin le même jour finalement, ça fait 10h à peu près. Mais la péridurale n'a pas été super efficace au niveau du périnée, donc la sortie a été un peu douloureuse on va dire... et j'ai poussé pendant une heure quasiment parce que la sage-femme était partie et j'avais des contractions de poussée, je ne savais pas comment faire. Donc bref, quand elle est revenue j'étais épuisée de mon truc. Et donc du coup je n'arrivais plus à pousser comme il faut, bref ça c'est fini au forceps au bout d'une heure. Et voilà c'est tout. Forceps que j'ai bien sentis parce que le périnée était mal anesthésié.

**E : C'est vrai que c'est souvent assez compliqué de réussir à bien anesthésier cette partie du corps et la fatigue s'est accumulée aussi ...**

P : Donc voilà et puis j'ai eu l'épisio et ils ont été obligés de me ré-anesthésier pour me recoudre vu que ce n'était pas anesthésié comme il fallait, donc j'ai mis longtemps à remarcher correctement. J'ai mis deux jours au moins à me relever après l'accouchement. Et c'était vraiment douloureux. Il m'a fallu un mois pour remarcher correctement, c'est-à-dire pour pouvoir aller au bout de la rue quoi.

**E : Ah oui quand même... vous aviez tout le temps des douleurs, des sensations particulières...**

P : A ma visite post natale, ils m'ont dit que ce n'était pas forcément bien recousu, qu'il y avait des points qui me gênaient et qu'il fallait peut être ré-intervenir si à terme ça... *(Thomas veut faire téter son petit frère qui est encore contre le sein de sa maman, elle parle à Thomas « non mais il n'a plus envie de téter Thomas, il fait dodo là, non, il n'a plus envie, laisse-le faire dodo)*

**E : Vous aviez accouché au CHU la première fois ?**

P : Non à Jules Verne.

**E : Le souvenir de votre premier accouchement est resté négatif alors ... ?**

P : Oui pas bien du tout, et au niveau du suivi après de mon séjour là-bas, c'était pareil, ça ne s'est pas super bien passé. J'ai vraiment eu l'impression qu'il n'y avait pas de communication entre les différentes équipes. Et vu que c'était douloureux et pas chouette au niveau du périnée pourtant j'avais eu un suivi plus poussé. Entre les différentes sages-femmes ce n'était jamais le même discours. Il y en a même une qui a suspecté l'oublie d'une compresse à l'intérieur et qui a été vérifier. Alors que la sage-femme du matin elle n'avait jamais dit ça. Enfin bon bref voilà, j'avais des discours un peu différents et bon ça m'a pas super satisfaite. Après Thomas il avait un frein de langue, qui n'a pas été vu là-bas, on me l'a dit à la PMI, donc du coup on a été obligé de le faire opérer à 6 mois.

**E : D'accord. Vous allaitiez aussi Thomas ?**

P : Oui. Et donc on l'a fait opérer là-bas et c'est pareil le jour de l'opération, euh, c'est des petits trucs mais moi ça m'a perturbée, on nous a dit d'être là à 7h30, ils l'ont emmené et ils m'ont dit une heure et demie après on vous le ramène. Et à 9h, il n'y avait personne, 10h personne, 11h personne, *(ton agacé)* personne n'était venu me voir pour me dire ce qu'il en était. Donc j'ai trouvé ça un peu limite, j'ai été obligée de sortir dans le couloir pour demander ce qu'il en était et puis enfin il est arrivé et on m'a dit : « oui ça été plus long que prévu ». Mais je pense que l'on aurait pu... enfin voilà ce sont des petites choses qui font que je n'avais pas envie de retourner à Jules Verne, pour le deuxième.

**E : Oui je comprends. Vous appréhendez donc un peu l'accouchement ?**

P : De Jules ?

**E : Oui**

P : Ah oui oui, je n'avais pas envie d'y aller oui ! Quand j'ai eu les contractions, le lundi, là, je n'avais pas du tout envie d'y aller. C'est ma mère qui m'a foutue dehors, quand on l'a appelée pour qu'elle vienne garder Thomas. Et ça faisait plus de 6h que j'avais des contractions, elle m'a dit : « si il faut que tu y

ailles »... donc j'y suis allée. (*sourire*) à un moment donné il fallait bien y aller. Mais j'y suis allée, j'étais un peu en avance, j'étais à toutes les 8 minutes, des contractions toutes les 8 minutes. Donc je pense que j'étais un petit peu tôt.

**E : D'accord. Ensuite ça été un peu long une fois arrivée à la maternité ?**

P : Eh bien, on m'a fait marcher pendant une heure, pour essayer de voir si ça changeait les choses, parce que j'étais à deux doigts larges, moi je ne sais pas trop ce que ça veut dire...

**E : Donc vous étiez à deux doigts larges et ensuite on va jusqu'à 10 centimètres, comme ça (*je lui montre l'écartement de mes doigts*). Quand on est à 10 centimètres le col est totalement ouvert finalement.**

P : D'accord.

**E : Et là on est à dilatation complète, elle a dû vous le dire la sage-femme à un moment ?**

P : Oui, je suis passée de deux doigts larges, col effacé, après 3, ouvert de 6 et puis là j'ai eu la péridurale à 7h le matin.

**E : D'accord. Donc ça faisait déjà plus de 6h que vous aviez des contractions ?**

P : Ah elles ont commencé à 17h le lundi et j'ai eu la péridurale à 7h15 le mardi matin. Donc c'était un peu long ! (*rires*) On m'avait dit que les deuxièmes arrivaient plus vite donc c'était un peu long. Mais après la péridurale n'a pas fait effet comme il fallait, je sentais tout le côté gauche. Donc ils m'ont couchée sur le côté gauche quasiment constamment mais ça n'a rien changé, donc c'était un peu douloureux aussi ! Par contre la sortie a été... enfin l'expulsion a été assez rapide, parce que j'ai poussé deux ou trois fois et puis il était là.

**E : D'accord. Et concernant la péridurale, c'était un souhait, enfin quels a priori aviez-vous avant d'accoucher ?**

P : Je la voulais avant. A Thomas, quand je l'ai eue, elle n'avait pas fait effet sur le périnée mais par contre elle a bien agi sur les contractions du travail, je ne sentais plus rien quoi. Donc c'est quand même plus confortable. Parce que là j'ai tout senti, je ne le referai pas ! Enfin si je peux ne pas refaire...

**E : D'accord !! Vous n'avez pas eu d'épisiotomie pour Jules ?**

P : Non, un seul point.

**E : D'accord, donc là les suites sont beaucoup plus simples ?**

P : Ah ça n'a rien à voir, j'étais debout 3 heures après, j'aurais même pu me lever tout de suite. Les premiers bains de Thomas c'est uniquement mon conjoint qui les a faits car je ne pouvais pas les faire. Et puis même la fatigue après ça n'a rien à voir, c'est beaucoup mieux là.

**E : Après Thomas vous aviez repris assez rapidement le travail ?**

P : Ah le congé classique et sans prendre mes congés de vacances à côté. Je suis sur un statut où je n'ai pas de vacances d'été, enfin je n'ai pas de vacances imposées, donc que je prenne zéro semaine ou 5 semaines dans l'année je prends ce que je veux quoi.

**E : D'accord.**

P : Et vu que déjà quand je suis en congé maternité on ne me lâche pas la grappe, je ne pose pas mes congés d'été. Donc je les perds on va dire.

**E : D'accord. Et donc comment s'est passée la reprise ?**

P : Oui si, si. L'enseignement j'y vais plutôt en douceur, vu que j'ai 192h à faire dans l'année face aux étudiants, on peut les placer un peu comme on veut... (*eh Thomas tu le fais exprès ou quoi ? Thomas tu exagères*). Et là ça va être pareil je vais reprendre, je ne sais pas si je vais poser une semaine, je vais reprendre le 10 septembre normalement.

**E : D'accord, pour recommencer à la rentrée quoi. Donc vous serez tout l'été ici en famille. Et dans votre environnement professionnel, est-ce qu'il y a d'autres femmes qui ont accouché ? Est-ce que avant d'avoir Thomas, il y avait déjà des femmes qui avaient été enceintes au sein de votre labo ? Comment ça s'était passé ? Et donc est-ce que vous aviez déjà des éléments de comparaisons ?**

P : C'était plutôt des collègues qui étaient dans d'autres équipes, donc je ne peux pas trop comparer pour savoir comment ça s'était passée leur grossesse et le ressenti de leur supérieurs, des choses comme ça. Par contre dans mon labo... mais je n'étais pas encore embauchée, il y a eu une technicienne qui était enceinte et ça s'est très mal passé, parce que elle ne voulait plus manipuler des produits chimiques. On est quand même dans des professions où on a à manipuler des choses pas forcément chouettes pour la grossesse. Moi j'ai toujours fait en sorte avec ma supérieure, de changer des produits, par exemple on prenait des solvants moins toxiques ou pas neurotoxiques; en tout cas, quand j'étais enceinte, que ce soit pour Thomas ou pour Jules.

**E : Donc il n'y avait aucun souci pour faire ces aménagements.**

P : Non, elle était tout à fait pour. Elle ne pouvait pas aller autrement que comme ça.

**E : De toute manière c'est un droit du travail.**

P : Elle faisait en sorte d'aménager mes conditions de travail, sous des hottes, des choses comme ça. Quand ce n'était vraiment pas possible de faire autrement, j'étais remplacée par une technicienne, qui venait faire la manip' à ma place. Et en fait, dans le labo il y a eu un problème avec une technicienne qui avait refusé de manipuler tout produit chimique, même des solutions aqueuses contenant des ions qui étaient complètement inoffensifs au niveau toxicité. Et ça c'est très mal passé avec le reste de l'équipe, et du coup elle a demandé à être mutée dans un autre service, enfin ça a fait tout un pataquès. Je pense que c'est pour ça aussi,

que ma supérieure fait maintenant très attention à ça et à aménager les postes des différentes employées enceintes au sein du service.

**E : D'accord, donc ça a évolué au sein de labo. Est-ce que vous preniez parfois une heure de repos pour votre grossesse ?**

P : Moi non, mais ... je n'avais pas le temps. Déjà que c'est chaud chaud, des fois je mange dans ma voiture. Parce que, en plus, je suis sur deux sites de travail: le laboratoire au nord de Nantes et la faculté de Pharmacie en plein centre. Des fois j'ai les deux sites à faire dans la journée je mange donc dans ma voiture. Ce n'est même pas la peine de prendre une heure pour ... enfin penser pouvoir prendre un peu de temps pendant sa grossesse, ce n'est même pas la peine !

**E : Donc finalement vous êtes restée assez axée sur vos travaux au cours de votre grossesse ?**

P : Ah oui oui.

**E : Et pour les consultations de suivi de grossesse vous vous organisez comment ?**

P : Ah non non, par contre ça je prenais... en fait j'aménageais mon temps comme je le souhaitais, donc les prises de sang, mes consultations, je les mettais sur mon temps de travail. De toute façon je n'avais pas trop le choix parce que je travaillais du lundi au vendredi. Le samedi, je pouvais faire les prises de sang mais c'est tout. Et puis, j'avais le loustic à récupérer à 19h donc voilà.

**E : D'accord. Et vous aviez fait des cours de préparation à la naissance pour Thomas ?**

P : Oui pour Thomas j'avais pris le temps, mais pour Jules je ne les ai pas faits. J'aurais peut-être dû les refaire car finalement, je me suis aperçu après coup, qu'il y a des choses qu'il aurait été pas mal de se remémorer.

**E : Comme quoi par exemple ?**

P : Comme l'histoire du bain pour le faux travail, parce que du coup, ils m'en ont fait prendre un au CHU.

**E : Et ça vous a soulagée ?**

P : Ouais... et j'aurais pu le faire à la maison, pour essayer de stopper les contractions, sauf que je ne m'en souvenais plus du tout ! Quand ils me l'ont dit là-bas ça m'a effectivement remémoré la chose, je me souvenais qu'on me l'avait déjà dit une fois. Je n'étais peut-être pas très bien préparée non plus.

**E : Qui avait suivi votre première grossesse ?**

P : Euh, bonne question, oui c'était une sage-femme de Jules Verne.

**E : D'accord, sinon c'était votre médecin traitant en début de grossesse ?**

P : J'ai fait les 2 premiers mois le médecin traitant et après la sage-femme a pris le relais. Et pour Jules, c'était ma gynéco, parce qu'en fait à Thomas je n'avais pas de gynéco. J'en ai trouvé une entre les deux. Donc du coup j'ai décidé que c'était elle qui ferait le suivi de grossesse pour Jules et les deux derniers mois la sage-femme du CHU. Voilà quoi dire de plus... à vous de me dire !

**E : (rires) Moi je pensais aussi à votre famille est-ce que vous avez des frères, des sœurs, des cousins des cousines... ?**

P : Oui !

**E : Et est-ce que avant d'avoir Thomas et Jules, vous aviez une notion sur les femmes enceintes ? Saviez-vous comment on pouvait gérer les choses quand on travaillait en même temps ? Est-ce que vous aviez des idées « préconçues » ?**

P : Alors j'ai un frère, une sœur et ils ont eu tous les deux des enfants avant moi, bien avant moi. Donc oui j'avais une certaine idée de ce qui allait se passer, quand même ! Par contre eux c'est un peu différent, car ma sœur s'est mise

rapidement à mi-temps. Et du côté de mon frère, c'est pareil. Sa femme a pris un congé parental au deuxième pas au premier par contre. Donc, au niveau gestion travail/enfants c'est différent et les professions sont complètement différentes aussi...

**E : C'est vrai que les professions ...**

P : Oui c'est totalement différent, il y a beaucoup de professions où l'on est remplacé quand même. Donc le vécu du congé maternité doit être différent je pense. Après c'est pareil du côté de mon frère, enfin ma belle-sœur, elle a eu des grossesses assez compliquées donc elle a été arrêtée assez rapidement. Ma sœur, par contre, elle a eu des grossesses normales. (*Aboiement de chien*) « *Alors si le chien aboie c'est normal, c'est mon conjoint qui arrive, il va partir à sa balade donc il est hyper content* ».

**E : Ah d'accord ! Le rituel du soir.**

P : Voilà ! Simon à propos de mes amis, il y en a beaucoup qui prennent des congés parentaux...  
(*Arrivée du papa, il dit bonjour à son fils et à sa femme. Il va promener directement son chien.*)

**E : (Je salue le papa). Et vous pendant votre congé maternité, vous avez pu prendre un peu de temps pour vous, comment ça s'est déroulé à la fois pour Thomas et pour Jules ?**

P : Pour Thomas, c'était un peu plus calme, car j'étais en congé le 15 juillet donc du coup tous mes collègues partaient en vacances. Et comme ça on est plus tranquille en fait. Je n'ai accouché que le 15 août. J'ai eu quasiment un mois, j'ai pris plus de temps, donc j'ai même eu le temps de préparer la chambre moi-même, faire les peintures, des trucs comme ça. Que là non ! (*rires*) Là ça été... (*Le papa part en balade*). Pour cette grossesse -là, pas du tout, j'ai arrêté le 15 mai. Pendant une semaine et demie j'étais là à travailler à domicile et après je me suis vraiment consacrée à la préparation de la chambre. Et le lundi où j'ai été

prise de contractions, j'étais en réunion de travail aussi, en fait mes contractions m'ont prise pendant une réunion de travail que je faisais ici par Skype. Donc la chambre était loin d'être finie et j'ai juste eu le temps de laver le landau, des trucs comme ça, laver les housses, le transat et j'ai remonté le landau avant de partir à la maternité. Et la chambre ils l'ont finie samedi quand je suis rentrée de la maternité. Donc la ça été un peu... il avait 3 semaines d'avance aussi. Ma valise je l'ai finie lundi midi.

**E : D'accord... c'est vrai que les 3 semaines ont beaucoup joué.**

P : *elle s'adresse à son fils* : « *Thomas enlève tes chaussures, et arrête de faire ton coquin* ».

**E : Votre conjoint travaillait aussi pendant votre congé ?**

P : Oui c'est ça. Ils ont fait le gros œuvre avec son père quand même, le sol, la peinture, ça c'était fait. Il restait encore pas mal de choses à faire.

**E : Est-ce que vous ça vous stressait ou finalement vous vous êtes dit eh bien on verra bien ?**

P : Le principal était fait donc ça, ça allait. Par contre ça commençait à m'inquiéter qu'il y ait encore de la poussière dans la chambre, ça, ça m'énervait. J'avais envie que ce soit nickel avant qu'il arrive, et ça ne l'était pas... il est arrivé avec un peu d'avance...

**E : Votre conjoint a fini ça lorsque vous étiez à la maternité ?**

P : Oui voilà. Quand je suis arrivée le samedi, ma mère avait tout fait.

**E : Vous avez un peu d'aide ?**

P : Oh oui oui, la famille elle est présente, mes beaux-parents et mes parents ils sont venus régulièrement, c'est eux qui ont gardé Thomas pendant que j'étais à la maternité, ma mère revient m'aider à faire du ménage. Donc là-dessus on est proche de notre famille...

**E : Ça vous décharge aussi ?**

P : Oui oui

**E : Ça vous permet aussi de souffler, finalement c'est peut-être maintenant que vous arrivez à souffler ?**

P : Oui un peu plus oui. Et puis maintenant que Jules est arrivé, je pense que mes collègues vont un peu plus me fiche la paix aussi, un peu plus tranquille, enfin j'espère en tout cas. J'avais dit : « avant la naissance, je veux bien travailler » parce que j'étais encore capable de faire des choses à domicile, même si aller sur Nantes ça me coutait un peu plus. Mais une fois que le bébé est là, on n'a plus trop la tête à travailler non plus.

**E : Une volonté peut-être aussi de couper... ?**

P : Oui oui. Mais ce n'est pas évident car avec les mails maintenant, j'en ai 30 par jours qui m'arrivent. Si je n'y suis pas tous les jours, je vais me noyer, à la fin je ne vais pas pouvoir...

**E : Et c'est délicat de dire stop...**

P : Ah je ne peux pas. Ce n'est pas possible ça, enfin pas dans ma profession, ce n'est pas possible.

**E : Oui, vous avez la responsabilité d'autres personnes, donc il faut les gérer.**

P : Voilà il y a ça, il y a les projets en cours, les appels d'offres, les projets desquels je suis responsable et auxquels on vient d'avoir des réponses positives d'ailleurs pour des financements. Donc c'est bien, mais derrière il faut que ça suive du coup. Donc on ne peut pas tout stopper, en tout cas pas dans ma profession.

**E : D'accord. Est-ce que vous, vous auriez aimé vraiment souffler ou finalement bon ça vous convenait de faire les deux ... ?**

P : Avant l'accouchement ?

**E : Oui**

P : Ah j'aurais bien aimé souffler, oui j'aurais bien aimé.

**E : Finalement lors de votre congé maternité avec Thomas, est-ce que vous aviez réussi à souffler et puis c'était les vacances vous disiez ?**

P : Oui c'était différent. Là je sais que ça va se calmer à partir de la mi-juillet, les gens seront partis en vacances. Ça se calmera forcément au niveau de mon travail, jusqu'au 15 août. Après ça reprendra ...

**E : Humm d'accord. C'est un métier que vous semblez aimer... ?**

P : Oui, ah oui c'est sûr que c'est un métier que j'aime. Par contre, plus les années passent et plus les responsabilités viennent. A la grossesse de Thomas j'étais plus tranquille qu'à cette grossesse-là. J'avais moins de responsabilités, je n'avais pas de thésards sous ma coupe, c'était plus calme quoi aussi. Le truc c'est que je ne suis pas toute seule à encadrer les thèses, on est 2 ou 3 encadrants. Donc j'espérais que les autres encadrants prendraient le relais, mais le problème c'est que ce n'était pas forcément le cas. C'est ça qui complique un peu les choses, tout le monde ne prend pas ses responsabilités comme il faudrait les prendre.

**E : Le soutien de votre équipe n'est pas forcément là ?**

P : Non pas forcément.

**E : D'accord. Et vous êtes dans une équipe plutôt féminine ou masculine ?**

P : Plus des femmes avec qui j'encadre les thésards.

**E : Elles sont elles aussi mères de famille ?**

P : Oui oui, mères de famille toutes les deux ; mais elles sont professeurs, donc elles ont certainement encore plus de responsabilités que moi à gérer et moins de temps, je ne sais pas. Toujours est-il que le relais n'est pas forcément pris au moment où j'aurais aimé.

**E : Donc finalement votre grossesse a été bien acceptée au sein de votre équipe, mais c'est plus compliqué de mettre tout en œuvre pour avoir de bonnes conditions de travail ?**

P : Oui oui. Je pense que le problème est vraiment lié au fait que l'on ne soit pas remplacé, que personne ne prenne notre charge de travail. Parce que tout le monde garde sa propre charge de travail, donc on peut difficilement demander aux collègues de nous seconder et de nous remplacer complètement.

**E : Avez-vous peut être aussi un sentiment de culpabilité ?**

P : Ah oui complètement. Ça c'est sûr, on ne peut pas charger la barque des autres. Enfin moi je culpabilise, ça c'est sûr.

**E : Je comprends oui. Et quelle a été la réaction de votre employeur quand vous lui avez annoncé votre grossesse ?**

P : Alors, ah oui... (*Elle se souvient*) Ah oui ça je ne me souvenais pas de ça, c'est marrant parce que ça me fait sourire et penser à quelque chose. Parce que pour Thomas, quand je suis revenue de mon congé maternité, j'ai eu comme réflexion de la part de ma supérieure hiérarchique, « j'espère que le deuxième ne va pas arriver tout de suite ». En gros c'était : « ne repars pas en congé mater tout de suite ». Et donc j'apprenais un peu d'annoncer mon deuxième. Et finalement non elle a dit que c'était une bonne nouvelle, donc bon voilà !

**E : C'était la même personne ?**

P : Oui, c'était la même. Mais c'est vrai qu'au premier j'avais eu le droit à une réflexion.

**E : Vous veniez d'arriver dans l'entreprise ?**

P : Parce que j'avais été recrutée en 2008 et j'ai eu Thomas en 2009, donc ça faisait un an et demi. Mais ça ne faisait que 6 mois que j'étais titularisée quand je l'ai eu.

**E : D'accord, tandis que là vous avez un poste plus donc vous n'avez pas eu de remarques particulières.**

P : Oui, et je pense aussi qu'elle était dans cette optique là aussi ma supérieure. On n'était pas la même équipe, il y a eu un changement d'équipe entre mes deux grossesses, où elle n'a recruté que des jeunes femmes qui sont toutes en âge d'avoir des enfants. En fait là, on est 4 dans les mêmes âges et on y passe toutes les unes après les autres pour le congé maternité. Après c'est elle qui a fait les recrutements (*trires*), si elle voulait des hommes il fallait qu'elle en trouve ! Finalement elle a peut être changé un peu par rapport à ça. Et puis là j'ai une collègue de mon équipe qui est enceinte en même temps que moi et qui doit accoucher début juillet, elle. Donc voilà on n'a pas fait les choses trop mal non plus, à chaque fois on tombe en été, ça a moins de répercussions dans notre profession que si ça tombait en plein milieu d'année.

**E : Oui, vous avez vraiment fait en sorte que vos grossesses ne perturbent pas votre année...**

P : Ah oui, c'est sûr car sinon, au niveau enseignement, les retombées auraient été catastrophiques, enfin, catastrophique, peut-être pas, mais ça aurait compliqué beaucoup de choses pour mes collègues. Parce que moi cette année, j'ai eu tous mes enseignements quasiment de février à avril, donc il ne fallait pas que ça tombe pendant cette période-là. Et heureusement que j'ai eu une grossesse normale, parce que si l'on m'avait dit : « il faut vous arrêter avant », il y aurait eu quelques problèmes.

**E : Est-ce que vous aviez cette angoisse pendant la grossesse de vous dire il faut vraiment que tout se déroule bien ?**

P : Ah non, je n'étais pas angoissée par rapport à ça. Pour Thomas ça c'est bien passé et puis j'étais assez confiante dans mes grossesses. Je ne voyais pas pourquoi ça allait mal se passer, je ne voyais pas la chose du côté négatif.

**E : D'accord, vous êtes restée positive...**

P : Oui oui je les ai vécues toutes les deux comme ça en tout cas.

**E : Et de quelle manière avez-vous vécu vos deux grossesses, avec des sensations différentes ?**

P : Celle-ci je ne l'ai pas vue passer, celle de Jules. Celle de Thomas, oui, enfin, au niveau des sensations c'était quasiment les mêmes. Celle de Thomas j'ai plus eu le temps de me voir enceinte, pour Jules, pas vraiment en fait, j'ai même l'impression de ne pas avoir été enceinte, quasiment. Même si sur la fin, ça pesait énormément et j'avais l'impression qu'il n'y avait plus rien qui tenait. (*Elle parle à son fils : « on va aller faire dodo après »*)

**E : Votre première grossesse c'était aussi la découverte...**

P : Oui voilà, et puis j'ai eu... j'avais pris le temps pour la préparation à l'accouchement, donc j'avais pris un peu de temps pour moi. Et même Yvan il venait à chaque échographie, alors que là il n'est pas venu du tout. Ça été différent, une grossesse express. J'étais plus seule à cette grossesse là qu'à celle de Thomas, mais bon c'était une première grossesse aussi peut-être que ça se passe comme ça de façon générale.

**E : Votre conjoint était plus occupé pendant cette grossesse-ci ?**

P : Oui oui, parce qu'au niveau du boulot c'était pareil il avait évolué, il avait plus de travail qu'avant.

**E : D'accord, donc vous l'avez vécue plus seule, vous disiez... ?**

P : Oui oui un peu toute seule, au niveau suivi, il ne m'a pas beaucoup accompagné on va dire, très peu.

**E : Il a pu assister à quelques consultations peut-être ?**

P : Ah non, rien du tout.

**E : Il a pu arriver à temps pour l'accouchement ?**

P : Oui oui, ah là ça aurait été le pompon quand même (*rires*) il a pu venir à l'accouchement, heureusement.

**E : Oui ! Pour cette grossesse-ci il y a avait Thomas à gérer donc ...**

P : Oui c'est sûr. On était occupé différemment. En plus la maison est en travaux, donc les travaux en même temps, c'est un peu ... ouais on est pas mal occupé. Donc oui on était plus occupé à cette grossesse là qu'à celle de Thomas, ça c'est sûr.

**E : Et là à la maison il trouve le temps votre conjoint de vous aider un peu à la maison ? D'être plus vers vous ?**

P : Il gère Thomas là. Il gère pas mal Thomas depuis que Jules est arrivé. Il le gérait aussi avant mais là, il a presque pris ma place. (*Silence*). Sinon il n'a pas encore pris ses 11 jours de paternité, je ne sais pas quand est-ce qu'il les prendra (*Décue*).

**E : Il est chef d'entreprise ?**

P : Oui, donc je ne sais pas s'il pourra les prendre non plus. Enfin, il ne sait pas encore.

**E : Il envisage de les prendre pour se poser un peu avec vous... ?**

P : Il va essayer, car c'est un peu compliqué, car c'est pareil lui, il n'est pas remplacé non plus.

**E : Ouais donc il faut fermer...**

P : C'est vrai, mais ce n'est pas possible (*rires*). Il y a même des parents qui lui ont reproché d'avoir assisté à mon accouchement, et de ne pas avoir pu prendre leur fille en leçon de conduite. Donc on a affaire à toutes sortes de gens. Donc voilà les 11 jours de paternité, pour l'instant, il ne sait pas quand il va pouvoir les prendre, il va essayer mais ce n'est pas gagné.

**E : D'accord, pour avoir un peu de temps pour vous retrouver tous les 4 ...**

P : Oui, ça serait très bien oui. Il aura ses congés d'été, il va quand même prendre des congés d'été. Mais est-ce qu'il va réussir à rajouter 11 jours ... ce n'est pas sûr. Donc voilà, c'est un peu compliqué de tout concilier. On n'est pas dans des professions où tout est forcément évident.

**E : Oui, avec des horaires fixes et j'imagine que vous aussi vos journées étaient assez longues ?**

P : Bah encore plus avant Thomas. Avant Thomas je faisais... je travaillais quasiment... enfin oui je faisais 9h-19h tous les jours, après, je devais Thomas récupérer à 19h chez la nounou; donc là il me fallait finir à 18h15. Mes horaires finalement étaient assez cadrés (9h- 18h15 en gros). Par contre Yvan, lui, c'est un peu plus en fonction de la clientèle, c'est un peu plus variable et c'est souvent plus tard que moi le soir.

**E : Oui, il y a le temps de rentrer aussi...**

P : Oui, il a quand même une heure de route. C'est vrai que l'on n'est pas à proximité de notre travail. Moi c'est pareil j'ai au moins une demi-heure, quand il y a les bouchons, car je suis dans les heures où ça bouche. Donc oui, j'ai facilement une demi-heure de trajet matin et soir.

**E : D'accord, et lors de votre grossesse, la fatigue s'est peut être fait sentir plus rapidement avec ces trajets ?**

P : Oui, oui, et ah oui je ne m'en souvenais plus non plus, mais mon début de grossesse, mais ce n'est pas lié à la grossesse, ils ne m'ont pas dit que c'était lié

à la grossesse; j'ai fait un syndrome rotulien, donc j'ai eu le genou gauche en vrac pendant un mois un mois et demi et j'avais des séances de kiné deux fois par semaine le midi et ça c'est remis finalement. C'était en tout début de grossesse décembre, janvier que ça m'a prise.

**E : D'accord.**

P : Donc ça n'a pas aidé, j'avais du mal à conduire (c'était mon genou de l'embrayage). Et pour la marche j'avais une genouillère. C'était un peu compliqué ces mois-là, mais ça s'est passé.

**E : C'était pendant la grossesse de Jules ?**

P : Oui

**E : D'accord, et vous n'aviez pas d'antécédents dans la famille ?**

P : Non, non.

**E : D'accord, oui ça peut arriver pendant la grossesse en effet.**

P : La kiné m'a dit que j'avais probablement les rotules susceptibles de s'abîmer et que ça risquait de me prendre au deuxième genou aussi. Là il faut toujours que j'entretienne le genou de la même manière que pendant ces séances-là. Mais ce n'est pas revenu depuis la fin janvier...

**E : D'accord, vous n'avez plus du tout de douleur là ?**

P : Non plus rien. Mais maintenant je sais comment mettre mon genou dans la position qu'il faut pour ne pas avoir mal.

**E : D'accord. Vous exercez un sport avant, qui aurait pu...**

P : Entre les deux grossesses non. Avant je faisais du kayak avant Thomas. Mais là non.

**E : Et sinon Jules ira chez la même nourrice que Thomas après quand vous reprendrez le travail?**

P : Oui. Et Thomas va aller à l'école en septembre. (Elle parle à son fils : « Hein Thomas, et demain aussi on va faire une demi-journée d'adaptation », il répond « non », elle rétorque : « si Thomas ».)

**E : D'accord, c'est bien.**

P : Et donc sa nourrice le récupèrera au car le soir, et moi j'aurai les deux au même endroit du coup.

**E : D'accord. Votre nourrice habite pas très loin d'ici ?**

P : Elle est à la Haie Fouassière à une dizaine de minutes, c'est sur mon trajet de travail.

**E : D'accord, c'est pratique du coup. Et pour l'allaitement vous pensez faire comment ? Vous aviez continué combien de temps avec Thomas ?**

P : Avec Thomas, j'ai allaité 3 mois et il a refusé mon sein 15 jours après ma reprise de travail. J'avais conservé les tétées matin et soir. Mais ça s'est tari assez rapidement, et il a refusé le sein, les tétées du matin, il a complètement refusé le sein à 3 mois, donc j'ai arrêté. Après 15 jours de tétées matin et soir j'ai pensé que ça ne devait plus être suffisant, que je ne devais plus avoir assez de lait...

**E : Parfois les enfants refusent assez tôt le sein, ou il peut y avoir moins de lait aussi. Est-ce que vous arriviez à tirer votre lait pendant la journée ?**

P : Ah non. Non, parce que ... en fait j'avais essayé de tirer mon lait ici avec un tire-lait manuel je ne sais pas si s'est lié, bref je n'y arrivais pas. Le plus que j'ai fait c'est peut-être 70 ml, c'est tout. Donc je me suis dit « c'est bon ». Et les 70ml j'ai fait ça en 1h. Je me suis dit : « au travail ce n'est même pas la peine d'y penser, donc je n'ai pas essayé ». Alors il paraît qu'avec les tire-lait électriques c'est mieux...

**E : Oui en effet, c'est plus rapide, et vous pouvez tirer votre sur les deux seins en même temps. Après c'est vrai qu'il faut pouvoir le faire au travail, de se prendre un peu de temps, et d'avoir un peu d'intimité pour pouvoir le faire aussi.**

P : Humm, oui c'est faisable, je pense, mais avec un truc rapide.

**E : Vous pouvez en louer en pharmacie.**

P : Ah oui, oui il faudrait que j'essaie.

**E : Tout à fait, c'est vrai que vous prenez un quart d'heure 20 minutes pour vous.**

P : Oui, je vais essayer l'électrique parce que, le manuel, je ne recommencerais pas, je n'y arrivais pas de toute façon.

**E : Vous souhaitez continuer assez longtemps l'allaitement pour Jules ?**

P : Ah si ! A Thomas, le début de l'allaitement avait été dur, la mise en place j'avais fait deux lymphangites en plus, durant le premier mois. Donc j'avais trouvé ça dur. Mais une fois qu'il était bien en place je n'avais plus envie d'arrêter. Donc le jour où il m'a refusé le sein, (*Elle soupire*) voilà quoi... qu'il décide, lui, d'arrêter c'était difficile. Je ne m'étais pas encore faite à l'idée d'arrêter et j'avais trouvé ça dur. Je pense que si c'est pareil pour Jules, si je suis bien dans mon allaitement, je n'aurai pas envie d'arrêter de suite. Après s'il décide d'arrêter, il arrêtera...

**E : D'accord. Vous dites il avait refusé mon sein, c'est-à-dire, il ne voulait plus du tout reprendre le sein ?**

P : Ah oui, il hurlait. Il s'y mettait et puis il était deux ou trois coups. Il voyait qu'il n'y avait rien qui venait (je n'en sais rien) où pas assez en tous cas, il s'énervait car il en voulait plus. Il prenait aussi le biberon. Je ne lui donnais la tétée que le matin et le soir, donc pendant journée, il était au biberon. Et puis

c'est un glouton, il était glouton bébé, il l'est toujours un petit peu. Donc avec le biberon ça venait un peu plus vite qu'à un sein tari...

**E : C'est vrai qu'après, chaque enfant réagit différemment. Si ça se trouve, l'allaitement pour Jules se passera complètement différemment. Et vous pourrez allaiter assez longtemps, avec deux tétées par jours. C'est vrai que la tétée du soir est sympathique, se retrouver avec son enfant.**

P : Oui oui, j'aimerais bien, mais bon on va voir comment ça se passe. Je vais voir au jour le jour, je ne vais pas me tracasser de ça trop tôt, on verra.

**E : Profiter oui déjà, avant votre reprise. Eh bien, est-ce que vous auriez des choses à rajouter ou des choses que l'on n'aurait pas abordées ?**

P : Non je ne pense pas.

**E : D'accord. Je vous remercie, pour le temps que vous m'avez consacré ce soir.**

*Fin de l'enregistrement*

*Points abordés en fin d'entretien :*

*Relation aîné/petit frère : rejet de sa mère, se rapproche du papa, ne reconnaît pas son petit frère, à l'école ne lui fait pas de bisous.*

*Dit « difficile à accepter ».*

*Elle se demande pourquoi Jules ne dort pas en ce moment.*

*Contexte :*

*Je suis assise sur le canapé à sa gauche en diagonale, elle donne le sein au début de l'entretien puis Jules s'endort un peu. Je pars au moment où le papa rentre de la balade.*

### **3. Le 7 août 2012 Anita, Le Pallet**

*Je suis accueillie dans le jardin, par Anita et son mari, qui sera présent au début de l'entretien. Les enfants sont en vacances chez les grands parents seule Ninon dort dans la maison.*

*Durée : 1h38 min*

**E : Je vous laisse vous présenter, votre âge, votre profession, vos enfants...**

A : On est marié depuis 10 ans. On a notre 4<sup>ème</sup> enfant sur 10 ans. Moi j'ai 33 ans, mon mari il a 39. Moi je travaille dans une école, je suis animatrice je donne des cours de chants, de danse pour les enfants. Et Fred il est pompier et tourneur sur commande numérique. Donc moi, j'ai un petit temps, c'est-à-dire que je travaille de 11h à 16h tous les jours. C'est un temps que j'ai aménagé, j'ai mes mercredis et mes vacances scolaires, vu que j'habite très loin de ma famille, ils habitent tous...

**E : Vous êtes originaire de... ?**

A : De Charente maritime, enfin très loin c'est aléatoire, mais faut 3h de route pour y aller. Tout le monde est là-bas, comme on est tout seuls ici, il faut quelqu'un pour s'occuper des enfants et comme on n'en a pas qu'un, la garde ça commence à faire cher, donc du coup... et Fred, il a deux boulois déjà, pompier plus tourneur donc moi j'ai choisi d'avoir un petit temps de travail ce qui me permet de m'occuper des enfants.

**E : D'accord. Et l'école où vous travaillez c'est sur Le Pallet?**

A : Non, c'est sur Mouzillon. C'est plus direction Vallet en fait.

**E : D'accord, donc ce n'est pas très loin ici ?**

A : Donc moi, j'emmène les enfants à l'école le matin, ils sont là où l'on habite, je ne veux pas du tout travailler avec eux. Ce n'est pas notre but, c'est plus pour que moi j'aie une activité, pour que je me sorte, que j'aie des collègues voilà que je reste dans une vie, on va dire, une vie de maman mais une vie de travail aussi. Sauf que quand même je conserve mon rôle de maman à plein temps. Parce que je les emmène à l'école, à 11h je vais au travail, je débâche il est 16h15 et je

vais les chercher à l'école. Donc on a juste une obligation de la cantine, sinon tout le reste du temps, ils font des sports le mercredi, je les amène, parce que j'ai mes mercredis et mes vacances scolaires.

**E : D'accord. C'est un temps aménagé que vous avez, donc ce n'est pas un temps plein et ni un temps partiel ?**

A : Voilà donc là j'approche les... on va dire les 16h par semaines même un peu plus ça peut aller jusqu'à 20h, ça dépend. Mais ça me convient, j'ai un petit pécule, ce n'est pas énorme mais ça arrondit les fins de mois et puis ça me permet de sortir. Et en gardant mon rôle de maman à plein temps.

**E : Vous avez donc choisi ce temps de travail avant Ninon ?**

A : Avant je travaillais à plein temps pour Kévin, parce que je n'ai pas eu le choix....

**E : C'est votre aîné Kévin ?**

A : Voilà, il a 10 ans. Pour Kévin, vu que c'était mon premier, on n'a pas trop eu le choix. Pour le premier on est obligé de faire comme ça. Donc j'étais responsable d'une station-service. Je travaillais à plein temps, Fred aussi, donc il était chez une nourrice. Quand je suis tombée enceinte de Laura, eh bien j'ai pris mon congé parental sur 3 ans. Donc je me suis occupée de Laura et de Kévin jusqu'à ce qu'ils aillent à l'école.

**E : Ils ont combien d'années de différence du coup ?**

A : Kévin avait 2ans et demi quand Laura est née. Aujourd'hui, Laura a 8 ans et Kévin a 10 ans. J'ai pris 3 ans de suite déjà ça a poussé Kévin jusqu'à 6 ans et à la suite, Justine est née. Je ne voulais pas cumuler 2 congés parentaux parce que déjà 3 ans à la maison c'est pas mal et là j'ai commencé à retravailler aussitôt que Justine a eu 1 an je crois. C'est là que j'ai trouvé ce temps-là. Parce que moi je voulais la laisser chez la nourrice de 11h à 16h. Ce n'était qu'un petit temps et c'était 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Et ça lui permettait à elle d'avoir une petite coupure avec moi et à moi de reprendre un peu le travail. J'avais donc gardé à 50% mon congé parental. Voilà je m'étais arrangée comme ça et après finalement je l'ai gardé parce que ça me permettait, de les amener à l'école de les récupérer, vu que Justine était petite. Là elle a 5 ans maintenant,

mais elle est toujours petite pour moi ! Et puis Ninon n'était pas spécialement prévue c'était une surprise, mais voilà elle est venue et puis du coup on va continuer comme ça. Par contre je prends mon congé, parce que 4... donc là je pense que je m'arrête pour 3 ans. Parce que il y avait beaucoup de choses : Kévin rentre en 6<sup>ème</sup>, il y aura beaucoup de choses à faire avec lui, les devoirs le soir tout ça. Les filles viennent de changer d'école, parce que l'on a déménagé, il faut qu'elles s'habituent à l'école, ça va pas être facile tout ça, donc j'ai dit bon ça tombe plutôt bien, là je prends mes 3 ans parce que avec 4 voilà.

**E : D'accord. Et donc il n'y avait pas possibilité que ce soit vous Mr (en m'adressant à lui) qui puisse vous arrêter ?**

A : Bah en fait, c'est hyper compliqué. Parce que Fred, déjà, il ne lâchera pas son boulot de pompier !! (Rires). Il a sa passion. Et en plus, il n'y a pas que ça, parce que Fred, il est éducateur rugby, en plus de ça il fait du rugby en loisir donc il est très très pris en dehors... parce qu'il fait du rugby avec mon fils et il entraîne les moins de 9 ans, enfin bon... voilà. Quand il n'est pas pompier il est éducateur rugby et quand il n'est pas éducateur rugby il est au travail, sur des 3\*8 h, ça tourne matin, nuit, après-midi.

**E : D'accord. Ça plus le jardin ... ! (Rires)**

Fred : Oui toujours occupé !

A : En gros, c'est ça ! Et moi j'y trouve mon compte. Finalement au départ je voulais une vie active mais ce n'était pas le boulot que je voulais, je voulais être comptable donc rien à voir.

**E : D'accord, vous aviez commencé des études en comptabilité ?**

A : Oui, je me suis arrêtée au BAC Pro. Moi c'était ça, et puis finalement j'ai rencontré Fred et il a fallu venir dans le coin.

**E : Ah oui, et vous (en m'adressant à son mari) vous êtes de quelle région ?**

Fred: Pareil Charentes.

A : Mais il a fallu venir dans le coin parce qu'il venait de quitter l'armée, il était dans les paras, donc il a fallu trouver tout de suite un boulot pour lui. On avait 6 ans d'écart quand même, donc moi du coup, j'ai stoppé un peu tout et puis je suis venue. Bon je me suis quand même bien débrouillée.

**E : Et ici il n'y avait pas possibilité de continuer dans cette branche ?**

A : Non, et puis ça ne m'intéressait plus. Une fois que l'on a une vie commune je crois qu'on... on zappe un peu le tour, on se dit on est dans notre petit cocoon, machin... Voilà donc moi après j'ai trouvé du boulot, j'étais contente, j'avais une paye et tout ça. Je ne pensais pas forcément au reste. Et après on a eu Kévin, Laura, Justine donc la vie s'est faite comme ça et puis j'y ai trouvé mon compte. Je suis bien, je suis épanouie, même si voilà j'aurais préféré avoir une activité tout le temps.

**E : Ne pas vous arrêter...**

A : Voilà, mais finalement, là je le dis quand même avec la fatigue, parce que mine de rien, ils sont tous encore jeunes.

**E : Oui, ils ont entre 1 semaine et 10 ans en fait.**

A : Voilà, et comme là Kévin rentre en 6<sup>ème</sup>, je me dis ça va être encore du boulot. Et Justine va passer en grande section. Donc c'est encore du travail tout ça, je me dis, finalement c'est peut-être pas plus mal que j'aie du temps pour eux, je suis une maman avant tout.

**E : En effet, même votre aîné a besoin de temps avec vous pour cette entrée au collège.**

A : Oui ! Surtout mon fils ! Il est très très maman tandis que Justine et Laura ce n'est que leur père, forcément. Mais Kévin il a beaucoup besoin de moi, même pour les devoirs et tout ça, il est paniqué tout de suite. La rentrée en 6<sup>ème</sup> va être dure je pense pour lui. Il est de fin d'année, il est un petit peu bébé encore et je pense qu'il va avoir besoin que je sois derrière. Ça tombe plutôt bien. Ça ne m'inquiète pas plus que ça de reprendre un congé parental, là maintenant, et puis on verra dans 3 ans, quand elle rentrera à l'école. Je reprendrai alors mes activités. Kévin aura 13 ans, et Laura je ne le sens pas pareil, parce que Laura elle est très maligne et elle est déjà la première de sa classe donc je ne la sens pas du tout pareille. Je sais que pour elle la 6<sup>ème</sup> ça ne sera pas du tout comme pour Kévin.

**E : Et l'expérience de l'aîné ça peut changer les choses aussi.**

A : Oui et puis elle a des idées très claires dans sa tête. Elle a beau ne passer qu'en CE2, elle veut être matresse. Elle me dit ça depuis qu'elle est toute petite. Je m'inquiète beaucoup moins. Ça serait plus Justine après, mais bon je verrai après. Mais Kévin, c'est vrai qu'il n'a pas d'exemple.

**E : Concernant vos grossesses avez-vous ressenti des différences ? Compte tenu du fait que lors de la grossesse de Kévin vous travailliez à plein temps ?**

A : En fait, oui. Pour Kévin j'avais 23 ans, et je pense que l'âge a son importance. Je pense que quand on est plus jeune on ne le sent pas du tout pareil, la jeunesse nous laisse faire plein de choses ! A 23 ans on est super jeune finalement, moi j'avais mon activité, j'étais enceinte et je ne me sentais pas du tout fatiguée...j'ai pris 28 kilos, mais je bossais dur et ça ne me faisait absolument rien.

**E : D'accord. Et vous travailliez où à ce moment-là ?**

A : En fait c'était un temps où j'étais en intérim, donc un coup j'étais en manutention, un coup j'étais à la caisse ou alors en mise en rayon. J'ai travaillé jusqu'à mes 8 mois de grossesse.

**E : C'était un travail assez physique quand même.**

A : Mais je me suis sentie capable de le faire jusqu'au bout. J'ai accouché à terme au premier.

**E : Et donc la grossesse s'est bien passée ?**

A : Oui voilà, c'est l'accouchement qui s'était mal passé mais bon c'est toujours ça pour moi ! Mais je garde un bon souvenir de la grossesse. Et puis c'était mon premier, j'étais assez contente de prendre du ventre, parce que quand on me disait que je n'avais pas de ventre ça m'énervait, donc j'ai pris 28 kilos, finalement voilà. Mais ça ne m'a pas plus inquiétée que ça de prendre du poids, j'étais plutôt contente de ma grossesse. Laura ça s'est passé un peu différemment parce que pour Laura ça faisait déjà deux ans et demi que je travaillais à la station.

**E : D'accord. Vous n'étiez donc plus en intérim ?**

A : Non, ils m'avaient embauchée, parce qu'en fait j'avais travaillé pas mal pour eux enceinte. Ils se sont dit déjà enceinte, elle y va à fond, donc ils m'avaient embauchée ensuite. Mais pour Laura, j'étais plus fatiguée j'ai dû m'arrêter plus tôt, à 6 mois de grossesse j'étais déjà arrêtée. J'étais fatiguée, grosse fatigue. J'ai pris 32 kilos. Moi à chaque fois...

**E : Vous faisiez du diabète ?**

A : Pas du tout. Je n'ai pas mangé plus que ça. Je faisais de la rétention d'eau. Et vraiment grosse fatigue quoi. Je devenais hyper grosse. Je pense que j'étais hyper fatiguée. Donc ouais Laura, je l'ai plus mal vécue parce que je sentais que c'était long et pourtant j'ai accouché à 37 semaines. J'ai trouvé ça super long. Elle faisait 3700g à la naissance. Et Kévin lui pesait 4000g. En même temps, j'ai pris 28 kilos, je me disais que c'était normal. Mais Laura je ne pensais pas, je me suis dit : « à 37 semaines, bah si quand même, 3700g ».

**E : D'accord. Et pendant cette deuxième grossesse vous aviez Kévin à gérer aussi, donc plus de fatigue ?**

A : Voilà, et puis il était petit alors du coup, 2 ans et demi, et il avait beaucoup besoin de moi. C'est un garçon, il était très collé à moi. C'était assez compliqué oui comme deuxième grossesse. Alors que Justine pas du tout, Justine, la dernière grossesse ça s'est plutôt bien passé. J'étais en congé parental aussi, donc j'avais le temps de m'occuper de Laura et Kévin. J'allais chercher Kévin à l'école, mais j'avais le temps de m'occuper de tout le monde et je ne me sentais pas plus fatiguée que ça. Bon en ayant pris 35kilos quand même... il n'y a qu'à cette dernière grossesse où je n'ai pris que 3 kilos.

**E : Ah d'accord.**

A : C'était vraiment 4 grossesses différentes, j'ai pris à chaque fois plus plus et la dernière 3. Faut pas chercher, c'est comme ça. Là du coup, je ne comprenais pas pourquoi, j'avais peur je m'inquiétais, je me suis dit : « elle ne grossit pas », mais non. Elle pesait 3550kg à la naissance. Donc, je ne sais pas très bien pourquoi.

**E : Et comment avez-vous vécue cette grossesse-ci ?**

A : Alors très mal vécue. Déjà je l'ai su à 12 semaines... donc sur le tard. Ensuite il faut se mettre dans l'idée que l'on va redevenir maman encore une fois, alors qu'on en a 3 devant avec 5,7 et 10 ans. Et là on se dit ... ah oui il faut retourner dans les couches, prévoir une chambre en plus, donc il faut déménager, ce que l'on vient de faire.

**E : D'accord. Vous habitez où avant ?**

A : A Gétigné, mais on n'avait que 3 chambres, voilà. Il a fallu prévoir une chambre supplémentaire.

**E : Vous avez déménagé pendant la grossesse du coup ?**

A : Oui à 5 mois de grossesse. Donc super dur les cartons, machin, le stress je l'ai super mal vécue, parce que voilà la fatigue. Faire les écoles, il a fallu que je continue de les amener à l'école jusqu'à la fin de l'année à Gétigné, alors que l'on habite au Pallet. Il y avait tout à faire : le sport le mardi soir, le mercredi la danse pour les filles, enfin bon, 4 aller-retour car elles n'en font pas à la même heure, voilà. C'était très fatigant.

**E : D'accord. Vous avez travaillé jusqu'à quand ?**

A : Eh bien 26 avril, donc je devais être enceinte de 6 mois. De toute façon je ne pouvais plus. J'étais vraiment super fatiguée, parce que mine de rien ils sont tous grands donc ils ont tous besoin de manger, de fringues pour aller à l'école... Et je n'étais pas forcément au mieux de ma forme parce-que du coup je n'avais pas spécialement bien pris la nouvelle. Il y a ça aussi, quand on est bien, eh bien on est bien. Quand on prend ça moyen, eh bien on est moyen. Fred, lui, était super content, il était super content. Quand il a appris que j'étais enceinte il a dit : « j'espère que tu en as deux ! ». Parce que je suis jumelle, donc il me dit : « j'espère que tu en as deux ». Bien sûr ! Moi je n'étais pas du tout prête pour en avoir déjà un. Lui, il était content comme tout. Il m'a donné son enthousiasme. Il m'aurait dit : « non catastrophe », là ça aurait été pire. Mais finalement comme lui il était super content, moi j'ai pris ça après avec euh philosophie on va dire. Je me suis dit : « un de plus ! ». Passons de 3 à 4 ! (*Rires*)

**E : C'était vraiment de replonger dans les couches etc. qui faisait que vous étiez plus réticente ?**

A : En fait j'étais un peu sortie de ça, parce que voilà, maintenant j'étais plus dans le rôle de maman et de femme. Parce que je m'étais achetée une moto, donc je faisais de la moto, tout ça tout ça. Et là du coup, j'ai revendu ma moto, parce que pendant 3 ans elle ne va pas rouler. On a acheté un 806 parce qu'il faut 4 places assises derrière ! Donc voilà, je ne sais pas. Mais ça y est maintenant je suis super contente. Elle est là, et puis voilà elle est mignonne comme tout. De toute façon j'aurais été contente quand même, je le sais. Mais c'est le choc de l'apprendre tard. Moi en plus je ne fais jamais d'abus. Quand je suis enceinte je fais super attention à tout. Je fume un petit peu, enfin je peux fumer une cigarette comme ça avec une copine. Mais là pour moi je m'étais remise à bien fumer avec ma sœur. J'avais bien fumé, le 31 au soir j'avais pris une bonne cuite, moi qui ne bois jamais. C'était une fois mais c'est hyper rare et 3 semaines après j'apprends que je suis enceinte. Donc j'étais super mal, car j'avais fumé et j'avais bu. Je n'étais pas contente et pas fière de moi. On ne sait jamais quelles conséquences ça peut avoir. Rien que ça déjà, ça m'a mis un froid. Je me suis dit si jamais il y a quelque chose à cause de ça, enfin bon. Et puis en plus je me disais, je ne suis plus très jeune, enfin même si j'ai 33 ans ! Il y en a qui ont leur premier à 33 ans. Moi dans ma tête, je n'étais plus très jeune quoi. Parce que mes enfants je les ai tous eus avant 30 ans et c'était très bien comme ça. Et je m'étais dit comme ça dans 20 ans, j'en aurai 48 et c'était très bien !

**E : Les enfants seront élevés...**

A : Voilà c'était ça ! Moi je m'étais fixé une limite : tous mes enfants avant 30 ans. Donc 33, tout de suite, ah lala, j'ai dépassé le ... Alors qu'il y a plein de mamans à 36-40 mais bon. Moi je ne me vois pas du tout maman à 40 ans. Moi c'était là c'est mon dernier dernier. A 33 ans je trouve que déjà... 4 enfants c'est bien ! C'est très bien même 4. Il y en a qui en font 5,6 je ne sais pas comment ils font (*rires*) ! Moi je suis au maximum de mes possibilités. Mais bon en même temps je vais avoir le temps de m'en occuper.

**E : Oui, en prenant votre congé parental vous aurez du temps pour eux.**

A : Oui, c'est bien qu'ils aient fait ça maintenant. Ça permet aux mamans comme moi justement qui se sentiront un petit peu débordées au départ, de pouvoir prendre leurs marques.

**E : Vous disiez tout à l'heure que vous aimiez avoir votre travail à l'extérieur, pour sortir de la maison, donc là comment vous voyez les choses ?**

A : Là je pense que je vais être super occupée, je ne vais pas avoir le temps de m'ennuyer. Parce que habituellement aussi, ils retournent tous l'école bientôt donc je me disais je vais être toute seule, autant que je reprenne un boulot. Je ne vais pas rester à la maison à ne rien faire. De toute façon ce n'était pas le but. Donc j'avais pris ce petit boulot là en me disant que je pouvais le conserver après quand Anaïs sera à l'école. Et ça me faisait du bien de voir du monde.

**E : D'accord. Vous retrouverez donc votre poste après ce congé ?**

A : Oui, oui. J'ai mon CDI, donc bien sûr, je le reprendrai après. Je pense que là je ne vais vraiment pas avoir le temps de m'ennuyer, entre : les sports, le collègue et tout un tas d'activités... Je pense que là, je ne vais pas avoir le temps de m'ennuyer. J'ai plein de copines, elles viennent me voir, prendre le café. J'ai des collègues qui viendront me voir aussi.

**E : Vos collègues avaient très bien pris la nouvelle ?**

A : Ah oui oui, mieux que moi. Mon employeur, elle m'a même à la maternité. Ça se passe très bien, et même ils vont tous venir me voir, je le sais. Je garderai un contact extérieur on va dire. Je ne resterai pas forcément cloisonnée ici.

**E : D'accord. Vous serez donc remplacée sur votre poste ?**

A : Alors ils vont me remplacer oui, mais pas pendant 3 ans. Ils font des contrats par 9 mois, sur l'année scolaire. Ils ne veulent pas réembaucher quelqu'un. Là, il y a quelqu'un qui m'a remplacée jusqu'au mois de juin. Et elle poursuivra peut-être l'année prochaine, je ne sais pas.

**E : D'accord. Et concernant vos autres grossesses, comment ça s'est passé l'annonce de votre grossesse à vos employeurs ?**

A : Euh à Super U, oui ça a été moyen. C'était le premier travail, et ils se sont dit ouah elle a attendu d'être embauchée pour faire son enfant. Ça faisait 6 mois, mais, en fait, on n'a pas spécialement attendu ça. Moi j'attendais que mon fils ait 2 ans c'est tout. Et c'était calculé comme ça, quand il a eu 2 ans, on a dit : « tiens on fait un deuxième ». Mais bon c'est vrai que mon employeur ne l'avait

pas très bien pris, mais bon ce n'est pas grave. Ça ne m'avait pas plus gênée que ça. De toute façon je n'y suis même pas retournée après mon congé parental, je n'avais pas envie d'y retourner après. Je me suis dit après de toute façon je ferai autre chose. Et a suivi Justine et après j'ai trouvé mon poste à l'école.

**E : D'accord. Et pour Kévin comment ça s'était passé ?**

A : Bien, parce qu'en fait là du coup ils ne disaient rien, parce que en fait c'est moi qui ai demandé à travailler alors que j'étais enceinte de 7 mois. Je ne travaillais pas pour eux au départ, vu que j'étais en intérim. J'étais allée les trouver spontanément et je leur avais dit « voilà j'ai besoin d'argent, il faut que je travaille ». Il fallait que j'achète une chambre à Kévin. On n'était pas riches au départ. Il a fallu que l'on se fasse. J'ai demandé à travailler à 7 mois de grossesse, donc j'ai travaillé jusqu'au bout pratiquement pour avoir une paye pour lui acheter sa chambre et tout ça.

**E : D'accord. Avez réussi à aménager un peu vos horaires ou autre ?**

A : Non. Ils m'ont juste dit voilà « on ne va peut-être pas vous faire travailler en rayon, vous allez être à la caisse ». Ils voulaient me mettre à la station mais bon ils m'ont mis à la caisse jusqu'à la fin de ma grossesse. Ça ne me gênait pas plus que ça, je demandais aux clients de lever les packs etc. J'avais parfois mal dans le dos mais je l'ai fait jusqu'au bout, parce-que je me suis dit qu'il nous fallait une chambre. Je ne pensais pas trop au fait que je pouvais accoucher plus tôt ou que ça pouvait ne pas être bon pour le bébé. Quand c'est le premier je ne crois pas que l'on pense à tout ça.

**E : D'accord. Vous n'aviez pas conscience des risques ?**

A : Tout à fait, je pense que l'on était plus fixé sur le matériel. On n'avait pas grand-chose et du coup on était inquiet côté financier. Je ne me sentais pas mal, si je ne m'étais pas sentie bien je ne l'aurais pas fait. Je me sentais bien donc je l'ai fait. Pour Laura par contre j'étais dans le cas où je pouvais prendre mon congé maternité, alors je l'ai fait. Mais j'étais quand même bien fatiguée pour Laura. Quand j'ai vu que je pouvais le prendre j'étais bien contente de le prendre. Ce n'était pas du tout la même grossesse que pour Kévin. C'était plus contraignant parce-que j'avais des heures, il fallait que je me lève pour la

nourrice, il fallait que j'aille embaucher. Je me sentais vraiment plus fatiguée, alors que pour Kévin ça ne me posait pas de soucis bizarrement.

**E : D'accord. Pour Kévin vous aviez pu vous arrêter un peu avant la naissance ?**

A : Non même pas, enfin j'ai dû arrêter 15 jours avant l'accouchement, même pas. Mais bon en même temps je ne m'en suis pas ressentie, voilà. Donc c'était très bien comme ça. Mais je n'ai jamais refait pareil pour aucun. (*rires*)

**E : C'était le premier, peut-être plus d'insouciance.**

A : Oui, bien sûr. Et puis j'avais 23 ans aussi, on ne pensait pas à tous ces risques pour le bébé...

**E : Et personne ne vous avait informée des potentiels risques ?**

A : J'avais un médecin qui n'était pas top, parce qu'il était jeune, enfin ce n'est pas forcément parce qu'il est jeune, qu'il n'est pas top. Mais il n'était pas top pour les grossesses je pense. Il n'était pas fait pour ça. Moi j'ai continué à vouloir aller voir le docteur généraliste plutôt que d'aller vers une sage-femme ou... Mais je ne pense pas qu'il était fait pour ça.

**E : C'est lui qui a suivi votre première grossesse ?**

A : Voilà c'est ça. Il ne m'avait pas forcément plus informée que ça. Moi quand je suis tombée enceinte je faisais une taille 34, il m'a dit : « mais vous allez le mettre où ? ». Il m'a dit : « mais vous êtes trop maigre faut prendre du poids ». Il n'était peut-être pas fait pour ça quoi.

**E : D'accord. Vous n'aviez pas de gynécologue qui vous suivait avant ?**

A : Non pas spécialement. On arrivait juste dans le coin. Je n'avais pas forcément de gynécologue. Je me suis fait suivre par lui, moi j'avais l'impression que tout allait bien pour lui donc... C'était bien. Je ne me suis pas trop posé de questions. A 23 ans on est plus insouciant. Après je me souciais plus, quand même après, on vieillit parce que on imagine tous les risques. On a eu notre premier et on a rencontré d'autres mamans. On fait plus attention pour les autres du coup.

**E : Tout à fait ! Et qui a suivi vos autres grossesses ?**

A : J'ai changé de médecin. Il était super bien, donc je l'ai gardé. On l'a toujours eu. Mais là il est parti en retraite, donc on a le Dr Pervau. Elle est docteur généraliste à Gétigné.

**E : Ah d'accord. C'est donc elle qui a suivi la grossesse de Ninon.**

A : Tout à fait, et elle est bien calée en obstétrique. D'ailleurs, c'est elle qui revoit Ninon pour la pesée etc. Moi je ne vais pas à la PMI, je n'aime pas trop.

**E : Vous étiez allée pour vos aînés ?**

A : Pour tous, mais comme c'est toujours les mêmes ici. Ils sont très « social », ils rentrent beaucoup dans la vie des gens. C'est bien mais au bout d'un moment, on se dit, voilà ils connaissent trop notre vie quoi. Ils savent ce que l'on fait où l'on habite, comment on mange. C'est hyper bizarre, car finalement pour Justine, ils me reparlaient de Kévin qui avait 8 ans quoi. (*Intervention du mari* : « et à Gétigné tout le monde se connaît ») C'est assez grand comme ville, mais la PMI c'est toujours les mêmes, et comme c'est axé social, c'est : est-ce que l'on capable de s'occuper de notre enfant, est-ce que l'on est capable de ceci, ils posent beaucoup de questions assez pertinentes : « combien elle prend ?, vous arrivez à vous lever la nuit ?, votre mari vous aide ?, vous arrivez à faire votre repassage ? » C'est un peu spécial. Je me dis pour le premier je veux bien, le deuxième ok, mais maintenant j'arrive à la quatrième donc je me dis ce n'est pas trop pour moi la PMI. C'est plus pour une maman qui est jeune. Ils rentrent trop dans la vie privée et je me dis que je n'ai pas envie de répondre à ces questions. Maintenant je suis au quatrième : je sais m'occuper de mes enfants. (*rires*).

**E : Vous savez aussi maintenant plus vers qui vous tourner si vous avez des questions ?**

A : Voilà. Je sais que j'ai mon médecin traitant, je sais qu'elle est bien pour les enfants donc voilà. Je préfère, il y a moins de questions un peu dérangeantes. C'est quand même galère, quand pour Justine, la dernière, j'avais trouvé que c'était un peu trop. Bon les deux premiers j'avais apprécié, c'était sympa, et puis, ils nous posent plein de questions auxquelles on ne pense pas forcément, mais c'est les premiers. Quand on arrive à 28 ans j'avais mon troisième, ils me reparlaient encore de Kévin...

**E : C'est-à-dire...?**

A : Ils voulaient savoir si on s'occupait toujours bien d'eux. Il y a un suivi. C'était : «est-ce que Kévin ça va ?, est-ce qu'il a encore son problème d'élocution ? » Ils repartent en arrière, bon je me dis : «ils sont lourds », je me dis que s'il y a avait eu un problème je l'aurais réglé. C'est plus pour les gens qui sont un peu paniqués, perdus. Je pense la PMI c'est bien mais faut que ça reste ... Moi je trouve que je n'en ai pas besoin, pas là du moins. Les premiers, oui je reconnais mais là non. Là je prends rendez-vous chez le médecin, c'est mieux.

**E : D'accord. En effet, l'aide apportée par la PMI s'adapte aux besoins des familles.**

A : Il y a le côté « on ne paye pas », on y va quand on veut, on appelle « au secours » ils nous prennent en urgence, ils auscultent, ils pèsent l'enfant et ils rassurent les mamans. C'est plus le côté social, on discute avec la maman, parce qu'elle ne s'en sort pas. Moi pour Kévin c'était sympa, j'avais 23 ans j'étais peut-être un peu jeune et je me paniquais un peu des fois pour un petit truc, donc c'était sympa. Il y a avait le côté: ils nous rassuraient ou ils observaient le cordon si tout allait bien. Donc moi ils m'avaient bien rassurée. Mais déjà, pour Laura, ça m'avait un petit peu agacé.

**E : D'accord et vous aviez déjà eu Kévin.**

A : Ca m'avait agacée un petit peu mais je l'avais fait quand même, c'était imposer une pesée par semaine, donc j'y allais. Et c'était gratuit, mais enfin le médecin on est remboursé.

**E : C'est vrai que votre médecin de famille parfois c'est plus facile de lui parler. Vous n'aviez pas de sage-femme qui vous suivait ?**

A : J'avais fait les cours pour le premier mais ça ne m'avait pas plus apporté que ça.

**E : C'était des cours classiques ?**

A : Oui des cours théoriques, enfin voilà quoi. Où on se positionnait les jambes en tailleur, il fallait parler un petit peu de soi et puis aussi apprendre à souffler,

la respiration tout ça. C'était sympa mais moi ça ne m'a pas plus apporté que ça, car ça ne s'est jamais bien déroulé mes accouchements. Donc finalement, je me suis dit les avoir faits ou pas ça n'a rien changé.

**E : Et pour vos autres grossesses du coup vous n'en avez pas fait ?**

A : Non je ne l'ai pas fait. Je savais, je l'avais fait une fois, donc je savais de quoi il s'agissait. Je n'avais pas envie de recommencer. Et à chaque fois ça ne s'est pas bien passé, donc le souffle, je n'en ai pas eu besoin, ça été une catastrophe ! (*trires*).

**E : Ah, comment se sont passés vos accouchements ?**

A : Eh bien Kévin ça été une catastrophe, il n'est pas sorti, enfin il ne passait pas dans le bassin. Il ne passait pas mais il était engagé donc il fallait le faire sortir. Il y a eu les cuillères, la ventouse, 17 points au niveau du périnée, grosse hémorragie 900cc, 5,9 d'hémoglobine, enfin vous voyez ...

**E : D'accord, vous avez encore en tête tous les chiffres de manière assez précise...**

A : Ah oui tout. C'est encore super choquant pour moi. Le premier je me suis dit je vais y rester, je vais y rester. Je disais à Fred : « tu t'en occuperas bien et tout », je me voyais partir, à 5,9 d'hémoglobine voilà quoi... On part, c'était très terrifiant. Ils m'ont fêlé une côte en plus. Elles étaient à deux à me le pousser et tout, bah oui il ne sortait pas. En même temps je faisais une taille 34, comme je vous le rappelle, quand je suis tombée enceinte et j'ai pris 28 kilos, tout a suivi sauf le bassin quoi. Le docteur, qui n'était pas fait pour les accouchements, il n'a pas du tout pensé à me faire faire une radio du bassin. Il n'a pas pensé que mon bassin pouvait ne pas s'élargir. J'ai été longue à m'en remettre, très très long, plus de 6 mois. Je craquais quand je marchais. J'avais mal dans le dos, j'avais gardé une semaine la péridurale dans le dos. Ils ne voulaient pas me l'enlever, parce qu'ils avaient peur que le sang remonte dans ma colonne, tellement j'étais devenue hémophile. Ils me l'ont enlevée super tard, donc j'ai eu très mal, parce que les chairs étaient collées. Cet accouchement là j'ai mis longtemps à m'en remettre. Alors Laura non, je n'ai fait qu'une hémorragie, enfin qu'une, que ça ! Pour moi ce n'était pas très grave. Moi j'ai trouvé que c'était un bel accouchement quand même. J'ai pu la prendre au moment de l'expulsion. Là ils

n'étaient pas 15 autour, là il n'y avait qu'Hélène, une sage-femme super, et puis une élève. C'était donc un peu plus intime. Une fois la tête passée, elle m'a demandé si je voulais l'attraper sous les bras donc ce que j'ai fait, toute seule donc c'est moi qui l'ai prise, et même Fred il n'était pas sûr, il m'a dit : « tu es sûre de toi ? ». Il avait peur lui, moi je voulais absolument le faire, et c'est super. On le prend, c'est à nous, c'est vrai que c'était bien. Donc là je l'ai fait. Après ça malheureusement: hémorragie. Mais je m'y attendais.

**E : Oui, compte tenu de vos antécédents en effet.**

A : Oui, je m'y attendais. Bon je reste toujours un peu plus longtemps en salle d'accouchement après, c'est ça qui est long. Après l'accouchement on a vite envie d'aller se reposer dans une chambre. On est là, à attendre, et on nous appuie toutes les 5 minutes sur le ventre pour nous restimuler l'utérus ! C'est une horreur ! (*rires*)

**E : En plus avec l'hémorragie, on vous surveille de très près.**

A : Donc c'est ça le pire, moi à chaque fois c'est l'après accouchement.

**E : D'accord, les heures après la naissance...**

A : Ah mais moi ce n'est même pas 2 heures, moi c'est 8 heures, avec tout. C'était vraiment une horreur l'après accouchement. Il n'y a que pour Justine où je n'ai pas fait d'hémorragie, ça s'est plutôt bien passé. C'est elle qui n'allait pas bien. En naissant elle a avalé du liquide, donc dès qu'elle est sortie de mon ventre, elle commençait à avoir un râle, elle forçait pour respirer. Donc j'ai été placée en Unité Kangourou. Là par contre j'y suis restée 12 jours, alors là j'allais super bien mais c'était super long. Le stress tout le temps : les machines qui se mettent à sonner sans arrêt. On ne sait pas trop à quoi s'attendre. Moi je n'avais jamais eu ça. J'avais l'habitude d'avoir le petit lit à côté de moi. Là d'un seul coup on a la couveuse qui est en face de nous, on voit tout ce qui se passe, le bébé pleure tout se met à sonner c'est une catastrophe. Il y a eu une fois où elle est descendue à 75 de saturation, elle est devenue toute bleue. Donc là ils l'ont emmenée en néonatalogie pour 24 heures. J'ai super mal vécu cet accouchement. Je crois que l'on préfère encore que ce soit nous qui n'allions pas bien que le bébé. Je n'arrêtais pas de pleurer. J'avais l'impression de faire le baby-blues, alors que les autres non, jamais. Mais comme elle n'allait pas bien

moi j'étais dans une chambre d'hôpital, alors que j'allais très bien. Là le bébé n'étais même plus avec moi, elle était rendue en néonatalogie, je n'allais pas bien du tout. Cet accouchement là je l'ai mal vécu aussi. C'est toujours après je que le ressens mal.

**E : D'accord. Vous dites que c'est toujours après que vous le vivez mal, mais la mise en route du travail, les contractions, etc. Comment ça s'est passé ?**

A : Non, c'est vrai que jamais je ne me suis angoisée. C'est après, avec l'angoisse de : « ça va s'arrêter de saigner ? », « je ne vais pas y rester ». Alors que là pour la dernière, elle m'a tout fait. Je suis arrivée à 4 cm, car ils m'avaient laissé repartir à 4 cm. J'étais venue le 17 juillet dans la nuit et j'étais en travail et de 2 je suis passée à 4, donc ils m'ont passée en chambre, sauf que ça n'a jamais évolué, c'est resté à 4, avec un col assez épais. Ils m'ont donc dit : « ça peut durer une semaine, peut-être même 15 jours on ne sait pas ». Ils ne savaient pas trop donc ils m'ont dit : « repartez chez vous, mais à 4 par contre dépêchez-vous à venir, car c'est Gétigné ».

**E : D'accord. (En m'adressant au papa) : Vous n'étiez pas inquiet de repartir à la maison ?**

A : Si si lui, il était en stress.

F : Non ce qui m'énervait c'était les aller-retour.

A : Mais si tu étais en stress quand même, quand tu m'as dit : « tu es à 4 et on te ramène ? » Lui il s'inquiétait un peu.

Fred : « Je me suis dit tiens je vais faire un accouchement à domicile. »

A : Et puis il m'a dit : « si tu fais une hémorragie on est mal ».

F : Non je n'étais pas très fier.

A : Non il n'était pas fier du tout. Il m'a dit : « bon ok on repart ». Il aurait préféré que l'on me déclenche à ce moment-là. Mais le problème c'est qu'on était à 37 semaines pile. Ils se sont dit : « bon on va peut-être se laisser une semaine ». Finalement, du 17 juillet je suis quand même allée jusqu'au 29 juillet. On y est allé le 29, parce que je la sentais plus bouger. Je disais à Fred : « tu vois ça fais 2 jours que je ne la sens pas bouger. » Comme moi je ne suis jamais allée jusqu'à 39, ils sont toutes nées à 37, 37-1, donc là je me suis dit « peut-être que ça fait long pour elle dans mon ventre » je n'en sais rien. Quand je suis arrivée

là-bas, ils m'ont fait une échographie et effectivement elle ne bougeait pas bien la main, et pas bien la tête non plus. On était à 38 semaines + 6 jours, donc ils ont déclenché pour ne pas prendre de risques. Mais le fait de m'avoir déclenché, vu que j'étais à 4 avant, je m'attendais à avoir beaucoup de temps, (j'ai toujours eu environ 14heures de travail). Eh bien pas du tout, ils m'ont percé la poche des eaux, en même temps ils m'ont mis le produit dans le bras et 20 minutes après j'accouchais. Ils étaient en train de me piquer la péridurale quand la tête sortait.

**E : D'accord. Ils vous ont assise au bord du lit...**

A : J'avais super mal et ce que je ne comprends pas, c'est qu'ils ne m'ont pas crue. Enfin, ils ont pensé que je faisais un peu de flan, enfin que j'exagérerais ma douleur. Ils n'ont pas pensé que j'étais au point d'accoucher. Ils se sont dit que je criais sûrement pour rien. Ils ont dû se dire : « mais elle ne gère pas du tout sa douleur, alors qu'elle a déjà eu 3 enfants ». Mais moi je ne me sentais vraiment mal, à ce moment-là je sentais que la tête n'allait pas tarder à passer, mais eux ils n'étaient pas du tout dans cette optique-là. Ils m'ont dit de me calmer. Ils ont dit à mon mari, alors que j'étais en pleines contractions : « Mr vous allez sortir ». Je ne pouvais pas parler, j'étais bloquée. Ils ont dit : « sortez il y en a pour un quart d'heure, allez prendre un café tranquillement pendant qu'on lui fait la péridurale ».

**E : Vous êtes descendu quand même ?**

A : Lui, il croyait plus le personnel que moi ! (*tristes*)

F : Au lieu de rester en bas, je suis carrément sorti du CHU.

A : Moi je lui disais de ne pas partir, de rester. Elles ont commencé à vouloir le faire sortir quand j'ai dit : « au secours Fred ». J'ai dit au secours tellement j'avais mal. Elles se sont dit ça y est son mari doit la stresser, donc là ils lui ont dit : « aller prendre une café on lui fait sa péridurale ». Et ça été le truc à ne pas faire, parce-que lui est parti prendre un café, et même il est sorti carrément. Il était en train de marcher, partir quoi. Et d'un seul coup, ils m'assoient, ils me posent les deux pieds sur une chaise et là elle me dit « soufflez », elle m'appuie sur les épaules, et la tête apparaît. Et là j'avais vraiment très mal. Je me suis mise à hurler, parce que je n'étais pas du tout prête. Le souffle n'était pas là. Je me suis contractée, au lieu de souffler, je me suis contractée donc j'ai beaucoup déchiré. Et je ne voulais pas accoucher maintenant car mon mari n'était pas là.

Fred : Et là coup de téléphone : « venez vite votre femme va accoucher », je ne comprenais pas là.

A : Il y avait quelqu'un qui était en train de l'attendre en bas. Il est arrivé sans mettre la casaque et les sur-chaussures. Il est arrivé et, en gros, il a réceptionné le bébé. Il m'entendait crier, c'était une horreur.

**E : D'accord ! La péridurale n'a pas eu le temps d'être posée pour le coup ?**

A : Ils ont juste fait la première piqûre. D'ailleurs j'ai eu un bleu, car c'était comme s'il m'avait donné un coup de poing au moment où il a piqué. J'étais en train de pousser la tête ! Donc après finalement il n'a pas posé la péridurale. (*tristes*) La dame qui assistait l'anesthésiste m'a dit que 20 minutes après la péridurale ferait effet. Alors je ne voyais pas comment ça allait être possible pour tenir encore 20 minutes. J'étais vraiment au bout du bout. (*Le mari quitte la conversation*) Ils ont cru que l'on avait plus de temps, je pense.

**E : C'était votre quatrième enfant, on pouvait se douter que ça pouvait aller très vite.**

A : C'est bizarre parce que moi qui n'avais jamais fait de crise, je n'ai jamais crié, et toujours tout s'est bien passé. Là quand ils m'ont vue souffrir le martyr je me suis dit, ils ne me croient pas c'est bizarre. Ils étaient persuadés qu'ils avaient le temps. Je me mordais, je souffrais vraiment, c'était une horreur. Je n'arrivais pas à souffler. J'étais bloquée, j'étais en train de pousser en fin de compte. Je bloquais au lieu de respirer, elle me disait soufflez, soufflez. J'avais une douleur 10 plus 10 ! C'est vraiment quand elle m'a assise que ça a tout accentué, elle a dit « stop » à l'anesthésiste. Après bien sûr, ça s'est mal passé j'ai déchiré de 12 points.

**E : D'accord. Ensuite ça été assez rapide, une fois votre mari arrivé ?**

A : Il y avait tout oui, en plus elle me disait « retenez-vous, ne poussez pas, votre mari arrive ». Se retenir, ça ça été encore pire, je crois que le fait de pousser c'est le seul truc qui soulage et là non ! Et en plus la pauvre petite, elle a été coincée au niveau des yeux, elle a eu deux petites hémorragies dans les yeux. Ça lui a quand même cyanosé le haut du visage. Elle n'est pas restée longtemps, mais le peu qu'elle est restée ça lui a certainement fait ça. Elle avait les yeux violets. La pauvre quoi. Et Fred est arrivé juste au moment où elle sortait, ça été

à la seconde près. Elle me dit : « cool, ça été super vite, vous avez eu super mal, mais vous ne faites pas d'hémorragie ». Ah je me suis dit cool ! Sauf que non, ce n'était pas vrai, elle avait oublié d'appuyer sur le ventre d'abord. Il y avait un gros caillot, et quand elle a appuyé, le caillot est parti et alors là ça a saigné. Je suis restée 8 heures en salle. Ils m'ont endormie après l'accouchement pour aller voir dans l'utérus s'il ne restait pas des petites membranes des petites choses. Finalement après ça je saignais encore. Ils m'ont donc gardée longtemps, longtemps. Ils m'ont même parlé de collaber mes veines de l'utérus, ils m'ont dit si jamais ça descend trop, le fer, ils allaient collaber les veines.

**E : D'accord, pour une embolisation.**

A : Et finalement, je m'étais dopée avec des cachets de fer, enfin dopée c'est-à-dire que comme je sais que je fais des hémorragies je n'ai pas hésité à en prendre un matin et un soir en fin de grossesse. Je me suis dit au pire si je fais une hémorragie, on verra. Et la preuve, car après avoir perdu plus de 550cc de sang, eh bien j'avais 13g d'hémoglobine. Finalement ça a servi. Ils m'ont donc dit qu'il n'y a avait pas besoin de me collaber les veines. Ils m'ont gardée jusqu'à temps que ça se calme bien. Ils surveillent vraiment le taux d'hémoglobine, c'est là qu'ils sonnent la sonnette d'alarme et qu'ils décident de collaber.

**E : Oui c'est le dernier recours.**

A : Donc là j'avais un bon taux, ils m'ont gardée un peu et ça a fini par se calmer.

**E : D'accord. Assez sport cet accouchement...**

A : Oui, c'est la dernière mais c'était assez dur. Et là elle m'a fait un coup encore, enfin elle m'a fait un coup, ce n'est pas de sa faute, dimanche j'ai eu la montée de lait, une semaine après mon accouchement. Très charmant.

**E : Vous lui donnez le biberon ?**

A : Oui, c'est un biberon. Moi je n'ai jamais eu de montée de lait, pour aucun d'eux.

**E : C'était tous au biberon ?**

A : Oui, déjà Kévin je ne pouvais pas, vu tout ce qui s'était passé pendant mon accouchement, j'avais trop de médicaments, donc je ne pouvais pas. Pour Laura, j'avais demandé si je pouvais, mais finalement je ne pouvais pas parce que j'ai le téton inversé, je ne sais pas comment on appelle ça...

**E : Ombligué...**

A : Et même en stimulant moi ça ne sort pas, il faudrait mettre un embout et tout ça donc ça ne serait pas... Et on m'a donc dit qu'il valait mieux donner le biberon. Et en fin de compte le lait n'était pas monté. Pour An aïs non plus, donc je ne m'étais même pas posé la question. Pour Ninon, là, eh bien, j'ai pris mes cachets, à la maternité ils m'ont donné des pipettes maintenant...

**E : Oui car vous aviez fumé un peu donc c'est pour ça.**

A : Ça dure 3 ou 4 jours et c'est fini, sauf que quand je suis arrivée ici, tout allait très bien et tout à coup, dimanche : montée de lait. Bien sûr ça prend le dimanche, comme ça, 39 de fièvre, une horreur, j'ai eu très mal. Je suis vite allé à la pharmacie et elle m'a donné des cachets à prendre matin et soir. Elle m'a dépannée une plaquette, même si je n'avais pas d'ordonnance. Et hier je suis allée voir Dr Pervau pour qu'elle m'en fasse une, et de toute façon il fallait prendre ça.

**E : En effet, ça arrive parfois que la montée de lait soit retardée à l'arrêt du médicament avec les pipettes et même avec les cachets.**

A : Mais c'est bizarre qu'ils m'aient donné la pipette, parce qu'en fait, je n'ai pas du tout fumé durant la grossesse. J'ai arrêté...

**E : Juste au début en fait ?**

A : Oui voilà...

**E : Ils avaient cette notion-là.**

A : Moi je leur avais dit que j'avais fumé jusqu'à ce que je le sache. Mais en fin de compte je ne fume jamais, jamais jamais pendant ma grossesse. Dès que je sais que je suis enceinte je ne fume pas une cigarette.

**E : Vous fumiez un peu en dehors de la grossesse ?**

A : Oui voilà je vais prendre une cigarette, comme ça à la pause avec mes collègues ou avec mes copines, mais c'est très occasionnel. C'est juste une fois où j'ai exceptionnellement fumé 3 paquets de clopes à suivre à Noël et j'ai appris seulement après que j'étais enceinte. Ne le sachant pas peut-être que ça a joué, sur le fait que ça n'a rien fait, car psychologiquement je ne savais pas.

**E : Là c'était vraiment ponctuel et ça été exceptionnel, donc ça n'a pas forcément de répercussion sur le fœtus.**

A : Oui, ce n'est pas top de fumer quand on est enceinte. Moi quand je vois une femme fumer et qui a un gros ventre ça me choque, ça me choque, même si c'est une copine à moi. J'ai l'impression de voir le bébé avec la cigarette à la bouche, pratiquement. Il y en a qui n'arrivent pas à s'arrêter.

**E : Pour certaines femmes c'est vraiment une addiction.**

A : Moi je sais que ma meilleure amie, elle a 23 ans bon elle est jeune, mais elle a eu son bébé il n'y a pas si longtemps et elle n'a pas pu s'arrêter de fumer, du tout. Elle fumait maximum 5 cigarettes par jour. Mais bon elle fumait un paquet et demi avant la grossesse.

**E : C'est vrai qu'il faut prendre en compte la consommation avant la grossesse. Et l'important est d'arrêter si possible ou alors diminuer un maximum.**

A : Voilà, elle, elle ne pouvait pas fumer moins par jour. Moi j'avais l'impression qu'elle donnait la clope au bébé c'était pareil. Mais bon, le bébé n'a rien. Elle a bientôt un an, elle n'a jamais eu de problèmes. Si elle avait eu un truc elle se serait dit « c'est de ma faute ».

**E : La prévention est importante tout au long de la grossesse pour faire comprendre les risques du tabac chez les femmes enceintes. Mais c'est vrai que pour certaines femmes que l'on rencontre, l'arrêt du tabac n'est pas possible.**

A : Moi ça me choque, je me dis « pourquoi elles ne peuvent pas s'arrêter ». Elles ont voulu un bébé et après il faut savoir ce que l'on veut. Moi je suis comme ça, même si je fumais un paquet et demi par jour avant d'avoir Kévin. Je travaillais en discothèque, avant Kévin, avant Fred, avant tout !

**E : C'était pendant vos études ?**

A : Voilà je travaillais en discothèque pour payer un peu mes études. Je fumais énormément un paquet et demi par jour, en plus c'était des paquets de 25. Mais le jour où l'on m'a dit que j'étais enceinte, j'ai arrêté de fumer. J'ai pris 28 kilos en même temps. Mais bon tant pis, j'ai voulu un enfant donc il y a un moment donné il faut savoir ce que l'on veut. Je me disais c'est la clope ou le bébé.

**E : Vous vous êtes raisonnée seule ?**

A : Oui, les gens qui disent : « on y arrive pas », il faut arrêter. Moi je ne comprends pas.

**E : C'est vrai que maintenant on essaie de mettre en place des moyens de substitution, avec des patchs à mettre en place pendant la grossesse.**

A : J'ai du mal à comprendre ça. Quand on veut un bébé c'est important, et donc c'est assez grave de continuer à fumer. Pour moi c'était important de ne pas fumer pour le bébé, j'ai complètement arrêté j'ai pris beaucoup de poids.

**E : Vous aviez donc complètement arrêté depuis la grossesse de Kévin ?**

A : J'ai recommencé 3 mois environ avant d'apprendre que j'étais enceinte. Ça faisait 10 ans que je ne fumais plus. Entre mes différentes grossesses je me suis dit que je n'allais pas me remettre à fumer, ça sent la cigarette.

**E : Votre conjoint ne fume pas ?**

A : Non, jamais, alors lui, une cigarette, il ne faut pas lui en parler. Quand il m'a vue refumer au bout de 10 ans ça été tout un scandale.

**E : D'accord. Concernant votre famille, ils sont tous en Poitou-Charentes ? Avez-vous d'autres frères et sœurs en plus de votre sœur jumelle ?**

A : Oui ils sont tous dans le Poitou. J'ai une sœur jumelle qui travaille dur. Elle n'a qu'une fille parce qu'elle n'est pas du tout maternelle. Elle n'en voulait pas, elle l'a fait pour son petit copain. Elle l'a fait plus parce qu'il fallait que parce qu'elle voulait. C'est bizarre mais c'est comme ça. C'est-à-dire qu'elle voyait que j'en avais eu deux, et qu'elle n'était pas mariée, qu'elle n'avait pas

d'enfants, donc elle s'est dit c'est le moment faut que j'y aille, je le fais. Donc elle a fait un enfant, mais il est toujours en garde. Enfin Laura est toujours en garde. Elle a 6 ans mais elle est toujours chez ma mère, à droite ou à gauche. Ma sœur, elle est vraiment plus dans son boulot que maman. Elle aime beaucoup sa fille. C'est sa fille avant tout, vu qu'elle en n'a qu'une. Elle ne pourrait pas s'arrêter de travailler pour élever sa fille. Ce n'est pas du tout le même genre que moi. Elle et moi, on est opposées.

**E : Elle exerce quel métier ?**

A : Elle fait quelque chose de super dur, elle est câbleuse-monteuse. C'est-à-dire qu'elle monte des alarmes pour les personnes âgées, elle fait aussi des sonnettes dans les chambres d'hôpitaux. C'est elle qui les monte. Elle est la seule dans son entreprise à le faire. Les gens, ils assemblent et elle, elle soude. Elle a un bon poste. Elle fait aussi des dessins design. Elle est un peu en haut de l'entreprise, c'est bien. Mais elle aime ça. C'est plus son mari qui gère l'enfant. C'était plus pour lui qu'elle l'avait fait finalement.

**E : D'accord. Lui a peut-être plus le temps de s'en occuper ?**

A : Il est peintre, donc il a quand même du boulot. Il est à son compte. Lui, il voulait un enfant, il est content, ma sœur aussi, mais ma nièce est trop gâtée du coup comme ils n'en ont qu'une. Elle est très capricieuse, elle a 6 ans mais elle est énormément capricieuse. Elle ne les voit pas beaucoup vu qu'elle est souvent en nourrice, chez ma mère, à l'école ou à la crèche, donc elle en profite énormément. Elle demande plein de choses qu'elle a tout le temps forcément. Ma sœur n'ose pas trop lui dire non vu qu'elle ne la voit pas souvent. Elle est très très capricieuse. Je voulais la prendre en vacances mais cette année j'ai renoncé parce que je me suis dit « je vais accoucher ça ne va pas être le bon plan ! » Elle est très capricieuse donc je vais attendre l'année prochaine. Laura, elle est assez compliquée. En même temps elle est mignonne comme tout. Mais ma sœur elle n'en veut qu'une, mais je lui ai dit plusieurs fois : « Fais-en un deuxième, car la pauvre de l'élever toute seule ça ne doit pas être marrant pour elle, et aussi elle va prendre des mauvaises habitudes » parce qu'il faut voir ils lui disent toujours oui, parce qu'ils ne la voient pas assez je pense. Ils ne veulent pas faire les parents fouettards. Comme ils n'en ont qu'une ils se disent qu'ils peuvent le faire. C'est une autre philosophie de vie. Alors elle, elle me dit : « Je

ne comprends pas comment tu fais pour en avoir 4, je n'en voudrais pas 4, comment tu vas faire ? Tu es folle ! ». Elle ne comprend pas c'est sûr, même si on est jumelles on est complètement différentes. Là-dessus on n'a pas du tout la même vie. C'est vrai que tout le monde est là-bas, on est un peu isolés.

**E : Vous n'avez qu'une sœur ?**

A : J'ai une sœur et un petit frère qui a 12 ans de moins que moi. Mais lui il vient juste de s'installer, il vient de finir ses études d'architecte. Il est encore tout jeune. Il a 22 ans. Et Fred, il a plein de famille aussi, mais tout le monde est là-bas. Fred, lui c'est plus Angoulême Cognac et moi c'est plus Saintes et Royan, lui c'est le 16 et moi c'est le 17. Mais on est tous de là-bas.

**E : D'accord. Ce sont les possibilités d'emploi de votre conjoint qui ont fait que vous êtes venus dans la région ?**

A : En fait, quand je l'ai rencontré moi, il venait d'arrêter d'être militaire. Il avait fait 8 ans dans les paras. Il avait fait un stage de reconversion pour faire tourneur. On lui avait proposé Niort, Cugand, et une autre ville. Il m'a demandé où est-ce que je me sentirais le mieux. On ne se connaissait pas depuis très longtemps, mais il s'est dit pourquoi pas. Moi Niort, ça ne me tentait pas, après Toulouse, je trouvais ça trop loin de ma famille. Je me suis dit 8 heures pour voir ma famille, ce n'était pas possible. Et puis j'avais 20 ans, donc ma mère ne me voyait pas partir à Toulouse. Il m'avait parlé de Cugand et j'avais vu que ce n'était pas très loin de Nantes, donc je me suis dit au pire on prend la voiture on est à Nantes rapidement. Ça ne faisait que 2 heures et demie de route pour aller dans la famille, ça restait correct. Moi j'ai dit : « si c'était moi qui devais choisir, je prendrai ici ». Il m'a écoutée, lui il n'avait pas de préférence. Il a essayé et ça s'est bien passé.

**E : D'accord. Il a fait sa formation de pompier après coup ?**

A : Dès que l'on est arrivé ici en fait. Nous on a commencé en camping, c'était une catastrophe, on n'avait rien. On a commencé dans une caravane avec la valise en carton. Ma mère pensait que j'allais dans un appartement, mais en fait on allait en caravane. Mais bon j'avais 20 ans, on était jeunes, voilà. Au bout de 15 jours, 3 semaines on a fini par aller voir l'assistante sociale de Gétigné. Il

nous fallait trouver un logement, donc elle nous a trouvé un appartement dans Gétigné. On était mieux après. Ça été dur au départ quand même.

**E : D'accord. C'est à cette période que vous faisiez de l'interim ?**

A : Voilà c'est ça. On est arrivé ici en septembre 2000 et Kévin je l'ai eu en novembre 2001, donc je suis tombée enceinte un peu plus d'un an après. Et on s'est construit petit à petit. J'arrivais, je venais de quitter mes études, c'était compliqué quoi. En même temps c'était ça ou je ne le suivais pas, il fallait faire un choix. Il avait 26 ans, je me disais : « bon qu'est-ce que je fais ? ». C'est compliqué à 20 ans de savoir ce que l'on veut de sa vie. Je ne le savais pas trop et puis finalement je me suis dit : « je le suis ». Lui, il était accro moi je ne savais pas trop, j'étais jeune. Je me suis fiée à lui, et on a eu raison. On est marié depuis 2002, ça se passe très bien. Et puis on a notre quatrième enfant !

**E : C'est une belle famille oui ! Votre conjoint il arrive à prendre un peu de temps pour vous aider à la maison ?**

A : Non, c'est compliqué. Il n'a pas beaucoup de temps. En même temps, on a choisi cette vie-là donc je ne peux pas lui reprocher. Lui, il ne peut pas rester à rien faire, il ne peut pas, c'est plus fort que lui. Il était dans les paras c'est très très soutenu tout le temps. Il ne peut pas rester calme. Là, il est en vacances, il est parti aider un copain à mettre des panneaux. Déjà toute la matinée il n'a fait que de tondre, que ceci. Pour lui, c'est une horreur d'être en vacances, il ne sait pas quoi faire. En plus, là on ne peut pas trop bouger à cause de la petite. Je ne peux pas lui en vouloir. En même temps il m'aide beaucoup à la maison, malgré tout ça. Il a beau déboucher, être super crevé et tout, s'il voit que je n'ai pas eu le temps de faire la vaisselle car je suis en train de doucher les petites, ou si il faut passer l'aspirateur car il y a plein de poils de chiens et que je suis en train de faire autre chose, il ne dit rien, il le fait. Il ne me dit pas : « Ah tu n'as pas fait ça ». Il le fait. Il voit bien aussi qu'il y a des enfants à la maison, que je ne peux pas être non plus au four et au moulin. Je fais beaucoup de choses aussi à la maison entre le ménage, la nourriture, s'occuper des enfants, les devoirs donc c'est vrai que, quand il arrive, des fois c'est un peu juste niveau timing. Il ne dit rien il m'aide. Mais c'est vrai que, la plupart du temps, c'est moi qui fais tout, tout ce qui est papiers, intendance, maison. Lui il est plus à faire ses activités,

son travail. Bon, en même temps, c'est lui qui ramène le plus gros d'argent. A nous deux on arrive à faire tenir la maison.

**E : Le fait que vous soyez à la maison, c'est un choix de vie à deux qui vous convient...**

A : Oui, et lui ça ne lui déplaît pas parce qu'il préfère que je sois à la maison. Il aime bien en fait. Il est très jaloux donc il aime bien que je sois à la maison. Pas parce qu'il me surveille, mais parce que du coup il se dit : « elle est là, très bien ». Il sait où je suis. Quelque part il aime bien lui. Après quand je travaille, il ne dit rien. Il m'appelle des fois : « tu fais quoi ? ». Lui, le côté « je suis à la maison », il aime bien finalement. Ça le rassure quelque part.

**E : D'accord. Donc pour la décision de la prise d'un congé parental, il était d'accord ?**

A : Oui, il m'a dit, bien au contraire, vas-y. il préfère que je gère tout, que lui ait quelque chose à faire en arrivant. Lui limite ça l'arrange et de toute façon moi, je vais toucher la même chose, vu que je ne touche pas des grosses sommes, le fait de ne pas travailler, ça va revenir au même pour moi. Donc que je travaille ou pas lui, il s'en fiche complètement. Il préfère que je sois là, pour gérer tout ce qui se passe à la maison.

**E : Il prend le temps peut-être de s'occuper des activités des plus grands ?**

A : Oui, avec Kévin. Il a été très « maman » jusqu'à 8-9 ans et puis là il passe de l'autre côté. Donc rugby, tout ça. Ils partent tous les deux. Fred a fait exprès de ne pas se mettre éducateur rugby dans son groupe, Kévin passe en moins de 13 ans et Fred est éducateur des moins de 9 ans. Ils vont aux tournois ensemble, ils font leur trucs, ils partent tous les samedis, en journée continue avec les sandwiches. Et moi je gère un peu plus la danse pour les filles. Chacun a son activité.

**E : D'accord, chacun à son sport...**

A : On arrive, oui, à se répartir les tâches. Bon, des fois ça lui prend beaucoup trop de temps donc je râle. Mais là, il va être beaucoup plus présent pendant 2 ou 3 semaines. Et puis après ça reprend et il est moins là. En même temps on aime cette vie, là on ne pourrait pas être toujours collés. Je n'en pense pas que l'on

tiendrait sur la durée. On a besoin d'avoir chacun notre vie, même en étant à la maison, on a chacun nos trucs. Moi je pars je vais au ciné, il n'y a pas de soucis, il garde les enfants. Il n'aime pas le ciné. On se fait super confiance là-dessus. On a quand même notre vie de couple et notre vie à côté, notre vie de papa et maman. On arrive à tout combiner.

**E : D'accord. Sur le plan professionnel, vous avez des collègues hommes/femmes ?**

A : Elles ne sont que des femmes pratiquement. Il n'y a qu'un homme, qui est chargé de l'entretien, donc il n'a pas forcément de contact avec les enfants ou avec l'équipe.

**E : Elles sont mamans ?**

A : Non pas toutes, je ne pense pas. Il y en a peut-être une ou deux qui ne sont pas mamans, parce qu'elles sont jeunes. Moi je suis la troisième plus jeune, toutes les autres ça fait 20 ans qu'elles y travaillent. Je suis l'une des plus jeunes, ça fait 4 ans que je suis là. Dans mon travail, j'ai des moments privilégiés avec les enfants, j'aime bien. Je leur fais monter des spectacles de fin d'année, des danses. C'est plutôt agréable comme métier. Ce n'est pas contraignant.

**E : Est-ce que c'est plus fatigant avec les enfants à l'école et vos enfants à la maison ?**

A : Non, car ce n'est pas contraignant ce que je fais, ils sont super ouverts. Dès qu'il s'agit de spectacles, de danse ou de création, ils sont super à l'écoute, donc, ce n'est pas fatigant et ils ont plutôt plein d'idées. Dès que l'on met la musique tout le monde danse et plus personne ne parle. Je ne prends pas ça comme une fatigue. Je prends aussi du temps chez moi pour créer les déguisements ou réfléchir aux spectacles. J'aime ça, c'est sympa.

**E : D'accord. Vous aviez fait une formation spécifique dans l'animation ?**

A : Non, pas du tout. J'ai été embauchée au départ pour être surveillante. Avec le temps je suis devenue amie avec la directrice de l'école privée qui cherchait quelqu'un pour monter des spectacles durant l'année. Moi je m'y suis improvisée et ça me plaisait. Maintenant ça fait 4 ans que je fais ça. De 2 heures de travail je suis passée à 4 heures par jour.

**E : Vous avez toutes les sections en charge ?**

A : J'ai du CP au CM2. J'ai les 5 classes de primaires en charge. On a monté plusieurs spectacles : le spectacle de la coupe du monde de football, avec le waka-waka, le spectacle de Noël avec des chants et des danses de Noël, il y en a même un qui a joué du violoncelle. On a fait beaucoup de spectacles de fin d'année avec une macarena endiablée. On a fait des flashs mob aussi de Mickael Jackson dans la cour. On a fait un spectacle dans le noir sur le thème des Blacks Eyes Peace, avec des bracelets lumineux. On a fait plein de trucs !

**E : D'accord ! Les enfants doivent être très réceptifs ?**

A : Oui ! Tous les ans c'est de mieux en mieux, ça a eu beaucoup de succès. J'ai commencé à 27 et j'ai fini avec 72.

**E : C'est sur la base du volontariat ?**

A : Oui voilà, ce n'est pas un temps imposé. En réalité c'est un temps de repos, ils ont trois quarts d'heure, où ils ont un temps pour faire du dessin ou autre par semaine. Moi je les ai le lundi et mardi et à chaque fois je me retrouve avec toutes les classes. Maintenant tout le monde le fait. Mais au départ les CM2 ne voulaient pas y participer. Donc je n'avais que les filles et pas les garçons. Quand c'était les CE1 c'était encore pire, au début je n'avais que trois personnes, les filles n'osaient pas danser. Au final, quand ils voient le résultat du spectacle tous les ans j'ai de plus en plus de personnes. Donc cette année, j'ai eu toute l'école. La prochaine fois on s'intéressera à la comédie musicale de Roméo et Juliette. Ils feront les décors sur Véronique.

**E : Vous travaillez en relation avec les institutrices ?**

A : C'est ça. Elles vont étudier en classe l'Italie, Venise, etc. Et moi je vais travailler d'un autre côté avec les déguisements et la danse. On va chercher nos chanteurs aussi, on va les sélectionner.

**E : Avec un casting ?!**

A : Oui bien sûr tous les ans il y a un casting, on avait un asa spécialité : danseur, chanteur, musicien ou acteur pour la pièce de théâtre. Comme j'ai 3 ans devant moi, j'ai le temps pour y travailler.

**E : D'accord, donc la comédie musicale c'est votre projet pour votre retour du congé maternité ?**

A : Voilà, donc j'ai le temps de mettre en place un projet solide.

**E : Vous allez donc y consacrer un peu de temps à la maison ?**

A : Oui, je vais mettre quoi une heure, par jour, pour réfléchir à plusieurs choses. Il y a des idées qui me viennent, alors je note et le projet avance comme ça. Il y a 3 ans, on avait fait Black Eyes Peace, alors je me suis dit que pour que ça ait plus de valeur on allait faire ça dans le noir avec pleins de bracelets lumineux. Ils avaient des bâtons lumineux et des bracelets lumineux, donc quand ils bougeaient ça rendait assez bien. On était dans le noir complet. Ils étaient très fiers de faire ce spectacle devant leurs parents. Je ne regrette pas de m'être lancée dans ces projets. J'aime bien. Je n'ai pas l'impression de travailler finalement.

**E : C'est vrai que ça paraît être un plaisir !**

A : Tout à fait je n'ai pas du tout l'impression de travailler. Là je suis en congé parental, en même temps, ça va me faire du bien. Mais quand je vais revenir, je serai contente. Là ça m'a fait un gros coup de m'arrêter quand même. Tous les élèves m'écrivent, toutes les semaines j'ai un message. Alors il y a Laurence, de CM2, j'ai Violette aussi, la classe de CE1 qui m'envoie des mails, donc il fallait que j'envoie une photo de mon ventre avant d'accoucher. Il fallait ensuite que là j'envoie une photo de Ninon. Mais je ne l'ai pas encore fait car je voudrais leur envoyer carrément un faire-part. Ça sera plus sympa. Ils ont voulu que je vienne à la boom de fin d'année comme tous les ans. Alors j'y suis allée car ils y tenaient vraiment. Je suis restée assise mais j'y étais ! (*rites*)

**E : D'accord !**

A : Ils ont vu mon gros ventre, ils étaient contents de me voir arriver, ils n'en revenaient pas que je sois là. Ils étaient super déçus que je reparte après. Ils m'envoient des mails : « Merci d'être venue pour la boom ». Ça fait plaisir, je m'entends très bien avec eux car moi je n'ai pas de rapports de force avec eux : il n'y a pas de devoirs, je ne suis pas là pour les surveiller, ou pour leur dire de

manger telle ou telle chose. Je suis quelqu'un pour eux plus à part, c'est la distraction.

**E : Ils savent que c'est un temps d'animation avec vous.**

A : Quand ils me voient ce n'est que du plaisir, il n'y a pas de contraintes. Je leur rends bien aussi ! C'est rare que je leur dise : « vous n'avez pas appris ? ». Mais comme c'est un plaisir, ils le font très bien. Je n'ai pas besoin de leur dire d'apprendre, la danse ils la savent tout de suite. Je leur montre une fois le mouvement et ils ont enregistré. L'autre jour, ils étaient arrivés à 82, la maîtresse n'était pas là donc je les ai pris, je pensais ne jamais y arriver. Au moment où j'ai mis la musique, ils se sont mis en ligne et ils ont tous dansé. Je n'ai eu pas besoin de râler.

**E : C'est un poste fait sur mesure ?**

A : Oui, ils ont créé le poste pour moi. C'est une école privée donc ils ont pu créer ce poste. Ça a un côté associatif, mais je suis rémunérée au SMIC, je n'ai pas beaucoup d'heures. J'y trouve mon compte.

**E : Ça vous permet aussi de gérer vos enfants à côté aussi.**

A : Oui tout à fait. Je vais juste voir si Ninon ne pleure pas. (*Le téléphone sonne, elle converse avec une entreprise pour la construction d'une nouvelle maison*).

A : Nous sommes en plein projet de construction d'une maison. Là on est en location, on fait construire à Cugand juste à côté. Jusqu'à maintenant on ne s'était pas vraiment inquiété de ça, mais avec la quatrième qui vient d'arriver je me suis dit, voilà il faut peut-être arrêter de vivre au jour le jour et penser à construire parce que de toute façon, on est très bien placé avec 4 enfants, niveau crédit, on payera autant à être chez nous qu'à être en location.

**E : D'accord.**

A : Et puis cela fait déjà 12 ans que l'on est là. Fred, ça fait 11 ans qu'il est dans les pompiers, on ne va plus bouger, c'est sûr.

**E : C'est vrai oui. Vous avez- donc trouvé un terrain dans la région ?**

A : Ça été très long, car les prix sont très chers dans le coin, là 34000 euros le tout, enfin le terrain, ça nous convient. On a en plus un cahier des charges assez lourd : il ne faut pas de PVC, ...

**E : C'est à cause de la ville ?**

A : Oui, parce que c'est Cugand. Il faut que tout soit en accord avec la nature. Il faut mettre du bois, à économie d'énergie avec les normes BBC. Le prix augmente avec. On a trouvé une entreprise nous faisant tout avec la norme BBC pour 1 euro de plus, donc je pense qu'il n'y a pas plus compétitif. Mais on veut quand même comparer 2 ou 3 devis. Donc voilà en plus ce projet de construction, tout se suit. En même temps, ça va bien tomber, je serai en congé parental. C'est pour ça que je n'aurai pas le temps de m'ennuyer. Moi je n'étais pas prête pour ça, moi j'étais plutôt, je me serais contentée d'une location, je ne suis pas du tout matérialiste. Mais arrivés à 4, on se dit que l'on ne sait pas de quoi demain sera fait. Si le propriétaire, demain, ne veut plus de nous il faut trouver autre chose. Après on sera chez nous. Moi je ne voulais pas me lancer, car j'avais très peur des crédits, des choses comme ça. Là je me suis dit : « allez on arrive à 4 il est peut-être temps de se lancer ».

**E : D'accord. Votre conjoint était prêt à se lancer lui ?**

A : Oui oui. Et pour moi c'était le coup de se lancer, car en fin de compte Fred ça fait très longtemps qu'il veut faire construire et c'est moi qui le freinai. Je me demandais à quoi ça servait, je lui disais : « ils seront 4 ... » enfin bon parce que mon mari il a déjà un fils.

**E : D'accord.**

A : Il a 18 ans, il a passé un CAP de cuisinier et là, il rentre à l'armée. Mais on ne l'a pas souvent.

**E : Il n'est pas dans la région ?**

A : Il est sur Angoulême avec sa mère. C'est pour ça aussi que quand je me suis mise avec lui, j'avais 20 ans mais j'ai hésité car il avait un enfant, il avait 4 ans. C'était compliqué, on l'avait tous les 15 jours. Mais ça se passe plutôt bien, il est très gentil. Il est venu une semaine, c'est lui qui a gardés les enfants quand je suis allée accoucher. Je l'oublie un peu des fois comme il est grand maintenant.

Quand il était plus petit on y pensait plus mais maintenant il est grand, et il ne vient pas assez souvent maintenant, parce il a sa vie : ses copains, sa copine. Donc on ne le voit plus beaucoup. Je le « zappe » un peu des fois, mais c'est vrai qu'il existe, qu'il est là. Ça fait 5 ans mais bon je ne le compte plus vraiment dans les charges.

**E : D'accord.**

A : Au début oui il était là, mais ça ne m'a jamais posé de problème. Le truc c'était plutôt : « Est-ce que l'on va s'entendre ? Ou est-ce que je ne vais pas me déchirer avec la maman ? ». Fred ne l'a pas quittée pour moi, il était déjà célibataire depuis plus de 6 mois quand je l'ai rencontré. C'est elle qui l'avait quitté pour un autre homme. Donc il s'était retrouvé tout seul, bon moi je l'ai rencontré, il m'a dit tout de suite qu'il avait un enfant. Je me suis dit un enfant à 20 ans, voilà. C'est peut-être pour ça qu'au départ, je n'étais pas très... lui, il était super accro mais moi du coup j'ai mis longtemps. J'avais peur, je me disais qu'avec un enfant ça allait être dur. Mais finalement, ça c'est super bien passé, en fait.

**E : Il fallait se lancer...**

A : Voilà, il était gentil avec moi.

**E : Le temps de la réflexion était nécessaire.**

A : Oui ça m'a freinée au début. C'est pour ça que je ne savais pas trop si je devais ou pas le suivre. Ma maman me disait : « Surtout ne le suis pas, il a déjà eu une première vie, tu ne te rends pas compte, il est obligé de repartir à zéro, il n'est plus à l'armée, il a déjà un enfant sur les bras... ». Enfin ma mère, elle le voyait tout perdu, elle s'inquiétait beaucoup pour moi, et finalement voilà.

**E : Maintenant les relations sont bonnes ?**

A : Elle l'a toujours bien apprécié, mais c'est qu'elle avait super peur pour moi. Elle disait : « mais non si tu pars déjà avec un enfant », ce n'est pas la vie qu'elle aurait voulu pour moi. Elle pensait qu'on allait se déchirer avec les avocats, elle voyait tout perdu.

**E : Vous avez une idée de pourquoi elle voyait plutôt un tableau noir ?**

A : Bah mes parents ont divorcés, donc elle revoyait un peu ce qu'elle avait vécu, elle se disait, si elle vit ça dès le départ. Enfin ça ne s'est pas trop mal passé, c'est sûr il y a eu des histoires d'avocats avec des pensions alimentaires, c'était un peu logique mais, finalement, ça s'est plutôt bien passé. On prend l'enfant quand il faut le prendre on paie ce qu'il faut et ça se passe bien. La maman était jeune aussi donc elle a refait sa vie aussi.

Il n'a toujours connu que moi et l'ami de sa mère. Donc même s'ils se sont séparés, il n'y a pas eu pleins de changements de conjoints des deux côtés. La transition s'est plutôt bien passée.

**E : Comment cet aîné a-t-il accepté vos enfants ?**

A : Eh bien, il est très content, car là-bas il n'a pas de frère et de sœur. Donc comme ça, il n'a pas l'impression d'être fils unique. Il est un peu déçu qu'il n'y ait qu'un seul garçon. Mais il est content de ses petites sœurs. Aujourd'hui il a 18 ans, mais là avec Ninon ça fait beaucoup d'écart. Fred était jeune quand il a eu Jordan, il a avait 19 ans.

**E : Et comment vos enfants ont accepté leur demi-frère ?**

A : Ça été assez dur pour Kévin, entre 0 et 3 ans, quand Jordan venait il n'avait pas sa place. C'est-à-dire qu'il nous posait des questions : pourquoi il vient Jordan ? C'est qui Jordan ? Et pourquoi il dort dans ma chambre ? Parce qu'au départ on n'avait qu'une seule chambre pour deux. Kévin ne supportait pas Jordan, alors que lui il adorait son petit frère, il lui donnait le biberon, il était très content. Mais Kévin, dès qu'il a eu 2 ou 3 ans il a commencé à lui dire : « ne me touche pas tu n'es pas mon frère ». Il était seulement jaloux. Il fallait partager papa et maman quand Jordan était là. Mais pour Laura et Justine ça ne s'est jamais produit, parce que c'était un garçon et c'était des filles. C'est plus entre les deux coqs on va dire ! Kévin c'est mon premier et c'est un garçon et Jordan c'est un garçon, donc ils se disputaient la place du premier on va dire. Pour Kévin, c'est Jordan le premier. Mais maintenant ils s'entendent mieux quand même. Il y a toujours des petits différends, mais ils s'aiment bien parce qu'ils savent qu'ils sont frères.

**E : D'accord. Et comment s'est passée l'arrivée de Ninon ?**

A : Il n'y a que Justine qui fait un peu la moue. C'était sa place de dernière, on lui pique un peu. Elle m'a dit : « mais je serai toujours ton bébé ? » bah oui ! Kévin lui il a déjà connu tous les autres donc il n'y a pas de problèmes. Laura elle est contente car elle a toujours un peu le rôle de maman. Elle a 8 ans, dès qu'elle entend le bébé pleurer, elle veut lui remettre sa tétine. Elle m'aide pour le bain. Justine, elle, a voulu la porter deux ou trois fois donc je la lui ai donnée, tranquillement dans le canapé. J'essaie de l'intéresser un peu. Elle l'a trouvée trop belle donc elle lui fait des bisous sur le front. Mais elle veut toujours son biberon le matin. Et l'autre soir quand on est rentré avec Ninon, elle a voulu prendre un biberon le soir, bon je n'ai pas voulu lui dire : « non, tu n'es plus un bébé, donc bon exceptionnellement tu auras ton biberon, mais tu es une grande ».

**E : C'est un âge en effet un peu délicat...**

A : Elle a 5 ans oui. Et pareil on est allé faire les courses, elle a voulu monter dans le caddie, vu que Ninon était dans le landau. Bon on l'a chouchoutée un peu plus car on pensait que c'était notre dernière, et finalement non. Donc il va falloir être un peu plus attentifs avec elle et avec Ninon. *(Elle me propose d'aller voir Ninon dormir)*

**E : Oui pourquoi pas !**

Fin d'enregistrement

On discute après être allées voir Ninon. Anita me reparte un peu de son congé parental qu'elle a pris entre Laura et Justine. Elle me dit qu'elle avait pris 3 ans. Elle avait donc en charge Kévin (3 ans) et Laura qui était encore un bébé. Elle évoque le fait qu'elle s'ennuyait lors de ce congé-là, et qu'après coup elle aurait préféré prendre une année et pas trois. Elle évoque aussi l'importance pour elle d'avoir conscience que l'éducation des enfants ne s'arrête pas après le collège mais qu'ensuite il faut, selon elle, être en mesure de permettre à ses enfants de faire les études qu'ils souhaitent.

**otre**  
grosseur... La première grosseur s'est très très vite passée, c'était en 2008, je n'ai jamais été malade, rien du tout, enfin ça s'est super bien passé. C'était par

ême

#### **4. Le 7 août 2012, Caroline, Saint-Sébastien sur Loire**

*Je suis accueillie en fin d'après-midi chez Caroline, le papa est parti au cinéma avec sa fille de 4 ans. On s'installe dans le salon, bébé dort dans sa chambre.*

*Durée : 41 mins 36 sec*

césarienne, comme pour le deuxième. Un petit séjour à l'hôpital d'une semaine, autrement ça s'est bien passé. Pour la deuxième grossesse eh bien pareil, pas de difficultés particulières. Retour à la maison un peu mouvementé, car il faut se réorganiser forcément, voilà avec l'aînée. Mais ça c'est bien passé.

#### **E : D'accord. Quel âge à votre aînée ?**

C : Elle va avoir 4 ans au mois d'août. Elle a bien pris la chose, pour l'instant ça se passe bien. On a abordé un peu le sujet, avant pour la préparer. Au départ, elle voyait un tout petit ventre donc elle ne s'en rendait pas compte. Après quand elle a vu que le ventre commençait à grossir, à grossir, là, à un moment donné, le dernier mois elle s'est dit : « ah vraiment je vais avoir un petit frère ». Sinon ça se passe bien, elle cherche un petit peu notre attention, c'est un peu normal surtout que l'on est rentré assez récemment...

#### **E : Vous êtes rentrés quel jour ?**

C : On est rentré samedi, donc le temps que l'on s'occupe quand même de l'organisation de la maison et tout ça. On n'a pas forcément le temps ... Elle demande de l'attention mais ça se passe bien.

#### **E : Elle va découvrir son rôle de grande sœur petit à petit, elle va à l'école ?**

C : Oui tout à fait. Elle a fait sa petite section et elle passe en moyenne section à la rentrée. Les copains et les copines vont être au courant dès le mois de septembre. Et avec le petit pour moi il faut se remettre dans les couches, on ne perd pas la main comme on dit. Il faut se réorganiser. Quand c'est le deuxième du coup, bah forcément il y a la petite à côté. Ce n'est pas comme une première grossesse où l'on est plus cool, car il n'y a personne à côté mais là oui.

#### **E : D'accord. Concernant le mode d'alimentation vous avez choisi quoi ?**

C : Le biberon. Pour mon aînée aussi. L'allaitement, je ne sais pas, ça ne m'a jamais trop tenté. Déjà le fait d'être à un endroit et puis bon de devoir donner à manger comme ça vite fait enfin, faut s'adapter...

#### **E : Avez-vous été allaitée vous-même ?**

C : Non non. Et puis on m'a dit que ça fatiguait pas mal. Donc je me dis déjà une grossesse, c'est assez fatigant, donc non biberon. Là ça se passe bien, le petit boit bien, impeccable.

#### **E : D'accord. Avez-vous travaillé pendant votre grossesse ?**

C : Oui. Donc en fait moi je suis conseillère accueil dans une banque, j'ai pris cet emploi tout juste à la naissance de ma première fille. Avant j'ai fait des boulots à droite à gauche. Quand ma fille est née j'ai eu l'opportunité de faire une formation dans le domaine bancaire. Donc du coup nounou, et puis moi j'ai fait ma formation à côté. Je l'ai laissée, elle avait 3 mois chez la nounou, donc c'était un peu dur au début, parce qu'ils sont petits petits. Mais bon, résultat des comptes au final, j'ai bien fait de prendre cette formation. Donc voilà, je suis dans le domaine bancaire. Et puis pour la deuxième grossesse, ça c'est bien passé, j'ai été arrêtée un petit mois avant la date butoir du début de mon congé maternité. J'avais des carences en fer, un petit peu de fatigue aussi, ce qui est normal. Sinon au boulot ça se passait bien, c'était plus les trajets en voiture le matin.

**E : Vous travaillez dans quel secteur ?**

C : Moi je travaille au niveau du rond-point de Rennes. D'ici il faut bien, 30-45 minutes, dans les bouchons. Donc oui c'est ça qui était le plus difficile pendant la grossesse. Les derniers mois au boulot c'était assez dur, mais sinon ...

**E : D'accord. Au sein de votre entreprise, comment s'est passée l'annonce de la grossesse ?**

C : Mes collègues de travail étaient super contentes. Elles ont des enfants aussi donc forcément elles peuvent comprendre un peu. Dans ma famille c'était pareil, tout le monde était content.

**E : Vous êtes originaire de quelle région ?**

C : Moi toute ma famille est de Cholet. Je suis sur Nantes, depuis ... ça va faire 8 ans. Ça fait 8/9 ans que je vis en concubinage avec Julien, donc oui depuis 8 ans je suis arrivée ici. Comme toute ma famille est sur Cholet eh bien forcément ils étaient pressés de venir voir le deuxième petit bout. Sinon oui tout le monde a bien pris la nouvelle.

**E : Vous avez des frères et sœurs sur Cholet aussi ?**

C : Oui, j'ai un frère qui est sur Cholet et puis étant donné que mes parents sont divorcés, ma mère a refait sa vie donc j'ai une demi-sœur qui est aussi sur Cholet, qui a 15 ans. Mon frère est un peu plus âgé, il a 24 ans. Tout le monde est venu voir le petit bout de chou ! (*rires*)

**E : Votre frère n'a pas d'enfants ?**

C : Non, non. Ça fait un peu l'attraction à chaque fois de voir ces petits bébés.

**E : Votre papa aussi est sur Cholet ?**

C : Oui. Tout le monde est fier d'être grands-parents. Et puis, ils sont jeunes, du coup mes parents, ils ont 51 ans, pour eux ça leur paraît jeune, comparé à leur

génération, ça leur paraît jeune d'être papi et mannie mais ils sont très contents. Ça les arrange d'être papi et mannie aussi jeune, comme ça ils peuvent en profiter. Ils travaillent encore mais je vois pour la petite quand on y va en vacances, forcément ils peuvent jouer avec elle, ce n'est pas comme si il y avait un décalage au niveau des âges.

**E : D'accord, ils sont encore actifs. Concernant votre emploi, donc cela fait 4 ans que vous êtes dans cette même banque ?**

C : J'ai commencé ma formation... ça va faire 3 ans et demi, c'était un bac pro en fait. J'ai suivi la formation et c'était un diplôme professionnel qui donnait en fait accès à BAC + 2 au niveau bancaire. Donc j'ai fait un an et demi dans une agence du centre-ville, et puis après ils m'ont prise en CDI, puisque j'ai passé mon diplôme et puis mon travail leur convenait. Et maintenant cela fait deux ans que je suis à rond-point de Rennes. Probablement que quand je vais revenir au boulot, je vais sûrement changer d'agence, car dans le domaine bancaire on est obligé de tourner, de bouger d'agence pour ne pas trop s'attacher à la clientèle. Tous les 2 ou 3 ans on est obligé de changer d'agence.

**E : D'accord. Vous resteriez dans le secteur de Nantes ?**

C : Oui, je pense. Moi j'ai demandé, comme je suis sur Saint Sébastien sur Loire et je pense que même si on déménage on restera dans le secteur de Saint Sébastien sur Loire, j'ai demandé sur les agences de Saint Sébastien sur Loire, Vertou, Clisson, donc je vais essayer de me rapprocher de la maison. Avec les deux petits après avec l'organisation de la nourrice, pour tout caler.

**E : Vous gardez la même nourrice ?**

C : Non du coup je vais devoir en changer. Parce que du coup il faudra que la personne que je vais choisir, aille chercher Lisa à l'école dans un premier temps et puis que toute la journée elle garde le petit. Donc il faut que j'essaie de trouver quelqu'un qui peut faire les deux ... et celle que j'avais elle habite du côté de Pont Rousseau et elle ne garde des enfants que jusqu'à 3 ans, elle ne fait

pas d'accueil en périscolaire, elle ne gère pas du tout les enfants après l'école. Après à voir si mon boulot peut me rapprocher de Saint Sébastien sur Loire, peut-être que je peux laisser la petite à la périscolaire de l'école qui ferme assez tard, puisqu'elle ferme à 18h30. Et du coup je récupérerai juste la petite et après le petit chez une nourrice.

**E : Vous terminez à quelle heure vous ?**

C : Moi je finis à 18h. Le problème c'est le trajet. C'est ça qui m'a posé problème quand j'avais ma nourrice à Pont Rousseau. De rond-point de Rennes à 18h, il fallait que je sois à 18h30 à Pont Rousseau, donc je ne regardais pas trop le compteur... C'est vraiment l'inconvénient des nourrices maintenant alors je ne sais pas après si ça va évoluer ou pas. Maintenant les nourrices et les crèches c'est super tôt le soir, elles arrêtent super tôt donc du coup enfin les personnes qui travaillent assez tard le soir, elles sont obligées de s'organiser autrement quoi. Il y a toujours les grands-parents, enfin papi mannie ou les frères et sœurs mais nous déjà, enfin moi toute ma famille est à Cholet donc c'est un peu compliqué. Quand je suis arrivée sur Nantes, je me suis dit, Nantes c'est quand même une grande ville. Je pense que les assistantes maternelles devraient être assez larges par rapport aux emplois que les gens ont ici, et en fait je me suis aperçue que non, elles finissaient super tôt, elles ne travaillaient pas le mercredi, je me suis dit, moi j'ai besoin le mercredi et tard le soir. Donc du coup ça me fait reprendre je crois en mars 2013, avec les congés annuels. J'ai encore le temps de réfléchir à un moyen de garde. Est-ce que je reste à la maison et je prends un congé parental pendant un an ou pas ? Enfin je suis encore ouais dans... mais là pour l'instant il vient juste de naître donc je me concentre sur le petit mais c'est vrai qu'il faudra que j'y pense.

**E : D'accord. Votre conjoint exerce quelle activité ?**

C : Il travaille à la biscuiterie LU, à la Haie Fouassière, en intérim. Donc du coup il fait les 3\*8 donc un coup c'est la nuit, un coup c'est la journée. Il faut vraiment que l'on trouve quelqu'un qui puisse s'adapter à notre demande. Je

pense que ça va être assez compliqué. Il peut faire 14h 22h comme il peut faire 22h 6h ou 6h14h, donc du coup...

**E : Vous vous commencez à quelle heure ?**

C : A 8h45, donc moi encore ça va mais voilà je pourrais à la limite le déposer à 7H30 et la petite à l'école après. Mais c'est le soir où soit ça pose un problème. On n'a pas des horaires qui se calent bien avec ceux des nourrices.

**E : Maintenant c'est vraiment un métier à part entière avec des horaires ...**

C : Oui c'est ça. Toutes celles que j'avais vues c'était 18h 30 et c'était vraiment dernier carat 18h30. Après quand j'arrivais 10 minutes en retard, ma nourrice me disait rien, mais bon elle était assez cool, elle ne faisait pas payer en plus le moindre quart d'heure. Pour l'instant je me dis j'ai le temps, j'ai jusqu'à mars mais je sais que ça va venir vite et qu'il va falloir que je trouve une solution vite. Les crèches, je sais que ce n'est pas possible, dans une crèche il faut s'y inscrire déjà quand on est enceinte de 2 mois. Donc j'ai oublié vite fait. Pour la grande, à la limite, j'ai l'accueil périscolaire et c'est vraiment pour le petit qu'il va falloir que je trouve quelqu'un qui s'en occupe toute la journée.

**E : Parfois, une annonce d'une étudiante cherchant un job d'appoint ça pourrait être une solution ?**

C : Oui, j'ai regardé les petites annonces qu'ils mettent à l'école de Lisa mais il n'y pas personne. Ou alors vu que ce sont des étudiants donc ils ne sont pas disponibles avant l'après-midi sauf que moi j'aurais besoin de quelqu'un dès le matin. Donc ouais à réfléchir, mais c'est vrai que pour Lisa ça nous avait quand même travaillé l'esprit. C'est tout un truc à penser.

**E : Oui, la prise d'un congé parental vous intéresserait ?**

C : C'est vrai que je suis en pleine réflexion, il faut que je me renseigne au sein de la CAF et pour voir quelle rémunération je pourrais avoir. Est-ce que ça vaut vraiment le coup ou pas ?

**E : Même pour vous, est-ce que vous seriez prête à prendre un congé parental ?**

C : Je me dis qu'un an c'est bien, il ne faudrait pas plus. Parce que je ne suis pas quelqu'un qui reste à la maison comme ça, j'ai besoin d'avoir toujours une activité et de voir du monde. Je me dis qu'un an ça serait rien, parce que je regrette quand même d'avoir laissé ma fille à 3 mois. C'était dur, mais c'était pour la bonne cause parce que c'était pour mon avenir professionnel mais c'était dur. J'arrivais le soir, j'avais l'impression de ne pas la voir de la journée. Elle me paraissait très changée, ils changent vite quand ils sont bébés comme ça. Donc là je me dis : « voilà pourquoi pas », si je peux avoir des avantages, pourquoi ne pas rester à la maison ça me permettrait de profiter pendant un an de mes enfants, à plein temps. Un an ce n'est pas très long, je pense qu'un an ça passe vite. Partir sur 2 ou 3 ans non ! Moi je ne pourrais pas, il y en a qui aime bien être à la maison. Donc voilà je suis en pleine réflexion là-dessus. Je profite du petit à la maison. Maintenant qu'il est là, j'en profite. Le dernier mois de grossesse ça a été catastrophique. On est dans l'attente. C'était une césarienne programmée, donc une fois que j'avais la date, c'était encore pire, parce que du coup on se disait : « bon allez dans 15 jours... dans une semaine », après quand on est le samedi et qu'il faut rentrer le dimanche soir au CHU, je me disais : « bon allez demain je prépare mes affaires et je m'en vais ». Le dernier mois oui c'est le plus long en fait.

**E : D'accord, et vous étiez en arrêt un peu plus tôt en plus.**

C : Oui oui, et en plus je ne pouvais pas forcément bouger à droite à gauche parce que je ne pouvais sortir qu'à quelques heures autorisées. Je ne pouvais pas conduire, donc j'ai fait du rangement, j'ai préparé les affaires du petit. On a toujours l'impression d'oublier quelque chose. J'ai refait ma petite liste : « ça j'ai, ça j'ai... ». Ça passe vite mais c'est vrai que le dernier mois c'est le plus long, pas dans la douleur mais à attendre.

**E : Vous étiez en activité en plus avant...**

C : Oui c'est ça j'ai coupé l'activité d'un coup. On ne m'a pas dit : « dans tant de temps tu t'arrêteras », non, c'est un jour j'ai fait une prise de sang et on m'a dit : « ah là ça ne va pas du tout vous êtes en manque de fer, dès demain vous êtes en arrêt ». Du coup, ça m'a fait une cassure directe, le lendemain je n'y suis pas retournée, ça fait bizarre. Le jour où je suis allée chez mon médecin, je ne pensais pas qu'il allait m'appeler après pour me dire ça : « tu peux dire à ton patron que demain tu es en arrêt, c'est ta dernière journée ». Donc bon, on s'y habitue mais...

**E : Et donc il n'y a pas eu de soucis quand votre employeur a appris votre arrêt de travail ?**

C : Non pas du tout. Et puis mes collègues avaient vu, senti que j'étais un peu fatiguée, je commençais un peu à fatiguer et justement elles me disaient : « mais va voir ton médecin », car avec le trajet de voiture et tout ce n'est peut-être pas très bien de faire 45 minutes de voiture tous les jours. Elles me disaient d'y aller, donc du coup ça c'est très bien passé, je n'ai pas eu de problèmes. J'y suis retournée entre temps, j'ai apporté des petites photos du bébé.

**E : D'accord. Lors de votre première grossesse vous vous étiez arrêtée aussi avant votre congé maternité ?**

C : En fait j'avais juste pris les 3 mois après la naissance, de sécurité sociale et maternité et après j'ai enchaîné toute de suite avec ma formation.

**E : D'accord. Et juste avant la naissance ?**

C : Eh bien juste avant la grossesse j'occupais un poste d'hôtesse de caisse et c'était pareil j'avais été arrêtée un mois avant la césarienne. Les deux grossesses se sont passées de la même façon. Je les ai bien tenues et je me suis arrêtée un petit mois avant et puis pour la première grossesse j'ai pris juste les 3 mois après. J'ai enchaîné sur mon boulot et puis là je vais prendre 6 mois et après je ne sais pas.

**E : D'accord. Et quand vous étiez hôtesse d'accueil, vous étiez debout ?**

C : Assise. Mais le trajet, toujours le trajet, parce que là du coup j'habitais du côté de Beau Séjour et j'allais travailler vers Saint Michel Petit Port en tram, la fatigue également.

**E : Vous aviez des horaires arrangés ?**

C : A Internarché, je crois que je pouvais prendre 10 ou 15 minutes. Par contre, à Y où je travaillais, tous les soirs à partir du 4<sup>ème</sup> mois je suis partie 25 minutes avant. Je les ai prises parce que j'avais une de mes collègues qui pouvait me remplacer, elle m'a proposé de prendre mon poste sur la dernière demi-heure; étant donné que moi j'étais à l'accueil, j'avais un poste ou bah voilà, si je m'en allais une demi-heure avant, l'agence elle ne tournait pas. Donc ma collègue m'a proposé vu qu'elle a son bureau juste à côté de l'accueil, de bloquer ses rendez-vous à partir de 17h et de 17h à 18h elle avait la plage libre et à partir de 17h30 elle prenait ma place à l'accueil. C'est venu comme ça, elle me l'a proposé spontanément. Il y a avait une bonne ambiance au boulot, ça fait 2 ans et demi que je suis là. Elle a des enfants, donc elle sait ce que c'est, enfin elle a bien vu que j'étais fatiguée et que je commençais à peiner, donc elle m'a dit : « non ça ne me dérange pas ». Et même moi ça ne m'a pas trop gêné, je me suis dit, car c'est toujours un peu embêtant, elle m'a dit : « non tu as le droit donc, profite-en, pour une fois que l'on a droit à quelque chose avec nos patrons ». Donc ça s'est super bien passé.

**E : Et donc vous avez travaillé longtemps à Internarché ?**

C : Oui j'étais hôtesse de caisse. Et puis après j'ai eu Lisa et après Lisa je me suis dit : « non je n'ai pas envie de revenir dans mon train-train d'avant ». A faire caissière. En fait, j'ai fait un BAC STT dans l'administration mais ce qu'il y a dans l'administration c'est qu'il faut de l'expérience, pour être réceptionniste. Donc du coup quand je suis arrivée sur Nantes, j'ai fait toutes les agences d'intérim, j'ai envoyé beaucoup de lettres et ça n'a jamais abouti donc

je me suis retrouvée à faire des petits boulots, caissière et puis Lisa est arrivée donc du coup, après la naissance j'ai eu cette occasion-là de changer complètement de filière et je me suis dit allez hop c'est l'occasion.

**E : Et comme ça, ça vous plaisait d'un coup...**

*(Problème d'enregistrement avec le dictaphone)*

*(Reprise de l'enregistrement)*

**E : Qui a suivi de votre grossesse ?**

C : C'était mon médecin traitant et puis le CHU pour les deux derniers mois.

**E : Avez-vous pris des cours de préparation à la naissance ?**

C : Non, non. Pour Lisa je ne les avais pas faits non plus. Comme on m'avait prévu une césarienne, tout ce qui est séance d'accouchements des choses comme ça, comment pousser, je me sentais complètement à l'écart de ça parce que je me serais retrouvée dans un cours, où l'on m'aurait appris à souffler, mais pour moi ça me servirait à rien donc, non je n'en ai pas trouvé l'utilité.

**E : D'accord. Et est-ce que vous vous êtes renseignée sur d'autres styles de préparation à l'accouchement ?**

C : Non, non. Je suis restée tranquille à faire mes petites activités.

**E : D'accord. Pour votre suivi c'est le même médecin qui a suivi vos deux grossesses ?**

C : Oui, oui tout à fait pour les deux. Tout s'est bien passé et puis moi je n'ai jamais eu de problème. J'allais aux échographies.

**E : Votre conjoint pouvait-il se libérer pour vous accompagner ?**

C : Oui. Il a réussi à prendre des journées pour venir avec moi. Il a réussi à en avoir plus pour le petit que pour la petite. Il n'avait pas le même poste donc du

coup il pouvait moins se libérer pendant la première grossesse. Mais sinon oui. Même là à l'hôpital, première grossesse et deuxième grossesse il venait me voir régulièrement, bon là avec la petite il venait tous les jours, parce-que forcément la petite voulait voir son frère. Donc franchement j'ai été bien entourée ! (*rires*)

**E : D'accord. Pour les consultations vous pouviez prendre un peu de temps pour y aller ?**

C : Oui oui. Si ça tombait un jour où je devais travailler, eh bien du coup j'organisais mon emploi du temps, enfin je parlais plus tôt et puis j'allais à mon rendez-vous. Enfin ça ne posait pas de soucis. C'est prévu dans les conventions de l'entreprise. Je posais mes rendez-vous et puis après il fallait juste que je prévienne mon employeur que ce jour-là je partirais un peu plus tôt ou que j'arriverais un peu plus tard.

**E : D'accord. Donc ce n'était pas un élément qui aurait pu être source d'angoisse.**

C : Ah non du tout. Je n'étais pas du tout stressée pendant mes grossesses. Je suis toujours tombée avec des employeurs pour qui ma grossesse passait avant, je n'ai pas ressenti de stress. C'était zen.

**E : Quand vous l'avez annoncée ils l'on bien acceptée ?**

C : Oui oui pas de soucis. Première et deuxième grossesse j'ai attendu la première échographie pour leur annoncer et pas de problème particulier.

**E : Concernant la césarienne cela ne vous inquiétait pas ?**

C : Non non, comme j'en avais déjà eu une pour ma première fille. Pour la première fois j'avais eu une anesthésie générale. Pour la deuxième césarienne c'était une anesthésie locale, et ça n'a rien à voir. On voit le bébé quand il sort forcément. Je lui ai juste fais un petit bisou rapide, car il faisait froid. Mais ça vaut bien la piqûre dans le dos qui fait un peu mal. (*rires*). Je pensais que ça allait être plus douloureux que ça. Bon après, tout acte chirurgical n'est jamais

très agréable, mais je ne regrette pas d'avoir fait la locale, comme ça au moins j'ai vu le bébé. Même pendant la journée c'est incomparable, pour ma fille je ne me souviens pas trop de ce qu'il s'était passé, j'étais encore sous l'effet de l'anesthésie. Alors que là j'étais réveillée quoi. J'avais la douleur de la cicatrice mais bon, au CHU, ils donnent tous ce qu'il faut pour calmer la douleur. Enfin j'étais juste fatiguée, le stress du soir, tout le monde part et on se dit : « bon moi je dors toute seule ici ce soir, je vais manger à 18h30 ». C'était juste la fatigue de ne pas avoir bien dormi la nuit précédente. Ça n'a rien à voir avec une fatigue où l'on est shooté par les médicaments. Pour Lisa ils m'avaient laissé le choix, le médecin ne m'avait pas forcément expliqué ce que c'était la locale déjà, et du coup vu que j'ai peur des piqûres, je m'étais dit bah faites la générale et je n'aurais qu'une seule piqûre, mais du coup pour la deuxième grossesse je suis tombée sur un autre médecin qui m'a bien expliqué qui m'a dit : « mais non la piqûre dans le dos est largement supportable ». Et effectivement ça fait mal mais c'était supportable.

**E : D'accord. Pour les deux naissances votre conjoint était présent ?**

C : Oui. Il attendait aux portes du bloc à chaque fois, car au CHU il n'y a pas le droit de rentrer dans la salle. Il était un peu déçu car on s'attend toujours à la dernière minute à ce qu'ils disent : « allez monsieur, vous pouvez rentrer » mais non et pour la deuxième on a attendu jusqu'à la fin, on a espéré espéré mais non.

**E : C'est vrai que c'est un bloc inclus dans le bloc des urgences gynécologiques et d'un point de vue de l'hygiène on ne peut pas faire rentrer les papas. Et il y a aussi l'agencement de la salle qui ne le permet pas.**

C : Un peu déçu, mais il était content d'être derrière la porte et le voir en premier. Mais le principal c'était que le bébé aille bien, qu'on l'entende pleurer.

**E : Les suites de la césarienne sont plus simples pour cette deuxième ?**

C : Oui, là je me sens aussi moins fatiguée. Là je vois que ça va mieux et je me repose aussi un peu plus. A la première grossesse on veut toujours tout faire, on arrive à la maison il faut trouver son organisation. Là je me suis dit : « cool ».

**E : Votre conjoint était présent aussi lors de votre retour à la maison pour votre première césarienne ?**

C : Oui, il était là aussi. Vu que c'était un premier bébé on n'arrêtait pas de ranger, faire le ménage. Alors que là on sait comment ça se passe donc on se repose plus, mais même si depuis samedi on se dit le soir mais on ne fait que ça non ?? Faire du rangement, préparer les biberons, on ne fait que ça ! On a eu un peu de visites dimanche mais c'est cool.

**E : Vous aviez pu vraiment déconnecter de votre activité ?**

C : Oui oui carrément. Moi je me dis avant d'y retourner en mars c'est déconnection totale, les enfants et ça va faire du bien. Et puis là avec deux on va en profiter c'est pas mal. En plus on est en train de rechercher un autre logement plus grand, on regarde les petites annonces sur Saint Sébastien sur Loire ou le sud de Nantes. On aimerait bien trouver une maison avec un bout de jardin pour les enfants.

**E : D'accord. Donc il faut trouver l'opportunité.**

C : Voilà c'est ça, là on regarde et puis peut-être que l'on va trouver la bonne affaire.

**E : Concernant les différentes aides sur les aménagements de votre temps horaires vous vous êtes renseignée de quelle manière ?**

C : Déjà mes collègues de boulots qui, elles déjà, avaient toutes bénéficié des services internes de notre employeur...

**E : C'est un grand groupe, donc il y a des conventions de mise en place ?**

C : Oui voilà. Les heures de travail aménagées, tout ça, on peut retrouver ça sur le site internet de l'entreprise, il y a tout inscrit : les heures, la prime de naissance,... Je n'étais pas du tout perdue et j'ai pris les informations qui m'intéressaient et auxquelles j'avais droit. Du coup tout ça s'est fait naturellement mon employeur était au courant donc s'est bien.

**E : C'est peut-être plus facile quand les choses sont préétablies que de faire la demande de vous-même ?**

C : Moi je venais seulement dire : « j'ai rendez-vous de telle heure à telle heure » mais je n'ai pas eu à demander ou supplier pour prendre un peu de temps pour ma grossesse.

**E : D'accord. Je reviens sur la raison de votre césarienne, c'était compte tenu de votre taille (Caroline mesure 1,36m) ?**

C : Oui, mon gynécologue avait peur que ça ne passe pas au niveau du bassin, donc il a préféré faire une césarienne. Et Lisa pesait 3200g et Bryan 3800g. J'avais pris entre 9 et 11 kg pour mes deux grossesses mais moi je ne prends qu'au niveau du ventre et pas ailleurs, alors là, mon mari m'a dit : « mais il t'en reste un autre ! ». (rires)

**E : D'accord. Et concernant le possible congé parental, prendre un temps partiel ce n'est pas envisageable ?**

C : Oui je peux mais c'est à moi de voir. Je ne sais pas trop. Je n'ai pas envie de m'y intéresser maintenant. Avoir les enfants ça me fait une bonne coupure. Et ça sera peut-être le moment où je vais évoluer avec un poste avec plus de responsabilités. Je verrai ce qu'ils me proposeront.

**E : Donc pas de stress à ce niveau ? Est-ce que vous auriez des choses à rajouter, des choses que l'on n'aurait pas abordées ?**

C : Non, je pense que l'on a pas mal fait le tour. Sauf si vous avez des questions.

**E : Vous êtes impliqué sur le plan syndical.**

C : Non non. Mais c'est vrai que mes collègues m'ont pas mal aidé et vu que moi c'était ma première grossesse dans l'entreprise il y a plein de choses que je ne savais pas. Elles m'ont donné pas mal de conseils.

**E : D'accord. Je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé.**

*Fin de l'enregistrement.*

## **5. Gwénaëlle, le 19 septembre 2012, Nantes**

*Je suis accueillie au domicile de Gwénaëlle en fin de matinée, elle installe sa fille à faire de la peinture et le bébé dort à côté de nous dans le salon. On s'installe autour de la table de la salle à manger.*

**Elise : Pour commencer je vous laisse vous présenter, de manière générale, et on abordera ensuite vos grossesses et votre activité.**

Gwénaëlle : Je me présente comment ?

**E : Je ne vous connais pas, donc je vous laisse préciser votre nom, prénom, votre âge, votre situation ...**

G : D'accord, je m'appelle Gwénaëlle, je suis architecte urbaniste. J'ai 36 ans, je suis née en 1976. Et j'ai 2 enfants, Luzia qui a 2 ans et demi et Malo qui a bientôt 2 mois. Je vis avec Fabrice, qui est le papa des enfants.

**E : D'accord. Vous avez votre cabinet d'architecte ?**

G : J'ai une agence, je suis libérale. Je me suis associée ... (*elle réfléchit*). En 2004, on a monté une nouvelle agence avec mon père. Il avait auparavant une agence et on a monté une agence ensemble. Donc aujourd'hui, je suis gérante de l'agence. On est 8. Lui il se retire petit à petit, parce qu'il a 74 ans donc il est là quand il y a besoin. Bon là, il a repris, il a repris pas mal du fait que je me suis arrêtée pour la grossesse.

**E : D'accord. C'est lui qui avait créé l'entreprise ?**

G : Pas celle-ci, lui il avait créé d'autres entreprises. On s'est associés pour créer une agence ensemble. Mais effectivement avec son bagage, ses connaissances etc., lui c'est le sage qui suit l'agence et moi je cours.

**E : D'accord. Vous travaillez donc en équipe au sein de l'agence ?**

G : On a des salariés et autrement on a d'autres personnes qui viennent sur des moments ponctuels. Pour quelques projets, ce sont soit des gens qui sont en fin de cursus de leurs études, soit ce sont des CDD. Sinon à la base on est 7.

**E : Vous êtes sur Nantes ?**

G : Oui, on est sur Nantes, pas très loin de la Cathédrale.

**E : Vous êtes donc à proximité. Votre conjoint exerce quelle activité ?**

G : Alors lui il est ingénieur à la base, et il travaille dans le management chez ERDF (GDF SUEZ). Il s'occupe du transport de gaz. Il est à Saint-Herblain. Il bouge beaucoup aussi comme moi.

**E : D'accord. Vous êtes amenée à vous déplacer assez loin d'ici ?**

G : Ah le maximum c'est 3 heures de voiture : Lannion, Brest, on fait pas mal les Deux-Sèvres, bien sûr toute la Vendée, Maine-et-Loire etc.

**E : D'accord. Vous êtes spécialisée dans un type d'architecture, vous disiez dans l'urbanisme ?**

G : On n'est surtout pas spécialisée. On est un peu comme les médecins généralistes. Moi j'ai plusieurs diplômes, j'en ai un d'architecte, un d'urbanisme et un également sur le développement durable et du coup on travaille aussi bien sur des projets ... d'urbanisme pur, c'est-à-dire que l'on travaille avec les élus sur le développement du territoire, sur les développements de centres villes, de centres bourgs, de villages. Comment être mettre en place des architectures pérennes dans le temps suivant des problématiques commerciales, d'accueil des nouveaux habitants ou de conservation de bâtiments sur la commune. On travaille aussi sur des développements complètement neufs d'habitats, dans des sites existants ou le développement de centres d'activités. Donc ça c'est de l'urbanisme, c'est du ... comment dire, ce sont des études, on ne réalise pas de travaux derrière, c'est de la stratégie. Autrement on fait de l'aménagement de l'espace public ...

**E : Réfléchir pour ...**

G : Voilà c'est ça pour avoir une cohérence, etc. Donc ça, ça se traduit par des documents d'urbanisme, et ça se traduit dans les politiques. Ça c'est le premier volet, le deuxième volet, c'est l'aménagement d'espace public, donc ce sont des places ou des rues. On travaille beaucoup pour les transports aussi : le tramway, le chrono bus ... Mon père a beaucoup fait pour le tramway à Nantes. Par exemple, les vieilles stations c'est mon père qui les a faites dans les années 80'. Le quai de Versailles, c'est lui, l'Île de Versailles c'est lui, il a beaucoup

travaillé sur Nantes. Bon bref... euh autrement on fait de l'architecture, donc ce sont des équipements publics : des bibliothèques, des mairies, des salles de spectacles ou du logement, mais c'est du logement soit social, soit privé mais ça ne va pratiquement pas être de l'individuel. Ça va être des opérations de 50 à 80 logements.

**E : Par exemple des logements qui se construisent sur l'Île Beaulieu ?**

G : Euh oui, ou par exemple, vous voyez l'arrêt Bonne-Garde sur le BusWay, à côté de Saint-Jacques, eh bien il y a de grands bâtiments noirs avec plein de couleurs, nous on a travaillé sur 3 bâtiments. Sur ce projet-là, on était plusieurs architectes, sur cette opération. Nous on a fait 3 bâtiments.

**E : D'accord, vous avez donc en effet une activité très diversifiée.**

G : Oui, c'est très diversifié. Et surtout, il faut que ça reste diversifié. Ça nous intéresse pas de nous spécialiser dans un domaine. En archi, on fait du neuf et de la réa (*rénovation*), moi j'adore faire de la réa, la grosse réa HLM, on a travaillé aux Dervallières sur 300 logements, on fait toute la réhabilitation et on travaille avec les populations. Et même en urbain, on travaille beaucoup avec les gens. On fait des entretiens, un peu comme ça, mais presque, en réanimation de trois-quarts d'heure avec les habitants qui veulent bien nous recevoir.

**E : D'accord, la parole des habitants est importante pour vous...**

G : Oui, pour l'on comprenne leurs problématiques.

**E : D'accord, j'en apprends beaucoup, je ne connaissais pas du tout. Concernant vos études, dès la fin de votre cursus vous êtes directement associée ?**

G : Bah sur le parcours, oui j'ai fait... Je suis de Paris, j'ai passé mon BAC à Paris. Après, j'ai eu le choix, je me suis inscrite dans plusieurs écoles pour être acceptée. Et j'ai été prise notamment à Nantes mais après aussi à Paris, donc je me suis carapatée à Nantes. Mon père était aussi prof à Nantes, mais surtout ça me permettait, point de vue cohabitation, de ne pas être tout le temps avec ma mère.

**E : Votre maman est aussi dans le domaine de l'architecture ?**

G : Ma mère, pas du tout elle n'est, elle travaille dans une école d'archi, mais dans le secrétariat, elle, à Paris la Villette. Donc je ne voulais pas rester évidemment avec ma mère. Mon père avait une agence à Paris et une agence à Nantes. Donc partir à Nantes, ça me permettait de passer des week-ends toute seule, de ne pas être avec mes parents donc du coup je ne suis pas restée à Paris, je suis allée à Nantes. J'ai fait 3 ans et après j'ai eu un ERASMUS à Turin. Donc là, le but de l'ERASMUS, ce n'était pas de, comme dans le film, de ne rien faire mais au contraire c'était d'apprendre au maximum comment on pouvait travailler dans ces pays-là. Et là, ils mettaient tous les étrangers ensemble, ce qui était à mon avis une erreur, et je me suis retrouvée avec des Mexicains, avec qui ça été très très dur, on s'est frites. Mais on a fait des projets intéressants ! Les Italiens me disaient mais « Tu devrais aller voir, pourquoï ils sont comme ça » et j'ai dit oui c'est vrai. Ça été très très dur, car on travaillait sur un bâtiment. Le projet c'était autour d'un château Renaissance Française, et il fallait faire une extension. Les Italiens, eux, pour faire une extension, ils refaisaient de la fausse renaissance. Les Mexicains, eux ils faisaient des gratte-ciels, en ne tenant pas compte de l'existant. Et nous avec notre culture française, on fait attention à l'existant mais en mettant des touches contemporaines. Du coup je me retrouvais entre deux cultures, qui étaient complètement opposées et c'était la confrontation. C'était assez violent. Et donc je me suis dit : « Bon il faut que j'aille là-bas ». Donc je suis partie au Mexique, après je suis partie à la Villette pour mes deux dernières années, c'était 6 ans à l'époque architecture.

**E : D'accord, après le BAC ?**

G : Oui, mais moi j'ai toujours travaillé à côté, j'ai toujours bossé, en stage dès que je pouvais. On en avait obligatoires mais moi tous les étés, je vadrouillais dans le monde mais je bossais toujours, toujours en agence. J'ai fait des choses, comme tous les étudiants : les pommes, les vendanges etc, pour gagner des sous. Mais autrement j'ai toujours aussi bossé dans des agences, pour me faire la main. J'ai fini mes deux dernières années d'études à Paris. Et j'ai fait un stage obligatoire, à Mexico, où là-bas je n'étais pas considérée comme stagiaire, j'étais considérée comme salariée. Donc j'ai bossé 6 mois, dans le district fédéral, parce que nous en France on appelle ça district. Voilà, ça a commencé comme ça...

### **E : Là-bas vous avez pu découvrir leur culture ?**

G : C'était vraiment intéressant sur leur manière de percevoir et tous les problèmes de corruption qui sont derrière. L'urbanisme qui n'a pas de sens, enfin bon, il y avait plein de choses très intéressantes et puis par rapport à leur histoire. Donc j'ai obtenu mon diplôme sur un quartier à Mexico, j'étais encadrée par des professeurs français qui travaillaient là-bas donc c'était intéressant du coup ça permettait de mettre en lien les différentes cultures. Je suis rentrée ensuite en France, j'ai fait des stages avec des gens que je connaissais du CNRS par exemple en Syrie dans des stages d'archéologie. Pour voir en fait, différents métiers, car quand j'ai travaillé une fois en tant que stagiaire dans une agence, on s'est confrontés à des archéologues, avec qui il y a eu un discours très dur, parce qu'en fait ils nous bloquaient tous nos projets, ce qui est normal, car eux ils sont dans une temporalité qui n'a rien à voir. Nous on a des délais, on doit rendre dans 3, 4, 5 mois ou 1 an, tandis que eux ils étudient des trucs qui ont 3000 ans. Donc j'ai essayé de voir comment côté archéo, comment c'était. C'était très intéressant. Archéologue c'est un métier fabuleux, il faut une science absolument incroyable. Et après je suis rentrée à Nantes et j'ai fait une formation d'urbaniste, à l'époque c'était 2 ans. Maintenant c'est 1 an. Et là il y avait encore un stage obligatoire, et je me suis dit : il faut que je me barre à l'autre bout du monde encore. Et à ce moment-là j'étais dans la conception, enfin auparavant je me disais que je ne pouvais pas voyager hors de l'Europe, parce-que je ne connaissais pas ma propre culture donc je ne comprendrais pas la leur. C'est pour ça que j'ai commencé à partir loin, par exemple au Mexique, à partir du moment où je pouvais y travailler. J'ai travaillé au Mexique, c'était car du coup j'étais dans le jus, je n'étais pas la touriste de base. Je n'étais qu'avec des Mexicains. Ensuite je me suis barrée en Bolivie, en coopération avec la ville de Nantes. Là-bas je travaillais pour une collectivité, du coup je travaillais pour la ville, dans le secteur de l'urbanisme. Et j'y ai travaillé 3 mois, et voilà. Et donc euh... ça c'était assez fabuleux après je suis rentrée à Nantes et à partir de là, on a créé l'agence avec mon père. En fait tout mon temps d'étude ça été pour essayer de comprendre d'autres méthodes de travail et comment on pouvait faire dans d'autres endroits. Et maintenant je peux voyager uniquement pour les vacances !

### **E : C'est super d'avoir eu l'opportunité de voyager pendant vos études en effet.**

G : Oui, mon rêve c'est plus tard de pouvoir bosser aussi à l'étranger. Mais il ne faut pas le faire n'importe comment. Il faut amener des choses. Parce que les pays comme la Bolivie, ce sont des pays très déconsidérés alors qu'ils ont un vrai savoir-faire sur pleins de problèmes donc si on arrive il faut faire très très attention de ne pas... on ne doit pas s'imposer, on n'a pas la suprématie quoi. Ils m'ont interrogée sur des choses, de manière très détournée et effectivement je pense que la France, sur certains points peut amener des choses, notamment au niveau réglementaire, il y a des choses qui sont possibles car on est assez forts là-dessus. En revanche eux, ils ont plein de choses à nous apprendre, notamment sur la concertation etc. Donc du coup j'ai fait mon diplôme d'urba sur le problème du patrimoine dans les villes. Je travaillais sur un pays en développement notamment sur une ville de la même taille que Nantes et sur Mexico en parallèle. C'était les deux exemples que je prenais Amérique du Nord et Amérique du Sud. Voilà en gros ! Je suis rentrée en France et on a monté une boîte avec mon père.

### **E : D'accord, lui avait le souhait de relâcher un peu ?**

G : Lui, il avait... Enfin chaque architecte « plante » au moins une fois dans sa vie son agence, paraît-il. Donc lui, il avait planté son agence, enfin il avait planté il y a longtemps son agence à Paris, et puis après il l'a plantée à Nantes. Et, il m'avait posé la question : « Est-ce que tu voudras reprendre mon agence ? Est-ce que tu voudras travailler avec moi ? Je lui avais dit bah oui. »

### **E : Travailler en famille cela ne vous tracassait pas ?**

G : Non, non. C'est quelqu'un de très facile, au niveau caractère, après au niveau projet, quand nous ne sommes pas d'accord on se le dit, ça marche bien. Pour moi, c'est fabuleux, il a déjà des clients, il a déjà un réseau, des partenaires, etc. On est complètement nébuleux, on travaille avec plein de partenaires. Donc du coup, j'ai dit oui. A ce moment-là, ma mère avait pris sa retraite, du coup il a remonté une agence à 3, avec ma mère, qui est devenue secrétaire bénévole de mon père, elle n'était pas très contente ! Il a embauché une personne en plus et ils ont travaillé comme ça pendant plusieurs années, pendant que moi je faisais mon tour du monde entre guillemets, et quand j'allais barouder à Paris et tout.

Quand je suis arrivée, on a créé une nouvelle agence ensemble, ce n'était pas une agence que je reprenais. Surtout pas, ah non, on a embauché un de ses anciens salariés, que j'ai accepté d'embaucher, que j'avais connu quand j'étais toute jeune et que j'allais dans son agence. Ça été une erreur fatale, car c'est un vieux grigou qui avait je ne sais plus quel âge et puis il m'a connue « minauda » et puis après c'était moi la chef. Il faut accepter, et ce n'est pas forcément évident. Donc l'idée c'était vraiment de créer une nouvelle agence.

**E : D'accord, donc partir pour une nouvelle expérience. Et vous avez des frères et sœurs qui auraient pu reprendre l'entreprise familiale ?**

G : J'ai une sœur, mais elle a cherché longtemps ce qu'elle voulait faire. Elle savait qu'elle voulait faire tout sauf architecte. Donc voilà, donc non pas tout, elle est dans les ressources humaines.

**E : Elle est sur Nantes aussi ?**

G : Non, non elle est sur Lyon.

**E : D'accord. Concernant, vos enfants, vous avez eu Luzia longtemps après cette création d'agence ?**

G : Euh... Luzia, elle est née en 2010, donc 6 ans après.

**E : D'accord, vous avez pris le temps d'asseoir votre activité avant d'avoir un enfant ?**

G : Ah oui, oui, oui !

**E : C'était quelque chose auquel vous aviez réfléchi ?**

G : Ma mère m'a toujours dit qu'il fallait profiter de la vie avant d'avoir des enfants. Elle m'a eue à 38 ans, ce n'était pas forcément une volonté, c'est qu'elle a eu un enfant mort-né, et je ne sais pas très bien combien de fausses couches. Ce qui fait que moi elle m'a eu à 38 ans et puis ma sœur à 42 ans. Dans les années 70', c'était pas mal. Donc moi, c'était évident que je n'aurais pas d'enfant, je n'en voulais pas à 20 ans quoi. Après il y aurait pu avoir un accident. Mon idée, c'était « je vis bien, je fais ce que je veux et puis quand le moment sera venu, il y aura le papa enfin tout ce qu'il faut. » Moi je suis une fana de déserts et bah maintenant on va devoir attendre quelques années. Je ne

me sens pas de partir dans un désert avec les enfants en bas âge. Ou alors il faut des copains médecins ou je ne sais pas quoi ! Enfin on fait encore des grands voyages, Luzia avait un an et demi, on est parti, on a fait 6000 kms en Argentine, mais on n'était pas dans les déserts.

**E : Ah d'accord, toujours attirée par l'Amérique du Sud !**

G : Non, non. On est allée beaucoup en Asie Centrale aussi, en Mongolie, Ouzbékistan tout ça, l'Afrique non. Fabrice lui, il voulait des enfants. C'est une des premières questions qu'il m'a posées, quand il m'a rencontrée. J'étais assez choquée d'ailleurs. Et du coup, c'est venu pratiquement naturellement, on n'avait pas acheté, enfin on a fait tout en même temps. On a acheté en même temps que. Et puis lui il a été longtemps sur Paris, donc on faisait les aller retour. Il a dû vivre à Nantes, peut-être 2 ans avant que Luzia arrive.

**E : D'accord. Votre rencontre s'est faite longtemps avant d'avoir Luzia ?**

G : J'ai dû le rencontrer en 2001, 2001-2002... oui 2002. J'étais encore étudiante en urba. Et puis après moi j'ai fait d'autres formations mais j'étais... je travaillais.

**E : Et alors comment s'est passée la grossesse pour Luzia ? Vous avez travaillé jusqu'au bout de votre grossesse ?**

G : Oui, en plus je suis enseignante à l'école d'archi. Et c'est dans le cursus pour les adultes en formation continue, c'est le vendredi et le samedi tous les 15 jours. Donc non seulement j'ai bossé mais en plus je faisais ça, donc j'étais à fond, j'étais plutôt dans les 55 heures par semaine, plus les cours et du coup des fois je n'avais qu'un dimanche pour me reposer. Donc évidemment j'ai accouché en avance. Je crois que dans les stats c'est assez classique.

**E : C'est-à-dire en avance ?**

G : Euh... on pensait que c'était 33 semaines, et en fait quand elle est née ils m'ont tout de suite dit qu'il y avait une erreur de terme. Ce qui était possible parce que je me suis rendu compte que j'étais enceinte deux mois après que j'avais arrêté la pilule. Et je n'avais rien noté, je n'avais pas noté, les règles les machins. Donc c'était bien possible, qu'il y avait une erreur de terme. Quand elle est née ils m'ont dit qu'elle était plutôt à 35 semaines. Donc voilà. Donc oui

j'ai bossé. Et puis j'ai perdu les eaux et j'ai filé à l'école parce qu'il y avait le rendu des étudiants. Le rendu c'est quand il y a un exercice en fait, ils le bossent chez eux, et le rendu c'est quand ils le présentent aux enseignants. Là c'était le rendu final, avec toutes les présentations des étudiants, donc moi je suis allée. Je perdais les eaux mais je n'étais pas sûre que ce soit ça, ça a duré toute la journée. Le soir je suis rentrée, j'ai appelé une copine sage-femme. Elle m'a dit d'aller au CHU directement. Au CHU, il n'y avait pas de place. Donc j'ai bossé jusqu'à la fin.

**E : Est-ce que vous aviez réussi à changer vos habitudes de travail ou pas du tout ?**

G : Non. Bah non, parce que je tenais le coup, donc non. La grossesse s'est super bien passée, pas malade rien. Et puis même dans le début de la grossesse, on est allé au Chili, on a fait beaucoup de kilomètres. En fin je faisais attention, de ne pas monter au-delà de 4000 mètres. On a quand même fait un super beau voyage. Là pour le coup on était dans le désert, on voulait en profiter.

**E : Comment gériez-vous la fatigue ou les déplacements ?**

G : J'étais crevée, mais ça venait parce que je ne me posais pas ou peu. Enfin je n'avais pas mon samedi et ni mon dimanche. Bon je cumulais quoi. Mais bon, j'ai toujours fait 10 millions de trucs en même temps. Quand j'étais étudiante je bossais, à côté de ça je m'occupais d'assos, enfin bref. J'ai toujours besoin de faire plein de choses.

**E : D'accord. Et comment vous l'avez vécue cette première grossesse ?**

G : Très bien, jusqu'au moment où j'ai accouché. En fait quand j'ai accouché, je n'étais pas prête. Je n'étais pas du tout prête. Ce n'était pas du tout le moment quoi. On avait acheté ici (*L'appartement*), Luzia est née fin janvier, et ici on a eu les clés euh ... le 25 décembre, quelques chose comme ça, donc on était en pleine démolition de partout. (*Elle soupire*). Moi je faisais le suivi de chantier, je m'occupais de tous les plans, mon copain il venait faire des travaux toutes les soirées, tous les week-ends. Enfin c'était ... Elle est née en avance, et moi je n'étais pas prête dans ma tête du tout. J'ai fait un cours de préparation au CHU, où la sage-femme m'avait expliqué où étaient les urgences la nuit, et par où l'on rentrerait. C'était bien car ça m'a servi. On avait pris les rendez-vous et tout ça

mais je n'ai rien eu. Donc je ne savais rien ! Il y a beaucoup de femmes qui lisent des millions de livres, moi je n'ai rien lu ! La chambre, tout ça, ce n'était même pas prêt, car l'appartement c'était un tas de pierres quoi.

**E : Vous aviez un logement en attendant ?**

G : On habitait pas loin, on avait un appartement très convenable. Sauf que ça n'allait pas quoi. On m'a gardée 3 jours au bloc, après avoir perdu les eaux. J'avais des contractions mais elles ne faisaient pas très mal. Ils m'ont gardée 3 jours au CHU. Dans une salle de prépa du bloc, car il n'y avait pas de place ailleurs. Au bout de 3 jours, j'ai eu des sages-femmes très bien, des médecins très bien, jusqu'au dernier jour, où il y a un « sale type » un jeune, je n'ai pas retenu son nom, qui ne m'a même pas regardée ni rien du tout, il m'a dit qu'il n'y avait pas de place donc je devais partir autre part. Moi je n'étais pas d'accord. On habitait juste à côté du CHU. Bon bref, il s'en fichait. Il m'a dit de me lever et de me mettre dans un fauteuil plus loin dans une salle d'attente. Donc je me suis levée et j'y suis allée, mais ça faisait 3 jours que j'avais interdiction de me lever. Donc je pleurais, je pleurais dans cette salle d'attente. Je gérais l'agence en même temps au téléphone, avec chacun des salariés pour s'occuper de tout. C'était terrible, terrible. Ils voulaient m'envoyer à Saint-Nazaire, alors moi ça je n'ai pas voulu, et du coup j'ai fini à la Polyclinique. Alors ça je n'étais pas non plus d'accord parce que c'était privé et moi je voulais aller au public, enfin bon bref rien à faire. Heureusement que j'ai eu 2 super ambulancières, qui étaient bien, car moi je n'étais pas bien. En fait je suis arrivée là-bas ils m'ont mise dans une salle de prépa du bloc aussi, ils voulaient m'examiner avant de me mettre dans une chambre et, en fait, j'ai accouché directement. Donc je n'ai pas eu de péridurale, je n'ai rien eu parce que j'étais en train d'accoucher.

**E : Le trajet a fait le reste du travail !**

G : Oui, oui. Et puis le médecin il ne m'a pas regardée avant. Et après quand j'ai accouché, du coup là-bas c'était un médecin, très bien. Et heureusement, Luzia n'était pas à 33 semaines mais à 35 semaines, sinon elle retournerait au CHU. Donc on s'est retrouvé en néonatal, là ça été dur, ça n'a pas été drôle. Au CHU, je crois que le service est différent.

**E : En néonatai' oui chaque enfant à son propre bloc.**

G : Les mamans sont dans des chambres normales, et donc il y a tout le monde qui arrive en disant : « Bonjour, ah votre bébé ? » et tout le monde pense qu'il s'est passé un accident. Et puis la néonatai' c'est une grande pièce avec tous les bébés. Il y a des petites cloisons en verre entre les trucs mais bon, on entend tout ce qu'il se dit. (*Elle met Malo au sein*).

**E : En effet, c'est plus individualisé au CHU.**

G : Bah ce doit être beaucoup mieux. La néonatai' c'était très pénible parce que ... C'était très bien en même temps, j'étais bien prise en charge, les puéricultrices m'ont appris tous les soins pour bébé etc.

**E : D'accord. Et vous avez allaité Luzia aussi ?**

G : Oui, ce qui était bien c'est qu'elles m'ont aidé, pour la tétée. Et ils y en avaient certaines qui étaient très bien et qui réfléchissaient à l'allaitement tout ça donc on a fait du doigt paille c'était sympa. Ça c'était très très bien. Mais en revanche après chacune avait sa théorie, une disant il faut faire comme ça et l'autre après me disait le contraire. Et j'avais des copines qui me donnaient des livres pro co-dodo etc., qui expliquent que si l'enfant n'est pas avec la mère c'est mortel gravissime. Alors moi je me disais, elle est née en néonatai' qu'est-ce que je peux faire.

**E : Cette période paraît avoir été plus angoissante que votre grossesse ?**

G : Ah bah carrément ! C'était une période très très dure. Et puis après, je suis sortie donc on était au début février et c'était ... il faisait un froid épouvantable et donc on m'a dit : « Vous n'avez pas le droit de sortir avec votre fille, il fait beaucoup trop froid. Elle est beaucoup trop petite ». C'était l'année où il y avait de la neige partout. Donc je me suis retrouvée pratiquement 3 mois enfermée avec Luzia, toute seule, puisque Fabrice, après le boulot, venait ici jusqu'à 23h-00h, puis après il rentrait. Et puis Luzia avait des petits problèmes de ventre, elle hurlait le soir pendant 3 h. C'était assez chaud quoi. Et c'était une vraie gloutonne, elle mangeait. Hein Luzia, comme aujourd'hui elle a toujours des belles joues, hein ma belle ! Elle mangeait 12 à 13 fois par jour.

**E : Elle vous réclamait beaucoup le sein ?**

G : Ah oui tout le temps, c'était assez hard.

**E : Et vous aviez de l'aide à la maison, quelqu'un qui pouvait venir vous aider parfois ?**

G : Ah non je n'avais personne. Ma mère venait les lundis matins, car je faisais le suivi de chantier d'ici. Donc je laissais mon bébé, je courais, je courais, je courais ici, car on avait des ouvriers pour l'électricité et tout ça, on faisait faire. Donc c'était assez chaud.

**E : D'accord. Donc vous suiviez à la fois le chantier de votre appartement et vos chantiers de l'agence vous continuiez à les gérer ?**

G : Non, je ne les suivais pas. Mais je bossais à la maison sur pas mal de choses, les appels d'offres, les honoraires enfin sur des choses pour le boulot, mais depuis chez moi.

**E : D'accord. Il fallait votre avis sur certaines décisions, qui ne pouvaient pas être déléguées à quelqu'un d'autre ?**

G : Mon père avait repris beaucoup mais pour certaines choses, c'était moi qui continuais. C'est parce qu'il y a certaines parties notamment financières c'est moi qui m'en occupe quoi.

**E : D'accord. Et comment ça s'est passé pour la grossesse de Malo ?**

G : Pour Malo, rien à voir. Euh ... lui, j'ai été malade, j'ai eu les nausées enfin tout ce qu'il fallait quoi. Au début j'ai même perdu un peu de poids, bon après j'ai bien repris. Et euh, 1 mois après que je sois tombée enceinte, c'était à Noël, j'ai saigné. Evidemment c'était pratique j'étais en plein Massif Central, c'était très très pratique. Donc j'ai fini à l'hôpital, avec un médecin Russe très agréable, mais c'est marrant il n'y avait pas de français du tout. Quand on parle des déserts médicaux, bah je crois que c'était ça, j'étais en plein dedans. Donc écho, machin, bidule. Donc on pensait qu'il n'y en avait plus quoi. Et puis en fait, 10 ou 15 jours après en rentrant à Nantes je devais faire un contrôle, donc j'ai refait ça. Je n'avais plus le droit de faire les trajets en voiture... On devait rentrer par la route, Fabrice est rentré tout seul en voiture et Luzia et moi, on a pris l'avion pour le retour. Donc là, la grossesse ça n'a rien eu à voir, car je n'avais plus trop le droit de me déplacer, donc euh... et je n'avais pas compris que je n'avais pas

le droit de me déplacer en train. Or à ce moment-là, moi j'avais plein, plein de rendez-vous que je ne pouvais absolument confier à personne, c'était à Lannion, enfin des trucs comme ça. J'ai sillonné toute la Bretagne en train, mais je ne savais pas que je n'avais pas le droit de faire du train. C'est après on m'a dit que effectivement les vibrations ce n'était pas top. Donc je me faisais des trucs géniaux, je faisais Nantes-Redon, Redon-Rennes, Rennes-Saint-Brieuc, Saint-Brieuc-Lannion. Enfin je faisais aller-retour dans la journée, enfin c'était super. *(Ton ironique)*. Et à un moment je faisais beaucoup moins de voiture et j'ai arrêté en mars avril, j'ai arrêté de faire des déplacements de plus de 1 heure.

**E : D'accord. Après avis de votre médecin ou de vous-même ?**

G : Oui ce sont à chaque fois les médecins qui me disaient de m'arrêter. Donc petit à petit j'ai diminué. Et à chaque fois j'ai été suivie par ma généraliste.

**E : C'est elle qui a suivi vos deux grossesses ?**

G : Oui

**E : Et les deux derniers mois vous êtes allée au CHU ?**

G : Oui, le CHU, mon médecin m'avait dit : « Il faut que vous alliez les voir avant » donc j'y étais allée à 6 mois, au lieu de 8 mois. C'était un médecin qui me suivait là-bas.

**E : D'accord. Vous avez accouché à quel terme pour Malo ?**

G : A 37 pile, à 3 heures près, parce que j'ai été arrêtée. Du coup je crois que je flippais.

**E : De revivre la même chose, avec la néonate, ça vous faisait peur ?**

G : Ah oui oui, c'est clair. Et d'être enfermée aussi. J'ai été arrêtée, et donc je suis restée enfermée à la maison. Du coup un soir ça n'allait pas du tout, je suis allée au CHU, et euh...

**E : Ça n'allait pas du tout, c'est-à-dire... ?**

G : Je ne le sentais pas clairement. Ils m'ont dit, oui votre col a diminué machin tout ça, « Vous êtes arrêtée ». J'ai dit « bon très bien ». Ils m'ont dit de rester allongée au moins 6 heures par jours, donc j'ai géré l'agence d'ici.

Heureusement avec les plates-formes d'échange et tout ça c'est beaucoup plus simple. J'avais la secrétaire qui passait 3 fois par semaine, c'était bien, et plutôt rigolo. C'était aussi pour que je puisse signer les papiers. Mon père avait repris un peu mais il ne pouvait pas reprendre comme avant. On avait notamment un très gros concours, qu'il a pris complètement à sa charge. Ce qui m'angoissait moi, parce que... si à cause de moi, il faisait une crise cardiaque, ça n'allait pas. Parce que c'est dense, stressant, angoissant.

**E : A cause de la pression des délais... ?**

G : Oui des cotraitants, etc. Donc j'ai été arrêtée deux mois avant que le petit loulou il naisse. A la fin mon médecin me disait vous avez le droit de sortir quand même un peu, et je m'auto-interdisais de sortir. Je bossais tous les matins. Ça n'allait pas bien à un moment donné. Du coup, je suis retournée au CHU, mais en fait c'est parce que moi, je stressais tellement aussi. Je bossais tous les matins et l'après-midi je me reposais.

**E : D'accord, vous divisiez votre journée en deux ?**

G : Voilà, c'était tous les matins jusqu'à 13 heures. Et stop, bon évidemment parfois, ça ne marchait pas, j'étais obligée de bosser toute la journée. Et là j'angoissais. Du coup lui il est né à 37. Je n'étais pas tout à fait prête mais beaucoup plus prête. Mais je crois que j'avais très très peur de ravoir très mal, aussi...

**E : Pour l'accouchement ?**

G : Ah oui. Du coup, les sages-femmes, je leur ai dit. La préparation au CHU, ils ne me l'ont pas proposée, ils m'ont dit d'aller dans le privé. Du coup, les nanas, elles n'avaient plus de places et je voulais finir relativement tôt, car je voulais avoir des cours avant. Bah je n'ai eu qu'un seul cours encore. Oui, car elles me les avaient programmés pour la fin du 9 ème mois, ce qui était une erreur. Bon c'est bien, j'ai eu au moins le cours sur la manière de souffler, c'était l'essentiel. Ça m'a bien aidée quand même. En revanche du coup quand je suis allée au CHU pour la deuxième fois, ils m'ont dit d'aller voir une... femme, qui est psychologue eu premier étage. Ils m'ont dit que ça serait pas mal d'aller discuter avec elle. Et j'ai dit d'accord, je trouvais ça intéressant, car en école d'archi à

Nantes, on avait des cours de psy. Et je me suis dit, bah tiens on va voir ce que c'est, enfin comment c'est vraiment. C'était intéressant.

**E : D'accord, elle vous a donc aidée à libérer cette angoisse que vous aviez concernant la prématurité ?**

G : Franchement, je n'en sais rien. Bah, c'est sûr, ça fait du bien de parler, après je ne sais pas si ça m'a aidée ou pas mais j'ai trouvé que c'était une expérience intéressante. De voir concrètement comment ça se passe. Quelqu'un qui écoute et qui relance et repose des questions à un moment donné, ça c'était marquant. Et du coup, il est né à 37 semaines, il pesait 3500 kg.

**E : L'accouchement s'est bien passé ?**

G : Oui, l'accouchement s'est bien passé, je crois que j'avais plus peur qu'autre chose, d'avoir mal en fait.

**E : Vous avez eu une péridurale.**

G : Oui, oui. Si j'avais su que je n'aurais pas eu mal du tout, je serais venue moins vite. Luzia ça avait été très vite : en une demi-heure. Lui ça été bien vite aussi, et du coup ils ont déclenché quand même. J'ai perdu les eaux et du coup ils m'ont dit « bon il n'y a personne ce soir, on vous garde ». Je leur ai dit directement qu'il fallait qu'ils me gardent, vous ne pourriez pas me virer ! Je reste ! Il n'y a pas eu de soucis et du coup, on était normal, dans une chambre normale, tout était normal quoi.

**E : Cela vous rassurait...**

G : Ah oui, oui. Et puis lui, ce n'était pas un ... tout le monde ne l'appelait pas le prémât', alors que Luzia tout le monde parlait d'elle en tant que prémât, même mes copains quoi. C'était chantant.

**E : Cela vous pesait...**

G : Je trouvais que c'était lourd oui. Alors que lui, avec ses 3,5 kg, tout allait bien. En revanche pour lui il faisait excessivement chaud. Quand il est né on est resté deux semaines à peu près tranquilles et puis après on a bougé. On est parti à Aix et en Bretagne. On a pas mal bougé parce que je ne supporte pas de rester enfermée.

**E : Ca été une épreuve pour vous de rester enfermée ?**

G : J'ai trouvé ça très pénible. Ils ne voulaient vraiment pas que je sorte, compte tenu qu'il y avait plein de neige partout. Elle faisait 2,5kgs quand elle est née. Elle a vite repris après. Et surtout la nuit elle, enfin le soir elle hurlait, elle avait mal au ventre ou je ne sais pas quoi, elle avait peur, enfin elle avait des angoisses du soir. Alors que lui il est beaucoup plus calme.

**E : Et comment il a vécu les choses votre conjoint concernant les deux grossesses ?**

G : Bah lui il ne s'est pas trop rendu compte du problème parce qu'il était dans les travaux jusque-là, donc il ne s'en est pas trop rendu compte. J'avais beau lui dire, mais tant qu'on ne le vit pas on ne s'en rend pas bien compte.

**E : D'accord, il était pris par les travaux pour la grossesse de Luzia, il voyait que vous n'étiez pas très bien ?**

G : Je ne sais pas, je pense, mais je ne sais pas. Je ne lui ai jamais posé la question. Et pour la deuxième grossesse comme j'étais coincée ici. Mais c'était avant que ça n'allait pas. Du coup je me suis trouvée d'autres activités, je me suis mise à travailler sur du tissus, tout ça. Enfin m'occuper qu'il y ait un truc concret quoi ! Qu'il y ait un truc concret qui en ressorte. Donc il voyait les changements petit à petit à la maison, grâce à ça quoi.

**E : Comment-a-t-il vécu le fait que vous soyez arrêtée ?**

G : Il a essayé de changer un peu, sauf qu'il est tellement pris par son boulot, c'est bien dense et bien stressant. Et puis je ne pense pas, tant qu'on n'a pas été alité on ne se rend pas bien compte. Ce n'était pas complètement alité mais quand même je n'avais pas le droit de faire grand-chose. Il y a des personnes qui le vivent très bien, qui aiment bien se reposer. Ce n'est pas mon cas, donc en fait ça m'énervait un peu de ne rien faire.

**E : Vous aviez à vous occuper de Luzia en plus ?**

G : Non, non elle allait chez la nourrice. Mais je ne pouvais pas l'amener à la nounou, donc avait dû prendre quelqu'un le matin qui venait la chercher. Et puis j'avais des sages-femmes qui passaient dans la journée, donc ça c'était bien. Ça

permettrait de causer un peu. C'est vrai que quand lui il est né, ça n'avait rien à voir, on était ici, on était bien. On était plus dans les cartons etc. Donc voilà.

**E : D'accord. Et comment Luzia a-t-elle vécu l'arrivée de Malo ?**

G : Bah Luzia très contente. Elle lui fait des bisous, des câlins, si elle peut le prendre dans les bras, elle est hyper contente. Non, non c'est bien. Enfin le seul truc, c'est que, enfin le truc classique quoi, elle s'est remise à faire pipi. On me l'avait dit, je n'y croyais pas, mais si. A deux ans elle était propre, elle s'était mise tout seule la pression on n'avait rien demandé, mais elle ne voulait plus mettre de couches. Elle va à l'école là maintenant donc ça à l'air d'aller un peu mieux.

**E : D'accord, depuis la rentrée là ?**

G : Oui, en plus c'est une école bretonne. Elle parle breton, français et espagnol. Fabrice est né en Argentine et du coup il lui parle en espagnol.

**E : D'accord ! Vous êtes d'origine Bretonne vous ?**

G : Ma mère oui. Du coup à l'école c'est la petite et ici c'est la grande. Donc je pense que ça peut jouer. L'autre truc c'est qu'elle a besoin d'être portée. Elle voit que je porte tout le temps Malo donc c'est pour ça aussi. Et puis tous les matins et tous les soirs, j'ai pris du temps là. Comme pour elle j'avais pris 3 mois après. En tant que libérale je n'ai pas le droit, à grand-chose. Vu que j'ai eu 2 mois d'arrêt avant, je n'ai droit à rien là.

**E : Par rapport à votre statut de libérale, vous n'avez droit à aucun congé ?**

G : Oui, c'est minable. On a le droit à 44 jours, dont 10 jours avant. Ils disent que c'est pour éviter les prémas. Mais c'est sûr que 10 jours avant c'est ... (*ton désabusé*). C'est honteux. Ça ne serait pas honteux, si on ne payait pas. Moi je suis d'accord de ne pas payer et donc de n'avoir droit à rien, c'est logique. Mais on paye quand même. Donc c'est pour ça la sécu, c'est vachement équitable.

**E : Oui d'accord. Et donc vous aviez 44 jours c'est global ?**

G : Oui, tout compris : avant et après. 10 jours avant et 34 jours après.

**E : Donc là vous aviez pris 2 mois avant ...**

G : Ils n'en ont rien à faire.

**E : Donc ça ne compte pas pendant les 44 jours, vous n'étiez pas rémunérée pendant cet arrêt ?**

G : Enfin je m'auto-rémunère. Enfin, c'est l'agence, en fait, qui perd du fric.

**E : Oui, vous vous preniez quand même un salaire.**

G : Oui car je ne pouvais pas faire autrement. Non c'est l'agence qui perd de l'argent. C'est un peu nul, c'est les libérales. Ou alors il faut être un libéral qui gagne plein d'argent, comme c'est la logique du libéral, mais ça ce n'est pas notre cas les archis. Bref.

**E : D'accord. Et donc vous disiez je vous aviez pris 3 mois de congés après Luzia...**

G : Oui, pour Luzia, jusqu'à 3 mois et demi oui. Oh oui je m'étais dit « elle est toute petite, on va la garder, je vais la garder avec moi. »

**E : Pendant cette période vous aviez vraiment déconnecté du travail ?**

G : Non, non, j'étais toujours en relation avec le bureau. Mais je n'étais pas au bureau.

**E : Vous n'étiez pas là physiquement, c'était important pour vous cette distinction ?**

G : Ah oui, ça change. Bah pour Malo, là, je suis retournée la semaine dernière à l'agence. Alors j'ai prévu d'y retourner tous les lundis matin. Et puis après les matinées je serais dispo. Au début j'avais dit toutes les matinées je suis dispo, c'est ce que je fais mais ce n'est pas vrai. Parce qu'en fait les uns et les autres pensant que je ne fais rien chez moi, entre guillemets ! Euh ils m'appellent chacun leur tour en fait, pensant que les autres ne m'appellent pas. Mais en fait je suis tout le temps en train de bosser quoi. Ça ne va pas du tout ! Et tous pensent que je ne fais rien, c'est ça qui est rigolo ! Donc je vais les lundis matins à l'agence comme ça ils me voient là, je suis sur place, je règle pleins de trucs, l'organisation etc. Je coordonne tout le monde et puis après les autres matinées je suis disponible. Bah je suis allée lundi matin, ils m'ont tous sauté dessus par

rapports à différentes questions ou problématiques à voir. Je pense que c'est bien comme ça on va voir.

**E : D'accord. Et aussi pour vous dans votre tête c'est plus clair ?**

G : C'est ça ! Et puis ça ne déborde pas. Du coup, comme je l'amène à l'école et que je vais la chercher et que c'est à l'autre bout de Nantes, c'est très pratique. Eh bien je passe mon temps à ça.

**E : Et Malo vous le remettez en garde chez votre ancienne nounou ?**

G : Bah malheureusement oui, il retournera chez la nourrice. Mais pareil à 3 mois et demi. Je pense que pour eux c'est mieux aussi. Comme j'allaité c'est mieux.

**E : Vous l'aviez allaitée combien de temps Luzia ?**

G : Jusqu'à 3 mois et demi et puis après je ne sais plus jusqu'à quel mois je le faisais le matin et le soir. Et après une fois par jour, jusqu'à 18 mois. Jusqu'à l'Argentine, je m'étais dit, je vais tenir jusqu'à l'Argentine, parce que comme on se faisait pas mal de bus. Ça va la bercer aussi. Et dans l'avion là où les enfants hurlent car ils ne sont pas rassurés. Je la mettais au sein et tout de suite ça l'apaisait. Tout le monde respirait un peu aussi !

**E : D'accord ! Donc vous êtes partis avec elle en Argentine.**

G : Oui quand elle avait 1 an et demi quoi. On faisait de l'itinérant, on est parti en Patagonie tout ça. Je me disais qu'il y avait le sein qui était l'élément rassurant là-bas. Et du coup, elle n'est pas du tout jalouse par rapport à Malo, elle me dit même qu'il faut que je lui donne la tétée. Hein ma belle?! (*Silence, sa fille met en marche un jouet musical*).

**E : Sinon, au sein de votre agence, vous travaillez à la fois avec des hommes et à la fois avec des femmes ?**

G : Oui il y a les deux.

**E : Vous disiez tout à l'heure : « Ils pensent que je ne fais rien à la maison », ont-ils déjà des enfants ?**

G : Ils ont tous des enfants, à part un. Mais néanmoins, à chaque fois ils m'appellent : « Euh je suis désolé, excuse-moi de te déranger » alors qu'en fait il y a deux minutes j'étais avec leur collègue au téléphone ! Et en fait je crois qu'ils ne se rendent pas compte que je bosse ! C'est plutôt ça je veux dire. Ils savent qu'à la maison, quand on a des enfants, eh bien, on ne glandouille pas. Contrairement à ce que tout le monde pense, moi compris avant. Mais je veux dire, ne fait rien, dans le sens ne pas bosser à l'agence. Ils pensent que je ne suis plus du tout dedans mais en fait si. « Je vais le faire tout à l'heure Luzia, d'accord ? Mais si on fait tu le mets là-bas d'accord ? » (*Elle parle de mettre en marche le jouet musical*). « Tiens ma puce, tu te mets là-bas ? »

**E : Et concernant votre entourage vous aviez des amies, des cousines ou autres qui avaient été enceintes avant vous ? Et donc vous aviez quelle vision de la maternité avant ?**

G : Oui j'ai eu des copines qui ont été enceintes, mais je n'en ai jamais trop parlé avec elles. Mais justement la première fois quand je me suis retrouvée au bloc juste avant, alors que je n'avais fait aucun cours de prépa rien de tout ça, le seul truc c'était une discussion que j'avais eue avec une copine avant, qui m'avait dit bon c'est comme un marathon, j'ai dit ok. Donc j'étais sur ma table, en me disant je fais mon marathon ! C'était la seule discussion que j'avais eue avec une copine. Enfin j'ai eu d'autres copines qui avaient accouché juste avant de leur deuxième aussi. Mais c'est vrai que je les avais vus mais je ne savais pas trop. Il y en a une qui est sage-femme au CHU d'ailleurs. Et il y en a une autre qui est médecin. Il y en a une qui a été arrêtée dès le début et puis l'autre, elle a bossé jusqu'à la fin quoi. Ça n'a rien à voir d'une femme à l'autre.

**E : Oui tout à fait mais c'est vrai que parfois on arrive avec des représentations toutes faites de la maternité, car on a entendu les histoires de proches.**

G : C'est vrai que j'écoutais tout ce que l'on me racontait pour Luzia, mais pour Malo, c'est vrai que je me suis dit je ferai comme je le sentirai point barre. Je pouvais écouter d'une oreille, et après je voulais faire comme je pensais c'est tout. Il y a trop de théorie. On essaye de faire comme on peut, comme on veut. D'une grossesse à une autre c'est différent quoi.

**E : Et après la naissance là de Malo, votre conjoint a pu prendre un peu de temps ?**

G : Bah justement ça n'a rien à voir, j'ai accouché fin juillet et du coup on est allé tout le mois d'août en vacances ensemble. Et donc c'était vachement mieux. Je n'étais pas toute seule, on était tous les 4 ensemble. Et même par rapport à Luzia, c'était bien, elle était avec son père dès le début. Au fur et à mesure des vacances ça se dégradait donc à la fin elle devenait terrible. C'était bien que l'on soit rentré, et que son père ait repris le travail. Et du coup, on s'est retrouvé tous les 3 et là c'était bien.

**E : Ça devenait terrible dans quel sens ?**

G : Elle commençait à être très dur. A faire des caprices, c'était une horreur. Et en fait c'est simple quand on était tous les 4, moi j'étais avec le bébé et Fabrice avec Luzia. Et en fait je pense que c'était ça le problème. Quand on s'est retrouvé tous ensemble, il fallait bien que je fasse des choses avec Luzia, on faisait de la peinture, on sortait, on allait au parc etc. Donc du coup, j'ai été de nouveau avec elle et je pense que ça lui a fait du bien. Et du coup ça allait beaucoup mieux, et au bout d'une semaine elle est redevenue la petite fille super, et plus l'affreux petit loulou qui fait des crises pour le moindre truc.

**E : D'accord, elle vous a fait comprendre qu'elle avait besoin de vous. Mais c'est normal aussi.**

G : Oui, oui, c'est vrai que l'on est tout le temps scotché aussi. (*Silence, elle rallonge Malo*)

**E : Concernant vos consultations de grossesses ou les échographies, vous arriviez à vous organiser et à y aller à deux ?**

G : Les échos oui, il m'accompagnait. En revanche pour la prépa, c'était comme la dernière fois il voulait venir, et puis il n'y a pas eu donc voilà. Là c'était mieux il y a eu un entretien, plus un cours. Enfin l'entretien moi je m'en fichais, c'était plutôt pour la sage-femme, pour savoir à qui elle avait à faire en face d'elle. Moi ça m'a rien apporté. C'était le cours qui était intéressant. Lui il serait venu quand on avait programmé le cours où les papas pouvaient assister, mais bon j'ai accouché avant ! Et c'est marrant car j'ai croisé une copine qui est enceinte là, elle va bientôt accoucher. Et elle me raconte des choses, j'hallucine,

car elle a fait tous ses cours de préparation : la péridurale, c'est comme-ci ou comme ça, et puis dans sa tête tout est organisé. Comment elle fera après : les leviers dans la nuit, etc. Moi je n'ai jamais... Elle, elle se projette vraiment comme maman etc., alors que moi pas du tout. C'était, au moment où ça viendra, ça se fera quoi. Oui c'est marrant ce n'est pas du tout, ... c'est très bien, mais moi j'en suis incapable.

**E : Vous avez le sentiment que ça vous a manqué cette préparation ?**

G : Les cours de préparations oui, mais tant que le bébé n'était pas là. C'était de la superstition aussi. Ma mère avant eu un enfant mort-né. Je ne préférerais pas trop me projeter, si jamais il n'était pas vivant à la naissance.

**E : D'accord. C'était à terme votre maman ?**

G : Oui, c'est le jour où elle devait accoucher, elle est allée et ils l'ont découvert à ce moment-là.

**E : C'est une épreuve qui vous marque vous aussi ?**

G : Oui oui, même si on m'a dit que ça n'avait rien à voir, que ça ne pouvait pas m'arriver comme ça. Car c'est arrivé à ma mère mais il n'y a pas de raison pour que ça m'arrive à moi. Je me disais s'il est là tant mieux, sinon c'est comme ça. Du coup, je ne pouvais pas lui faire sa chambre nickel avec des petits ours ou des trucs comme ça.

**E : C'était difficile pour vous de vous projeter vraiment ?**

G : Sa chambre était prête mais il n'y avait pas les petits ours et tout ça quoi. C'était non. Ça se ferait au fur et à mesure. Et puis lui préparer tout d'avance, non quoi.

**E : Vous connaissiez le sexe ?**

G : Ah oui oui ! Ça en revanche, ça j'avais besoin de savoir, pour Luzia pareil. Je voulais savoir ce que j'avais dans le ventre, complètement c'était important pour moi. Pour que ce soit aussi vraiment concret. Même par rapport à la recherche des prénoms. C'est tellement dur la recherche des prénoms ! On n'a pas eu de problème avec Fabrice, on était d'accord sur les deux. Mais en

revanche il faut trouver le bon. Et Luzia, on l'a choisi, on hésitait encore entre deux, quand j'ai accouché Fabrice il m'a dit « tu choisis. »

**E : C'est vrai que parfois c'est en découvrant l'enfant que les parents trouvent que tel ou tel prénom lui va le mieux.**

G : C'est ça, on n'était pas prêt à l'accueillir maintenant, moi j'étais encore en train de lire le bouquin des 30 000 prénoms là ! La veille je re-relistais tous les prénoms, car je me disais « tiens, si ça se trouve, ceux que l'on a dans nos listes ils ne sont pas bons ». Enfin bon, donc on n'était pas prêts. On était prêt à avoir un enfant mais il nous fallait au moins deux semaines encore pour nous mettre dans le bain. Je n'avais rien, je n'avais même pas de fringues que dalle. Je m'étais dit, je vais attendre mi-janvier, comme j'avais prévu d'accoucher en mars, attendre mi-janvier pour faire les soldes et acheter des bodys et tout.

**E : Est-ce vous avez retrouvé une cause à cet accouchement prématuré ou est-ce que l'on a fait un lien avec le fait que vous aviez fait pas mal de déplacements ?**

G : Non, je ne me suis jamais dit ça. Mais si ça se trouve c'est ça. Je vais vous dire exactement ce que je pense, et ce qui est peut-être une erreur au final. C'est que quand je suis allée au CHU, pour la dernière visites avant d'accoucher, il y avait un étudiant sage-femme, c'était un homme, il m'a fait hyper mal quand il a regardé le col. Donc moi j'étais sûre que c'était ça, et 1 heures après, il me dit super, col fermé. Et 2 heures après je perdais le bouchon muqueux et je perdais les eaux. Donc dans ma tête c'est lié à ça.

**E : D'accord, donc selon vous ça a tout déclenché.**

G : Après ils m'ont expliqué qu'il devait être fragile, certainement mais néanmoins. A chaque fois que j'allais faire un contrôle on me disait bah c'est très bien, votre col est long, pas de soucis. Alors que là, ils m'ont dit votre col a raccourci vite etc. Mais pour la deuxième grossesse, j'ai fait un check-up dès le début, le médecin au CHU m'a dit d'aller consulter mon dentiste dès le début pour voir s'il n'y a avait pas d'autres trucs qui aurait pu déclencher plus tôt. Pour Luzia, je n'en sais rien, si ça se trouve c'était une dent infectée ou je ne sais pas quoi. C'est vrai que l'on est parti comme ça. Ma sœur c'était l'inverse, elle avait tout organisé, elle avait fait ses check-up avant tout ça, elle a pris des vitamines.

Pour Malo, je me suis dit bon j'arrête ma pilule et puis voilà quoi. Et deux mois après j'étais enceinte. Et pareil pour Luzia. Bon pour lui, j'ai noté quand même, la date des dernières règles et tout ça. Je savais qu'ils allaient me la demander etc. Parce qu'après pendant 9 mois tout le monde nous la demande ! Alors pour Luzia, je ne savais pas, donc à chaque mois je devais réexpliquer mon truc. Je ne retiens pas les dates moi. *(Rires)*

**E : Après avec la première échographie on arrive à s'en sortir en général.**

G : Bah là en l'occurrence, ils se sont trompés à la première échographie, car ils m'ont dit qu'elle était à 33 semaines au lieu de 35 semaines quand elle est née. Et pour Malo pareil, on était au premier jour de 37 semaines, il pesait 3,500 kg...

**E : Il faisait un bon poids pour le terme.**

G : Oui, ils m'ont dit : « il n'y pas une erreur de terme » ? J'ai dit : « non » ! Et après quand je sors de la salle d'accouchement ils me mettent dans la chambre. Et une auxiliaire de puériculture me dit :

« Ah lui c'est un post-terme.

- Bah non, pourquoi vous dites post-terme ?

- Il est né à combien... 41 SA ?

- Non.

- Oui mais la peau là, c'est comme les bébés qui naissent à 41.

- Bah non... ! ».

Donc du coup, vu sa taille et vu comment il était, si ça se trouve elle, elle était peut-être à 33, je fais des gros bébés en fait. Mais elle, elle n'a pas eu de problèmes respiratoires, après la question c'était si elle était de 33 est-ce qu'il y a pas de problèmes qui peuvent arriver après. L'apprentissage ou je ne sais pas quoi, comme elle n'a jamais été suivie en tant que tel. Ils ont fait que des tests auditifs et tout ça mais c'est tout.

**E : Vous ne l'avez pas fait suivre par un pédiatre ?**

G : Ah non, enfin si au début j'ai démarré avec un pédiatre, mais il était nul ! Elle n'aime pas les enfants, impressionnant. Luzia pleurait beaucoup et elle me faisait comprendre qu'il fallait que je sorte. Et à chaque fois que je lui posais une question je disais, « je suis désolée de vous poser une question », enfin je ne

faisais pas gaffe mais à chaque fois je m'excusais de lui poser une question parce que je sentais que je n'avais pas le droit de poser une question. Et à chaque fois elle me disait mais vous n'avez pas à vous excuser, posez votre question. Mais je sentais que je la dérangeais. Alors après je suis allée voir mon généraliste parce qu'elle ne pouvait pas me prendre et lui toute suite, en voyant Luzia pleurer il a mis tout de suite ses mains sur son ventre. En fait il est pédiatre de formation de base. Il a réussi à la calmer, et il m'a expliqué plein de choses sur les positions. C'est quelqu'un qui aime les enfants. La pédiatre qui n'aime pas les enfants, c'est triste pour elle. Mais du coup les deux sont suivis par mon généraliste.

**E : D'accord. Il faut mieux les faire suivre pas un médecin généraliste mais qui sait s'occuper des enfants. Et vous envisagez un troisième enfant après ?**

G : Non, non. On verra, si ça se trouve. On est deux dans ma famille, Fabrice, ils sont 3, lui était au milieu, il trouvait que c'était dur, d'être au milieu. Donc on est d'accord sur deux. (*Luzia joue aux gommettes*)

**E : Toute la famille de votre conjoint est en Argentine ?**

G : Ses parents sont en France et le reste de la famille, les oncles et tantes, cousins et cousines sont en Argentine. Je reviens sur le 3<sup>ème</sup>, déjà moi je n'avais pas trop envie d'en avoir un autre, et je trouve que deux ça fonctionne assez bien, et c'est aussi par rapport au travail. Parce que Jacques, je ne pourrais plus jamais lui demander ça, Jacques c'est mon père. J'ai mieux préparé mon arrêt, car il y a une fille que j'ai nommée pratiquement comme mon bras droit, avec qui je vais m'associer, qui est une salariée depuis longtemps à l'agence. Je me suis appuyée sur elle, quand je suis partie et les autres le savaient. C'est elle qui me remplaçait sur l'organisation. Le but c'était que ce ne soit pas mon père qui reprenne tout le bazar, notamment tout ce qui est organisationnel ce qui n'est pas le cœur du métier d'architecte. C'est du management d'entreprise, moi j'aime bien ça mais pour lui ce n'est pas ça. Donc voilà je m'étais appuyer sur elle et euh... avec une troisième grossesse ça poserait d'autres questions. Et donc l'idée c'est de s'associer avec elle dans l'année. Elle serait toujours minoritaire, lui laisser complètement le bébé, enfin c'est très lourd. Parce que du coup par rapport aux autres salariés... (*Elle se lève pour aller voir ce que fait Luzia*

*dehors sur la terrasse*) Je vais juste voir ce qu'elle fabrique... elle change de position elle.

**E : D'accord.**

G : Du coup, elle passe du statut de copines avec les autres salariés au statut de chef. Ce n'est pas forcément... « Ah tu sors tout le linge ? » « Tu poses tout sur la table alors ! » Elle adore faire la machine à laver.

**E : Du coup tous les rangs sont bouleversés dans ce cas.**

G : Oui oui, et il faut accepter, ce n'est pas le même rôle. Moi au début, lorsque je suis passée patronne, je ne me rendais pas compte de ça. La première jeune qui est arrivée Maria, moi je travaillais avec elle comme une copine et pas forcément comme une salariée. Il se trouve que c'est quelqu'un de très bien. Après elle a quitté l'agence, mais c'est toujours une copine et je la vois toujours. Mais ça aurait été quelqu'un de moins intègre et moins bien, ça se serait mal passé. Parce qu'il y a des archis, même si je respecte fortement tout le monde, je n'ai pas le même rapport avec eux. Parce que ce sont eux qui vont me rappeler tout de suite, en me disant « oui il faut que tu me payes plus ». C'est eux qui me posent dans ce type de relation-là. Il faut se positionner. C'est mon opinion après. Sans condescendance sans rien de tout ça, ce n'est pas ça l'idée. L'idée c'est chacun à un rôle et si chacun joue bien son rôle ça va marcher.

**E : Trouver le juste milieu entre une relation d'amitié ou d'employé / employeur.**

G : C'est ça, et puis les autres ne vont pas lui parler de la même façon si ils savent, enfin ils savent déjà que c'est mon oreille. Quand il y a des problèmes que je ne vois pas, c'est elle qui me les fait remonter.

**E : Et c'est une demande de sa part de vous associer ?**

G : C'est moi qui lui ai demandé. C'est quelqu'un que je connaissais dans la vie privée avant, que je n'appréciais pas trop, *Luzia*... elle m'a présenté deux fois son book et à chaque fois je le trouvais bof et puis il y a deux fois je l'ai reçue quand même et je me suis dit « mince, j'aurais fait les mêmes projets qu'elle ! » Et en fait dans le boulot on est très similaires.

**E : Donc c'est une chance d'avoir quelqu'un comme elle à vos côtés?**

G : On se parle à demi-mots du projet on le pense pareil. C'est très très bien, après on a des manières de vivre qui sont différentes. *(Elle se lève pour aller voir sa fille dehors)* ça vous embête si on va là-bas ?

**E : Non non pas du tout.**

G : C'est le bazar total ne vous inquiétez pas.

**E : Et comment ça s'est passé quand vous avez annoncé votre deuxième grossesse et même la première. ?**

G : Je les ai annoncées au dernier moment, quand c'était inévitable. La première je l'ai annoncée à 5 mois, j'étais toute serrée dans les affaires et tout. Je ne voulais pas.

**E : Vous craignez la réaction de vos collègues ?**

G : Non j'avais peur de le perdre. J'avais peur... *(Elle part chercher un pull pour Luzia)*. Je voulais que... Si je faisais une fausse couche, ça ne regardait personne. Pour Luzia ils s'en doutaient tous. Et ils avaient nommé Maria porte-parole pour savoir si j'étais enceinte, donc j'ai répondu à elle. Et puis je ne prenais plus de café etc., il y a des choses qui m'ont trahie. Et puis ils venaient tous d'avoir leurs enfants donc ils étaient tous dans le truc. On rentre dans le salon.

**E : Et ensuite quand vous l'avez annoncé tout le monde était super content ?**

G : Oui, oui.

**E : Et votre 2ème grossesse vous l'avez aussi annoncée à 5 mois ?**

G : Pareil oui, enfin 4 mois et demi car je prenais du ventre facilement et je voulais quand même attendre un peu. À mes parents aussi la première grossesse je l'ai annoncée à 4 mois. Je ne voulais pas me faire de fausses joies et même pour ma mère, si jamais il se passait un truc. Pour Malo, bah du coup vu ce qu'il m'est arrivé j'ai dû filer à l'hôpital alors qu'on était avec eux. Donc je ne leur ai pas dit avant de partir et j'ai dû le dire après parce que j'ai ouvert les cadeaux en tirant la tête, j'ai à peine fini et dit merci que l'on est parti en voiture à l'hôpital.

Donc j'ai été obligée de le dire. Car ils devaient se dire « quand même elle exagère. »

**E : Et donc après avoir compris ils ont bien accueilli cette deuxième grossesse ?**

G : Ah oui super contents.

**E : Et une fois l'annonce faite vous avez essayé de réorganiser l'agence ?**

G : Pour la première grossesse en fait j'avais décidé de me lancer dans ISO 2001. C'est du management qualité. Je trouvais que je faisais trop le garde-fou tout le temps, je trouvais que quand même ils abusaient ce sont des archis ils pouvaient se débrouiller un peu plus sans moi et être plus autonomes. Donc j'avais mis en place avant Luzia, des procédures pour que, quand je ne suis pas là, ils sachent qui appeler ou quoi faire à tel stade car c'est noté. Dans le milieu médical ça doit plus exister qu'en archi. Donc du coup, pour Malo, ça, ça a beaucoup plus fonctionné, et j'avais travaillé bien en amont pour les automatiser au maximum. J'avais prévu mon coup bien en avance quoi, voilà. Sur cette question de travail. Maintenant il y a plein de questions où je n'ai pas besoin d'être là quoi. Même si, après, moi j'ai mon nez à mettre dans tous les projets parce que, l'architecture il y a beaucoup de technique mais pas que ça, il y a du sentiment aussi. Et plus on est de personnes autour d'un projet plus on est sûrs de ne pas faire de conneries. Donc j'aime bien être présente. Quand je suis revenue après la naissance de Luzia, il y a des détails qui ne m'ont pas plus du tout dans certains projets. Je ne les aurais pas traités comme ça mais bon c'est comme ça.

**E : Vous avez réussi à lâcher prise sur des projets quoi...**

G : Ce n'est pas facile oui de lâcher prise

**E : C'est aussi votre image qui est en jeu quoi.**

G : Ah oui complètement, c'est ça. Et après, par rapport au boulot, le truc c'est que quand on part un certain temps comment revenir dans une équipe et retrouver sa légitimité. Du coup ce n'est pas mal d'être toujours le référent et les gens pensent à vous contacter dès qu'il y a des problèmes épineuses, ça

veut dire que j'ai toujours mon rôle aussi. Je m'en vais quelques mois et il faut qu'ils acceptent que quand je reviens je reprenne ma place.

**E : Et même en congé vous restiez le point auquel ils se rattachent ?**

G : C'est ça. Quand il y a un problème ils me contactent et la secrétaire, il n'y a pas de problème. Quand j'y étais au... Elle venait me voir. Le pire pour elle c'était quand j'ai été 15 jours à l'hôpital, un jour elle venait avec les dossiers. Et là, au CHU, c'était drôle : les auxiliaires qui entraient le matin dans la chambre, voyaient mon père : on était en rdv de concours donc on bouclait les dossiers et elles ne comprenaient pas pourquoi, il y avait le bébé à côté, moi au clavier et mon père. Elles nous disaient : « Vous bossez ? ». Bah oui, j'ai accouché hier mais ce n'est pas grave, il y a des choses qui n'attendent pas quoi ! Et puis bébé il dort donc il n'en pâtit pas. Et puis c'était le matin donc ça allait. Par contre si ça me prend toute la journée je ne suis pas d'accord, car si je prends un arrêt c'est qu'il y a bien une raison. Et si c'est la moitié du temps ça me va très bien.

**E : Je pense que l'on a fait le tour de mes questions. Avez-vous des choses à rajouter ?**

G : Non, je ne pense pas.

**E : Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.**

Fin de l'enregistrement.

## 6. Le 23 octobre 2012, Aurélie, La Chapelle sur

### Erdre

*Je suis accueillie en soirée par le couple. On s'installe dans le salon sur le canapé. Le papa est présent pendant tout l'entretien.*

**Il manque 20 min du début de l'entretien, où certains points avaient été abordés : les conditions de travail, la découverte de la grossesse, l'arrêt de travail.**

**E : Concernant la reprise de votre travail, vous envisagez quoi ?**

A : En fait, pour moi c'est tendu, je n'ose même pas imaginer y remettre les pieds, parce que je pense que je vais demander une rupture de contrat. Honnêtement je ne me sens pas capable de retourner travailler en m'occupant d'un bébé. Surtout que je leur ai demandé s'ils pouvaient aménager mes horaires, déjà plus de travail le week-end et plus de travail le soir. Car pour avoir une nounou, je n'en connais pas beaucoup et à mon avis... le problème c'est que je ne veux pas donner ma fille à n'importe qui. Bien souvent, dans ces cas-là généralement, ce n'est pas toi qui choisis la nounou mais c'est la nounou qui te choisit. Si c'est pour tomber sur quelqu'un en qui je n'ai pas confiance, je ne veux pas. Ils ne veulent pas changer mes heures donc continuer à travailler le week-end tout ça. Je ne sais pas comment ça se passe, je ne connais pas la loi à ce niveau-là, mais je me demande si elle ne demanderait pas plus, si elle travaillerait le week-end, avec un tarif plus élevé. Et je n'aurais pas forcément les moyens, même si j'ai la PAJE.

**E : Oui, les tarifs doivent être plus élevés.**

A : C'est un peu compliqué. En plus les horaires sur semaine sont compliqués. Et vu comment ça s'est aussi mal passé, bah ...il faut que je démissionne. Par contre j'appréhende énormément d'y retourner pour leur dire. Je vais faire une

rupture de contrat amiable, mais à mon avis ils ne vont pas accepter et je vais être obligée de démissionner.

**E : D'accord. Et vous devez reprendre quand ?**

A : Le 22 décembre. Le 21 c'est la fin du monde ! Ah non j'en ai trop bavé pendant 9 mois !! Moi j'appréhende, même d'aller les voir et leur dire que je veux arrêter. C'est ça qui me fait appréhender. Parce qu'en fait j'étais tellement considérée comme une flemmarde. Parce que pour eux si j'étais en arrêt c'est que j'avais la flemme, ce n'est pas que je ne pouvais pas travailler, mais que je ne voulais pas. Eh bien le fait de vouloir arrêter mon travail, ça va les confirmer dans leur pensée. Mais bon, en même temps, je m'en fiche.

**E : D'accord. Et ensuite vous voulez chercher dans un autre domaine ?**

A : En fait c'est simple, moi je comptais reprendre des études, avec une formation professionnelle, j'ai juste un BAC.

**E : D'accord, vous aviez un BAC général ?**

A : Oui, un BAC littéraire. J'ai tout fait dans le désordre ! J'ai fait un bébé avant d'avoir vraiment une situation professionnelle. Nous on a toujours eu des enfants très jeunes dans la famille.

**E : Vous avez quel âge ?**

A : J'ai eu 20 ans au mois de mai. Donc je suis tombée enceinte à 19 ans.

**E : D'accord et votre BAC vous l'avez eu à ?**

A : Mon BAC je l'avais eu l'année d'avant en 2010.

**E : D'accord et pendant un an vous avez fait ... ?**

A : Pendant un an, j'ai été au chômage, c'est pour ça que j'ai commencé à travailler à X, parce que je ne trouvais rien d'autre.

**E : Vous voulez faire quoi après le BAC ?**

A : Je n'ai jamais eu d'ambition professionnelle en fait. Pour moi : il faut que je travaille pour avoir un salaire à la fin du mois mais sinon...

**E : Vous n'aviez pas de secteurs qui vous motivaient ?**

A : Non, voilà il faut que je fasse un boulot pour travailler, maintenant pour ça sera un boulot pour la fin du mois pour la puce, pour pouvoir lui offrir des choses, même tout ce qui est couches tout ça ! Ça coûte extrêmement cher. Je m'en rendais compte mais pas à ce point. Quand on voit qu'un paquet de couches coûte 23 euros.

**E : D'accord.**

A : Heureusement qu'il y a internet, finalement internet, c'est bien on peut trouver des bonnes affaires. Sinon quand je vois les couches, et même l'allaitement ça aurait été plus simple au final parce que c'est gratuit. Quand je vois la vitesse à laquelle la poudre de lait passe c'est affreux ! Là, on l'a ouverte en début de semaine: on est déjà rendu à la moitié. Une boîte de lait: une semaine.

**E : Oui c'est vrai que c'est un avantage de l'allaitement.**

A : Oui, au départ je voulais plus l'allaitement, parce que c'était mieux pour elle et aussi au niveau budget ça aurait été largement plus rentable. Mais bon au final tant pis. C'est comme ça c'est comme ça. On ne choisit pas toujours.

**E : Et donc concernant une activité après votre congé maternité vous avez pensé à quelque chose ?**

A : En fait soit vraiment dans le secteur d'aide à domicile ou alors dans la vente. De toute façon ce sont des métiers où, c'est bête à dire, mais où il y aura

toujours de l'emploi. Et puis moi comme je m'en fiche un peu de ce que je fais, il faut juste que je bosse pour moi c'est ... Il faut que j'aille dans une branche où il y aura toujours de l'emploi. L'aide à domicile, surtout les personnes âgées ou les maisons de retraites, je suis sûre d'en avoir. Le baby-boom est passé maintenant c'est la génération des séniors. Il y a de plus en plus de personnes âgées donc de toute façon.

**E : Et vous pouvez commencer dès janvier ?**

A : Voilà, je comptais reprendre entre cet été ou en septembre en fait. Cela me permet de vivre un peu la première année de ma fille. Pour moi, c'était pour profiter de sa première année de vie. Parce que sinon je trouverais ça dommage de préférer un emploi où je ne gagne rien, et c'est bête à dire. On dit des gens qu'ils profitent de la société sauf que moi quand je vois qu'avec mon RSA et les allocations je gagne plus à regarder ma fille grandir qu'à aller travailler au X... Je pense que le choix, entre voir son bébé grandir et travailler dans un boulot de « merde » entre guillemets, le choix est vite fait. Il est tout simple à faire. Je me dis : « c'est clair, je profite de la société en attendant, mais de toute façon je ne compte pas profiter toute ma vie ». Je compte bien travailler après donc tout ce que j'aurai, enfin tout ce que l'on m'aura donné je le reverserai à la société. Donc quelque part je me dis...

**E : D'accord. C'est vrai que le congé maternité est de 3 mois, donc c'est relativement court. Actuellement vous bénéficiez de l'aide d'allocation parentale ?**

A : Là, j'ai le RSA, je touchais le RSA, les APL qui m'aidaient bien plus, la CAF avec les allocations. Donc c'est vrai que ça aide pas mal et je toucherais moins à aller travailler. J'ai le RSA tout le temps, c'est tant que je n'ai pas des revenus suffisants. Tant que je suis dans les minimas sociaux, tant que je peux le toucher, je le touche. Et les allocations c'est jusqu'à ses 3 ans. Les allocations plus le RSA ça me fait un revenu, autant que si je travaillais. Je me dis... que si j'avais vraiment un SMIC, que je gagnerais je ne sais pas 1200 euros par mois,

si j'avais un 35 heures, si j'avais un boulot où je ne travaillerais pas le soir et être là pour mon enfant et ne pas travailler le samedi ou au moins pas le dimanche. Je pourrais profiter un peu plus, c'est clair que je reprendrai, mais là non, dans une situation comme ça où en plus mes patrons ne sont clairement pas arrangeants. Ils ne veulent pas aménager mes horaires.

**E : Le temps partiel que vous aviez du coup ça été imposé quand vous avez postulé à X?**

A : A X c'est simple au départ c'est juste des contrats de 87h de base, pour tout le monde. 87h ça fait du 20h par semaine à peu près. Sachant que moi après j'avais un 23h par semaine car au bout d'un moment si on fait pas mal d'heures ils nous proposent de rajouter des heures. Il faut être supérieur hiérarchique pour faire 35heures, sinon ce n'est pas possible. Tant que l'on est dans le petit échelon on va dire... En même temps ce sont des temps partiels mais on ne peut pas avoir de temps plein à côté. Comme c'est principalement des horaires en coupures, donc généralement midi/soir et le matin on ne peut pas travailler. Si c'était vraiment un temps partiel on pourrait cumuler deux emplois en même temps mais là ça prend tellement de temps que l'on ne peut pas. On fait 23 heures mais ça fatigue autant que 35 heures.

**E : D'accord. Et le lien avec l'extérieur ne vous manquera pas ?**

A : Ça ne m'empêche pas de prendre la poussette et de sortir. Tout simplement. Et puis, je l'ai tellement désirée, tellement voulue que là ça ne fait que deux semaines mais on a un lien plus que fusionnel. Elle arrive très peu à me lâcher. Là elle est avec papa elle dort donc ça va. Il y a souvent au bout d'un moment, si je ne parle pas ou alors si je suis dans une autre pièce alors elle va me réclamer. Même généralement elle me suit du regard, on a un lien... elle ne peut pas me lâcher et je ne peux pas la lâcher. Et même avec le papa, ça ne me dérange pas mais je sais qu'avec d'autres personnes, j'ai du mal à la donner en fait. Alors

j'espère que ça passera un petit peu, car sinon je serai vraiment une grosse maman poule.

**E : C'est normal là au début.**

A : Le papa ça va, ça ne me dérange pas trop. Quoique, des fois, au bout d'un moment j'ai bien envie d'aller la reprendre quand même! Je me dis bon c'est papa il a bien le droit de profiter aussi! Mais c'est vrai qu'avec d'autres personnes, avec ma maman ça ne me dérange pas, vu que c'est ma maman qui a assisté à l'accouchement. Donc ça ne me dérange pas. Mais même avec le papi, avec les tantes elles la prennent 10 min et après elles me la rendent.

**E : Et il y a quelque chose qui vous fait peur en la donnant ?**

A : Non en fait, c'est juste que je veux toujours la reprendre. Pour moi j'ai tellement attendu, je me suis tellement battue, jusqu'à la fin j'avais peur pour elle, que maintenant qu'elle est là... c'est ma puce ! Et comment on ne peut pas craquer pour un petit bout comme ça ?! Et puis même la voir grandir, là ça fait peut être deux semaines mais elle a tellement changé et puis le temps passe trop vite donc au final quand je vois que ça passe tellement vite, ça ne me dérange absolument pas d'arrêter mon travail dans le sens où je vais pouvoir profiter à fond ... c'est peut être bête à dire, mais je veux être là pour ses premiers sourires, ses premiers rires, même ses premiers mots, ses premiers pas et pas la nounou en fait. Comme par exemple ma mère était nourrice agréée, eh bien le premier rire d'un petit garçon qu'elle gardait, c'était ma mère qui l'a vu, ce n'était pas sa maman. Et moi, je veux que ce soit moi qui sois là.

**E : D'accord. Vous n'êtes pas allée en nourrice vous-même ?**

A : Euh si mais j'ai vu ma mère être nourrice pendant 5 ou 6 ans et c'est vrai que quelque part quand je voyais vraiment des petits bouts qu'elle gardait, des petits bouts de 3 mois, je trouvais ça dommage que ce ne soit pas la maman qui puisse profiter de tous ces petits moments-là. Ou même de commencer la

diversification alimentaire, des petits trucs différents, au final c'était ma mère qui le faisait. Même si c'était le métier de ma mère je me sentais mal à l'aise dans le sens où pour moi ça aurait dû être la mère qui aurait dû être là. Et moi je veux que ce soit moi pour ma fille. Pour moi, la première année d'un bébé c'est, on va dire, c'est là où ça change le plus rapidement, c'est une des plus importantes et moi je veux être là pour la vivre.

**E : C'est vrai que laisser son enfant à 3 mois c'est assez compliqué....**

A : Je sais qu'il y a le congé parental qui existe mais ce n'est pas pour tout le monde. Ça ne se fait pas comme ça, c'est de moins en moins possible d'avoir des congés parentaux. Mais moi de toute façon je ne peux pas en avoir, je n'ai pas travaillé assez longtemps. J'aurais pu j'en aurais pris un, mais là, vu que je ne peux pas...

**E : Vous auriez pris une année du coup ?**

A : Voilà, je veux la voir grandir. Ça grandit tellement vite un bébé et même moi je m'en rends compte au bout de deux semaines comment elle a changé. Et je vois qu'elle grandit vite donc si je n'arrête pas mon travail, eh bien quelque part j'aurai le regret de ne pas l'avoir vue grandir. Autant après au bout d'une année je me dis « bon je peux reprendre ». Après, c'est clair, je la verrai moins grandir c'est sûr mais si j'ai un autre emploi quelque part même moi je serai mieux, je ne travaillerai pas forcément le soir, donc je pourrai quand même être là. Le bébé prend son rythme aussi, plus éveillé le soir. Je pourrai participer aussi, mais c'est vrai que pendant la première année c'est important. Et même quand je vois le papa, le papa il travaille c'est normal mais des fois, dans la journée, quand je vois les miniques qu'elle fait je me dis qu'il pourrait être là pour la voir. Et moi je me dis que si je reprends le travail je ne pourrai pas la voir justement. (« Ça va être l'heure du biberon »).

**E : (Je m'adresse au papa). Vous êtes dans quel domaine vous Monsieur ?**

Bastien: Pareil.

A : Il travaille dans la même chose que moi.

**E : A X aussi ?**

A : A Saint-Luce sur Loire.

**E : Vous avez le même type d'horaires?**

A : Ah non pas du tout, lui il ne travaille pas les week-ends justement, lui c'est un chanceux. Il a changé deux fois d'enseigne. Vu qu'avant il travaillait à Carquefou maintenant il est à la Chapelle sur Erdre et il a réussi à avoir ses week-end sachant qu'avoir ses week-ends en restauration rapide c'est extrêmement rare, franchement il a de la chance !

**E : Donc vous faites tous vos horaires dans la semaine. Vous finissez plus le soir ?**

N : C'est assez variable. Il y a des semaines où je ne travaille pas le soir et d'autres où je vais travailler d'autres où... ça dépend des clients aussi. Si un soir je dois finir à 21h et qu'il y a des clients jusqu'à 00h, alors je reste.

**E : Vous êtes payé en heures supplémentaires dans ces cas-là ?**

B : En heures complémentaires...

A : Sachant que l'on a un contrat de base de 87 h et...

B : L'on peut faire 10% de notre contrat de base en plus et sans être payé en heures supplémentaires. (Se lève pour aller préparer le biberon de Laura).

**E : D'accord.**

A : Sachant que c'est très rare de ne faire que 87h. Et puis ça change tous les jours, toutes les semaines, c'est ça en fait, on ne peut pas avoir de rythme. Autant une semaine on ne va faire que 20h et la semaine d'après on va en faire

35h. Un jour on va faire 15h-18h, autant le lendemain on va faire 11h-15h, 18h-22h. Les horaires changent tout le temps.

**E : D'accord, vous n'avez pas de plage horaire définie avant ?**

A : En fait, si on doit être disponible de 11h à 23h, mais ça peut être n'importe quand. On a nos horaires deux semaines à l'avance.

**E : D'accord, donc pour s'organiser c'est plus compliqué.**

A : Voilà c'est pour ça avec une nounou en travaillant ça ne sera jamais les mêmes horaires. Si je continue mon travail, ça sera compliqué. Encore les mamans, elles vont faire un 8h-18h au moins la nourrice elle sait que c'est 8h-18h. Pour moi ça change d'un jour à l'autre. Donc pour dire à la nourrice aujourd'hui c'est 15h-18h et demain par contre c'est 11h-15h. *(Bébé pleure).*

**E : Oui c'est assez compliqué en effet. Vous avez pris ce logement après la naissance ?**

A : C'était avant en fait. Là on attend un T3. En espérant en avoir un rapidement, pour que la petite puce puisse avoir vraiment sa chambre. Même si au départ elle dort avec moi. Après comme ça quand elle commencera à grandir elle aura son lit et pas ce landau.

**E : Vous cherchez sur la Chapelle sur Erdre aussi ?**

A : Pas forcément, mais plutôt sur toute l'agglomération.

*(Bastien a préparé le biberon et il le tend à Aurélie mais elle dit « ah non c'est toi qui donne ce soir », donc il s'installe sur le canapé pour lui donner).*

A : C'est moi la journée donc le soir c'est toi. Et ne va pas dire que ça te déplaît !

*(Elle va chercher un bavoir dans la chambre).*

**E : (Je m'adresse au papa). Vous avez repris contact ensemble au moment de la naissance ?**

B : Un peu avant.

*(Elle revient dans la pièce).*

A : Voilà, à voir qu'il prend du plaisir à donner le biberon à la petite, je trouve ça super en fait. C'est pour ça que je ne regrette pas.

**E : L'important c'est vrai c'est de choisir ce qui vous plaît, plutôt que l'allaitement à reculons et vaut mieux choisir le biberon avec plaisir.**

A : Oui, par contre j'ai quand même eu la montée de lait et ça ... ça fait mal.

**E : Ah oui, vous aviez pris les comprimés ?**

A : En fait ce qui s'est passé c'est que, ils sont tombés en rupture et c'était le week-end. Donc on a toutes eu une montée de lait, on a toutes souffert pendant deux jours, c'était horrible. Je ne m'y attendais pas, alors heureusement ça passe rapidement. Mais sur le coup on a mal quand même. Moi j'ai carrément eu de la fièvre, c'était dur et chaud. La seule chose qui me soulageait c'était d'être sous la douche. Mais avec un bébé on ne peut pas tout le temps être sous la douche.

**E : C'est vrai oui.**

A : On supporte, donc en plus c'était ma première nuit blanche que j'ai passée elle a eu ses coliques et moi la montée de lait, c'était génial. C'est pour ça que j'ai craqué le lendemain, la fièvre, les coliques, la montée de lait c'était la totale. Ces 48h là elles ont été affreuses. Et le lendemain elle s'est rendormie, il était 5h et demi 6 h du matin et vers 7 h : réveil petit déjeuner. Et là j'avais envie de leur dire, mais je n'ai pas faim je veux dormir ! Et l'auxiliaire elle était complètement désolée mais je voulais juste dormir ! Et puis même le matin, c'est normal, mais on est tout le temps dérangé entre les soins, les repas etc. La petite était crevée et moi aussi et j'étais obligée d'être réveillée et au bout d'un moment je disais « mais elle vient de s'endormir » ça fait une heure, mais non, on était obligé de la réveiller, parce qu'on devait lui donner le bain, pas le choix.

**E : Oui, il y a pas mal de monde qui intervient dans la chambre.**

A : Oui et en plus elle a eu la jaunisse. Elle a eu la lampe et c'était affreux ça a duré, normalement ça dure 4 h et on a mis quasiment toute la nuit et toutes les 30 min une heure on était obligé de la sortir. Elle n'a absolument pas supporté. Elle hurlait. *(Elle s'adresse au papa pour lui faire remarquer que le lait coule sur le bavoir).*

Bastien : Je ne m'en rends pas compte !

A : Moi je m'en suis rendu compte que ça coulait partout. Des fois je sors l'appareil photo car c'est trop choux de les voir tous les deux comme ça !

*Silence*

**E : Je reviens juste sur votre famille. Votre papa exerce quelle profession ?**

A : Mon père est chef d'atelier mécanicien poids lourd.

**E : Et votre maman quel était son métier avant d'être assistante maternelle ?**

A : En fait, il faut savoir que je viens d'une famille de militaire de carrière depuis plusieurs générations donc mon papa est retraité de l'armée à la base. Et ma maman a aussi fait l'armée mais en secrétariat médical et elle a arrêté à ma naissance en fait, je suis la deuxième. Elle a arrêté sa carrière militaire, après elle a été secrétaire médicale et après comme elle ne trouvait plus du tout en secrétaire médicale depuis qu'il y a les ordinateurs, tout ça. On voit plein de pub à la télé mais il ne faut pas aller dedans, c'est complètement bouché. Ma mère a cherché pendant 3 ans, 3 ans au chômage sans trouver, donc du coup elle a passé son diplôme d'assistante maternelle et puis là elle vient de retrouver quelque chose comme secrétaire médicale. *(Elle s'adresse au papa : « Oh ça coule, c'est qu'il manque un truc, ah ! C'est le joint. Ce n'est pas grave il va y avoir le bain après »).*

B : Euh tu peux s'il te plaît *(Lui tendant le bébé)*, s'il te plaît ?

A : Si tu n'essaies pas de lui faire faire son rot tu n'y arriveras jamais hein ! *(Elle reprend sa fille dans ses bras)*. Oh tu es trempée ! Ça se voit là qu'elle est trempée quand même !

B : Ah oui, là ça se voit.

**E : Et elle avait vos frères et sœurs qui étaient en bas âge. Et donc cette puce c'est la deuxième petite fille de la famille.**

A : Oui le premier va avoir deux ans au mois de janvier. Donc ma sœur c'est pareil, elle est tombée enceinte à 19 ans. Avec ma sœur, je n'ai même pas deux ans d'écart.

**E : Donc avoir un enfant jeune ne vous alarmerait pas.**

A : Ma mère a eu ma sœur à 20 ans aussi, en fait dans ma famille on a des enfants très jeunes.

**E : C'était un désir que vous aviez ou c'est la vie qui s'est présentée comme ça ?**

A : Non, en fait j'ai toujours voulu être maman assez jeune, dans le sens où bien quelque part c'est bête à dire mais je voulais profiter jeune, je pense que l'on ne vit pas une grossesse pareille quand on a 20 ans que plus tard. Je ne voulais pas avoir une première grossesse à 28 ans ça me paraissait tard. Je n'avais pas envie que ma fille ait 20 ans quand j'en aurais 50 ou 60. Je voulais vraiment pouvoir profiter de ma jeunesse avec ma fille. C'est-à-dire que je ne suis pas comme tous les jeunes, sorties, boîtes tout ça, ça ne m'intéresse pas. Et puis franchement entre ma fille et une soirée en discothèque le choix est vite fait !

**E : D'accord ! Et vous vous êtes rencontrés longtemps avant la naissance ?**

A : Oui, on s'est rencontré moi j'avais 16 ans.

**E : Vous étiez au lycée ensemble ?**

A : Non du tout ! On s'est rencontré à l'anniversaire d'une amie commune... Le hasard. Lui n'était pas censé y aller et puis moi je n'étais pas censée pouvoir y aller non plus ! Et puis ça a donné ça ! Oui, une belle réussite. (*Aller faut faire le rô!*). Une fois je me suis endormi sans lui faire faire et elle a tout réurgité donc maintenant j'attends le temps qu'il faut mais il faut qu'elle le fasse le rot. J'ai eu tellement peur cette fois-là.

**E : Vous pouvez essayer de lui faire des petits massages aussi ?**

A : C'est ce que je voulais faire mais elle est tellement trempée ! (rires). Ce n'est pas grave maman va faire le bain.

**E : Je repense juste, à vous Monsieur, votre emploi un CDI ?**

B : Oui un CDI.

A : à X il n'y a que des CDI.

B : C'est le seul bon côté.

A : Ça fait un bon poste, car quelque part c'est malheureux à dire mais avec la situation actuelle, enfin, avoir un CDI X, ou pas X, on ne crache pas dessus.

**E : Et vous aviez quelle formation ?**

B : Aucune, j'avais commencé une formation de serveur mais c'est encore pire que X au niveau des conventions et tout ça. Il y a encore plus d'exploitation donc j'ai très vite abandonné. C'était faire 72h par semaine à la fin ça ne devenait plus possible quoi.

**E : Vous avez travaillé en saison peut être ?**

B : Non pas en saison, c'est encore pire !! Je commençais déjà à 9h30 et je finissais à 16h et je finissais à pas d'heures.

A : Et puis même avoir une vie de famille, ce n'est pas facile avec ce rythme.

B : Et puis je n'ai que 20h au moins ça me permet d'être plus tranquille, c'est le bon côté.

**E : Vous pouvez faire autre chose à côté aussi, votre famille est sur Nantes aussi ?**

B : Oui, oui.

**E : Et vous avez des frères et sœurs ?**

B : Non absolument pas !

A : Non il est fils unique et c'est la première fois qu'il a vraiment un petit dans les bras. Moi, comme ma petite sœur est très jeune et puis comme ma mère était assistante maternelle j'ai vécu tout le temps avec des bébés, même si quelque part j'appréhendais je savais que m'occuper d'un bébé je savais faire !

**E : Votre appréhension venait plutôt du fait que c'était le vôtre ?**

A : Voilà comme c'était le mien, c'était plus petit aussi, ma mère elle en gardait des plus grands. Mais le papa n'avait vraiment jamais vu de bébé.

**E : Dans votre famille vous n'aviez jamais eu l'occasion de voir vos cousins ou cousines bébé ?**

B : Non jamais.

**E : Et ça va finalement !? Ce n'est pas si effrayant que ça ?**

B : Non ça va.

**E : Je vais vous laisser donner le bain.**

A : Comme ça elle va être toute propre. C'est de te fauter bah oui on va disputer papa

Faut lui dire à papa : « tu m'a mouillé partout » !

**E : Alors vous vous êtes organisés ?**

A : Bah là il a vu, mais ce soir c'est lui qui fait. Apprentissage, hier c'était la couche, aujourd'hui c'est le bain. Les biberons ça fait un moment que tu sais les faire. Et elle adore le bain.

**E : Je vais vous laisser, est-ce que vous auriez des choses à rajouter, des points que l'on n'aurait pas abordés.**

A : Non pas vraiment, à moins que le papa ait des choses à rajouter mais moi non.

**E : Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.**

## Entretien refait le 7 novembre 2012

Je suis accueillie en fin de matinée au domicile d'Aurélie, le papa est absent.

**Durée : 1h00**

**Elise : Je vous laisse vous présenter: votre âge, votre nom et prénom ?**

Aurélie : J'ai 20 ans. Je m'appelle Aurélie. Je suis tombée enceinte à 19 ans, un peu jeune... J'ai fait une grossesse célibataire. Je n'ai pas grand-chose à dire, si ce n'est que j'ai arrêté très tôt. C'était fin mars, j'étais enceinte de 3 mois et demi, parce que ça n'allait plus, j'avais des contractions, j'étais fatiguée et je faisais un peu de dépression aussi. Tout ça rassemblé, ça a fait un mélange un peu explosif.

**E : Et comment s'est passée la découverte de votre grossesse ?**

A : J'ai fait un test de grossesse le premier jour où je devais avoir mes règles. Je l'ai fait, en fin de nuit, à 6 heures du matin. Mais d'instinct, je savais que j'étais enceinte avant, depuis une semaine je le savais... bon je ne pouvais pas mettre ma main à couper, on ne sait jamais, mais là j'en étais sûre à 100%. Donc j'ai juste fais un test pour bien confirmer, mais dans ma tête, j'en étais sûre. Et c'était vrai.

**E : C'était un désir de grossesse ou plutôt un accident ?**

A : C'était un désir de grossesse que l'on avait eu avec le papa de la petite. J'ai arrêté la pilule le 31 décembre et le 31 janvier j'ai fait un test de grossesse positif. Donc ça n'a même pas pris un mois. Quand je l'ai appris, comme au départ c'était une grossesse désirée, j'aurais dû être très contente mais au final ça n'a pas été le cas. Je me suis retrouvée à pleurer pendant une heure dans mes toilettes. Pour le papa ce n'était pas possible et 4 jours après il me quittait. Enfin c'était déjà fini avant et il me l'a dit 4 jours après.

**E : Ce projet d'enfant était commun ?**

A : Oui, on en avait parlé ensemble, ça faisait un an que l'on en parlait. Et là on s'est dit bon pourquoi pas, on se sent bien. Quelque part moi j'en voulais un, mais j'ai laissé au papa le choix de prendre la décision. Donc il m'a dit : « Ecoute on le fait, on essaie d'en faire un maintenant ». Moi j'ai dit : « D'accord, par contre j'ai 19 ans, ne me lâche pas ! ». Et au final ça n'a pas été le cas, car je me suis retrouvée à assumer seule ce choix, jusqu'à mes 7 mois de grossesse. Et il est réapparu dans ma vie les deux derniers mois de ma grossesse.

**E : D'accord, ça a cheminé dans sa tête ?**

A : Oh je ne sais pas trop, je ne sais pas s'il s'est réveillé, je ne sais pas.

**E : La séparation a donc été soudaine ?**

A : En fait du jour au lendemain il est parti avec quelqu'un d'autre. Il sait que je lui en veux énormément et que de toute façon s'il me refait un coup comme ça je ne le reprendrai pas.

*(C'est pour ça que je ne l'ai pas trop abordé la dernière fois, vu que le papa était là, c'était un peu compliqué).*

**E : Oui, j'avais bien perçu qu'il y avait quelque chose...**

**A : C'est moi qui ne voulais pas en parler car c'est sources de disputes donc voilà.**

**E : La découverte de la grossesse était un choc pour lui ?**

A : *(Sur le ton de la colère)* Ah non, pas du tout. C'était notre premier mois d'essai, donc on va dire que l'on ne s'y attendait pas. Même moi, je ne m'y attendais pas. Et lui il l'avait fait comme ça. On ne l'a fait sans protection que deux fois. Et après on s'est remis à se protéger parce que au final, on a eu des soucis dans le couple justement à cause de cette personne-là, parce que je sentais qu'il avait quelque chose, je sentais que ce n'étais pas normal. Il recevait des SMS à 3 heures du matin, alors que moi je dormais à côté... et des amis me disaient : « tiens c'est bizarre j'ai vu ton copain avec une autre fille ». Donc il a attendu 4 jours pour voir ce qu'il faisait : s'il restait avec moi en tout bien tout honneur pour l'enfant ou alors s'il partait. Et on va dire, moi j'ai péti un câble, je lui ai dit : « soit c'est moi et notre enfant, soit c'est elle, mais si c'est elle tu t'en vas et tu ne reviens plus ». Et il l'a choisie elle. Donc je me suis retrouvée sans rien, je n'allais pas vivre avec lui, car c'était son appart'. Je suis repartie vivre chez mes parents. Ça c'est mal passé, parce qu'ils m'ont dit : « tu as 19 ans, tu es enceinte, tu es célibataire, tu n'as pas d'emploi stable, tu n'as rien... » Et moi je n'ai pas voulu avorter. Donc suite à ça ils m'ont mise à la rue. Je me suis retrouvée toute seule, logée à droite à gauche dans des foyers pendant un mois et j'ai quand même réussi à trouver un logement après. Pendant un mois, je logeais à l'hôtel, chez des amis, à droite à gauche ou dans des foyers, ce n'était

pas simple. Le fait de ne pas savoir où dormir le soir plus la pression au boulot, c'est vraiment pour ça que j'ai craqué. Savoir comment j'allais faire pour manger, pour dormir le soir, j'étais chaque matin chez une personne différente. Personne ne pouvait me loger plus de 3 jours d'affilée, alors c'était l'hôtel, mais au bout d'un moment ça revenait cher. Et après je me disais : « si je trouve un logement comment je vais faire pour le payer après? ». C'était une grande période de stress, de mal être suite à la séparation d'avec le papa, ça faisait 3 ans que l'on était ensemble. Une histoire de 3 ans plus un bébé, ce n'est pas rien. J'ai pleuré et pleuré pendant 6 mois et après je me suis dit qu'il fallait que je pense au bébé. Il me mettait tellement en colère à « afficher son bonheur ».

**E : Vous aviez encore l'occasion de les voir ?**

A : C'est le papa qui me relançait toujours. Moi je voulais couper les ponts, c'était ma fille, ce n'était la fille de personne d'autre. Le papa c'était juste « un connard » qui devait se barrer de ma vie et c'est lui qui tout le temps, tout le temps qui revenait et qui me rappelait.

**E : D'accord.**

A : Et ce n'était même pas pour prendre des nouvelles de la petite mais pour prendre de mes nouvelles, ça je n'ai jamais compris. Le seul lien que l'on a en commun maintenant c'est notre fille. Je n'en pouvais plus de les voir afficher leur bonheur quand moi j'étais toute seule. J'étais en arrêt car j'ai été en menace d'accouchement prématuré. Je n'étais pas bien, j'étais déprimée, je ne savais pas comment faire sur le plan financier pour la fin du mois. Même là quand j'en parle... comme on dit on pardonne, on vit avec mais on n'oublie pas, je n'oublierai jamais.

**E : La grossesse a été difficile et il est revenu vers vous en fin de grossesse ?**

A : Au bout d'un moment ça commençait à mal se passer avec son amie, un peu aussi à cause de moi, parce qu'elle n'acceptait pas vraiment qu'il ait encore des contacts avec moi. En même temps, j'allais avoir sa fille. Ça a donc créé des

tensions. Mais c'était un bon manipulateur, car avec la fille on en a parlé il y a un mois de ça, il nous a menti à toute les deux. A ce moment-là moi j'étais toujours amoureuse donc j'ai tenté ma chance ! Il m'a plusieurs fois donné de faux espoirs. Il me voyait dans son dos. Au final ils ont fini par se séparer. Et un mois après, on s'est remis ensemble, pour lui je n'étais qu'une amie mais pour moi il n'avait pas l'attitude que l'on a avec une amie. Il y a eu des hauts et des bas et après il y eu la naissance. Et depuis ...

**E : Depuis vous arrivez à construire un cocon familial ?**

A : Voilà, et surtout que Mr a pas mal de choses à se faire pardonner, il sait qu'il faut qu'il aille droit, pas trop de bêtises. Et là je redoute un peu, car ce week-end je vais chez mes parents donc Mr sera tout seul. Là je me dis...

**E : La confiance n'est pas encore revenue.**

A : Ah non, je n'ai pas encore confiance du tout, il l'a fait une fois, en plus j'étais enceinte donc il serait capable de le refaire même si je ne suis pas enceinte. S'il a envie de partir : il partira. De toute manière, je me dis que je ne peux rien y faire. Le seul truc qui pourrait le retenir, c'est qu'il se soit accroché à sa fille et que si on se sépare il ne la verra plus autant. Mais bon, ce n'est pas une raison pour rester en couple. Mais c'est vrai que j'ai passé toute la grossesse à cogiter, sans le papa, j'ai vécu une grossesse toute seule, avec des problèmes : le boulot et ne pas savoir où se loger...

**E : C'est beaucoup de choses à gérer pendant une grossesse.**

A : Surtout quand on a 19 ans. Quand ses parents s'en fichent complètement.

**E : Est-ce que vous aviez des frères ou des sœurs auprès de vous ?**

A : Ma sœur a eu un bébé à 19 ans aussi mais nous, chez nous, on vit chacun notre vie. C'est un peu chacun pour soi. Si on va dans leur sens ça va, mais moi, comme je suis allée dans le sens inverse... ils voulaient que j'avorte mais moi je ne voulais pas. Alors que maintenant c'est idiot, ils l'adorent leur petite fille.

**E : D'accord. Donc le lien est revenu ?**

A : Oui, même si là un peu moins parce qu'au départ je ne les avais pas mis au courant et je leur ai appris il y a seulement deux semaines que j'étais retournée avec le papa de la petite. Ils n'acceptent pas ce qu'il m'a fait.

**E : Ils vous protègent aussi.**

A : Voilà, ils m'ont dit : « on te prévient, il va repartir et tu ne viendras pas te plaindre ».

**E : C'est pour elle aussi que vous le faites ?**

A : Oui, pour elle et pour moi, surtout pour moi. Car je ne l'aurais pas fait que pour la petite. Même si je veux que ma fille soit heureuse, j'ai envie d'avoir ma petite part de bonheur aussi. Je l'ai fait pour elle, c'est sûr, mais aussi pour moi.

**E : Comment s'implique-t-elle papa dans la vie quotidienne ?**

A : Disons qu'il travaille beaucoup donc c'est vrai qu'il ne peut pas trop être présent pendant la journée et même le soir vu qu'il est en restauration, il a des horaires décalés un peu durs. Mais, il lui donne ses biberons, il lui donne son bain, les changes ce n'est pas encore ça. Le matin, ils sont tous les deux dans le lit, je pose la petite à côté et je vais faire mon ménage pendant ce temps, comme ça au moins je n'ai pas à la surveiller. Elle reste avec son père et comme généralement le papa il dort beaucoup, eh bien ils sont tous les deux en train de dormir.

**E : Vous sentez qu'un lien se crée ?**

A : Oui, il s'est bien attaché à elle. Comme on a dit, s'il arrive quelque chose à notre petit bonheur, on devient fou. On s'est accroché à elle, c'est un peu le destin pour nous. Je suis tombée enceinte en même pas 15 jours. On s'est séparé un mois après et au final la raison principale pourquoi on est revenu ensemble et

que l'on ait enfin notre famille: c'est elle. On l'aime notre petite fille. Notre bonheur: c'est elle.

**E : D'accord. Il a pu prendre un peu de temps pour être présent à la maison avec vous ?**

A : Là il vient de changer d'entreprise, donc il est en période d'essai normalement selon le code du travail on a 3 jours pour après l'accouchement, mais il n'a pas osé les demander. Il attend la fin de sa période d'essai, à la fin du mois il va demander à prendre son congé paternité de 11 jours. Il va le demander, comme ça il pourra passer un peu plus de temps avec sa fille. Et moi je pourrai plus lui déléguer. Je pourrai réellement lui apprendre des trucs à la maison. En ce moment il rentre tard donc c'est plus difficile.

**E : Est-ce qu'il s'est impliqué dans la préparation de l'arrivée du bébé ?**

A : Ah non ! Du tout. Même là, acheter des trucs pour sa fille alors là, non ! On va dire que financièrement parlant il ne s'implique pas. C'est moi qui offre des cadeaux à ma fille. Je le pousse. On partage les couches etc. Mais c'est moi qui lui dis ce qu'il faut qu'il achète pour sa fille. Je ne sais pas si c'est un manque de bonne volonté ou si c'est qu'il n'y pense pas. Après il est fils unique, il ne s'est jamais occupé d'un bébé. Pour l'instant elle n'a qu'un mois... Alors que moi, je vais tout le temps avoir envie de lui acheter des trucs. A ce niveau-là on n'est pas... il passe moins de temps avec elle. On voit... on se donne un peu de temps. Et du moment que la petite est heureuse c'est le principal.

**E : D'accord. Sur le plan médical qui a suivi votre grossesse ?**

A : J'étais suivi à l'UGOMPS (Unité Gynéco-Obstétricaux-Médico-Psychosociale). En plus c'était bien, il y avait l'assistante sociale et la psychologue dans le même service. J'ai vraiment été bien suivie. J'étais aussi totalement paranoïaque par rapport à ma grossesse. Je me suis tellement accrochée à ma fille que s'il était arrivé quelque chose au petit bout que je portais dans mon ventre, pour moi ma vie elle était finie. Je me suis accrochée à elle. La personne

que j'aimais était partie, j'avais un logement bien et je me suis retrouvée dans un studio de 20m<sup>2</sup>, mon boulot... je n'y avais pas plus d'espoir. Mon travail au X, je ne pensais pas y faire carrière.

**E : Comment s'est passée l'annonce de votre grossesse à votre employeur ?**

A : Ah mal. Il l'a très mal pris.

**E : C'était quand ?**

A : Pas tout de suite, car comme je suis partie chez mes parents, j'y suis restée pendant 2 semaines, je ne suis pas allée travailler donc il a été au courant à ce moment-là.

**E : D'accord. C'était la période de réflexion après l'annonce de la grossesse à vos parents.**

A : Voilà, là je ne suis pas allée travailler. Et après quand je suis revenue travailler, je n'ai pas pu.

**E : Et est-ce que la question d'une éventuelle grossesse avait été envisagée au moment de votre embauche ?**

A : Au X, on va dire que c'est rare qu'il y ait des jeunes femmes qui tombent enceintes. C'est considéré comme un emploi jeune, un emploi où l'on reste 6 mois/1 an mais pas plus. Donc non et là ils ont eu deux grossesses consécutives dans la même année pour eux ça fait beaucoup. Ils n'ont pas du tout l'habitude de ça. Pour eux ça ne leur venait même pas à l'esprit qu'une de leur employée pouvait tomber enceinte. Même si c'est un CDI ce n'est pas un emploi durable. J'avais 600 € net par mois, 700 € au maximum. En même temps c'est logique quelque part c'est un emploi difficile, on va dire, on ne fait pas carrière à X c'est quand même rare.

**E : Quelles étaient les conditions dans lesquelles vous travailliez ?**

A : Je restais tout le temps debout en continu, je n'avais pas de pauses, enfin c'est du travail à la chaîne donc je travaillais 4 heures sans m'arrêter. J'étais obligée de réclamer pour boire un verre d'eau. Je travaillais quand même dans une cuisine où il fait plus de 40°C, encointe, plus les nausées car j'étais malade ... plus la fatigue et l'état de mal-être. Et après, le fait que je me mette en plus en arrêt ils l'ont d'autant plus mal pris.

**E : Concernant vos relations avec vos collègues, comment étaient-elles ?**

A : Ils ne m'ont pas aidée. On va dire que j'étais tellement dans mon mal-être, tellement emprisonnée dedans que je ne pense pas que je serais allée vers les autres spécialement. J'étais trop mal pour... Pour moi, c'était simple, quand je ne travaillais pas : je chialais et encore ça m'arrivait au travail. C'était difficile d'aller vers les autres et de demander de l'aide, et même pour eux c'était difficile d'aller vers une personne mal à ce point. Je pense qu'ils devaient se sentir mal à l'aise sans savoir quoi faire. Ils auraient pu me dire : « ne t'inquiète pas ça va aller ».

**E : Bien sûr, oui, c'est compliqué pour eux de réagir, mais ils auraient peut-être pu vous aider dans les tâches que vous deviez faire ?**

A : Non pas plus que ça, parce qu'en plus à la base l'entreprise Mac Do c'est chacun pour soi. Bon là-bas, on va dire, qu'il y a des possibilités de carrière, entre guillemets, de monter en grade, mais pour ça il faut lécher les bottes. Si on peut se tirer les bâtons dans les roues... si ça peut être moi qui ai la promotion et pas un autre, je vais tout faire pour.

**E : D'accord. Et c'était des hommes et des femmes vos collègues ?**

A : Il y avait des deux, mais c'est vraiment chacun pour soi. On s'entend bien, on va bien plaisanter avec mais ça reste... justement c'est peut-être le fait que ce soit des jeunes. On va dire que dans une « vraie » entreprise : où il y a des adultes, des mères de familles, je pense qu'il peut y avoir plus d'entraide alors que là ; ce ne sont que des jeunes. C'est : on bosse et après on va faire la fête. Je

pense que ce n'est pas la même vision du travail que dans une autre entreprise, c'est une vision jeune. Je ne sais pas si c'est bien ou pas, mais moi personnellement je n'ai pas aimé. Vu que l'on se retrouve entre jeunes, ils ont tous une mentalité proche et au final il suffit qu'il y ait quelqu'un qui pense autrement, qui pense comme une mère de famille, pour se sentir à l'écart. Elle ne va pas se faire accepter, voilà ils vont lui parler, ils vont discuter deux ou trois fois mais ce n'est pas une entente de « potes » comme avec les autres.

**E : Un manque de soutien aussi ... ?**

A : Voilà, c'est le fait que ce soit des jeunes et pas des mères de famille, on va dire des jeunes mais en même temps les personnes qui travaillent au X en général, on va dire ce qu'il est, ce ne sont pas des maîtres en maturité. Ils restent vraiment dans leur truc, boulot rapide et boîtes de nuit le soir. Et ça 7 jours sur 7.

**E : Vous n'étiez en effet pas dans le même état d'esprit qu'eux.**

A : Oui tout à fait.

**E : A partir de quand vous vous êtes arrêtée ?**

A : C'est moi qui ai appelé SOS médecin, car j'avais des contractions au point de ne plus pouvoir me lever. J'ai vraiment eu peur. Je me suis dit que ce n'était pas possible à 3 mois de grossesse. Et comme c'était un dimanche matin et que je devais travailler le soir... là je me suis dit ça ne va pas être possible et SOS médecin est venu. J'ai eu un arrêt avec une consultation avec mon médecin traitant après et lui, il m'a dit que tous les mois il allait renouveler l'arrêt. A 30 semaines de grossesse, j'ai été hospitalisée et j'avais commencé à avoir des contractions à 12 semaines. Ils m'ont hospitalisée car mon col avait bien diminué. Et 3 semaines après il était ouvert.

**E : Vous êtes rentrée au bout d'une semaine ?**

A : Oui voilà, je suis restée hospitalisée une semaine le temps de voir comment ça se passait et puis pour faire les piqûres de corticoïdes, pour la maturation des poumons de la petite. Quand je suis rentrée chez moi, je devais faire le moins

d'efforts possible jusqu'à 37 semaines. Pour l'accouchement, j'ai fait une fissuration de la poche des eaux. Donc, juste avant 30 semaines et jusqu'à 33 semaines elle voulait à tout prix sortir et à partir de 33 semaines... elle est restée calme jusqu'à 40.

**E : Comment s'est déroulé l'arrêt de travail, comment avez-vous occupé ce temps ?**

A : Honnêtement, c'est une période de ma vie dont je ne suis pas fière, mais j'ai enchaîné les histoires. *Silence*. Pourquoi je ne sais pas, par esprit de vengeance peut-être. J'ai enchaîné les aventures, donc oui une « pute enceinte »...

**E : C'est un peu fort ce que vous dites là...**

A : C'est un peu ça.

**E : C'est le sentiment que vous aviez à ce moment-là ?**

A : C'est en fait, je donnais un peu mon corps pour recevoir de l'attention parce que j'étais toute seule. Et être seule... j'ai été en couple très jeune avec le papa de ma fille et on s'est rencontré j'avais 16 ans, je n'ai jamais connu la vie de célibataire. Pour moi c'était très dur, en plus en étant enceinte, c'était insupportable. J'ai fait ça quelque part pour arrêter d'y penser. Et aussi je me disais, lui, il m'a fait ça donc quelque part je peux aussi me venger.

**E : Par rapport au respect de votre corps...**

A : Non, en fait non. Même maintenant c'est ce que j'ai fait. Je n'en suis pas fière, j'en ai même un peu honte aussi, mais je ne le renierai pas.

**E : Est-ce que ça vous a libéré ou fait avancer ?**

A : Oui, en fait le fait d'avoir fait ça, ça m'a permis de tourner la page avec le papa plus vite. J'ai pleuré pendant les 3 premiers mois de ma grossesse et le fait d'avoir enchaîné les aventures, ce n'est pas... voilà. Malgré le fait que j'étais en

menace tout ça et malgré les contractions, j'ai enchaîné pour essayer d'oublier : au moins quand j'étais avec eux je ne pensais pas à mes problèmes.

**E : Ces personnes vous logeaient ?**

A : Voilà, j'étais chez ces personnes-là, avec elles, en plus d'être avec quelqu'un dans un appartement déjà plus grand, c'est clair que je maltraitais un peu mon corps mais en attendant moralement parlant j'étais mieux. Ça me permettait de me confier aussi et de déverser la rancoeur que j'avais contre le père de ma fille. Ça m'a permis de passer à autre chose, pendant que j'étais avec eux je ne pensais plus, enfin moins au père de ma fille. C'était me mettre dans une aventure avec quelqu'un pour ne plus penser à lui. Et au final, maintenant je suis de nouveau avec le père de ma fille. En apparence c'était bien, mais au fond ça n'a rien changé. Ça me permettait pour quelques jours d'oublier. Et puis l'esprit de vengeance était là aussi.

**E : Est-ce que vous vous êtes tournée aussi vers des professionnels de santé pour avoir du soutien ou de l'écoute ?**

A : Ma psychologue m'a quand même bien aidée. Elle m'a aidée à retrouver une estime de moi que je n'avais plus. Parce que même avec les aventures que j'ai eues, je n'avais plus du tout d'estime de moi suite à ça. C'est grâce à elle que j'ai pu me dire : « oui mais je mérite mieux que ça et d'être respectée », c'est grâce à elle que j'ai réussi à pouvoir dire ça. Pour moi à la base, s'il m'a abandonnée avec un enfant, c'était que j'avais fait quelque chose de mal. C'était que je l'avais cherché ou je ne sais pas.

**E : D'accord. Et petit à petit vous vous êtes plus projetée comme future mère ?**

A : Le truc c'est que j'avais tellement peur de la perdre, j'étais dans le déni de ma grossesse jusqu'à ce que je sois revenue avec le père de ma fille.

**E : Vous occultiez tout ce qui se rapportait à lui en fait ?**

A : En fait ce n'est pas, que je ne voulais pas, c'est juste que j'avais tellement peur de la perdre. Je n'aurais pas supporté de la perdre. Je me suis mis des barrières sur ce que je ressentais pour mon enfant, au cas où il se passerait quelque chose, que je ne sois pas détruite.

Quand j'ai eu ma prime de naissance, par contre là, oui, j'ai fait des achats pour elle, j'ai commencé à lui préparer des choses.

**E : La naissance devenait plus concrète ?**

A : J'achetais ce qu'il fallait pour un bébé, car ça je savais ce qu'il fallait techniquement parlant, mais affectivement parlant je ne m'investissais pas. J'avais trop peur de la perdre. Et jusqu'à la fin j'ai eu peur, jusqu'au moment où ils me l'ont mise dans les bras et là elle allait bien. C'était au moment des échographies vraiment où je m'investissais plus, 2 jours avant et 1 semaine après le rendez-vous mais après je me disais de pas trop m'attacher pour ne pas trop souffrir s'il arrivait quelque chose. Pour moi je me disais : « ce n'est pas possible, je rêve je ne suis pas enceinte ». Et je me disais : « de toute façon il va forcément y avoir un truc ». Il y avait une chose bien qui m'arrivait et donc je m'attendais à avoir le retour du bâton.

**E : Alors que non, vous avez le droit d'être heureuse avec votre fille.**

A : Oui, mais jusqu'à la fin j'ai juste eu peur. C'est ça le pire, c'est pour ça aussi que j'ai été obligée d'être en arrêt et tout ça. J'ai vécu dans la peur du début à la fin de la grossesse. Et même maintenant qu'elle est là, on s'inquiète toujours après.

**E : Oui, mais pour le coup, c'est une autre angoisse.**

A : Oui, voilà, ce n'est pas pareil. Là je peux la voir, je vois qu'elle est bien, elle est dans mes bras.

**E : Vous pouvez en profiter maintenant.**

A : Mais même, des fois je vais changer de pièce et je suis en train de me dire « mais je rêve ! » Je suis obligée de revenir en arrière dans la pièce pour la regarder et me dire : « elle est là, je suis bien maman, je ne rêve pas ». Je ne sais pas si c'est normal ou pas.

**E : C'est normal, il faut vous donner du temps pour vraiment vous rendre compte de la naissance et le temps de vous apprivoiser.**

A : Et j'ai tout le temps peur pour elle. Mais maintenant je peux profiter des bons moments avec elle aussi, donner le biberon ou lui faire prendre le bain. Même la voir avec son père quand il la prend dans ses bras quand il lui dit qu'il l'aime, je me sens juste heureuse comme ça.

**E : Vous aviez fait des cours de préparation à la naissance pendant la grossesse ?**

A : Oui, à la maternité.

**E : Vous ont-ils apporté quelque chose ?**

A : Oui et non, quelque part ça me faisait passer le temps à la fin, quand je me suis fait hospitaliser je me suis dit les aventures : stop c'est fini. J'avais des contractions à 3 mois mais je ne m'en suis pas tracassée, par contre, quand on a m'a dit que là par contre ça commencerait à être grave, là je me suis dit que dans même pas deux mois je pourrais accoucher et que tout irait bien pour le bébé, donc là c'était stop. Je me suis retrouvée vraiment toute seule, de 30 à 36 semaines, quand je me suis remise avec le papa. Pendant ce temps-là, j'allais aux cours de préparation. Je savais qu'une fois par semaine j'allais au cours. Ça me faisait sortir, ça me motivais et je me disais : « ah oui ça approche, je vais bientôt avoir ma fille ». Pendant deux heures j'oubliais ce qui n'allait pas, ça me permettait de passer le temps. Et puis même j'ai appris des choses, dont certaines desquelles je n'ai pas eu besoin pendant mon accouchement : les forceps, la ventouse, tout ça. Mais je pense que si j'en avais eu besoin, ça

m'aurait servi de savoir et de moins appréhender, mais heureusement je n'en ai pas eu besoin. Mon accouchement s'est très bien passé, on a juste mis de l'ocytocine, ça aussi, on m'avait expliqué donc je n'ai pas eu peur.

**E : D'accord. Par rapport à l'accouchement vous aviez moins de peurs finalement, grâce aux cours aussi ?**

A : Pendant tout l'accouchement, j'avais peur qu'il lui arrive quelque chose mais je n'avais pas peur d'accoucher. Mais juste la douleur comme n'importe quelle maman en fait, comme tout le monde j'avais peu d'avoir mal. Et puis j'ai eu mal, on n'entendait que moi dans la maternité. Pendant une heure et demie où j'ai eu des grosses contractions avant la péridurale, on a dû se souvenir de moi.

**E : La péridurale vous a bien soulagée ?**

A : La péridurale, la seule chose que je me suis dite c'est que c'était magique ! J'avais tellement eu mal, que je voulais juste que ça s'arrête. Quand le Monsieur est venu pour la péri, je lui ai dit : « vous me faites cette piqûre mais je ne veux plus avoir mal ! ».

Après c'est clair j'ai eu trop mal mais s'il fallait que je recommence je le referais. On occulte, on sait que l'on a eu mal mais on ne se rappelle pas à quel point, on oublie. Alors que c'est bizarre on sait que l'on a eu mal. Elle a été efficace des deux côtés pendant 3heures et après elle ne faisait effet que d'un côté mais bon ça allait.

**E : Et après vous n'avez pas eu d'hémorragie ou autre ?**

A : Non juste une déchirure.

**E : Ca n'a pas été trop long l'accouchement ?**

A : Non, je suis rentrée en salle de naissance à 15h et à 22H00 elles m'ont c'est bon vous pouvez pousser et à 22H08 elle était née. Moi selon mes calculs on avançais un cm par heure donc 2 ou 3h du matin. Moi je m'attendais à ce que ce

soit plus long ! Ca été assez rapide, après la période la plus longue c'est quand tu as mal.

**E : Avant à la maison...**

A : Non même pas car moi quand je suis venue, c'est ma sage-femme à domicile, car j'avais un diabète, qui m'a amené car j'avais fissuré la poche des eaux. Et j'avais des contractions mais qui n'étaient pas assez fortes mais elles avaient ouverts le col à 2 cm. Et les sages-femmes du CHU ont mis de l'ocytocine et là j'ai eu encore plus mal. Je ne sais pas si j'ai eu mal à cause de ce produit-là, ou si j'aurais eu mal naturellement.

**E : L'ocytocine sert à augmenter et régulariser la fréquence des contractions, mais cependant les contractions de travail sont très douloureuses donc là elles ne vous laissaient aucun répit.**

A : Voilà, je n'avais pas le temps de reprendre mon souffle, j'en finissais une et une autre recommençait directement après. Ca été rapide quand même, et une fois que le péridurale est en place, et pendant 3 heures elle faisait bien effet.

**E : Est-ce que quelqu'un vous a accompagnée en salle de naissance ?**

A : J'ai demandé à ma maman de venir avec moi. Je lui ai dit : « voilà je vais bientôt accoucher, qu'est-ce que je fais ? Est-ce que j'accouche toute seule ? ». Et elle m'a dit : « écoute ma fille, je suis ta mère, je serai là ». J'aurais quand même préféré que ce soit le papa.

**E : Vous lui en aviez parlé au papa ?**

A : Non, ce n'était pas quelque chose dont j'osais lui parler. C'était trop récent. Il ne s'impliquait pas assez. En même temps, j'étais enceinte donc pour un papa c'est différent. Mais après tout ce qu'il avait loupé il ne s'impliquait pas assez pour que j'ose, ce n'est pas que je ne voulais pas lui demander mais c'est que je n'osais pas.

**E : Vous dites il ne s'impliquait pas c'est-à-dire ? Est-ce qu'il lui arrivait de poser ses mains sur votre ventre par exemple ?**

A : Ah non. C'est moi qui lui disais : « regarde : elle bouge ». Il a commencé à le faire une semaine avant la naissance, surtout le soir. Sinon jamais. Et quelque part si j'ai un jour une autre grossesse il faudra que je fasse le deuil de cette grossesse-là.

**E : Chaque grossesse est différente, le contexte aussi, vous l'aborderiez donc d'une autre manière.**

A : Ah j'espère, car je ne veux pas revivre la même chose. Ça dépend du contexte dans lequel je serai mais ce n'est pas sûr que je garde l'enfant, si je dois revivre la même grossesse. En plus, j'aurai à m'occuper de ma fille et autant cette grossesse-ci j'étais sûre que je voulais la garder, autant pour une prochaine grossesse, si ça m'arrive, je ne pourrai pas me positionner... Alors là dès que j'ai su que j'étais enceinte, je savais quelque part que notre couple allait exploser. C'est pour ça que j'ai autant pleuré dans les toilettes, car je me suis dit : « je vais être maman dans 9 mois et je suis toute seule. J'ai 19 ans et je vais être mère célibataire ». J'ai pleuré car je savais ce que j'allais vivre. Et parce que je m'en voulais de lui donner cette vie-là. Même si au final elle n'a pas cette vie-là, mais je m'en voulais d'avance. Pour moi ce n'était pas comme ça, ce n'était pas dans mon schéma de vie non plus.

**E : D'accord. Vous aviez ce désir de grossesse mais vous ne vous étiez pas projetée vraiment ?**

A : J'avais le désir d'enfant mais... Mais entre avoir un enfant et être enceinte il y a tout un monde, une fois enceinte on se dit : « oui, ça y est, maintenant elle est là ». Et là c'est une vision différente ce n'est pas pareil. Même si on veut revenir en arrière, il y a l'avortement c'est sûr, mais, moi, à partir du moment où l'on a désiré un enfant, on n'avorte pas.

**E : Quelles images vous aviez des jeunes femmes qui ont des enfants relativement jeunes ?**

A : Ma mère a eu ma sœur à 21 ans et ma sœur est tombée enceinte à 19 ans aussi. Pour moi avoir un enfant jeune ça ne m'a jamais fait peur. Je sais m'occuper d'un enfant j'ai vécu ça dans ma famille, je sais comment ça se passe. Et pour moi dans ma tête on n'est pas meilleure mère à 19 ans qu'on peut l'être à 30. L'âge ne fait pas la mère pour moi. On avait un désir d'enfant mais ce n'est qu'un désir. On a notre petite vie, voilà et quand on apprend que l'on est enceinte, là d'un coup, de 2 on va passer à 3, et là on commence à voir que notre vie va changer pour toujours. Je pense que c'est pour n'importe quelle femme, par moment ça fait peur, de se dire qu'on va être maman. Alors je ne sais pas si c'est à cause de mon âge ou pas, mais par moment je me suis dit : « oui, je vais me priver de ma liberté », mais même si je me prive de ma liberté, je ne le regrette pas pour autant. Même si des fois j'ai eu la sensation de me dire, oui je ne peux pas faire tout le temps ce que je veux, c'est normal avec un enfant, on ne peut pas aller où l'on veut quand on veut, mais ce n'est pas pour autant que je le regrette. Ça j'en étais consciente avant, mais ça prend toute sa réalité quand on fait le test positif. C'est quelque chose d'avoir un désir d'enfant et puis de se lever un matin et de faire un test positif. Et puis au fil de la grossesse, au départ ce n'est rien, c'est tout petit, c'est... je me rappelle le début et de voir que ça passe de 16 mm à un bébé comme ça. On se dit que ce sont les mystères de la vie. C'est vrai qu'après je n'ai pas vécu une grossesse de rêve. Je ne la souhaite à personne même pas à l'ex de mon copain. Je la déteste, car c'est la faute du papa mais elle, elle savait qu'il était en couple et que j'étais enceinte, et elle est venue entre nous. Donc j'en veux au papa mais elle je le déteste et même si je la déteste je ne lui souhaite pas vivre ce que j'ai vécu.

**E : Vous arrivez à libérer un peu toute cette colère que vous avez en vous ?**

A : Pour l'instant c'est un peu en suspens, mais je vais attendre un peu. Là je suis tout le temps avec ma fille. Mais j'appréhende le jour où elle va vraiment grandir vers ses 1 an et là je pourrai un peu plus penser à moi, parce que je sais

que cette colère-là, elle risque d'éclater à ce moment-là. Soit j'aurai réellement réussi à passer dessus dans un an, réussi à mettre mes vieux démons de côté, soit avec le papa ça sera une période critique.

**E : Vous pensez qu'au bout d'un an il y aura un tournant ?**

A : Soit j'aurai oublié, mais j'ai encore trop de choses, trop de colère en moi. Je leur en veux d'autant plus qu'on voit le résultat maintenant. Parce que si j'avais été toute seule je leur en aurais voulu aussi, mais là je suis en colère car non seulement ils m'ont fait vivre ça mais maintenant je suis revenue avec le papa. On est de nouveau ensemble. On vit de nouveau ensemble depuis 1 mois, on est une famille. Je me dis pourquoi m'avoir fait autant de mal, autant de souffrance pour voir que maintenant on est une famille.

**E : Le papa en a conscience un peu de ça ? Vous avez l'occasion d'en discuter ?**

A : Je ne suis pas sûre. Pour l'instant, il a beaucoup de travail et le problème du papa c'est qu'il a de la culpabilité et donc il va s'en vouloir pendant des jours et des jours après il va oublier, sauf que moi je n'oublie pas. C'est pour ça que j'apprends en fait. Je lui en veux. Mais voilà je suis avec lui car c'est le père de ma fille mais c'est... et parce que je l'aime. Mais je sais très bien à quoi m'attendre, je n'aurai jamais de mots doux, jamais de bouquets de fleurs, de petit déjeuner au lit, il ne faut pas rêver. Je sais tout ça. Au départ, comme toutes les petites filles je m'étais fait l'image du prince charmant. Mais moi je sais que je ne suis carrément pas avec un prince charmant, il ne le deviendra jamais. Mais c'est pour ça que moi je vis avec, peut-être que c'est idiot que je pourrais avoir un mec qui ferait attention à moi, ça me suffit. Et je sais que quand je ne suis pas avec lui je ne suis pas bien. Après c'est sûr j'aimerais bien avoir des petites attentions des fois. Mais je ne veux pas trop faire ma chiante et trop réclamer des choses car je sais qu'il m'a quittée une fois donc je ne veux pas trop en demander. Je sais qu'il est comme ça et que je ne peux pas le changer.

**E : D'accord. Il faut peut-être aussi vous laisser un peu de temps pour construire votre cocon tous les 3 ?**

A : J'attends de voir s'il prend sa part de responsabilité pour l'instant. J'aimerais qu'il la prenne mais, c'est tôt encore, elle va avoir un an. J'aimerais que de lui-même il me dise : « tu restes tranquille, c'est moi qui vais lui donner le hibernon » que ce soit de son initiative. Ou alors qu'il aille la changer de lui-même aussi. Là, à chaque fois, c'est moi qui lui propose. J'ai hâte qu'il prenne son congé paternité et comme ça on va passer 11 jours ensemble et peut-être que qu'ils vont être plus proches. Comme ça moi je pourrais dire : « là tu ne travailles pas, tu peux changer ta fille » et après lui montrer quelques trucs et que ça devienne un automatisme. Car là, c'est sûr, comme il n'est pas là c'est moi qui m'en occupe. En même temps il ne fait que 20h par semaine il ne faut pas pousser ! C'est un flemmard !

**E : Ou alors vous organisez par planning ?**

A : Ah euh, en fait je ne suis pas dans ça, moi j'ai été élevée dans une famille très stricte très militaire et nous c'était par planning, affiché sur le frigo. Je ne veux pas de ça, j'ai vécu ça toute mon enfance je ne veux pas de ça. Je veux que ce soit un plaisir, car à partir du moment où c'est planifié c'est une corvée.

**E : Je comprends tout à fait, c'était juste un moyen possible.**

A : Parce qu'à partir du moment où c'est planifié, ça devient... une corvée. Alors que pour moi c'est un plaisir.

**E : Est-ce que vous rencontrez une sage-femme de PMI ?**

A : Oui

**E : Comme ça vous pouvez lui demander des conseils pour vous organiser.**

**E : Est-ce que vous pensez que nous avons ré-abordé tout ce dont on avait parlé la dernière fois ?**

A : Bah j'étais moins présente sur le travail cette fois-ci, mais je crois que l'on en avait parlé la fois dernière ?

**E : Si peut-être vos conditions de travail avant la grossesse ?**

A : C'est dur. Travail à la chaîne, 4 h à faire des big mac. Et pour a reprise Bah là je me pose de plus en plus la question. Je vais démissionner. Et j'appréhende car ça va mal se passer. Maintenant que j'ai bien profité ils ne vont pas vouloir que je démissionne. Car entre 20 et 30 semaines de grossesse j'aurais pu reprendre le travail mais je ne pouvais pas reprendre moralement.

**E : Vous pouvez rencontrer un médecin du travail**

A : Pour moi le mieux ce sera une rupture de contrat à l'amiable, amis ils ne vont pas vouloir donc je vais démissionner. Et puis je préfère m'occuper de ma puce.

**E : D'accord. Je vous laisse et je vous remercie pour m'avoir accueillie une deuxième fois chez vous.**

**D**ans notre société actuelle les femmes sont sur deux fronts, à la fois femme et travailleuses. La maternité a longtemps été opposée au travail. Alors aujourd'hui, la grossesse s'intègre plus ou moins facilement dans l'univers professionnel de la femme. Sages-femmes nous sommes à leurs côtés pour faciliter cette conciliation. A travers le témoignage de six femmes, nous mettrons en évidence des pistes de réflexion pour accompagner ces parturientes.

**Mots clés:**

**grossesse travail, conciliation, aménagements, sage-femme, discriminations, conditions de travail**